Séances des 23 et 24 juin 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

~~~~

Le compte administratif 2015 présente les résultats de l'exécution du budget.

L'agence de notation Fitch a attribué la note « AA », « perspective stable » à la Région Centre-Val de Loire, soit, pour la 4ème année consécutive, la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité territoriale en France. Cette note reflète, d'après l'agence de notation, des « performances budgétaires solides et stables », un « faible endettement », une « gestion prudente » ainsi qu'un « profil socio-économique favorable ». Sur la période 2011-2015, la performance budgétaire est jugée « saine et stable ». Pour l'exécutif régional, cette reconnaissance de la qualité de la gestion de notre collectivité alliée à la mise en œuvre effective des engagements pris en 2010 devant les électeurs confirme que le cap initié il y a cinq ans était le bon pour mettre en œuvre les mesures de la mandature sans détériorer la situation financière de la collectivité.

Les dépenses

Les dépenses sont maîtrisées et correspondent aux priorités régionales : **80,5 % des dépenses ont été concentrées sur les interventions régionales** (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette). Les dépenses liées à l'éducation et la formation représentent 36% de l'ensemble des dépenses d'intervention, suivies par les transports (24%) et l'action économique (20%).

Le compte administratif 2015 présente une réalisation élevée des dépenses, en fonctionnement (**94%,** comme en 2014) et particulièrement en investissement (**99,3 %** contre 98,6 % en 2014). A titre de comparaison le taux moyen de réalisation en l'investissement en 2014 s'élevait à 78 % pour les départements et les régions métropolitains.

En 2015, le montant total des dépenses (hors restes à réaliser et réaménagement de la dette) s'élève à 1,064 Md€ contre 1,046 Md€ en 2014. Les dépenses d'intervention régionales s'élèvent à 325 M€ en investissement (fonds européens compris) et 531 M€ en fonctionnement, soit 857 M€ au total, hors restes à réaliser.

La Région a mené à bien le plan de relance de l'investissement auquel elle s'était engagée avec près de 308 M€ (hors fonds européens) déployés au profit de l'économie régionale, soit 13 M€ de plus qu'en 2014.

Les recettes

Les recettes sont fortement dépendantes des orientations stratégiques de l'Etat en matière de finances publiques et sont peu dynamiques. En 2015, le montant de la dotation globale de fonctionnement a diminué à nouveau de 18 M€.
~~~~

Les recettes réalisées atteignent 1,081 Md€ (y compris le résultat reporté de 2014 et hors opérations de gestion de dette et restes à réaliser), contre 1,061 Md€ en 2014 (soit un taux de réalisation de 93,4%). Hors gestion des fonds européens, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 97,8%.

L'emprunt a été réalisé à hauteur de 82 M€ pour 109,9 M€ inscrits au BP. L'effort d'investissement de la Région a été financé à des conditions très attractives grâce au contrat signé auprès de la Banque Européenne d'Investissement. **La gestion rigoureuse des crédits a permis d'autofinancer 51,44 % des dépenses d'investissement.** Ce niveau d'autofinancement est très important dans la mesure où il sécurise les investissements régionaux (la moyenne des régions en 2014 s'élève à 36%).

L'encours de dette s'élève à 633 M€ (604 M€ fin 2014) avec un taux d'intérêt moyen historiquement bas à 1,83% (2,2 % fin 2014).

La capacité de désendettement reste très performante à **2,9 ans**, soit bien inférieure à la moyenne des régions qui s'élève à plus de 5 ans fin 2014.

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 15 404 639,55 €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à – 10 236 108,05 €. Le résultat net est donc de 5 168 531,50 €.

La balance du compte de gestion figure en annexe et présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser ont été intégrés à l'exercice 2016 lors du vote du budget primitif.

François BONNEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

SOMMAIRE

I . La réalisation du budget 2015

A – LE TABLEAU DE REALISATION DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR POLITIQUE 2

B - L'ARRETE DES COMPTES 2015 4

C – UNE GESTION FINANCIERE DE QUALITE : LE TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 5

II . La réalisation du budget 2015 par politique

A – LES INTERVENTIONS REGIONALES 7

FORMATIONS PROFESSIONNELLES 8
APPRENTISSAGE 16
ENSEIGNEMENT LYCEES 24
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 33
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 39
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION 45
CULTURE 53
SPORTS 64
TERRITOIRES SOLIDAIRES 71
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 92
ENVIRONNEMENT 97
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS 107
TOURISME 118
ECONOMIE – INNOVATION 125
EUROPE 139
COOPERATION INTERNATIONALE 147

B – MOYENS GENERAUX 152

DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION 154
DOMAINE : COMMUNICATION 158
DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS 160

DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 170

III . Les décisions

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 174

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 174

C – L'ARRETE DES COMPTES 2015 176

IV . Rapport annuel de la dette 2015 177

V . Rapport sur la gestion pluriannuelle 191

VI . Tableau des clôtures des AP-AE 199

VII . Liste des virements de crédits entre chapitres sur l'exercice 2015 202

LA REALISATION DU BUDGET

2015

A - Le tableau de réalisation des dépenses et des recettes par politique

	DEPENSES			
INTERVENTIONS REGIONALES	**Voté BP + DM(s) 2015**	**Réalisé 2015 (1)**	**Restes à réaliser au 31/12/2015 (2)**	**CA 2015 (1)+(2)**
TOTAL	**943 763 886,14**	**857 322 493,35**	**22 846 158,32**	**880 168 651,67**
Investissement	**359 378 394,59**	**325 437 680,19**	**32 780,22**	**325 470 460,41**
Fonctionnement	**584 385 491,55**	**531 884 813,16**	**22 813 378,10**	**554 698 191,26**
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	**93 405 343,24**	**83 650 445,21**	**3 577 672,94**	**87 228 118,15**
Investissement	80 000,00	77 300,96	-	77 300,96
Fonctionnement	93 325 343,24	83 573 144,25	3 577 672,94	87 150 817,19
APPRENTISSAGE	**103 198 627,37**	**94 702 481,34**	**4 257 753,64**	**98 960 234,98**
Investissement	11 550 000,00	11 688 216,91	-	11 688 216,91
Fonctionnement	91 648 627,37	83 014 264,43	4 257 753,64	87 272 018,07
ENSEIGNEMENT LYCEES	**151 320 045,33**	**155 220 762,24**	**2 177 489,77**	**157 398 252,01**
Investissement	90 353 438,19	97 446 286,75	17 621,83	97 463 908,58
Fonctionnement	60 966 607,14	57 774 475,49	2 159 867,94	59 934 343,43
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	**46 245 345,20**	**44 733 457,35**	**1 552 905,70**	**46 286 363,05**
Investissement	2 547 100,00	2 285 671,77	-	2 285 671,77
Fonctionnement	43 698 245,20	42 447 785,58	1 552 905,70	44 000 691,28
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	**6 938 344,00**	**5 553 026,53**	**50 000,00**	**5 603 026,53**
Investissement	4 240 000,00	3 496 027,21	-	3 496 027,21
Fonctionnement	2 698 344,00	2 056 999,32	50 000,00	2 106 999,32
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	**31 698 811,24**	**34 848 923,71**	**892 014,37**	**35 740 938,08**
Investissement	21 820 400,00	25 386 796,88	-	25 386 796,88
Fonctionnement	9 878 411,24	9 462 126,83	892 014,37	10 354 141,20
CULTURE	**37 213 508,96**	**29 836 657,26**	**5 976 212,08**	**35 812 869,34**
Investissement	8 907 100,00	8 453 436,27	-	8 453 436,27
Fonctionnement	28 306 408,96	21 383 220,99	5 976 212,08	27 359 433,07
SPORTS	**8 590 202,50**	**7 972 905,99**	**563 406,00**	**8 536 311,99**
Investissement	4 298 900,00	3 662 723,89	-	3 662 723,89
Fonctionnement	4 291 302,50	4 310 182,10	563 406,00	4 873 588,10
TERRITOIRES SOLIDAIRES	**91 498 400,00**	**88 719 017,29**	**8 498,39**	**88 727 515,68**
Investissement	84 200 000,00	81 016 503,24	8 498,39	81 025 001,63
Fonctionnement	7 298 400,00	7 702 514,05	-	7 702 514,05
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	**4 534 000,00**	**4 149 193,34**	**-**	**4 149 193,34**
Investissement	499 700,00	302 382,57	-	302 382,57
Fonctionnement	4 034 300,00	3 846 810,77	-	3 846 810,77
ENVIRONNEMENT	**15 010 790,55**	**11 375 862,70**	**947 861,46**	**12 323 724,16**
Investissement	5 991 400,00	4 048 473,15	-	4 048 473,15
Fonctionnement	9 019 390,55	7 327 389,55	947 861,46	8 275 251,01
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	**210 799 224,15**	**207 079 268,32**	**-**	**207 079 268,32**
Investissement	43 487 800,00	41 291 941,18	-	41 291 941,18
Fonctionnement	167 311 424,15	165 787 327,14	-	165 787 327,14
TOURISME	**8 118 296,50**	**7 066 049,69**	**233 679,00**	**7 299 728,69**
Investissement	3 947 000,00	3 093 942,98	-	3 093 942,98
Fonctionnement	4 171 296,50	3 972 106,71	233 679,00	4 205 785,71
ECONOMIE ET INNOVATION	**48 504 800,50**	**44 807 500,70**	**2 471 890,89**	**47 279 391,59**
Investissement	24 581 196,40	22 955 800,56	-	22 955 800,56
Fonctionnement	23 923 604,10	21 851 700,14	2 471 890,89	24 323 591,03
EUROPE	**84 959 889,78**	**36 066 664,27**	**119 599,12**	**36 186 263,39**
Investissement	52 674 360,00	20 034 295,57	6 660,00	20 040 955,57
Gestion des fonds européens	*52 534 400,00*	*20 000 740,71*	-	*20 000 740,71*
Hors gestion des fonds europeens	*139 960,00*	*33 554,86*	*6 660,00*	*40 214,86*
Fonctionnement	32 285 529,78	16 032 368,70	112 939,12	16 145 307,82
Gestion des fonds européens	*31 033 900,00*	*15 732 045,62*	-	*15 732 045,62*
Hors gestion des fonds europeens	*1 251 629,78*	*300 323,08*	*112 939,12*	*413 262,20*
COOPERATION DECENTRALISEE	**1 728 256,82**	**1 540 277,41**	**17 174,96**	**1 557 452,37**
Investissement	200 000,00	197 880,30	-	197 880,30
Fonctionnement	1 528 256,82	1 342 397,11	17 174,96	1 359 572,07

	DEPENSES			
MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	**Voté BP + DM(s) 2015**	**Réalisé 2014 (1)**	**Restes à réaliser au 31/12/2015 (2)**	**CA 2015 (1)+(2)**
TOTAL	**363 513 517,67**	**212 555 551,42**	**4 789 949,73**	**217 345 501,15**
Investissement	**201 873 785,46**	**56 093 594,16**	**236 898,60**	**56 330 492,76**
Fonctionnement	**161 639 732,21**	**156 461 957,26**	**4 553 051,13**	**161 015 008,39**
COMMUNICATION	**4 827 097,93**	**4 872 348,31**	**441 596,01**	**5 313 944,32**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	4 827 097,93	4 872 348,31	441 596,01	5 313 944,32
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	**18 872 742,78**	**16 994 175,61**	**1 414 265,24**	**18 408 440,85**
Investissement	3 138 785,46	2 300 450,77	236 898,60	2 537 349,37
Fonctionnement	15 733 957,32	14 693 724,84	1 177 366,64	15 871 091,48
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	**216 189 629,00**	**66 579 766,15**	**2 716 975,93**	**69 296 742,08**
Investissement	198 735 000,00	53 793 143,39	-	53 793 143,39
Fonctionnement	17 454 629,00	12 786 622,76	2 716 975,93	15 503 598,69
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**123 624 047,96**	**124 109 261,35**	**217 112,55**	**124 326 373,90**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	123 624 047,96	124 109 261,35	217 112,55	124 326 373,90
RESULTAT affecté fonctionnement				

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	**1 307 277 403,81**	**1 069 878 044,77**	**27 636 108,05**	**1 097 514 152,82**
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	**1 307 277 403,81**	**1 069 878 044,77**	**27 636 108,05**	**1 097 514 152,82**
Investissement	**561 252 180,05**	**381 531 274,35**	**269 678,82**	**381 800 953,17**
Fonctionnement	**746 025 223,76**	**688 346 770,42**	**27 366 429,23**	**715 713 199,65**

TOTAL GENERAL avec résultat reporté hors réaménagement de la dette	**1 157 277 403,81**	**1 064 763 922,04**	**27 636 108,05**	**1 092 400 030,09**
Investissement	**411 252 180,05**	**376 417 151,62**	**269 678,82**	**376 686 830,44**
Fonctionnement	**746 025 223,76**	**688 346 770,42**	**27 366 429,23**	**715 713 199,65**

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	**1 073 709 103,81**	**1 029 031 135,71**	**27 636 108,05**	**1 056 667 243,76**
Investissement	**358 717 780,05**	**356 416 410,91**	**269 678,82**	**356 686 089,73**
Fonctionnement	**714 991 323,76**	**672 614 724,80**	**27 366 429,23**	**699 981 154,03**

INTERVENTIONS REGIONALES	RECETTES			
	Voté BP + DM(s) 2015	Réalisé 2015 (1)	Restes à réaliser au 31/12/2015 (2)	CA 2015 (1)+(2)
TOTAL	**127 033 180,01**	**81 599 070,72**	**-**	**81 599 070,72**
Investissement	**65 153 624,00**	**37 911 901,42**	**-**	**37 911 901,42**
Fonctionnement	**61 879 556,01**	**43 687 169,30**	**-**	**43 687 169,30**
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	**4 772 000,00**	**2 901 503,65**	**-**	**2 901 503,65**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	4 772 000,00	2 901 503,65	-	2 901 503,65
APPRENTISSAGE	**475 000,00**	**744 868,48**	**-**	**744 868,48**
Investissement	150 000,00	150 000,00	-	150 000,00
Fonctionnement	325 000,00	594 868,48	-	594 868,48
ENSEIGNEMENT LYCEES	**11 998 500,00**	**12 673 173,09**	**-**	**12 673 173,09**
Investissement	661 500,00	2 390 231,57	-	2 390 231,57
Fonctionnement	11 337 000,00	10 282 941,52	-	10 282 941,52
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	**-**	**153 929,00**	**-**	**153 929,00**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	153 929,00	-	153 929,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	**-**	**41 377,50**	**-**	**41 377,50**
Investissement	-	1 268,00	-	1 268,00
Fonctionnement	-	40 109,50	-	40 109,50
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	**40 000,00**	**199 563,29**	**-**	**199 563,29**
Investissement	40 000,00	180 765,37	-	180 765,37
Fonctionnement	-	18 797,92	-	18 797,92
CULTURE	**1 048 665,00**	**1 008 608,10**	**-**	**1 008 608,10**
Investissement	1 028 365,00	948 852,53	-	948 852,53
Fonctionnement	20 300,00	59 755,57	-	59 755,57
SPORTS	**476 000,00**	**531 489,88**	**-**	**531 489,88**
Investissement	476 000,00	531 489,88	-	531 489,88
Fonctionnement	-	-	-	-
TERRITOIRES SOLIDAIRES	**-**	**32 747,05**	**-**	**32 747,05**
Investissement	-	20 983,05	-	20 983,05
Fonctionnement	-	11 764,00	-	11 764,00
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	**-**	**-**	**-**	**-**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
ENVIRONNEMENT	**475 970,00**	**632 896,99**	**-**	**632 896,99**
Investissement	457 270,00	475 053,95	-	475 053,95
Fonctionnement	18 700,00	157 843,04	-	157 843,04
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	**6 468 718,01**	**7 899 109,75**	**-**	**7 899 109,75**
Investissement	1 356 400,00	2 207 972,80	-	2 207 972,80
Fonctionnement	5 112 318,01	5 691 136,95	-	5 691 136,95
TOURISME	**-**	**80 369,41**	**-**	**80 369,41**
Investissement	-	69 994,41	-	69 994,41
Fonctionnement	-	10 375,00	-	10 375,00
ECONOMIE ET INNOVATION	**8 275 527,00**	**7 569 795,10**	**-**	**7 569 795,10**
Investissement	8 274 189,00	7 484 444,47	-	7 484 444,47
Fonctionnement	1 338,00	85 350,63	-	85 350,63
EUROPE	**92 942 800,00**	**47 051 518,23**	**-**	**47 051 518,23**
Investissement	52 709 900,00	23 443 345,39	-	23 443 345,39
Gestion des fonds européens	*52 709 900,00*	*23 348 786,43*	-	*23 348 786,43*
Hors gestion des fonds europeens	-	*94 558,96*	-	*94 558,96*
Fonctionnement	40 232 900,00	23 608 172,84	-	23 608 172,84
Gestion des fonds européens	*40 232 900,00*	*16 690 877,38*	-	*16 690 877,38*
Hors gestion des fonds europeens	-	*6 917 295,46*	-	*6 917 295,46*
COOPERATION DECENTRALISEE	**60 000,00**	**78 121,20**	**-**	**78 121,20**
Investissement	-	7 500,00	-	7 500,00
Fonctionnement	60 000,00	70 621,20	-	70 621,20

MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	RECETTES			
	Voté BP + DM(s) 2015	Réalisé 2015 (1)	Restes à réaliser au 31/12/2015 (2)	CA 2015 (1)+(2)
TOTAL	**1 167 469 153,00**	**990 908 542,80**	**17 400 000,00**	**1 008 308 542,80**
Investissement	**304 950 454,00**	**128 331 357,45**	**17 400 000,00**	**145 731 357,45**
Fonctionnement	**862 518 699,00**	**862 577 185,35**	**-**	**862 577 185,35**
COMMUNICATION	**-**	**1 787,63**	**-**	**1 787,63**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	-	1 787,63	-	1 787,63
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	**230 000,00**	**369 388,46**	**-**	**369 388,46**
Investissement	80 000,00	113 231,23	-	113 231,23
Fonctionnement	150 000,00	256 157,23	-	256 157,23
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	**1 163 037 153,00**	**985 542 518,65**	**17 400 000,00**	**1 002 942 518,65**
Investissement	304 870 454,00	128 218 126,22	17 400 000,00	145 618 126,22
Fonctionnement	858 166 699,00	857 324 392,43	-	857 324 392,43
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**4 202 000,00**	**4 994 848,06**	**-**	**4 994 848,06**
Investissement	-	-	-	-
Fonctionnement	4 202 000,00	4 994 848,06	-	4 994 848,06
RESULTAT affecté fonctionnement	12 775 070,80	12 775 070,80		

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	**1 294 502 333,01**	**1 072 507 613,52**	**17 400 000,00**	**1 089 907 613,52**
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	**1 307 277 403,81**	**1 085 282 684,32**	**17 400 000,00**	**1 102 682 684,32**
Investissement	**370 104 078,00**	**166 243 258,87**	**17 400 000,00**	**183 643 258,87**
Fonctionnement	**937 173 325,81**	**919 039 425,45**	**-**	**919 039 425,45**

TOTAL GENERAL avec résultat reporté hors réaménagement de la dette	**1 157 277 403,81**	**1 081 444 972,59**	**17 400 000,00**	**1 098 844 972,59**
Investissement	**220 104 078,00**	**162 405 547,14**	**17 400 000,00**	**179 805 547,14**
Fonctionnement	**937 173 325,81**	**919 039 425,45**	**-**	**919 039 425,45**

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	**1 064 334 603,81**	**1 041 405 308,78**	**17 400 000,00**	**1 058 805 308,78**
Investissement	**167 394 178,00**	**139 056 760,71**	**17 400 000,00**	**156 456 760,71**
Fonctionnement	**896 940 425,81**	**902 348 548,07**	**-**	**902 348 548,07**

B - L'arrêté des comptes 2015

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2015, ce résultat s'élève à 214,768 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	12 775 070,80	1 085 946 987,18	1 098 722 057,98
Dépenses (réelles + ordre)		883 953 578,56	883 953 578,56
Total	12 775 070,80	201 993 408,62	214 768 479,42

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 199,363 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		603 021 271,89	603 021 271,89
Dépenses (réelles + ordre)	224 689 229,22	577 695 882,54	802 385 111,76
Total	-224 689 229,22	25 325 389,35	-199 363 839,87

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 15 404 639,55 € (214 768 479,42 € – 199 363 839,87 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 27,63 M€ en dépenses, dont 27,36 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,269 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 17,4 M€ en investissement.

C - Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne se maintiennent à un très bon niveau conformément aux objectifs financiers que s'est fixée la Région :

- le taux d'épargne brute ressort à 24,05%.

- l'épargne nette se situe à 169,239 M€ : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en recourant modérément à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (épargne nette > 150 M€).

- la capacité de désendettement de la Région se situe à 2,9 années : elle reste en deçà du ratio que s'est fixée la Région (capacité de désendettement < 3ans)

	CA 2014	CA 2015		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
EPARGNE DISPONIBLE				
+ Recettes de gestion	925 240 796	906 264 355	0,00	906 264 355
- Dépenses de gestion	696 506 002	675 862 323	27 366 429,23	703 228 752
= Epargne de gestion	**228 734 794**	**230 402 032**	**-27 366 429**	**203 035 603**
- Intérêts de la dette	15 134 496	12 484 448	0	12 484 448
= Epargne brute	**213 600 298**	**217 917 584**	**-27 366 429**	**190 551 155**
- Remboursement de la dette en capital	48 282 549	48 679 021	0	48 679 021
= Epargne disponible	**165 317 748**	**169 238 564**	**-27 366 429**	**141 872 134**
BESOIN DE FINANCEMENT				
+ Dépenses d'investissement	313 203 828	329 014 542	269 678,82	329 284 221
- Recettes d'investissement	68 412 750	80 405 547	0	80 405 547
= Besoin de financement en investissement	**244 791 078**	**248 608 995**	**269 679**	**248 878 674**
EMPRUNT				
Emprunt	**70 500 000**	**82 000 000**	**17 400 000**	**99 400 000**
RESULTAT				
= Résultat de l'exercice	**-8 973 329**	**2 629 569**	**-10 236 108**	**-7 606 539**
dont Fonctionnement	*198 710 298*	*217 917 584*	*-27 366 429*	*190 551 155*
dont Investissement	*-207 683 627*	*-215 288 015*	*17 130 321*	*-198 157 694*
+ Report des années antérieures	**17 893 721**	**12 775 071**		**12 775 071**
dont report fonctionnement	17 893 721	*12 775 071*		*12 775 071*
dont report investissement	*0*	*0*		*0*
= Résultat de clôture	**8 920 391**	**15 404 640**	**-10 236 108**	**5 168 531**
dont résultat fonctionnement	216 604 018	230 692 655	*-10 236 108*	*220 456 547*
dont résultat investissement	-207 683 627	-215 288 015	*0*	*-215 288 015*

LA REALISATION DU BUDGET 2015

PAR POLITIQUE

A – LES INTERVENTIONS REGIONALES

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

BILAN

En 2015, la mobilisation de la Région pour **favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi a été particulièrement élevée grâce à la mise en œuvre de formations adaptées à leurs besoins et à ceux des entreprises.**

- Près de 12 200 entrées en formation ont été enregistrées au sein des formations collectives mises en place dans le cadre du Fonds réActif Emploi-Formation (159 actions de formation ; 8 M€) et du Programme Régional de Formation (324 formations ; 32 M€) ;

- 344 aides individuelles à la formation ont été accordées ainsi que 418 chèques « accompagnement VAE » ;

- 23.5 M€ ont été consacrés à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle ;

- Plus de 23 500 actions de formations aux savoirs de base ont été réalisées dans leur intégralité par des citoyens de la Région

La Région a également accompagné, à titre préventif, la **sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés.**

Ainsi, dans le cadre du Pacte de Continuité Professionnelle (PCP), elle a noué des partenariats avec des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ou des partenaires d'un secteur spécifique (artisanat, culture, etc.) pour favoriser la formation d'actifs fragilisés par les mutations économiques subies et/ou du fait de leur situation propre (salariés intérimaires, actifs aux compétences obsolètes, etc.).

- 11 conventions PCP ont été conclues en 2015, plus de 1 250 personnes en ont bénéficié (400 entreprises).

Dans le même temps, la Région a poursuivi sa **politique de soutien aux acteurs de l'accueil - information- orientation** (Missions Locales notamment), compte tenu de l'importance de l'accompagnement des publics concernés.

L'année 2015 a été également marquée par une mobilisation supplémentaire de la Région compte tenu de son rôle élargi depuis le 1er janvier 2015.

Cet élargissement des compétences de la Région est lié à la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et au dialogue social qui a notamment transféré de l'Etat vers les Régions la formation des personnes sous-main de justice, le financement de la rémunération des stagiaires travailleurs handicapés au sein des Centres de Pré-Orientation et des Centres de Reclassement Professionnel, une contribution à la politique globale de lutte contre l'illettrisme, …

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	250 000,00	249 951,00	49,00	214 286,47	35 713,53	35 664,53
AE	548 154 187,40	523 096 743,67	25 057 443,73	385 235 365,91	162 918 821,49	137 861 377,76

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

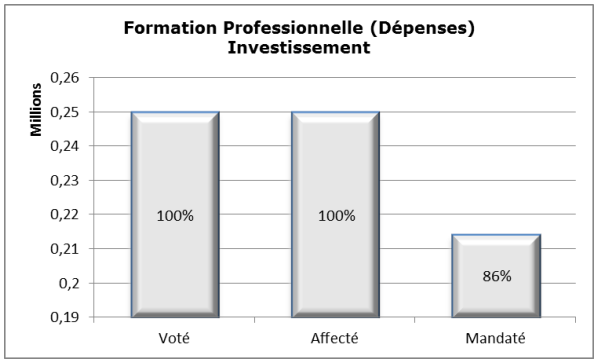

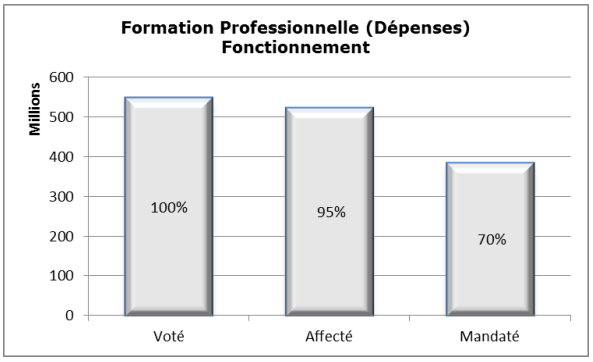

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	80 000,00	77 300,96	0,00	96,63%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	93 325 343,24	83 573 144,25	3 577 672,94	93,38%	4 772 000,00	2 901 503,65	0,00	60,80%
Total	93 405 343,24	83 650 445,21	3 577 672,94	93,39%	4 772 000,00	2 901 503,65	0,00	60,80%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

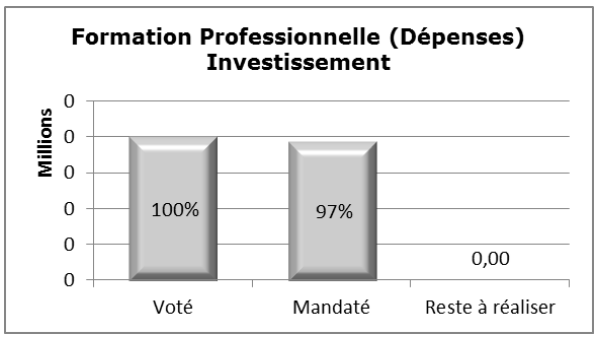

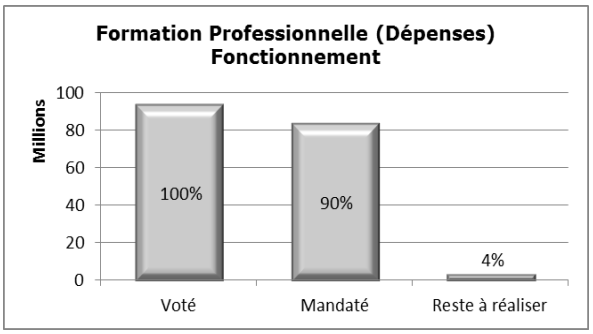

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués. Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Programme régional de formation

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	0577	CHEQUE FORMATION 2015	1 500 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
AE	2015	0966	HEBERGEMENT RESTAURATION 2015	1 350 000,00		1 350 000,00	1 315 495,00
AE	2015	0971	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES 2015	2 950 000,00	3 470 000,00	6 420 000,00	4 391 770,92
AE	2012	0745	GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2013-2015	1 700 000,00	1 200 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
AE	2014	0574	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2015 ET 2016	14 400 000,00	1 000 000,00	15 400 000,00	15 387 940,00
AE	2014	0925	REMUNERATION 2015 ET 2016	37 794 000,00	14 206 000,00	52 000 000,00	51 723 249,00
AE	2014	2981	PLATEFORME LIBRES SAVOIRS	530 000,00	- 230 000,00	300 000,00	300 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	81 217 229,00	76 232 712,50	365 875,00	94,31%	4 772 000,00	2 726 516,52	0,00	57,14%
Total	81 217 229,00	76 232 712,50	365 875,00	94,31%	4 772 000,00	2 726 516,52	0,00	57,14%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, le Programme Régional de Formation a reposé principalement sur la mise en œuvre de Parcours Métiers. Ces actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi visent à favoriser leur accès ou leur retour à l'emploi (actions d'orientation et de découverte des métiers, actions de développement de compétences, etc.).

12 190 entrées en formation ont été enregistrées, dont la moitié a concerné des jeunes de moins de 26 ans. Parmi ces 12 190 entrées, **7 635 ont concerné une formation liée à l'acquisition d'une qualification**.

Le Fonds réActif Emploi-Formation, créé en 2013, a permis d'apporter de nouvelles solutions souples et réactives, pour répondre aux besoins économiques des acteurs du territoire régional exprimant des besoins de recrutement à court terme.

En complément, la Région mobilise un dispositif d'aide individuelle à la formation : le chèque formation. Comme les années précédentes, ce dernier a continué en 2015 à être fortement sollicité puisque 344 aides ont été attribuées.

Au-delà de la prise en charge des coûts pédagogiques, la Région assure la prise en charge de la rémunération et de la protection sociale des demandeurs d'emploi pendant le suivi de leur formation (financée par la Région). En 2015, la Région a ainsi mandaté 23,5 M€ au titre de la rémunération et la protection sociale dont 5,2 M€ pour la rémunération des personnes handicapées en formation au sein des Centres de Pré-Orientation et des Centre de Reclassement Professionnel (nouvelle compétence de la Région depuis le 1er janvier 2015).

Le Programme Régional de Formation repose en outre sur le dispositif « Visa Libres Savoirs » qui a permis d'offrir en 2015 aux habitants de la région, l'accès libre à la formation dans le champ des savoirs de base.

Au titre de l'exercice 2015, **23 505 visas** ont été confirmés. **6 140 apprenants ont bénéficié d'un visa *« Trois en Un »*** renforcé par la Région depuis le 1er janvier 2015, pour tenir compte notamment du transfert par l'Etat du dispositif « Compétences clés ».

Programme : Accueil, information, orientation

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	15651	CPER V6 GIP ALFA CENTRE	-	7 800 000,00	7 800 000,00	924 850,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	5 643 338,50	4 319 765,00	1 115 967,50	96,32%	0,00	14 244,85	0,00	100,00%
Total	5 643 338,50	4 319 765,00	1 115 967,50	96,32%	0,00	14 244,85	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a consacré des moyens conséquents en faveur de l'accueil, de l'information, de l'orientation des personnes en recherche d'emploi et de formation :

- le soutien financier au fonctionnement des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation, afin d'assurer un accompagnement de qualité des personnes concernées. Grâce à ce dernier :

    - les missions locales ont pu suivre **plus de 45 700 jeunes** de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle,
    - les Points Relais Conseil en VAE ont reçu en entretien conseil **plus de 3 150 personnes**,
    - **2 675** jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire allouée par la Région.

- le financement de l'activité du GIP Alfa Centre en matière :

    - d'information sur les formations, les métiers et les diplômes,

        - d'analyse des évolutions de l'emploi et des populations dans les territoires et d'anticipation/accompagnement des mutations économiques via le Pôle ORFE (Observatoire Régional Formation Emploi). Après avoir travaillé sur l'accès des acteurs à l'information mutualisée via la plateforme ORIOM (Outil Régional de l'Information et de l'Observation Mutualisé), l'ORFE a notamment réalisé :

            - 7 dossiers sectoriels (Transport logistique ; Café, hôtel, restaurant ; Fabrications de produits électroniques, informatiques et optiques ; Industries alimentaires ; Commerce de détail non alimentaire - Erratum partie formation ; Activités informatiques ; Alimentation de détail) ;

- des panoramas emploi-formation sur les territoires et des zooms territoriaux (Loir-et-Cher ; Cher ; Chartres et Châteauroux)

Ces travaux constituent un outil d'appui et d'aide à l'élaboration des politiques régionales de formation professionnelle et d'emploi.

- d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'orientation (SPRO), de la formation et de l'emploi

- Le GIP a poursuivi en 2015 le portage de la plateforme téléphonique d'information gratuite (Etoile Info), à destination des actifs, sur la formation professionnelle, les droits et les voies d'accès à la formation. Près de **4 600 appels** ont été reçus en 2015

Programme : Sécurisation des parcours professionnels

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2014	0974	POINTS RELAIS CONSEILS 2015-2017	2 226 000,00	120 000,00	2 346 000,00	2 226 000,00
AE	2015	1755	ACCOMPAGNEMENT VAE 2016	-	340 000,00	340 000,00	350 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	6 055 653,78	2 678 916,48	1 887 171,00	75,40%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	6 055 653,78	2 678 916,48	1 887 171,00	75,40%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Parallèlement à la compétence légale de la Région en matière de formation des demandeurs d'emploi, la collectivité s'implique fortement dans la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés dans une logique préventive.

A ce titre, a été institué en 2011 le dispositif **«Pacte de Continuité Professionnelle»** qui a permis de développer depuis, des partenariats dans ce domaine et d'impulser une nouvelle approche du capital humain avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) et autres structures concernées.

Grâce au soutien de la Région, ce sont **1 250 salariés qui ont pu être formés**.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, le Conseil régional a poursuivi et renforcé ses efforts en développant sur les territoires, l'offre de formation contribuant ainsi à la sécurisation des parcours dans ce secteur.

Programme : Equipement des missions locales

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0179	EQUIPEMENTS DES MISSIONS LOCALES	80 000,00		80 000,00	80 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	80 000,00	77 300,96	0,00	96,63%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	80 000,00	77 300,96	0,00	96,63%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Missions locales ont pu, grâce aux financements accordés par la Région, s'équiper en mobilier et matériels informatiques, leur permettant ainsi d'optimiser l'accompagnement des jeunes qu'elles assurent.

Programme : Qualité de la formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	331 621,96	292 250,27	193 659,44	146,53%	0,00	157 342,28	0,00	100,00%
Total	331 621,96	292 250,27	193 659,44	146,53%	0,00	157 342,28	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a poursuivi sa politique de soutien à l'innovation dans l'offre et les pratiques de formation en finançant 3 projets dans le cadre du Fonds Régional d'Innovation Pédagogique.

Par ailleurs, elle a renforcé sa politique d'évaluation des formations mises en œuvre au bénéfice des demandeurs d'emploi en réalisant des études :

- sur l'insertion professionnelle des stagiaires dans les 6 mois et à 6 mois après la fin des actions,
- sur l'appréciation par les stagiaires de la qualité des formations concernées et ce, pour la 1ère fois (en 2015).

Programme : Action d'accueil, information, orientation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	3 400,00	0,00	100,00%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	3 400,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les recettes encaissées sont essentiellement constituées de trop-perçus (restitutions de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers) en fonctionnement.

Programme : Egalité Femmes/Hommes, lutte contre les discriminations

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	77 500,00	49 500,00	15 000,00	83,23%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	77 500,00	49 500,00	15 000,00	83,23%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'UR-CIDFF (Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) a réalisé des actions dans le cadre des axes définis en lien avec les objectifs de la Convention socle, à savoir :

- ouvrir le réseau des CIDFF au monde des entreprises en organisant un dispositif d'appui au pilotage des ressources humaines des entreprises à destination des salarié-es de retour de congé (maladie, maternité, paternité, parental, autre) ; cette action s'inscrit dans le prolongement de l'expérimentation « Egal 0 Centre » et mobilise un partenariat avec l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) ;

- mutualiser les ressources et les compétences du réseau des CIDFF pour un travail cohérent avec la politique de la Région Centre - Val de Loire : création d'un module de formation, disponible dans le cadre de la professionnalisation des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) à la thématique « Congé Parental » et actualisation et diffusion de 8 000 guides « Congé Parental »

D'autre part, la Région a également soutenu la 3ème semaine de lutte contre les préjugés (30 actions engagées et plus de 3 300 personnes touchées en 2015) coordonnées par le GIP Alfa Centre, et poursuivi un plan d'appui aux acteurs du SPRO et de l'apprentissage pour professionnaliser les relais de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

APPRENTISSAGE

BILAN

La rentrée de 2015 a constaté une stabilisation des effectifs apprentis et surtout une nette augmentation du nombre d'apprentis entrant dans le dispositif de formation, + 3,96% soit 352 jeunes supplémentaires (9 238 contre 8 886).

Ces constats encourageants concrétisent les efforts très importants réalisés par la Région en lien avec l'ensemble des partenaires pour redresser la situation de l'apprentissage. La Région a ainsi déployé un véritable plan de redressement portant sur l'ensemble des facettes du dispositif de formation :

- Le développement et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des territoires avec l'ouverture de 41 nouvelles formations au cours des deux dernières rentrées, dont 21 à la rentrée de 2015.

- Un accompagnement renforcé des apprentis avec le dispositif « Apprentissage Parcours Gagnant » qui permet à des jeunes sans contrat ou en situation de rupture, de commencer ou de poursuivre leur formation. 270 jeunes ont bénéficié de ce dispositif sur la période septembre – décembre 2015.

- Un outil de formation modernisé avec la prise en charge de deux projets immobiliers en 2015 : restructuration des laboratoires « métiers de l'alimentation » du CFA interprofessionnel de Châteauroux, 6 M€ de participation de la Région sur un coût de 7,5 M€ TTC et modernisation des locaux tourangeaux du Centre de Formation supérieur d'Apprentis (CFSA) de l'Association pour la formation technologique dans l'enseignement catholique (AFTEC), 1,5 M€ de subvention pour un coût de 1,875 M€ TTC.

- La mise en place d'un réseau régional de 19 développeurs de l'apprentissage en partenariat avec les Chambres consulaires, la branche du Bâtiment et Travaux publics (BTP), le Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT) et OPCALIA – Centre (organisme paritaire collecteur agréé). Ces développeurs ont pour mission de sensibiliser et mobiliser les entreprises sur la formation par apprentissage dans une dynamique d'augmentation des capacités d'accueil des apprentis.

- Un accompagnement financier renforcé des Centres de Formation d'Apprentis, afin de leur permettre d'assurer leur mission d'accueil et de formation des jeunes.

L'année 2015 a également été marquée par la réforme de la taxe d'apprentissage. Cette réforme dont l'objectif est d'assurer un financement plus équitable des établissements de formation, a permis aux 41 CFA de la région de percevoir 31,8 M€ de crédits contre 30,5 M€ en 2014. La Région a perçu une recette supplémentaire de 4,8 M€ qui a été affectée au financement du dispositif de formation.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	59 299 000,00	58 882 904,48	416 095,52	41 405 501,01	17 893 498,99	17 477 403,47
AE	-	-	-	-	-	-

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

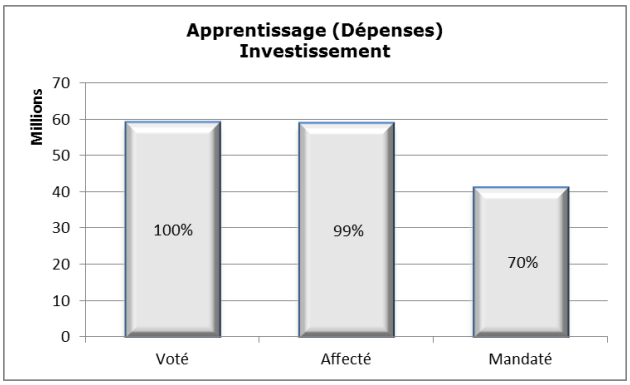

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	11 550 000,00	11 688 216,91	0,00	101,20%	150 000,00	150 000,00	0,00	100,00%
Fonctionnement	91 648 627,37	83 014 264,43	4 257 753,64	95,22%	325 000,00	594 868,48	0,00	183,04%
Total	103 198 627,37	94 702 481,34	4 257 753,64	95,89%	475 000,00	744 868,48	0,00	156,81%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

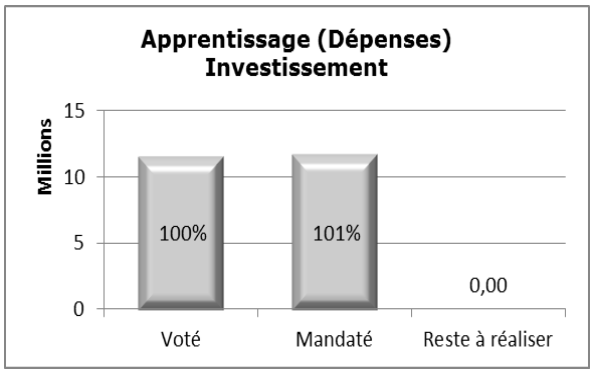

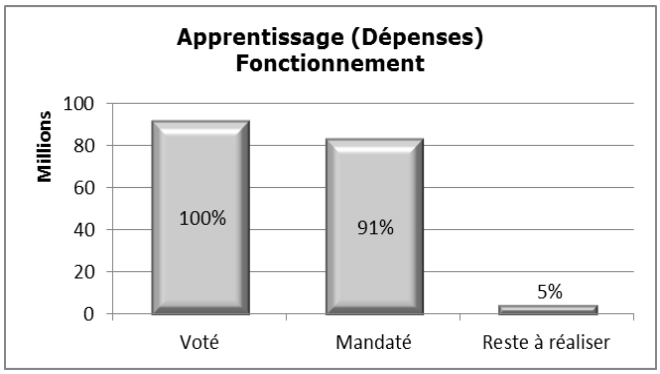

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1587	RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT AFTEC SITE DE TOURS	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
AP	2015	2301	CMA 36 - RESTRUCT. LABORATOIRES ALIMENT. CFA INTERPRO INDRE	-	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
AP	2014	1582	CFA EST LOIRET - RESTRUCTURATION PARTIELLE CFA	3 000 000,00	- 3 000 000,00	-	-
AP	2014	1581	CMCCI 28 - 3E TRANCHE ATELIER MECANIQUE AUTO + FOYER	5 100 000,00	180 000,00	5 280 000,00	5 280 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	9 546 175,00	9 516 400,79	0,00	99,69%	150 000,00	150 000,00	0,00	100,00%
Total	9 546 175,00	9 516 400,79	0,00	99,69%	150 000,00	150 000,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Outre le lancement de deux nouvelles opérations immobilières (AFTEC et Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre) qui ont mobilisé 2,950 M€ de crédits de paiement, une enveloppe de 6,566 M€ de crédits de paiement a été mobilisée pour accompagner neuf opérations immobilières lancées les années précédentes parmi lesquelles la reconstruction du CFA du BTP de Blois, la rénovation de l'internat du CFA interprofessionnel du Cher, la restructuration du CFA de la Maison familiale rurale (MFR) de Sorigny.

Au cours de l'année 2015, le projet BIO3 Institute à Tours a été engagé. Ce projet qui associe l'Université et l'Institut du Médicament de Tours (IMT), vise à développer une offre de formation allant du Bac + 2 au bac + 5 dans les domaines des Biomédicaments et des Bio-actifs Cosmétiques, afin de répondre aux besoins prioritaires de l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

Programme : Financement des CFA

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0180	PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT	2 000 000,00		2 000 000,00	1 999 965,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 003 825,00	2 171 816,12	0,00	108,38%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	66 128 989,00	62 814 943,44	454 608,00	95,68%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	68 132 814,00	64 986 759,56	454 608,00	96,05%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme vise à permettre aux CFA d'assurer leur mission d'accueil et de formation auprès des apprentis.
Les 41 centres de formation conventionnés avec la Région, bénéficient d'une aide financière dont le montant est variable en fonction des dépenses et des autres ressources constatées. Les aides régionales sont arrêtées à l'issue de dialogues de gestion organisés avec les établissements.
62,814 M€ ont été versés en 2015 aux CFA pour accompagner la formation de 18 219 apprentis et 33 élèves de DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance).
Ces crédits incluent une enveloppe de 3,9 M€ au titre de la compensation de la baisse des effectifs ainsi qu'une enveloppe de 3,274 M€ de crédits qui ont été engagés afin de contribuer à l'équilibre budgétaire des établissements.
Les difficultés financières constatées dans 18 CFA sont en voie de stabilisation grâce à la bonne rentrée 2015 et à l'impact de la réforme de la taxe d'apprentissage. Cependant, les situations des CFA du BTP et de plusieurs CFA interprofessionnels demeurent inquiétantes.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	6 136 116,78	3 897 600,21	2 656 417,19	106,81%	25 000,00	33 161,07	0,00	132,64%
Total	6 136 116,78	3 897 600,21	2 656 417,19	106,81%	25 000,00	33 161,07	0,00	132,64%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réussite des parcours de formation des apprentis et notamment de ceux préparant les 1ers niveaux de qualification, constitue une priorité régionale. L'obtention d'une qualification sanctionnée par un titre ou un diplôme, constitue un levier important dans l'accès au monde du travail.

La Région développe depuis de nombreuses années, un programme d'accompagnement des jeunes et des établissements se traduisant plus particulièrement par la mise en place de parcours de formation adaptés (dédoublements de classes, groupes de besoin, parcours individualisés, suivi en entreprise, etc.) et d'actions de lutte contre les abandons en cours de formation (médiation, savoirs de base, etc.) : près de 5 000 apprentis ont bénéficié en 2015 de ces dispositifs. La Région intervient également en direction des équipes de formateurs des CFA avec la mise en place d'un plan régional de formation portant sur les thématiques prioritaires de l'apprentissage : la pédagogie de l'alternance et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation.

En complément de l'accompagnement pédagogique, la Région a mis en place l'aide au 1er équipement professionnel dont le montant varie de 25 € à 200 € selon les formations préparées. Cette aide individuelle est versée aux apprentis, aux lycéens et aux élèves du secteur sanitaire et social.

En 2015, 3 393 apprentis et 1 101 élèves du secteur sanitaire et social (aides-soignants et aides médico-psychologiques) ont bénéficié du dispositif.

Programme : Aide aux employeurs d'apprentis

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	16 990 000,00	14 757 500,00	400 000,00	89,21%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	16 990 000,00	14 757 500,00	400 000,00	89,21%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif des aides aux employeurs d'apprentis s'organise autour d'une prime de base, prévue par la loi, de 1 000 € par apprenti pour chaque année de formation, versée aux employeurs de moins de 11 salariés.

La Région a fait le choix de compléter cette prime par la mise en place de deux aides de 500 € chacune, l'une pour la formation tutorale des maîtres d'apprentissage et l'autre réservée aux entreprises qui recrutent pour la 1ère fois un apprenti en niveau V. Ces aides sont également réservées aux entreprises de moins de 11 salariés.

À compter de la rentrée de 2014 l'Etat a confié aux Régions la gestion d'une nouvelle aide d'un montant de 1 000 € versée aux entreprises de moins de 250 salariés qui recrutent un apprenti supplémentaire. Cette aide est versée au cours de la 1ère année de formation de l'apprenti. La Région a fait le choix en 2015 d'étendre cette aide aux employeurs publics.

5 759 entreprises ont perçu une aide en 2015. Parmi ces 5 759 entreprises, 3 470 ont bénéficié de la nouvelle aide de l'Etat pour le recrutement d'un apprenti supplémentaire. Le niveau d'exécution des dépenses pour ces primes atteint 89%, il tient compte des versements non réalisés auprès des bénéficiaires pour cause de rupture de contrat, de radiation d'entreprises, de non-respect des critères d'assiduité.

Il est important de noter que l'aide « TPE jeunes apprentis » d'un montant de 4 400 € mise en place en 2015 par l'Etat pour les entreprises de moins de 11 salariés qui recrutent un apprenti, n'est pas gérée par la Région (gestion Etat).

Programme : Mobilité des apprentis

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	2 083 866,79	1 434 490,38	613 473,65	98,28%	300 000,00	545 187,41	0,00	181,73%
Total	2 083 866,79	1 434 490,38	613 473,65	98,28%	300 000,00	545 187,41	0,00	181,73%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention de la Région en matière de mobilité, regroupée plus globalement sous le nom de « Parcours d'Europe » se décline, pour les apprentis, en 3 dispositifs dont 2 à finalité professionnelle.

En 2015, 20 projets **Trans'Europe Centre** ont été présentés par 16 CFA permettant à 360 apprentis de niveau IV et V de découvrir de nouveaux horizons en lien avec leur formation.

307 nouveaux apprentis en formation au sein de 18 CFA ont bénéficié de projets individuels à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif « **Euro Métiers Centre** ». Afin de répondre au mieux aux projets de formation des jeunes quel que soit leur niveau, Euro Métiers Centre regroupe trois mesures : « Premier parcours » (apprentis préparant des diplômes de niveau CAP et bac pro) : 157 apprentis, « Jeune diplômés » (tous niveaux de qualification) : 85 jeunes et « BAC + » : 65 jeunes. Ces mesures permettent des mobilités de 2 semaines à 12 mois, selon les dispositifs, au sein d'entreprises implantées en Europe. Il est important de noter que « premiers parcours » et « jeunes diplômés » s'inscrivent dans le cadre du programme européen ERASMUS +, ce qui a permis à la Région de percevoir une aide financière de l'Europe de 0,430 M€.

Au total, 667 apprentis ont bénéficié d'une mobilité cofinancée par la Région.

Programme : Fonds d'innovation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	114 770,00	25 000,00	33 250,00	50,75%	0,00	16 520,00	0,00	0,00%
Total	114 770,00	25 000,00	33 250,00	50,75%	0,00	16 520,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ont permis la poursuite du financement des projets retenus en 2013, ainsi que les projets retenus au titre de l'appel à projets 2015. Ces projets ont pour finalité de faciliter les apprentissages des apprenants (apprentis, stagiaires, élèves et étudiants du sanitaire et social) par des méthodes pédagogiques innovantes. En 2015, le projet présenté par CFA BTP Centre a été retenu. Il vise à professionnaliser les formateurs à de nouvelles organisations et modalités pédagogiques au travers d'un dispositif de formation

de formateurs innovant (webdocumentaire) et la pédagogie expérientielle et inversée. Il associe les 5 CFA du BTP.

Programme : Service Public Régional de l'Orientation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	194 884,80	84 730,40	100 004,80	94,79%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	194 884,80	84 730,40	100 004,80	94,79%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2015 a été celle du déploiement du SPRO sur l'ensemble du territoire régional. Le cahier des charges régional a été signé par 20 partenaires de l'accueil, information et orientation (AIO) et 4 partenaires ressources.

Treize conventions territoriales ont ensuite été signées au plus près des bénéficiaires, soit à l'échelle des départements, soit des bassins de vie. Au total, le SPRO compte près de 200 lieux d'accueil en région Centre-Val de Loire et il regroupe 130 structures.

Par ailleurs une importante campagne de communication pour faire connaître ce nouveau service public local a été conduite tout au long de l'année 2016 dans la presse et par la réalisation de supports de communication dédiés.

ENSEIGNEMENT LYCEES

BILAN

L'année 2015 aura été marquée par des taux de réalisation particulièrement importants. La collectivité a utilisé l'ensemble de ses moyens afin de soutenir l'activité économique et de répondre aux besoins des établissements. Pour l'investissement, le taux de réalisation est de 107,87 %, considérant la dépense globale de 97,446 M€ comparée aux crédits autorisés après votes des BS et DM2. Ceci représente un effort supplémentaire de 9,7 M€ comparativement à 2014. L'année 2015 est caractérisée par une accélération des dépenses d'investissement en faveur des grands projets régionaux parmi lesquels les restructurations des plateaux techniques des lycées Martin Nadaud, Edouard Branly à Dreux ou de l'Erea de Châteauroux, la construction des internats de Voltaire et de Dolto ou bien encore de la nouvelle demi-pension des lycées Vigny et Delataille de Loches.

Le budget en faveur de l'enseignement et des lycées est majoritairement mobilisé autour des domaines dont la collectivité régionale a la charge depuis les différentes lois de décentralisation : rénovation, restructuration et maintenance du patrimoine immobilier, dotations en équipements et dotations financières des établissements.

Le patrimoine immobilier des lycées publics constitue le premier poste de dépense et mobilise à lui seul 87 M€ en investissement (auxquels il convient d'ajouter 7,56 M€ en fonctionnement). Les besoins de rénovation et d'adaptation restent nombreux du fait de l'importance du patrimoine géré et des évolutions de l'enseignement. La Région entend réserver aux besoins en maintenance et cadre de vie une place importante.

S'agissant des résultats produits par le contrat de performance énergétique passé par la Région avec la société Eifficentre en août 2010, le quatrième rapport annuel d'évaluation a été examiné par la Commission permanente régionale de septembre 2015 (portant sur les résultats de l'année 2014). La baisse des consommations d'énergie des 19 lycées est sensible : une diminution de 45,1 % pour la chaleur (gaz, bois, pompes à chaleur) et 14,5 % pour l'électricité, à conditions climatiques égales. Ceci porte l'économie globale en énergie finale à 36 %.

En complément de ces nombreuses rénovations et pour accompagner les ouvertures de filières ou changements de référentiels, 10,092 M€ ont été consacrés à l'acquisition d'équipements pour les lycées, soit 10,35 % des dépenses d'investissement.

L'année est particulièrement marquée par un protocole d'accord avec les OGEC (Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique) portant sur un plan d'investissement sur 7 années (de 2015 à 2021) et sur une convention relative aux nouvelles modalités de forfait d'externat.

Enfin, en matière d'actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, une action a été engagée pour 3 années scolaires successives par l'emploi de services civiques affectés dans les EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) auprès des équipes de cuisine pour diminuer le gaspillage alimentaire.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	1 020 235 045,62	995 056 160,91	25 178 884,71	661 810 294,04	358 424 751,58	333 245 866,87
AE	44 097 000,00	44 097 000,00	0,00	17 319 534,04	26 777 465,96	26 777 465,96

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

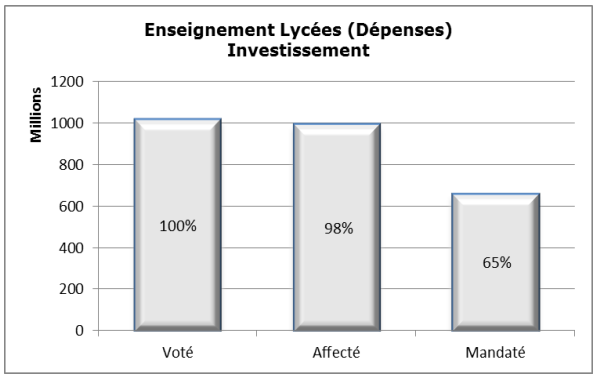

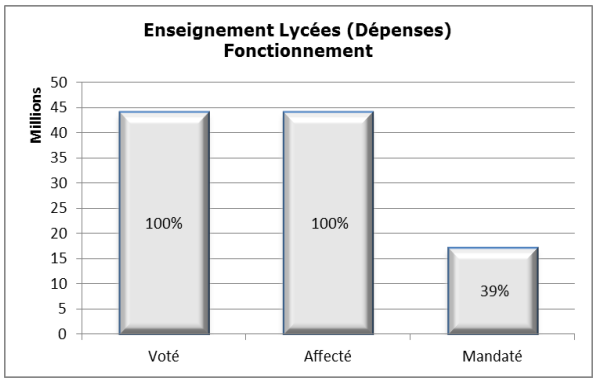

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	90 353 438,19	97 446 286,75	17 621,83	107,87%	661 500,00	2 390 231,57	0,00	361,34%
Fonctionnement	60 966 607,14	57 774 475,49	2 159 867,94	98,31%	11 337 000,00	10 282 941,52	0,00	90,70%
Total	151 320 045,33	155 220 762,24	2 177 489,77	104,02%	11 998 500,00	12 673 173,09	0,00	105,62%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

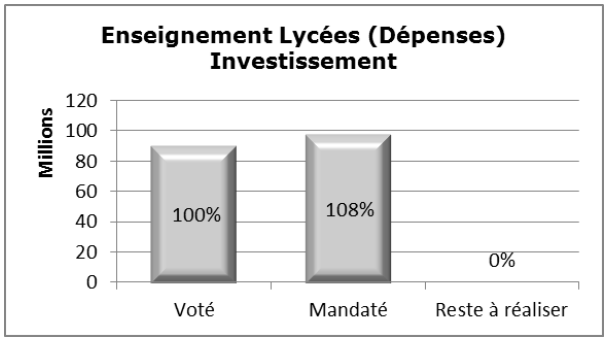

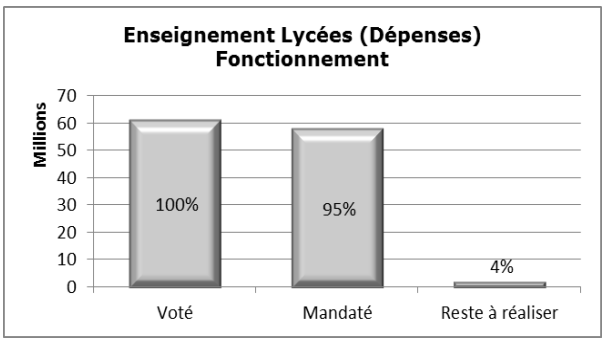

Un taux de réalisation supérieur à 100 % signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2006	0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	52 744 832,00	7 300 000,00	60 044 832,00	55 923 976,67
AP	2008	0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	81 970 000,00	31 100 000,00	113 070 000,00	112 980 034,62
AP	2012	0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	24 260 000,00	1 000 000,00	25 260 000,00	24 896 149,27
AP	2012	1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	13 635 000,00	1 720 000,00	15 355 000,00	15 291 081,63
AP	2013	1955	EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES / AN	14 500 000,00	5 950 000,00	20 450 000,00	20 449 882,16
AP	2014	1217	GEORGES SAND CONSTRUCTION GYMNASE	2 300 000,00	875 000,00	3 175 000,00	3 175 000,00
AP	2009	0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	48 779 880,00	3 847 000,00	52 626 880,00	51 759 167,67
AP	2010	0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	23 700 000,00	1 000 000,00	24 700 000,00	24 301 180,10
AP	2015	0007	ACQUISITION, RENOUVELLEMENT, REPARATION DE BIENS	13 210 000,00	275 000,00	13 485 000,00	13 485 000,00
AP	2015	0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	5 000 000,00	356 000,00	5 356 000,00	5 353 623,00
AP	2015	0013	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	5 400 000,00	3 000 000,00	8 400 000,00	8 396 813,82
AP	2015	0933	ETUDES PREALABLES ET FONCIER	700 000,00	1 940 000,00	2 640 000,00	2 640 000,00
AP	2015	1214	GROSSES REPARATIONS GROS ENTRETIENS	7 310 000,00	880 000,00	8 190 000,00	8 180 000,00
AP	2015	1509	EPLEFPA 45 - RECONSTRUCTION POLE MACHINISME AGRICOLE	5 600 000,00		5 600 000,00	5 600 000,00
AP	2015	1510	ZOLA - EXTENSION DU COLLEGE + CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS	5 500 000,00		5 500 000,00	5 500 000,00
AP	2015	1511	VERDIER - CFA EST LOIRET - RESTRUCTURATION BATIMENT B	7 000 000,00		7 000 000,00	7 000 000,00
AP	2015	1512	RONSARD - RESTRUCTURATION EXTENSION DE LA DEMI PENSION	2 800 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00
AP	2015	1513	VILLON - RESTRUCTURATION EXTENSION DE LA DEMI PENSION	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
AP	2015	1514	GRANDMONT - CONSTRUCTION NOUVEAU GYMNASE	4 500 000,00		4 500 000,00	4 500 000,00
AP	2015	1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	9 050 000,00	600 000,00	9 650 000,00	9 646 000,00
AP	2015	2103	ACHAT DE LA FERME VILLAVARD POUR L'EPLEFPA 41	-	740 000,00	740 000,00	740 000,00
AP	2015	1212	LYCEE JEAN MOULIN RESTRUCTURATION INTERNATS EXTERNAT	-	14 900 000,00	14 900 000,00	14 900 000,00
AP	2015	2104	ENSEMBLE LYCEES SECURITE INCENDIE	-	500 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2015	2000	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	-	10 194 535,00	10 194 535,00	10 194 535,00
AP	2014	1955	EFFICACITE ENERGETIQUE	13 980 000,00	500 000,00	14 480 000,00	14 478 226,36

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	90 353 438,19	97 446 286,75	17 621,83	107,87%	661 500,00	2 390 231,57	0,00	361,34%
Fonctionnement	8 450 733,21	7 564 184,01	692 264,54	97,70%	1 257 000,00	1 020 840,63	0,00	81,21%
Total	98 804 171,40	105 010 470,76	709 886,37	107,00%	1 918 500,00	3 411 072,20	0,00	177,80%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les dépenses d'investissement pour le patrimoine immobilier ont représenté :

- Construction, réhabilitation et restructuration pour 47,708 M€
- Entretien, maintenance et cadre de vie pour 30,309 M€

Les dépenses liées aux opérations de construction, de réhabilitation et de restructuration ont été plus importantes que prévu au budget primitif 2015 du fait de l'avancement de grands projets ayant notamment permis la livraison de la restructuration du lycée Château Blanc à Châlette sur Loing, des ateliers et de l'externat du lycée Edouard Branly à Dreux, de l'internat du lycées Alain Fournier à Bourges, de la nouvelle demi-pension au lycée Alfred de Vigny à Loches.
Ces dépenses auront aussi permis la poursuite des opérations de reconstruction des internats du Lycée Voltaire à Orléans et du lycée Françoise Dolto à Olivet, de restructuration des ateliers du lycée Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps ou encore de l'externat du lycée Philibert Dessaignes à Blois.

Le programme de mise en place d'installations photovoltaïques en terrasse de 20 lycées, initié par la Région en 2014 a aussi été mis en œuvre en 2015, tout comme la mise à disposition des 13 premiers établissements mis en accessibilité dans le cadre de la loi pour l'égalité des chances.

Les dépenses consacrées à l'aide à l'enseignement privé sous contrat ont représenté 8,062 M€ des dépenses et ont principalement porté sur l'accompagnement des opérations suivantes :

- La seconde et dernière tranche de l'extension de l'internat pour le lycée Saint Cyran du Jambot
- La seconde et dernière tranche de la construction de la maison familiale rurale du Pithiverais

Ces dépenses en forte hausse par rapport aux années antérieures, incluent le versement, au titre du protocole d'accord transactionnel signé entre la Région et les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique de la participation au financement de :

- La restructuration du lycée Agricole de Nermont à Châteaudun,
- La restructuration du lycée Saint Jean Baptiste de la Salle à Bourges.
- La restructuration du lycée de l'Abbaye à Beaugency,
- La restructuration du lycée Saint Paul Bourdon Blanc à Orléans.

En complément de ces nombreuses rénovations et pour accompagner les ouvertures de filières ou changements de référentiels, 10,092 M€ ont été consacrés à l'acquisition d'équipements pour les lycées, soit 10,35 % des dépenses d'investissement.

Enfin les dépenses de fonctionnement de ce programme ont représenté 7,563 M€ dont 2,298 M€ pour les travaux d'entretien-réparation du patrimoine et 3,666 M€ de loyer annuel de fonctionnement du CPE et 0,679 M€ d'achat de matière d'œuvre pour les chantiers effectués par les équipes mobiles de la collectivité au profit des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels, Equipes Régionales pour l'Efficacité Energétique dans les Lycées, Service du Numérique Educatif et « grandes cuisines »).

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	2102	APPEL A PROJETS DECHETS	-	150 000,00	150 000,00	150 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	44 637 397,77	43 796 595,74	248 593,99	98,67%	9 780 000,00	8 868 488,21	0,00	90,68%
Total	44 637 397,77	43 796 595,74	248 593,99	98,67%	9 780 000,00	8 868 488,21	0,00	90,68%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

33,288 M€ ont été versés aux établissements au titre de la dotation de fonctionnement des lycées publics, des charges particulières, des crédits délégués pour « petits travaux du propriétaire » et des remboursements de frais de transport et de location d'installation pour la pratique des activités au titre de l'Education Physique et Sportive. Les charges particulières permettent de couvrir des dépenses exceptionnelles ou liées aux particularités du lycée.

La collectivité, conformément au principe de parité, est redevable aux lycées privés sous contrat de l'Education Nationale d'un forfait d'externat (8,655 M€).

Chaque année, la Région accorde une dotation « éducation physique et sportive » aux lycées publics. En 2015, une somme globale de 1,542 M€ a été mandatée aux lycées, qui ne possèdent pas d'installations sportives en propre ou suffisantes, pour financer le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport. L'application de la parité privé/public a conduit au mandatement de 0,290 M€ au titre du forfait « éducation physique et sportive » des lycées privés à 36 établissements.

La Région finance les dépenses de transport des élèves, principalement des internes quand le lycée ne possède pas d'internat ou quand des travaux sont exécutés dans un lycée obligeant à déplacer des élèves. La somme mandatée à ce titre en 2015 est de 0,260 M€.
Enfin la Région a maintenu son aide aux familles pour l'accès à la restauration et l'hébergement par le versement de 0,450 M€.

Programme : Mobilité des lycéens

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	2 524 505,63	2 107 026,24	349 547,45	97,31%	300 000,00	335 718,64	0,00	111,91%
Total	2 524 505,63	2 107 026,24	349 547,45	97,31%	300 000,00	335 718,64	0,00	111,91%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La collectivité agit auprès des lycéens et lycéennes à travers trois dispositifs : Trans'Europe Centre, Action Internationale et Euro-métiers Centre (Erasmus +). En 2013, ces trois dispositifs ont été regroupés sous la mesure « Parcours d'Europe » avec les Jumelages et Mobi-Centre.

Le nombre d'élèves qui a bénéficié de la politique de mobilité Parcours d'Europe en 2015 est de 5 473 (contre 6 046 en 2014). Ils se sont répartis de la façon suivante sur les trois dispositifs proposés :

Mobilité collective :

- Etape Actions Internationales : 201 lycéens dont 127 lycéens pour des séjours en Europe

- Etape Trans'Europe Centre : 4 965 lycéens

Mobilité individuelle :

- Etape Euro Métiers Centre – Premiers parcours – « Erasmus + Lycéens » voté en 2014 mais mis en œuvre et soldé en 2015 : 307 élèves soit 1 339 semaines de stages soit un budget mandaté de 0,268 M€. Les stages professionnels Euro-Métiers Centre ont été cofinancés par l'Union européenne pour une somme de 0,204 M€ en 2015 (0,211 M€ en 2014).

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	3 450 352,88	2 897 802,88	410 866,00	95,89%	0,00	49 985,85	0,00	0,00%
Total	3 450 352,88	2 897 802,88	410 866,00	95,89%	0,00	49 985,85	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'aide régionale au premier équipement professionnel facilite l'acquisition d'équipements professionnels, à travers un chèque adressé aux familles, représentant une aide individuelle allant de 25 € à 200 € pour les lycéens, apprentis, élèves aides-soignants préparant leur formation dans un lycée, un centre de formation d'apprentis ou dans un établissement du secteur social de la région Centre-Val de Loire. En 2015, cette aide a concerné 6 657 lycéens pour une allocation moyenne de 57 €.

Dans le cadre de l'action Français Langue Etrangère, la collectivité a soutenu, par un financement de 0,052 M€, des actions de formation dispensées dans 11 lycées au bénéfice de 145 jeunes, permettant d'offrir l'accès à la maîtrise de la langue française à des jeunes de plus de 16 ans nouvellement arrivés en France.

Lycéens Citoyens a permis de financer 48 projets éducatifs en 2015 pour un montant de 0,118 M€. Plus de 24 000 élèves ont été impliqués dans la mise en œuvre de ces projets.

L'opération Radio lycée a été conduite dans quatre lycées publics de la région. Le financement de cette opération représente 0,048 M€.

La démarche Ci'T Lycées s'étend pour passer de six à neuf territoires, soit 21 lycées publics concernés par cette dynamique d'ouverture et de construction de relations et de projets pour les jeunes, avec les jeunes et tous les acteurs du territoire. La démarche s'appuie sur un accompagnement de la Région, aidée en cela par une structure extérieure, proposant une ingénierie propice à la rencontre et à l'émergence de projets au service des territoires.

Programme : Information et orientation

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	2101	LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE	-	260 000,00	260 000,00	260 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	1 201 031,65	955 145,19	207 314,96	96,79%	0,00	4 879,49	0,00	0,00%
Total	1 201 031,65	955 145,19	207 314,96	96,79%	0,00	4 879,49	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a mandaté 0,612 M€ pour le financement de sa politique en faveur de l'information et l'orientation (les forums, Arti'school/Artisanales de Chartres, Salon régional des métiers d'art et Conventions de partenariat). Concernant les forums le fil rouge « Tous les métiers sont mixtes » a été reconduit ; le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) a été consolidé et la thématique « recherche, innovation, métiers d'avenir » choisie sur tous les territoires.

Depuis le mois de septembre 2015 et la signature d'une convention avec l'Etat, la Région, coordonne l'ensemble des actions de lutte contre le décrochage sur son territoire.
En 2015, une autorisation d'engagement de 0,260 M€ a été ouverte pour permettre la poursuite des actions engagées dans le cadre du programme
.« Assure ton avenir ».
Ces actions ont permis :

- l'accompagnement de près de 100 jeunes dans le cadre « d'assure ton année » qui ont ainsi pu déboucher sur un projet de formation.

- la prise en charge de 23 jeunes décrocheurs de Terminale et de Première pour leur permettre d'obtenir leur baccalauréat

Ces dispositifs s'ajoutent à l'accompagnement des PSAD (Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs) ainsi qu'aux sessions « Assure ta Rentrée ».

Programme : Prévention santé dans les lycées

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	702 586,00	453 721,43	251 281,00	100,34%	0,00	3 028,70	0,00	0,00%
Total	702 586,00	453 721,43	251 281,00	100,34%	0,00	3 028,70	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'action régionale consacrée à la promotion de la santé des lycéens est entrée dans sa cinquième année de mise en œuvre.
Tous les volets du dispositif de promotion de la santé ont été reconduits, ainsi :

- L’appel à projets « Lycéens, Apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête » pour un montant global de 0,265 M€.
- Dans le cadre de la convention triennale avec l’Agence régionale pour la santé, la signature de la convention annuelle d’action comportant un partenariat avec la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (0,022 M€).
- L’organisation de trois journées thématiques qui ont rassemblé au total près de 470 personnes.
- La consolidation des « espaces écoute ».
- La poursuite des actions antérieures comme l’aide pédagogique à domicile.
- Le renouvellement du dispositif dédié à favoriser l’accès aux moyens de contraception pour un montant de 0,008 M€ réparti sur 24 établissements.

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

BILAN

La mise en œuvre du Plan ambitions santé 2020, a permis en 2015 l'ouverture d'une nouvelle formation délocalisée d'aide-soignant à Nogent-le-Rotrou portant ainsi à 120 le nombre de places créées en sites délocalisés. Le nombre total d'aides-soignants diplômés en 2015 a été de 1 102. Le maillage territorial est, dans notre région, particulièrement important en matière de formation dans les secteurs du sanitaire et du social. Ce fort niveau de déploiement se traduit par une exécution optimale du budget régional, avec un taux de 100% pour la section de fonctionnement.

On peut illustrer cette montée en charge par l'augmentation progressive depuis 2009 du quota des étudiants masseurs-kinésithérapeutes de 1ère année, cela a permis en 2015 de diplômer 77 étudiants dont 52 sont à ce jour installés en région Centre-Val de Loire. Le nombre de diplômés devrait être compris entre 85 et 90 à compter de 2016 compte tenu de l'augmentation progressive du quota.

L'autre élément particulièrement significatif tient aux résultats cumulés de 2012 à 2015 sur l'insertion professionnelle des étudiants du secteur paramédical. Les éléments constatés traduisent un très bon taux d'insertion des diplômés en région Centre-Val de Loire, notamment pour les infirmiers et les aides-soignants avec des taux respectifs de 75% et de 89% mesurés dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme.

Les travaux menés en partenariat avec l'Observatoire Régional Formation Emploi (GIP Alfacentre) sur le secteur sanitaire et social permettent désormais de disposer de fiches par métier donnant un certain nombre d'informations sur le recensement et la démographie des professionnels de ce secteur en région Centre-Val de Loire ainsi que sur le marché du travail régional. 6 fiches ont été éditées en 2015 : ambulancier, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, orthophoniste, psychomotricien, technicien de l'intervention sociale et familiale. Les fiches déjà publiées concernent : infirmier, aide-soignant, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, aide médico psychologique, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants et auxiliaire de vie sociale.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	32 595 000,00	23 608 869,61	8 986 130,39	14 962 085,83	17 632 914,17	8 646 783,78
AE	36 650 000,00	36 650 000,00	0,00	21 860 437,76	14 789 562,24	14 789 562,24

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

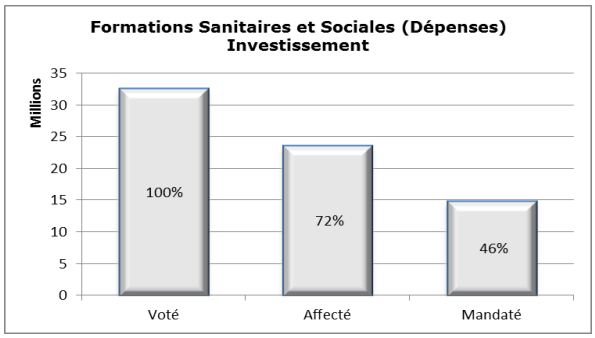

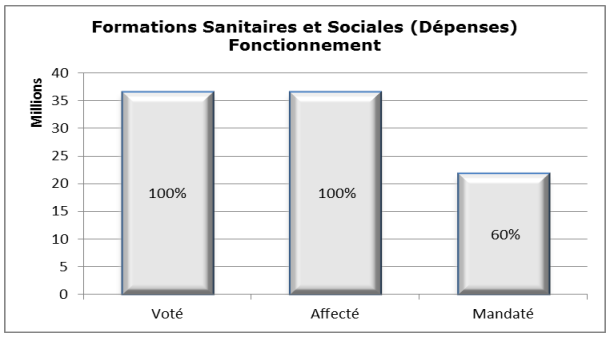

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 547 100,00	2 285 671,77	0,00	89,74%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	43 698 245,20	42 447 785,58	1 552 905,70	100,69%	0,00	153 929,00	0,00	0,00%
Total	46 245 345,20	44 733 457,35	1 552 905,70	100,09%	0,00	153 929,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

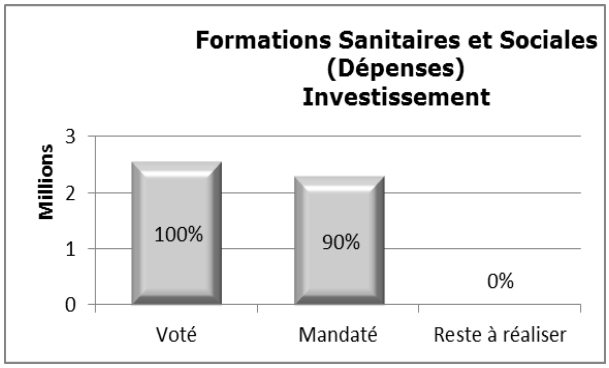

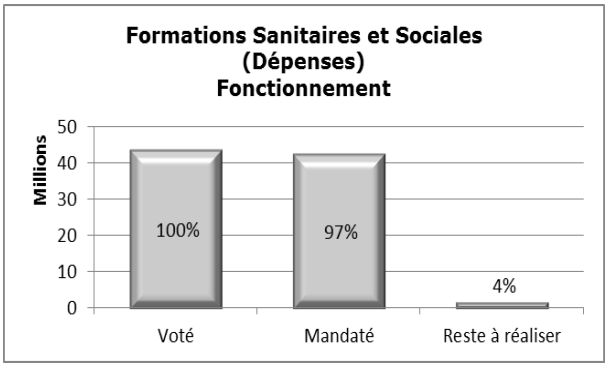

Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Financement des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	35 057 041,00	33 857 097,22	1 482 701,50	100,81%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	35 057 041,00	33 857 097,22	1 482 701,50	100,81%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le budget 2015 a permis de financer les 52 formations paramédicales et sociales ouvertes dans les instituts de formation de la région dont la prise en charge des effectifs supplémentaires générés par l'application du Plan ambitions santé 2020 (étudiants en ergothérapie, masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, aides-soignants, infirmiers). L'effectif total des étudiants et élèves du secteur sanitaire et social en région Centre-Val de Loire atteint désormais le chiffre de 7 000 dont 5 500 dans le secteur paramédical.

La couverture territoriale de l'offre de formation s'est également développée avec l'ouverture et le financement d'une nouvelle formation d'aide-soignant à Nogent-le-Rotrou (avec 20 places) portée par l'Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) rattaché au Centre hospitalier de Châteaudun. La capacité totale des 19 instituts de formation d'aides-soignants de la région a ainsi été portée à 1 233 places contre 877 en 2008.

Sans le cadre de la réforme Licence Master Doctorat (LMD), la convention financière signée avec l'Université François Rabelais de Tours permet d'assurer la mise en œuvre et la délivrance du grade de licence pour les étudiants infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie médicale et ergothérapeutes.

Grâce aux accords-cadres signés avec le Fonds de gestion du congé individuel de formation (FONGECIF) Centre-Val de Loire et l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), organisme paritaire collecteur agréé de la fonction publique hospitalière, le Conseil régional poursuit son effort d'accompagnement de financement des formations de 42 salariés en formation d'aides-soignants (accord FONGECIF) et de 96 salariés en formation d'infirmier (accord ANFH).

Programme : Construction – Aménagement – Réhabilitation - Equipement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1313	PPI EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL 2015	500 000,00		500 000,00	497 451,24
AP	2015	1338	ERTS OLIVET	1 515 000,00		1 515 000,00	1 515 000,00
AP	2015	15006	RELOCALISATION DE L'IFSI DE CHATEAUDUN	-	3 000 000,00	3 000 000,00	-
AP	2015	2402	RESTRUCTURATION IFSI CHALETTE MONTARGIS	-	4 100 000,00	4 100 000,00	-
AP	2015	18211	CG18 - POLE DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE BOURGES	-	780 000,00	780 000,00	775 871,90

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 547 100,00	2 285 671,77	0,00	89,74%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 547 100,00	2 285 671,77	0,00	89,74%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les sommes mandatées au budget 2015 ont permis de payer l'acompte relatif au financement de l'extension de l'Ecole Régionale du Travail Social (IRTS) d'Olivet pour un montant de 0,757 M€, celui relatif aux travaux d'aménagement du pôle de formation sanitaire et sociale de Bourges pour un montant de 0,341 M€ et celui relatif au relogement de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) rattaché au Centre hospitalier intercommunal d'Amboise Château-Renault pour un montant de 0,035 M€.

Cinq opérations de travaux d'entretien ont été soldées en 2015 au profit des établissements rattachés aux Centres hospitaliers de Dreux, de Blois, du Blanc, de l'agglomération de Montargis, du Centre hospitalier régional d'Orléans, du centre hospitalier universitaire de Tours et au sein de l'Institut du travail social (ITS) de Tours pour un montant total de 0,242 M€. L'opération relative au relogement de l'Institut régional de formation sanitaire et sociale (IRFSS) rattaché à la Croix rouge de Tours a été soldée pour un montant de 0,100 M€.

Un montant de 0,366 M€ a été mandaté pour le financement de la seconde tranche de raccordement des établissements au haut débit régional ; cette tranche concerne les établissements suivants : les IFSI/IFAS du Blanc, Vierzon, Châteauroux, Dreux, Châlette-sur-Loing, l'Institut de formations paramédicales (IFPM) d'Orléans, l'IRFSS Croix Rouge de Chambray-lès-Tours et l'ITS de Tours.

Au titre du programme annuel d'équipements des établissements, 0,339 M€ ont été mandatés afin de financer des matériels pédagogiques nouveaux ou à renouveler. Enfin, 0,105 M€ ont été mandatés pour l'acquisition de logiciels de scolarité ou documentaires.

Programme : Aides financières attribuées aux élèves étudiants

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2015-2016	6 300 000,00	5 600 000,00	11 900 000,00	11 900 000,00
AE	2015	3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2015-2016	2 900 000,00	2 700 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	8 641 204,20	8 590 688,36	70 204,20	100,23%	0,00	153 929,00	0,00	0,00%
Total	8 641 204,20	8 590 688,36	70 204,20	100,23%	0,00	153 929,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

2 232 étudiants inscrits dans l'un des établissements de formation sanitaire et sociale de la région ont bénéficié d'une bourse du Conseil régional en 2015, soit un pourcentage de 33% de l'effectif total inscrit. 364 d'entre eux ont bénéficié de l'échelon de bourse le plus élevé, soit 6 600 € par année scolaire. Cet échelon est le plus élevé de France. Le montant des bourses accordées au titre de cet échelon représente à lui seul 16% du budget total affecté aux bourses, soit 2,2 M€.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN

L'exécution du budget 2015 est marquée par :

- La mise en œuvre des phases d'étude de plusieurs opérations du volet Enseignement Supérieur du CPER : dans l'attente du démarrage effectif des travaux associés, les crédits ont été concentrés sur deux opérations déjà plus avancées : la restructuration des amphithéâtres de la faculté de sciences de l'Université d'Orléans et la réhabilitation de l'IUT Jean Luthier de l'Université de Tours.

- La mesure Mobi-Centre a bénéficié à près de 1700 étudiants qui ont pu ainsi financier leurs séjours de formation ou leurs stages à l'étranger.

- Les gains d'achat réalisés en investissement et en fonctionnement sur la mesure Ordi-Centre : ces gains se sont élevés à 14% par rapport à l'année précédente, pour un coût de l'opération ramené en-dessous de 1 070 000 €. Le nombre d'étudiants bénéficiaires (environ 4 100) est lui inchangé par rapport à l'année précédente.

- Le soutien apporté au développement de l'offre de formation supérieure, qui a bénéficié aux formations d'ingénieurs de Polytech'Orléans à Chartres, et de l'INSA Centre Val-de-Loire sur ses deux sites de Blois et de Bourges.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	93 511 677,00	31 494 249,46	62 017 427,54	20 798 229,79	72 713 447,21	10 696 019,67
AE	6 800 000,00	6 113 572,80	686 427,20	4 260 695,03	2 539 304,97	1 852 877,77

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

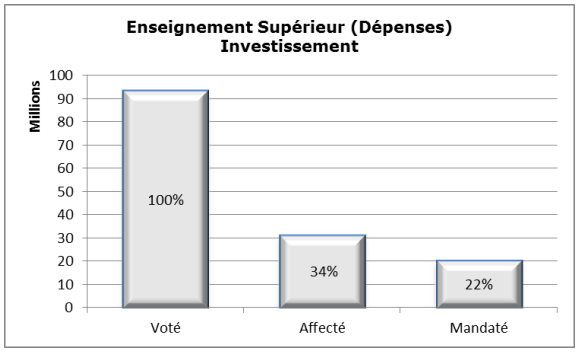

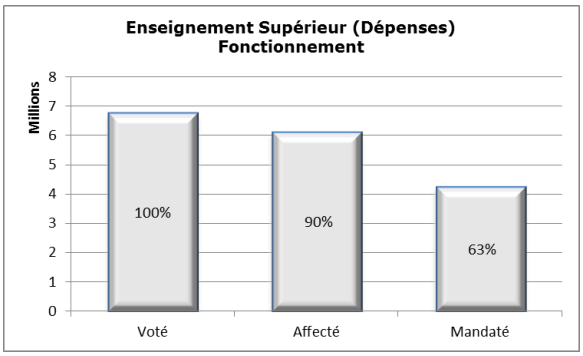

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	4 240 000,00	3 496 027,21	0,00	82,45%	0,00	1 268,00	0,00	100,00%
Fonctionnement	2 698 344,00	2 056 999,32	50 000,00	78,08%	0,00	40 109,50	0,00	100,00%
Total	6 938 344,00	5 553 026,53	50 000,00	80,75%	0,00	41 377,50	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

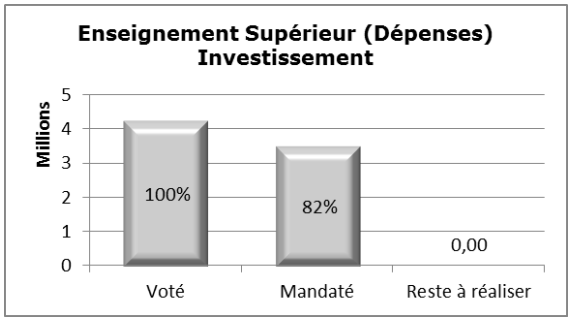

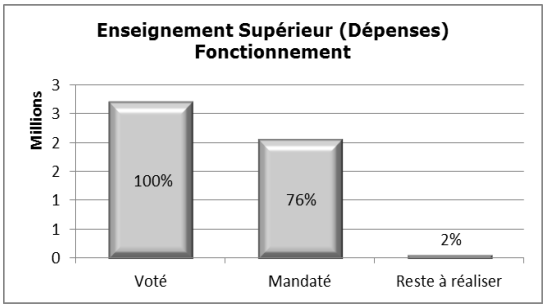

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1433	ODONTOLOGIE	300 000,00	25 000,00	325 000,00	325 000,00
AP	2015	15500	CPER V2 REHABILITATION IUT J LUTHIER PHASES 1 ET 2	-	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
AP	2015	15501	CPER V2 MODERNISATION HALLE DES SPORTS STAPS	-	2 500 000,00	2 500 000,00	-
AP	2015	15502	CPER V2 RESTRUCTURATION AMPHITHEATRES UFR SCIENCES	-	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
AP	2015	15503	CPER V2 RESTRUCTURATION EXTENSION DES LOCAUX DE BLOIS	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	15504	CPER V2 RESTRUCTURATION EXTENSION LOCAUX DE BOURGES	-	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
AP	2015	15505	CPER V2 REHABILITATION BATIMENT VIALLE UFR MEDECINE	-	2 100 000,00	2 100 000,00	-
AP	2015	15506	CPER V2 CAMPUS MADELEINE LEARNING CENTER	-	2 500 000,00	2 500 000,00	-
AP	2015	15507	CPER V2 REAMENAGEMENT RESTAURATION CAMPUS ORLEANS LA SOURCE	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-
AP	2015	15508	CPER V2 REORGANISATION LOCAUX POLE UNIVERSITAIRE CHARTRES	-	300 000,00	300 000,00	-
AP	2015	15509	CPER V2 REHABILITATION LOURDE IUT ORLEANS PHASE 4	-	2 100 000,00	2 100 000,00	-
AP	2015	15510	CPER V2 REHABILITATION SITE DES TANNEURS PHASE 1	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	15511	CPER V2 CAMPUS MADELEINE - IAE ECOLE DE MANAGEMENT	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-
AP	2015	15512	CPER V2 RECONSTRUCTION EPU GRANDMONTS DEUX LIONS	-	6 000 000,00	6 000 000,00	-
AP	2015	15513	CPER V2 REHABILITATION LOURDE IUT BOURGES	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-
AP	2015	18214	CG18 DEVELOPPEMENT ESUP/ IUT ET INSA	-	220 000,00	220 000,00	200 000,00
AP	2015	28217	CG28 AMENAGEMENT CAMPUS UNIVERSITAIRE DE CHARTRES	-	700 000,00	700 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 700 000,00	2 250 000,00	0,00	83,33%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 700 000,00	2 250 000,00	0,00	83,33%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, deux opérations du contrat de plan 2015-2020 ont été lancées :

- la restructuration des amphithéâtres de la faculté de sciences de l'Université d'Orléans, avec un premier acompte de 750 000 € versé à la signature de la convention.

- la réhabilitation de l'IUT Jean Luthier de l'Université de Tours pour lequel la Région a versé 1 500 000 €.

Programme : Mobilité internationale des étudiants

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	1134	MOBICENTRE	2 100 000,00		2 100 000,00	2 087 325,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	2 161 898,00	1 708 911,34	0,00	79,05%	0,00	39 218,75	0,00	100,00%
Total	2 161 898,00	1 708 911,34	0,00	79,05%	0,00	39 218,75	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Près de 1700 étudiants ont bénéficié de l'aide MOBICENTRE au cours de l'année universitaire 2014/2015.

La réduction, décidée en 2013, de l'aide régionale à la mobilité à 40 € par semaine – tout en conservant le niveau de 60 € pour les situations dans lesquelles l'aide régionale est la plus déterminante (critères sociaux et de destination) – permet d'expliquer la maîtrise des crédits.

La non reconduction de l'habilitation de l'École Supérieure de Commerce et de Management à délivrer des diplômes de niveau I a fait chuter très nettement le nombre de bénéficiaires de la mesure.

Programme : Renforcement de l'enseignement supérieur

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	85 050,00	335 050,00	250 000,00
AP	2015	1475	ORDICENTRE	1 250 000,00		1 250 000,00	1 250 000,00
AP	2015	1508	INSA CENTRE VAL DE LOIRE	190 000,00	7 700,00	197 700,00	197 688,01
AE	2015	0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	150 000,00		150 000,00	114 302,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 540 000,00	1 246 027,21	0,00	80,91%	0,00	1 268,00	0,00	100,00%
Fonctionnement	375 000,00	243 956,63	50 000,00	78,39%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 915 000,00	1 489 983,84	50 000,00	80,42%	0,00	1 268,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits mandatés ont permis de soutenir le développement de l'enseignement supérieur dans le cadre du SRESVE (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante), grâce aux opérations suivantes :

- mise en place à Chartres d'une antenne de Polytech Orléans, école d'ingénieurs interne de l'Université d'Orléans, avec comme spécialité « Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire » ;

- poursuite du développement de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) Centre Val-de-Loire sur ses deux sites de Blois et de Bourges (acquisition d'équipements mutualisés, connexion haut débit et déplacements entre les deux sites, etc.)

D'autres crédits ont été consacrés au développement des usages des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement supérieur :

- Comme les années précédentes, 250 000 € ont été attribués aux universités et écoles de la région pour soutenir le développement et la mise en cohérence de leurs projets numériques ;

- L'opération Ordi Centre (distribution de tablettes aux étudiants de Master 1ère année) a mobilisé 1 069 273 € pour l'année universitaire 2014/2015. Ce coût est en diminution de 14% par apport à l'année précédente du fait de gains d'achat réalisés lors de la passation du marché, ce qui explique le niveau de réalisation des crédits de paiement liés à cette action en investissement et en fonctionnement.

Programme : Accès à une couverture santé complémentaire

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	161 446,00	104 131,35	0,00	64,50%	0,00	890,75	0,00	100,00%
Total	161 446,00	104 131,35	0,00	64,50%	0,00	890,75	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux.

Le dispositif permet de répondre aux besoins des étudiants, qui ont pu voir cette aide de 100 € directement déduite de leur souscription à leur mutuelle, sans avoir à avancer cette somme. Le public éligible à cette aide inclut les boursiers des niveaux 4 à 6. 1380 étudiants ont bénéficié de l'aide régionale au titre de l'année universitaire 2014/2015.

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

BILAN

Le domaine d'intervention « Recherche » a fait l'objet d'un très fort taux de mandatement en 2015, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement.

Le dynamisme a été particulièrement fort pour ce qui concerne les projets de Recherche et de Développement, ainsi que d'Innovation, portés par les entreprises régionales, qui ont été soutenus soit directement (dispositif CAP R&D), soit indirectement à travers le Fonds d'Amorçage régional « Emergence Innovation 1 ».

Le dispositif Ambition Recherche Développement 2020 a nécessité des crédits de paiement supérieurs à 7,7 M€, associés aux premiers pôles sélectionnés, Lavoisier et Biomédicaments, mais aussi à ceux ayant démarré plus récemment, Cosmétosciences et PIVOTS.

Le financement des projets démarrés suite aux Appels à Projets de Recherche d'Intérêt Régional et d'Initiative Académique, s'est cumulé avec celui des soldes intermédiaires ou finaux de projets lancés ces dernières années.

Des financements importants ont également été apportés à des projets structurants dans le cadre de la fin du CPER 2007-2013, mais aussi du CPER 2015-2020 (environ 1,3 M€).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	194 430 981,39	157 423 924,77	37 007 056,62	110 882 559,86	83 548 421,53	46 541 364,91
AE	45 574 800,00	39 428 311,28	6 146 488,72	23 450 846,31	22 123 953,69	15 977 464,97

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

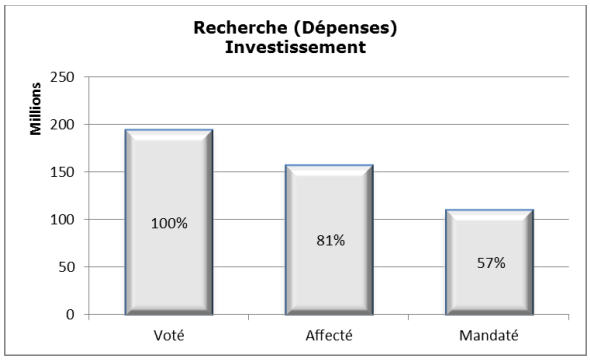

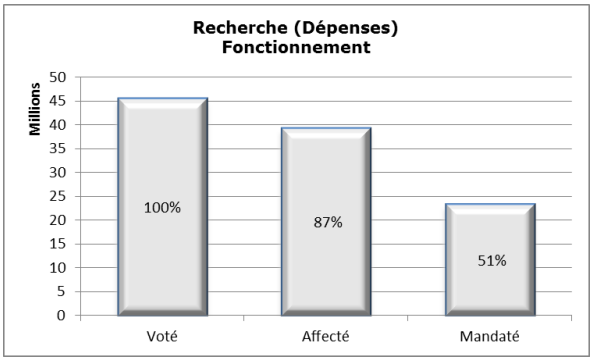

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	21 820 400,00	25 386 796,88	0,00	116,34%	40 000,00	180 765,37	0,00	451,91%
Fonctionnement	9 878 411,24	9 462 126,83	892 014,37	104,82%	0,00	18 797,92	0,00	100,00%
Total	31 698 811,24	34 848 923,71	892 014,37	112,75%	40 000,00	199 563,29	0,00	498,91%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

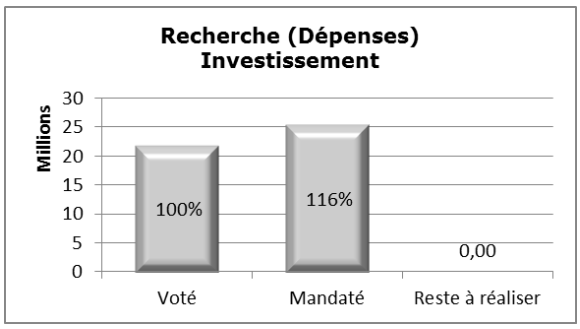

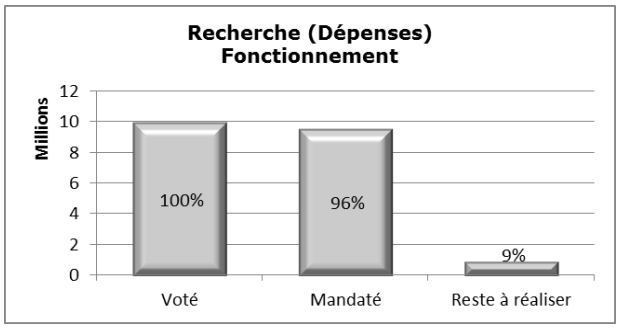

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0422	SOUTIEN AUX POLES DE COMPETITIVITE	750 000,00	400 000,00	1 150 000,00	500 000,00
AP	2015	0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	3 000 000,00	5 000 000,00	8 000 000,00	2 143 422,00
AP	2015	1524	USINE DU FUTUR CRESITT	-	350 000,00	350 000,00	210 000,00
AP	2015	18215	CG18 USINE DU FUTUR ICERMA CETIM	-	650 000,00	650 000,00	450 000,00
AE	2015	15450	CPER V2 TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	-	5 350 000,00	5 350 000,00	1 301 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	5 061 000,00	5 214 160,32	0,00	103,03%	40 000,00	112 783,31	0,00	281,96%
Fonctionnement	1 830 450,01	1 534 363,38	257 000,01	97,86%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	6 891 450,01	6 748 523,70	257 000,01	101,66%	40 000,00	112 783,31	0,00	281,96%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Quatre pôles de compétitivité ont leur siège en région et ont été labellisés successivement :

- La COSMETIC VALLEY « Sciences de la Beauté et du Bien Etre », labellisée en 2005,
- Le pôle S2E2 « Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique », labellisée en 2005,
- Le pôle ELASTOPOLE « Caoutchouc et polymères », labellisée en 2007,
- Le pôle DREAM « Durabilité des Ressources en Eaux associées aux Milieux », labellisé en 2010.

La Région accompagne, chaque année, ces quatre structures au niveau de leur fonctionnement, au vu de leur programme d'actions prévisionnel (0,5 M€ en 2015).

2 projets de R&D ont été engagés en faveur des pôles de compétitivité COSMETIC VALLEY et VEGEPOLYS. Ces projets ont représenté un montant de subventions votées de 540 000 €. Afin de renforcer l'efficacité et simplifier l'accès au dispositif de financement des projets collaboratifs issus des pôles de compétitivité, la Région a confié à Bpifrance Financement (délégataire du Fonds Unique Interministériel) la gestion des fonds destinés à financer les entreprises bénéficiaires. En 2015, la Région a doté ce fonds à hauteur de 0,5 M€.

13 contrats d'appui aux projets Recherche & Développement & Innovation (CAP R&D&I) ont été attribués en 2015 et 29 aides dans le cadre du CAP R&D&I - volet Action Innovation Régionale. Les projets prévus ont été significativement plus ambitieux qu'en 2014, ce qui a justifié des abondements de l'autorisation de programme d'un montant de 5 M€.

En 2015, le fonds d'amorçage interrégional appelé « Emergence Innovation 1 » a poursuivi ses investissements. Cet outil est destiné à financer la création et l'amorçage de jeunes entreprises innovantes issues de la recherche (privée et/ou publique). Sur 16 participations représentant un total d'investissement de 14 M€, deux concernent des

entreprises de la région Centre-Val de Loire : la première étant spécialisée dans le développement d'antibiotiques à base d'huiles essentielles, la seconde orientant son activité dans la conception d'un système de prévention et d'extinction incendie innovant. La Région a souscrit 3 M€ sur ce fonds sur un total de 33 M€, et les investissements réalisés en région représentent au 31/12/2015 déjà 2,8 M€.

Les dernières subventions au titre du Contrat de Projets 2007-2013 (article 1.1 « Biologie santé bien-être ») ont été apportées pour le programme de recherche PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours).

L'ouverture de nouvelles lignes budgétaires « Usine du futur » a permis de financer des plates-formes ouvertes destinées aux PMI régionales pour que ces dernières se dotent de technologies nouvelles. 660 000 € ont ainsi été accordés aux CETIM-CERTEC, CRESITT et ICERMA pour le développement de démonstrateurs concernant les thématiques respectives de la fabrication additive, des champs électromagnétiques et ondes radiofréquences, ainsi que de la cuisson par infrarouge de revêtements céramiques.

Programme : Développement de la recherche en Région

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0850	APPELS A PROJETS 2015	12 100 000,00	325 000,00	12 425 000,00	12 254 399,00
AP	2015	1523	CULTURE SCIENTIFIQUE	-	10 000,00	10 000,00	10 000,00
AP	2015	15400	CPER V2 BIOPATIC	-	3 290 000,00	3 290 000,00	610 000,00
AP	2015	15401	CPER V2 BIOMEDOC	-	2 600 000,00	2 600 000,00	650 600,00
AP	2015	15402	CPER V2 PROMESTOCK	-	3 500 000,00	3 500 000,00	225 600,00
AP	2015	15403	CPER V2 PIVOTS	-	2 350 000,00	2 350 000,00	504 372,68
AP	2015	15404	CPER V2 PSAT2	-	1 320 000,00	1 320 000,00	-
AP	2015	15405	CPER V2 RADIOCENTRE	-	700 000,00	700 000,00	200 000,00
AP	2015	15406	CPER V2 PHENOTAAM	-	1 000 000,00	1 000 000,00	180 000,00
AP	2015	15704	CPIER OS13 PLAN LOIRE RECHERCHE	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-
AE	2015	0472	BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00	4 335 000,00	8 670 000,00	8 658 000,00
AE	2015	1850	APPELS A PROJETS FONCTIONNEMENT	1 400 000,00	400 000,00	1 800 000,00	1 778 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	15 839 400,00	19 672 300,54	0,00	124,20%	0,00	67 982,06	0,00	100,00%
Fonctionnement	6 869 519,00	7 054 345,57	343 894,00	107,70%	0,00	18 232,92	0,00	100,00%
Total	22 708 919,00	26 726 646,11	343 894,00	119,21%	0,00	86 214,98	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La bonne avancée des différents projets et opérations de recherche soutenus dans le cadre de ce programme d'actions a nécessité des virements et induit une forte consommation des crédits.

Des mandatements importants ont été réalisés au bénéfice des programmes Ambition Recherche Développement 2020 en cours :

- Concernant l'ARD 2020 « Cosmétosciences », un total de 627 182 € ont été mandatés en 2015, année de démarrage du programme, afin de couvrir les dépenses liés aux différents volets (recherche, international, formation, animation…) de ce programme de recherche appliqué à la cosmétique.

- Les deux événements financiers importants concernant l'ARD LAVOISIER en 2015 sont l'affectation de 700 000 € (versés à hauteur de 50%) pour le financement des projets de recherche partenariale et le versement du 2ème acompte de la 1ère convention d'application pour un montant de 2 150 200 €.

- Le versement du second acompte d'un montant de 2 086 584 € pour le programme Biomédicaments a été effectué en 2015.

Dans le cadre de ses appels à projets de recherche d'intérêt régional, la Région a soutenu le démarrage de 46 projets portés par les universités et par les organismes de recherche, au total pour un engagement supérieur à 9 M€. La plupart de ces projets impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations.

Dans le cadre du quatrième appel à projets d'initiative académique, les actions soutenues par la Région se sont inscrites en pleine cohérence avec les stratégies scientifiques partagées des universités et grands organismes. Ces actions consistent en 14 projets de recherche, 11 acquisitions d'équipement et 3 recrutement de post-doctorants, pour un engagement total de près de 4,6 M€.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 58 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en région Centre Val de Loire. Le financement total apporté aux plus de 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à plus de 4,3 M€.

La Région a attribué un montant de 128 000 € pour l'aide à l'organisation de colloques et manifestations scientifiques.

Le soutien au STUDIUM a permis l'accueil d'une quinzaine de chercheurs étrangers de haut niveau dans les laboratoires de la région et la mise en œuvre d'un programme d'animation très diversifié.

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique (CSTI) en accompagnant les actions du Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel (CCSTI) régional et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) Le montant total des subventions de fonctionnement accordé à ces deux structures pour la mise en œuvre de leurs programmes d'activité 2015 s'élève à 354 377 €. Centre Sciences a bénéficié d'un soutien à l'investissement d'un montant de 10 000 € pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le transport des expositions.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, plusieurs grands projets ont été financés :

- Les 225 600 € affectés en 2015 au titre du grand projet PROMESTOCK permettent de financer deux opérations d'acquisition d'équipements scientifiques réalisées respectivement par l'Université d'Orléans et le CNRS ;

- Les 504 372,68 € affectés en 2015 au titre du grand projet PIVOTS permettent de financer l'acquisition d'équipements scientifiques destinés à plusieurs plates-formes expérimentales, au travers de trois opérations réalisées par le CNRS, deux par le BRGM et une par l'Université d'Orléans ;

- Le montant de 260 240 € affecté en 2015 au grand projet BIOMEDICAMENTS a permis de financer trois équipements au CNRS et à l'Université de Tours ;

- Le grand projet PHENOTAAM a bénéficié de 72 000 € pour le CNRS ;

- Le grand projet BIOPATIC a bénéficié lui d'un financement de 200 000 € accordé à l'Université François Rabelais (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance).

Programme : Centre Val de Loire Université

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	1 148 442,22	857 151,57	291 120,36	99,99%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 148 442,22	857 151,57	291 120,36	99,99%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis

La Région a accompagné les partenariats entre les Universités d'Orléans et Tours, les grandes écoles d'ingénieurs et de management, les centres hospitaliers et leurs partenaires, regroupés jusqu'en 2015 au sein de la Communauté d'Universités et d'Etablissements (COMUE) « Centre Val-de-Loire Université » (CVLU).

Les actions concernées visaient notamment à renforcer l'attractivité des établissements, à promouvoir leur offre de formation, à assurer leur rayonnement international. Cet accompagnement s'est traduit par un soutien aux opérations de mutualisation de services et d'actions, notamment :

- cellule Europe recherche mutualisée,
- pôle d'entrepreneuriat régional,
- observatoire régional de l'enseignement supérieur,
- soutien aux programmes d'actions pour l'accueil d'étudiants étrangers de haut niveau.

Programme : PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1422	PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	400 000,00	- 400 000,00	-	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	920 000,00	500 336,02	0,00	54,38%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	30 000,01	16 266,31	0,00	54,22%	0,00	565,00	0,00	100,00%
Total	950 000,01	516 602,33	0,00	54,38%	0,00	565,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les dépenses d'investissement correspondent à un acompte de 300 000 € dans le cadre de CERTeM 2020 (Centre d'études et de recherche en microélectronique), ainsi qu'au solde des programmes de « Recherche sur les énergies nouvelles et les matériaux pour l'énergie » (CPER 2007-2013) et « Soutien aux programmes de recherche du pôle de compétitivité S2E2 » (regroupé maintenant avec les programmes R&D des autres pôles).

Les dépenses de fonctionnement sont associées au solde de l'animation 2014 du pôle S2E2 (regroupées également à partir de 2015 avec l'animation des autres pôles).

CULTURE

BILAN

En cohérence avec les trois piliers de l'action régionale en faveur de la culture, les dispositifs d'intervention de la collectivité ont permis en 2015 d'intervenir afin de soutenir la création, de développer les publics et d'accroître la diffusion sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan de la création, l'année 2015 aura été marquée par un nombre particulièrement significatif de tournages, confirmant que la région Centre-Val de Loire constitue un magnifique plateau de tournages. Les retombées économiques générées par ces productions ont été importantes, supérieures à 3,800 M€. L'investissement consacré au développement d'outils de création engagé par la Région a permis d'assurer le lancement de la résidence de cinéma d'animation de Vendôme, ce lieu contribuera à développer l'ancrage local en matière de production cinématographique de projets d'images animées. Dans le cadre de la programmation artistique du domaine régional de Chaumont-sur-Loire, il est important de souligner que, parmi les artistes programmés, figurait El Anatsui, sculpteur qui a obtenu en 2015 le lion d'or de la biennale d'art contemporain de Venise. L'exigence portée par le domaine sur le plan de la programmation lui a permis de confirmer encore cette année un niveau de fréquentation important, avec un peu plus de 402 000 entrées.

L'action en faveur des publics a été poursuivie, parmi les dispositifs emblématiques de la Région, figure le chéquier Clarc. Constatant que ce dispositif connaissait quelques concentrations sur des partenaires dont les propositions culturelles et artistiques n'étaient pas suffisamment diversifiées, la décision a été prise d'ajuster les critères afin de porter une attention plus étroite aux offres culturelles alternatives. Ces ajustements, ont eu pour conséquence de voir le nombre de chèques utilisés diminuer, le taux d'exécution s'est dégradé en conséquence. Le niveau d'utilisation est remonté de façon significative grâce notamment à la mobilisation des partenaires culturels.

Sur le plan de diffusion, l'engagement de la Région de titre du dispositif de financement des projets artistiques et culturels de territoires (PACT) a permis de nouer de nouveaux partenariats, ce sont aujourd'hui près de 700 communes de la région qui sont inscrites dans le cadre de ces coopérations. Le soutien aux manifestations ne se limite pas à ces seules zones, puisque la Région intervient auprès de grandes manifestations, parmi lesquelles on peut citer le Printemps de Bourges, les Rendez-vous de l'Histoire, le festival Terres du son…

2015 aura aussi été marquée par l'achèvement de projets portés dans le cadre de la précédente contractualisation avec l'État en faveur du patrimoine (musée Girodet de Montargis), et l'ouverture de nouveaux projets engagés de concert avec les départements. À ce titre, notre collectivité a pu dès cette année s'engager aux côtés du Département de l'Indre pour la restauration du château de Valençay et aux côtés de l'Eure-et-Loir pour contribuer à l'adaptation du musée du Compa à Chartres.
Le niveau d'exécution de la section d'investissement est en hausse de trois points, l'intervention régionale a permis ainsi d'intervenir sur des projets structurants parmi lesquels figure le centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours. Ce programme d'investissement a par ailleurs permis d'engager la réhabilitation d'une friche industrielle à Bourges qui accueillera en 2016 un centre d'art, tout comme à Amilly où les Tanneries seront très prochainement inaugurées.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	87 068 007,68	64 611 316,09	22 456 691,59	56 248 708,10	30 819 299,58	8 362 607,99
AE	1 120 000,00	157 714,00	962 286,00	108 857,00	1 011 143,00	48 857,00

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

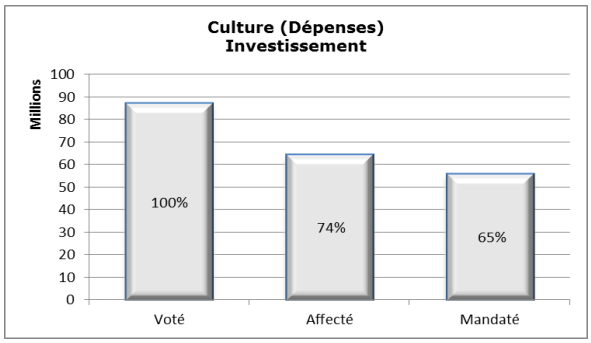

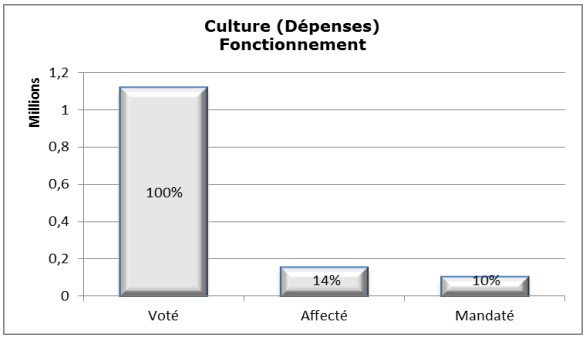

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	8 907 100,00	8 453 436,27	0,00	94,91%	1 028 365,00	948 852,53	0,00	92,27%
Fonctionnement	28 306 408,96	21 383 220,99	5 976 212,08	96,65%	20 300,00	59 755,57	0,00	294,36%
Total	37 213 508,96	29 836 657,26	5 976 212,08	96,24%	1 048 665,00	1 008 608,10	0,00	96,18%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

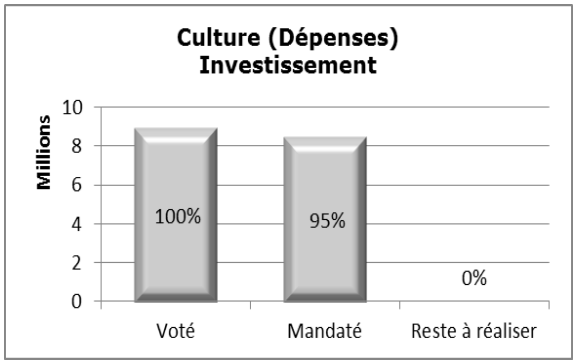

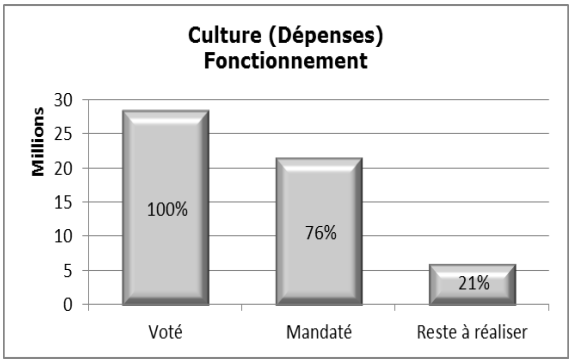

Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien à la création

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE	1 620 000,00	1 620 000,00	3 240 000,00	3 240 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 620 000,00	1 582 245,00	0,00	97,67%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	746 000,00	513 203,95	164 841,00	90,89%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 366 000,00	2 095 448,95	164 841,00	95,53%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a apporté son soutien à 2 projets de création conséquents portés par le Centre Dramatique National d'Orléans pour le spectacle « Splendid's » mis en scène par Arthur Nauzyciel, et par la Scène Nationale d'Orléans pour la création de « Campo Santo » par l'ensemble de musique contemporaine Cairn installé à Dreux.

Par ailleurs, la Région Centre-Val de Loire a aidé les projets de création de 20 compagnies de théâtre/danse/arts de la rue, 20 ensembles musicaux régionaux, 7 artistes plasticiens et a soutenu 4 résidences d'arts plastiques.

Pour le cinéma, 327 demandes d'aides sélectives ont été déposées auprès du pôle Cinéma et audiovisuel de l'Agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique (Ciclic). Le taux de sélectivité global s'établit à 27 % en 2015.
Pour l'aide au programme d'entreprise, 9 projets de développement ont obtenu un soutien de l'Agence. L'année 2015 a été exceptionnelle en termes d'accueil de tournage : 23 films ont été tournés en région Centre-Val de Loire, soit une hausse de 64 % par rapport à 2014 ; ils représentent 318 jours de tournage répartis sur l'ensemble du territoire générant 6 395 jours de travail au bénéfice des techniciens, des comédiens et/ou des figurants de la région (hausse de + 137 % par rapport à 2014), et 1,6 M€ de retombées économiques. En 2015, la Région a confié à Ciclic un appel à « projets numériques culturels innovants », permettant de soutenir 5 initiatives de création pour inventer de nouvelles formes de diffusion et développer l'accès à la culture pour tous.

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1123	FRECC	105 000,00		105 000,00	4 960,00
AP	2015	3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT	50 000,00		50 000,00	50 000,00
AP	2015	1588	CHAUMONT DEVELOPPEMENT 2	8 000 000,00	- 2 037 000,00	5 963 000,00	-
AP	2015	15005	CPER-CHAUMONT DEVELOPPEMENT 2	-	2 037 000,00	2 037 000,00	30 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 664 320,00	942 639,82	0,00	56,64%	1 028 365,00	948 852,53	0,00	92,27%
Fonctionnement	2 013 942,70	1 976 637,96	0,00	98,15%	1 000,00	17 766,80	0,00	1 776,68%
Total	3 678 262,70	2 919 277,78	0,00	79,37%	1 029 365,00	966 619,33	0,00	93,90%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région et l'établissement public de coopération culturelle du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire ont signé en 2015 une nouvelle convention triennale d'objectifs et de moyens 2015-2017 qui réaffirme l'ambition de la Région pour le Domaine et fixe un certain nombre d'objectifs en matière d'accueil du public et de fréquentation. En 2015, le Domaine régional a enregistré 402 568 entrées, soit une fréquentation équivalente à l'année 2014.

La Région a achevé la réalisation du projet Chaumont Développement, projet ambitieux permettant d'assurer la mise en valeur patrimoniale du château et du parc mais aussi de promouvoir l'art des jardins et la création contemporaine. En dehors de ce programme, une vaste opération de consolidation des coteaux nord s'est également terminée.

Programme : Mise en valeur du patrimoine

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0293	FRRAB	20 000,00		20 000,00	17 360,00
AP	2015	0793	FONDATION DU PATRIMOINE	120 000,00		120 000,00	40 000,00
AP	2015	1305	FRAM ET FRAR	130 000,00		130 000,00	86 104,00
AP	2015	1888	FONDS REGIONAL POUR LE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	997 500,00		997 500,00	332 500,00
AP	2015	3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00		10 000,00	8 500,00
AP	2015	0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	-	40 000,00	40 000,00	40 000,00
AP	2015	15000	CPER- ABBAYE DE NOIRLAC	-	1 200 000,00	1 200 000,00	-
AP	2015	15001	CPER- MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES	-	4 000 000,00	4 000 000,00	-
AP	2015	15002	CPER- THEATRE DE BLOIS	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	15003	CPER- CONVERGENCE NUMERIQUE	-	180 000,00	180 000,00	-
AP	2015	15004	CPER- CHATEAU DE VALENCAY	-	1 200 000,00	1 200 000,00	-
AP	2015	15007	CPER - CATHEDRALE DE CHARTRES	-	750 000,00	750 000,00	-
AP	2015	15008	CPER - ARGENTOMAGUS	-	400 000,00	400 000,00	-

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	4 169 930,00	4 138 499,44	0,00	99,25%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	919 078,31	528 146,08	339 129,58	94,36%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	5 089 008,31	4 666 645,52	339 129,58	98,36%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a contribué à la protection du patrimoine bâti d'intérêt via son soutien à la Fondation du patrimoine. Dans le cadre de ses contractualisations, et pour la période 2015-2020, la Région Centre-Val de Loire a décidé de soutenir deux Départements au titre du patrimoine, l'Indre et l'Eure–et-Loir, le premier pour le château de Valençay, le second pour le château de Maintenon et le musée du COMPA de Chartres.
Au titre de l'archéologie, la Région accompagne l'Association en région Centre-Val de Loire pour l'histoire et l'archéologie (ARCHEA) sur les axes formation et valorisation.

En cohérence avec son action en matière de tourisme, la collectivité intervient dans le secteur des parcs et jardins, par des aides directes aux Parcs et jardins et en soutenant l'association des Parcs et Jardins de la Région Centre-Val de Loire (APJRC). La Région a consacré 0,040 M€ d'aide directe pour les parcs et jardins (Parc Floral d'Apremont-sur-Allier en 2015).

Livre et lecture : un fonds spécifique permet l'acquisition, la restauration et la conservation d'ouvrages pour les bibliothèques. En 2015, Orléans et Blois ont bénéficié de cette aide pour un montant de 0,017 M€.

La Région contribue à la restauration d'œuvres d'art des musées régionaux, par le Fonds régional d'aide aux restaurations des œuvres d'art (FRAR : 12 musées aidés en 2015). Elle apporte sa contribution à l'acquisition d'œuvres pour les musées : Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM : 6 musées aidés en 2015).

S'agissant de cinéma, le pôle Patrimoine de Ciclic a numérisé en 2015 1 037 films et 6 722 spectateurs ont assisté aux projections d'archives amateurs organisées en région.

Enfin, les engagements régionaux dans le cadre du CPER 2007-2013 se sont achevés en 2015 pour un certain nombre de projets : la réhabilitation des Tanneries d'Amilly, la résidence d'animations de Ciclic, l'abbaye de Noirlac notamment.

Programme : Agences culturelles régionales

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1447	CULTURE O CENTRE	30 000,00		30 000,00	30 000,00
AP	2015	1449	CICLIC	60 000,00		60 000,00	60 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	100 000,00	112 681,60	0,00	112,68%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	4 859 600,00	4 769 132,35	0,00	98,14%	0,00	19 317,05	0,00	0,00%
Total	4 959 600,00	4 881 813,95	0,00	98,43%	0,00	19 317,05	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (Ciclic)

En 2015, la Région a accordé une subvention pour les moyens généraux de l'Agence de 2,752 M€.

Ciclic a inauguré en septembre 2015 la nouvelle résidence d'animation à Vendôme avec déjà l'accueil de 6 tournages sur le site.

Le pôle Livre et lecture de Ciclic a géré quatre dispositifs régionaux en 2015 :
- 15 librairies ont été soutenues,
- 16 maisons d'édition ont été soutenues,
- 7 auteurs soutenus dans le cadre du dispositif « auteurs associés »,
- 6 projets soutenus au titre du dispositif résidences d'auteur.

Agence Culture O Centre
Les crédits qui ont été accordés à l'agence en 2015 pour son fonctionnement se sont élevés à 1,999 M€. 3 résidences de territoire se sont poursuivies, comme deux dispositifs mis en place en 2014 : l'incubateur (7 compagnies accompagnées) et le briefing (9 équipes artistiques accompagnées). 7 contrats d'émergence et de développement ont été mis en place. Culture O Centre a par ailleurs organisé un forum de rencontres européen en octobre 2015 au Fonds régional d'Art contemporain à Orléans et à l'Abbaye de Noirlac.

Programme : Diffusion cinématographique et éducation à l'image

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	380 000,00	220 000,00	160 000,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	380 000,00	220 000,00	160 000,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le prolongement du soutien régional à la création audiovisuelle, la Région a décidé de mettre en place des contrats d'objectifs et de moyens avec les télévisions locales, TV Tours-Val de Loire et BIP TV. Ce sont respectivement 0,200 M€ et 0,120M€ qui ont été accordés en 2015 à ces deux télédiffuseurs, permettant ainsi de produire plus de 16 documentaires et séries, représentant près de 25 heures de programmes originaux.

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1124	FONDS DINVESTISSEMENT POUR LES MUSEES	50 000,00		50 000,00	39 187,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	50 000,00	53 592,00	0,00	107,18%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	7 507 375,00	5 255 239,67	2 238 448,50	99,82%	0,00	3 378,72	0,00	0,00%
Total	7 557 375,00	5 308 831,67	2 238 448,50	99,87%	0,00	3 378,72	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Spectacle vivant
En 2015, la Région a attribué une subvention de 1,103 M€ à l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire-Tours pour soutenir ses activités régionales. 27 concerts ont été présentés au public tout au long de l'année : 14 dans des communes de la région (dont plus de la moitié dans le cadre des PACT), 13 à Tours.
En 2015, la Région Centre-Val de Loire a proposé des conventions à 18 institutions de création et/ou de diffusion artistique. 20 compagnies de théâtre, de danse, d'arts de la rue, 9 ensembles musicaux de rayonnement national et international se sont vus attribuer une aide au fonctionnement dans le cadre d'un conventionnement. La Région a également

apporté une aide à la diffusion à 9 compagnies régionales qui souhaitaient présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon, au Festival « Chalon dans la Rue », et au festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières.

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine : la Fondation du doute à Blois, Emmetrop à Bourges, le Centre de création contemporaine de Tours, l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, l'Ecole Nationale Supérieure d'art de Bourges, le Centre international du vitrail à Chartres, le Centre de création céramique de La Borne et le centre d'arts des Tanneries à Amilly.
L'Association Centre International du Vitrail de Chartres (28) est soutenue par la Région pour son programme annuel d'activités (0,071 M€ pour 2015) pour valoriser les domaines du vitrail.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	1 664 613,78	1 214 681,28	271 480,00	89,28%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 664 613,78	1 214 681,28	271 480,00	89,28%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2015, la Région a soutenu 16 festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants : le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région (64 550 billets vendus et une fréquentation globale de 230 000 personnes en 2015), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival « BD Boum » à Blois qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de bandes dessinées en France.

Programme : Développement territorial de la culture

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	90 000,00	74 000,00	164 000,00	164 000,00
AP	2015	0315	ITINERANCE REGIONALE	30 000,00		30 000,00	30 000,00
AP	2015	28206	CG28-MUSEE DU COMPAS	-	504 000,00	504 000,00	504 000,00
AP	2015	37203	CG37-CITE ROYALE LOCHES PARCOURS SCENOGRAPHIQUE	-	300 000,00	300 000,00	-
AP	2015	37204	CG 37- CITE ROYALE LOCHES MISE EN VALEUR DU DONJON	-	1 500 000,00	1 500 000,00	-
AP	2015	28205	CG28- VALORISATION DU CHATEAU DE MAINTENON	-	612 000,00	612 000,00	-
AP	2015	36205	CG36- CHATEAU DE VALENCAY	-	294 000,00	294 000,00	294 000,00
AP	2015	36206	CG36- ODASE MATERIEL SCENIQUE	-	102 000,00	102 000,00	17 000,00
AP	2015	36208	CG36-ACQUISITIONS INSTRUMENTS DE MUSIQUE	-	54 000,00	54 000,00	6 778,85
AE	2015	36209	CG36-ANIMATION MUSICALE DU TERRITOIRE	-	760 000,00	760 000,00	97 714,00
AE	2015	36210	CG36-MUSIQUE ET THEATRE PAYS	-	360 000,00	360 000,00	60 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	777 850,00	1 297 881,60	0,00	166,85%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	6 451 341,70	4 322 302,65	2 115 508,20	99,79%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	7 229 191,70	5 620 184,25	2 115 508,20	107,01%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Sur le plan de l'investissement, le niveau particulièrement élevé de l'exécution au regard de la programmation initiale tient à la réalisation, au titre des conventions Région-Départements, des travaux sur le musée du Compa en Eure-et-Loir (0,252 M€) et le château de Valençay dans le l'Indre (0,394 M€).
En 2015, 71 territoires dont 9 territoires en devenir de Projets artistiques et culturels de Territoire (PACT) ont été soutenus. 696 communes sont concernées par les manifestations soutenues dans le cadre de ce programme.

En 2015, en application du même cadre d'intervention pour le développement territorial de la culture, 6 contrats régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. 4 de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale ».
L'Association des Personnels Scientifiques des Musées de la Région Centre (APSMRC) bénéficie d'une aide pour la mise en ligne des informations culturelles des musées de la Région (0,030 M€).

Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	1 326 880,97	528 384,01	101 602,30	47,48%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 326 880,97	528 384,01	101 602,30	47,48%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La diffusion culturelle en faveur des jeunes est portée principalement par la mise en œuvre du dispositif Clarc (chéquier culturel des lycéens et apprentis de la Région Centre-Val de Loire). La décision avait été prise de recentrer le dispositif afin de favoriser une utilisation des chéquiers qui permette de favoriser les pratiques culturelles alternatives aux offres très concentrées du marché. Ces éléments ont entrainé un resserrement des usages et donc une baisse de l'utilisation, ce qui explique un taux d'exécution relativement bas.

Des mesures correctives ont depuis été prises afin de dynamiser le dispositif sur la saison 2015-16. Les premiers chiffres sont encourageants, le niveau d'exécution sera donc très largement supérieur en 2016.

Programme : FRAC

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0717	FRAC ACQUISITIONS D OEUVRES	130 000,00		130 000,00	130 000,00
AP	2015	1321	FRAC EQUIPEMENT	30 000,00		30 000,00	30 000,00
AP	2015	1403	FRAC RESTAURATION TOITURES	500 000,00		500 000,00	220 000,00
AP	2015	4120	FRAC MAINTENANCE	90 000,00		90 000,00	-
AP	2015	1404	FRAC MISES AUX NORMES HYGROMETRIE	150 000,00		150 000,00	-

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	525 000,00	325 896,81	0,00	62,08%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	902 200,00	751 898,77	226 800,00	108,48%	19 300,00	19 293,00	0,00	99,96%
Total	1 427 200,00	1 077 795,58	226 800,00	91,41%	19 300,00	19 293,00	0,00	99,96%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a attribué un soutien au fonctionnement du Fonds régional d'Art contemporain (FRAC) à hauteur de 0,933 M€ afin de contribuer avec l'Etat au fonctionnement des « Turbulences-Frac Centre-Val de Loire » et au FRAC, de mener à bien ses missions.
En 2015, année de transition avant l'arrivée en septembre d'un nouveau directeur, 20 095 visiteurs ont pu découvrir les expositions et la collection permanente.5 296 scolaires ont été accueillis, 15 expositions ont été montées sur l'ensemble du territoire régional, 112 œuvres ont été prêtées et 100 œuvres ont été acquises ou reçues en donation.

Par ailleurs, l'année 2015 aura été consacrée à la réalisation de travaux sur une partie des toitures du site de subsistances pour 0,163 M€. La programmation des travaux relative à l'amélioration des performances pour le contrôle de l'hygrométrie a été reportée, cela explique le taux de réalisation de 62%.

Programme : Enseignement professionnel initial et professionnalisation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	586 027,50	529 842,72	226 687,50	129,09%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	586 027,50	529 842,72	226 687,50	129,09%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif «Jeune théâtre en région Centre-Val de Loire», a bénéficié d'une subvention de 0,120 M€ en 2015 et d'un soutien exceptionnel de 0,020 M€ pour l'organisation des 10 ans du dispositif à l'occasion du festival de jeune création « Week-end au Théâtre » ou « WET » qui a eu lieu en avril 2016. Il s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale au sein d'écoles nationales ou de conservatoires de la région.
Au titre de ce programme, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'harmonie de la région Centre et l'Orchestre des jeunes du Centre (OJC). Ce dernier assure le rôle d'orchestre-école et

dispense une formation au métier de musicien tout en offrant au public de la région des concerts diversifiés de qualité.
Enfin, la plateforme Emploi, Formation Compétences – Culture mise en œuvre par la Fédération régionale des Acteurs culturels et associatifs des Musiques actuelles (Fracama) s'est développée et porte désormais une stratégie collective à l'ensemble du champ culturel. Grâce à une subvention de 0,110 M€, 4 missions sont développées : la construction d'un cadre de concertation permanente, l'observation et les ressources sur l'emploi et la formation, l'accompagnement de la structuration des filières et le soutien à l'expérimentation de nouveaux modèles sociaux et économiques.

Programme : Développement des pratiques amateurs

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	949 349,00	773 751,55	131 715,00	95,38%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	949 349,00	773 751,55	131 715,00	95,38%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Aux arts lycéens et apprentis
140 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2015 dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis ! » dans 92 établissements.

Lycéens et théâtre contemporain
La Région a également poursuivi son soutien à des opérations de sensibilisation artistique et culturelle comme « Lycéens et théâtre contemporain ». En 2015, 26 classes de 22 lycées ont participé à cette opération.

Artistes amateurs : institutions, formations et manifestations
La Région apporte notamment son aide au Centre de Pratiques vocales et instrumentales (CEPRAVOI) qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui les encadrent ou qui les forment. En 2015, la structure a accueilli 892 stagiaires, dont 80 en formation professionnelle continue, 172 en amateurs et 410 en formations sur mesure au sein de 19 choeurs.

En 2015, la Région a souhaité également apporter son soutien à 15 associations et structures artistiques accomplissant un travail atypique d'accompagnement auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.).

SPORTS

BILAN

L'engagement de la Région Centre-Val de Loire en faveur du sport se manifeste dans plusieurs de ses politiques, qu'il s'agisse, notamment, de l'aménagement du territoire (financement des équipements sportifs dans le cadre des contrats de pays et d'agglomération), de l'éducation (réalisation et rénovation d'installations sportives dans les lycées), du soutien au développement de l'emploi associatif (Cap Asso), ou encore du soutien aux grands clubs à travers l'achat de prestations de service (communication). Ce sont ainsi plus de 20 M€ qui ont été consacrés au sport en 2015 au travers de ces différentes politiques.

Parallèlement, la Région a défini une politique spécifique en faveur du sport, à laquelle elle aura consacré 7,972 M€ en 2015, et qui poursuit trois objectifs : favoriser le développement du mouvement sportif régional et des pratiques fédérales visant à développer le sport pour tous ; favoriser l'accès au sport de haut niveau et accompagner les sportifs de haut niveau et renforcer et améliorer les infrastructures sportives.

Parmi les actions entreprises sur ces trois axes en 2015, il convient de mettre l'accent sur les actions suivantes :

1) Développement du mouvement sportif régional :

La Région a maintenu en 2015 son soutien aux instances régionales du mouvement sportif, qu'il s'agisse du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), ainsi qu'avec une trentaine de disciplines sportives à travers la contractualisation des structures fédérales régionales que sont les ligues et les comités régionaux.

2) Haut niveau :

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et pour permettre aux jeunes sportifs prometteurs dont la situation sociale est fragile, la Région a mis en place un dispositif de soutien financier qui aura bénéficié, en 2015, à 133 jeunes talents.

3) Infrastructures sportives :

Parallèlement à la gestion de son dispositif de droit commun, la Région a contribué, en partenariat avec l'Etat (DRJSCS) et le CROS, à établir une quarantaine de « schémas directeurs des équipements sportifs » permettant de disposer d'un état des lieux et des besoins par discipline sportive. Deux éditions de ces schémas sur l'Olympiade qui s'achève et la précédente ont été élaborées. En parallèle une étude a été confiée à un cabinet permettant une comparaison des territoires. C'est sur la base de ces éléments qui constituent de véritables outils d'aide à la décision, que les arbitrages peuvent être rendus.

En outre, la collectivité a dégagé des moyens spécifiques, pour soutenir le projet de la Fédération Française de Tir pour l'installation du Centre National de Tir à Châteauroux, ce projet dont le rayonnement sera national et international, s'inscrit dans le cadre de la politique de la collectivité en matière de soutien aux équipements structurants.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	37 467 448,45	36 541 491,84	925 956,61	31 199 448,52	6 267 999,93	5 342 043,32
AE	5 393 500,00	4 764 120,00	629 380,00	3 590 212,00	1 803 288,00	1 173 908,00

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

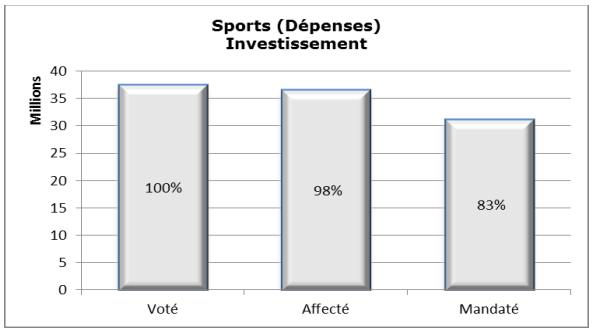

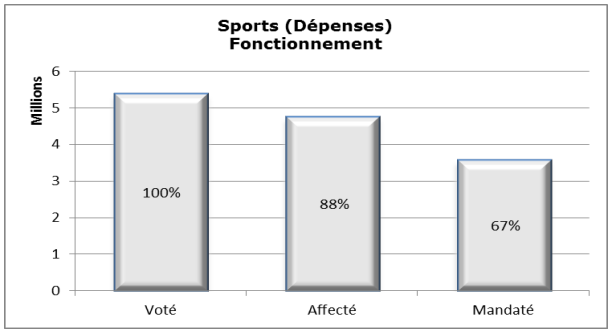

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	4 298 900,00	3 662 723,89	0,00	85,20%	476 000,00	531 489,88	0,00	111,66%
Fonctionnement	4 291 302,50	4 310 182,10	563 406,00	113,57%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	8 590 202,50	7 972 905,99	563 406,00	99,37%	476 000,00	531 489,88	0,00	111,66%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

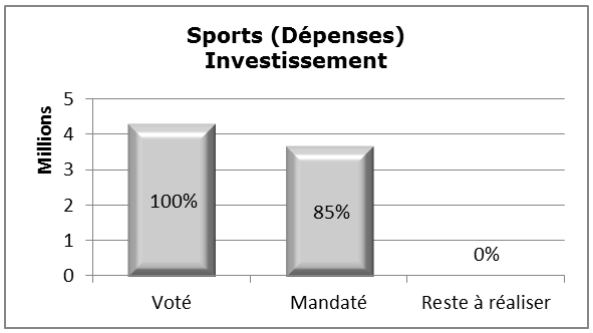

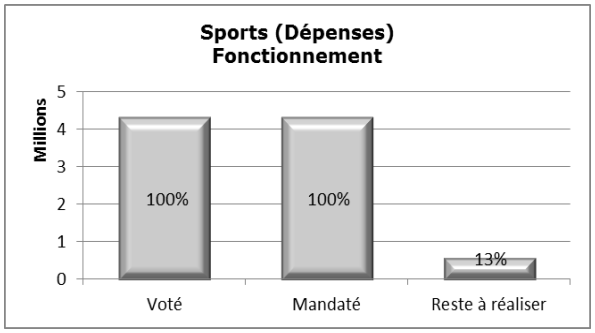

Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAIL PAR PROGRAMME

Programme : Soutien au sport de haut niveau et à son accès

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0487	AIDES A LEQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	150 000,00	- 150 000,00	-	-

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 148 977,50	2 345 032,10	412 281,00	128,31%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 148 977,50	2 345 032,10	412 281,00	128,31%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La politique sportive régionale d'accès au sport de haut niveau s'appuie sur une intervention en direction des sportifs eux-mêmes, mais également sur un soutien à des structures.

L'intervention en direction des sportifs : 133 sportifs de haut niveau ou « en devenir » (inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories « Jeune » et « Espoir ») ont bénéficié d'une aide de la Région. 0,105 M€ ont été alloués pour les aider individuellement en fonction de leurs ressources et des charges engendrées par la mise en place de leur double projet, éducatif et sportif.

L'intervention en direction des structures : les financements tendent à une préservation des valeurs essentielles du sport ; elles s'attachent notamment à l'intégrité morale et physique de jeunes qui sont très sollicités.

Partenariat « grands clubs » : 1,153 M€ ont été consacrés au partenariat avec 48 clubs, dont 7 structures professionnelles. Eu égard aux excellents résultats sportifs obtenus par quelques clubs, la Région a, conformément à son cadre d'intervention, redéployé des moyens afin de les soutenir.

Filière sportive régionale : avant d'atteindre le haut niveau les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. 0,073 M€ ont été nécessaires pour prendre en compte 12 structures représentant 8 disciplines.

Pôles Espoir : 16 pôles Espoir, qui sont les structures immédiatement situées à l'échelon supérieur à la filière régionale, sont implantés en région. Afin de préserver la santé physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région a alloué 0,252 M€ à leur suivi.

Programme : Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0458	AIDE A L EQUIPEMENT DES CLUBS	1 100 000,00	17 000,00	1 117 000,00	1 084 254,18
AE	2015	1144	BAFA	200 000,00	200 000,00	400 000,00	400 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 141 310,00	1 187 815,86	0,00	104,07%	0,00	1 422,90	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 114 700,00	1 965 150,00	123 500,00	98,77%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	3 256 010,00	3 152 965,86	123 500,00	100,63%	0,00	1 422,90	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe les interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous ou sport de masse, à savoir :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,
- soutien aux ligues et comités régionaux via les conventions pluriannuelles de partenariat,
- soutien à la formation au BAFA.

La Région a poursuivi sa forte implication dans le soutien à l'organisation de compétitions et manifestations sportives en attribuant un budget de 1,148 M€, contribuant ainsi au financement de l'organisation de 192 événements qui portent sur une cinquantaine de disciplines sportives.

Des compétitions de niveau mondial et européen ont été organisées parmi lesquelles figurent les championnats du Monde de voltige à Châteauroux, une épreuve de coupe du Monde de natation à Chartres, la traditionnelle étape de coupe du Monde de sabre dames à Orléans, les championnats d'Europe des clubs de badminton à Tours, une épreuve Européennes de golf à Marcilly en Villette, la coupe d'Europe de triathlon à Châteauroux ou encore la finale de la coupe d'Europe de ski nautique de vitesse à Eguzon Chantôme.

D'autres compétitions de haut niveau national ont également été soutenues. Citons par exemple les championnats de France de para badminton à Bourges, trois étapes du circuit « Grand National » d'équitation dans le Cher, le Loir et Cher et l'Indre et Loire, plusieurs championnats de France des sports scolaires et universitaires, plusieurs épreuves des championnats de France de motocross et de sport automobile sur l'ensemble du territoire régional, les championnats de France de sabres séniors à Joué-lès-Tours etc.

Le soutien à l'équipement des clubs s'est traduit par le versement de près de 1,187 M€ de subventions qui ont permis de soutenir 124 projets d'acquisition de véhicules (64 financés dont 2 véhicules hybrides) et de matériel (66 soutiens). L'aide à l'acquisition de véhicule a

notamment permis d'équiper 20 clubs de football de minibus pour lesquels la Fédération Française apporte également un financement. Un plan d'équipement de la ligue de voile a également été financé (68 800 €) pour l'acquisition d'embarcations destinées au développement de cette pratique sportive sur l'ensemble du territoire. La Région a également contribué à l'achat d'une structure gonflable itinérante par le comité de l'Indre de natation pour conduire des actions d'apprentissage de la natation dans les territoires ruraux .

Les conventions avec les ligues ont été reconduites pour la saison 2014-2015 sur la base des termes des conventions triennales passées en 2014. Le financement apporté par la Région à 40 ligues est adossé à des actions de structuration et de développement d'une part et de développement des compétences d'autre part. Plus de 0,576 M€ de subventions ont été versées dans ce cadre.

Lancé en 2014, le dispositif BAFA s'inscrit dans le « Plan Avenir Jeunes », avec une aide forfaitaire de 100€/jeune attribuée sous certaines conditions. L'aide de la Région n'est pas attribuée directement au jeunes mais déduite des frais d'inscription, sans aucune démarche particulière à effectuer pour le jeune. En 2015, 1 608 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Programme : Financement d'installations sportives

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0459	CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000,00	185 500,00	1 685 500,00	1 685 497,00
AP	2015	1122	AMENAGEMENT ET MAINTENANCE DU CREPS	200 000,00		200 000,00	200 000,00
AP	2014	14000	VELODROME : MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE TOIT	352 000,00	- 352 000,00	-	-
AP	2015	1339	CENTRE NATIONAL DE TIR	-	500 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2015	1340	SALLE DE HANDBALL A FLEURY LES AUBRAIS	-	500 000,00	500 000,00	500 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	3 157 590,00	2 474 908,03	0,00	78,38%	476 000,00	530 066,98	0,00	111,36%
Fonctionnement	27 625,00	0,00	27 625,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	3 185 215,00	2 474 908,03	27 625,00	78,57%	476 000,00	530 066,98	0,00	111,36%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre de l'exercice 2015, 28 projets ont été soutenus, pour un montant global de 1,685 M€ (28 dossiers subventionnés dont 12 portés par des communes ou Communautés de Communes et 16 par des associations sportives).

Pour permettre d'assurer le maintien en état du patrimoine du CREPS et la mise aux normes de ses installations, une autorisation de programme a été ouverte en 2015 à hauteur de 200 000 €, affectés de la façon suivante :

- 0,130 M€ pour la réalisation de la piste BMX du CREPS

- 0,070 M€ pour les travaux liés à la maintenance du site.

La Commission permanente régionale du 3 juillet 2015 (CPR 15.07.26.72) a acté le principe d'accompagner la création d'un Centre national de Tir Sportif (CNTS) à

Châteauroux-Déols. La participation financière totale de la Région s'élève à 2M€: 1,5 M€ au titre des contrats territoriaux successifs (Contrat régional de Pays et d'Agglomération du Castelroussin et du prochain Contrat régional de Solidarité territoriale); 0,5 M€ au titre de la politique sportive.

La Fédération Française de Tir a saisi l'opportunité d'acquérir, en 2012, une partie de l'ancien camp militaire de la Martinerie à Châteauroux-Déols suite au départ du 517ème Régiment du Train. L'objectif est de créer un Centre national de Tir Sportif qui regroupe toutes les disciplines, qu'elles soient ou non olympiques, afin d'en faire la référence européenne et mondiale, tout en souhaitant que cet espace sportif et de loisir soit actif 365 jours par an. Un financement du Centre national pour le développement du sport (CNDS) à hauteur de 3 M€ est attendu sur ce projet.

TERRITOIRES SOLIDAIRES

BILAN

Le CPER 2015-2020 a engagé une nouvelle dynamique d'investissement au bénéfice des territoires.

En matière de déploiement de MSP (Maison de santé pluridisciplinaire), il consacre le doublement de l'ambition initiale. Ainsi, après avoir dépassé l'objectif global de création de 50 MSP avant fin 2013, l'Etat et la Région ont décidé de prolonger leur effort en direction de 50 nouvelles structures d'exercice regroupé d'ici 2020 accompagné d'un volet télémédecine.

S'agissant des équipements structurants, des crédits sont réservés pour l'aménagement de pôles multimodaux dans chacune des agglomérations régionales.

Enfin, le CPER consacre des crédits pour la poursuite du programme de requalification des friches.

En parallèle du CPER 2015-2020, la Région a signé de nouvelles conventions Région-Départements avec les six départements permettant de créer des synergies pour l'amplifier l'investissement.

Représentant un montant global de subvention de près de 124 M€, ils sont consacrés à 43% au développement numérique du territoire. Puis viennent ensuite les questions relatives à la santé et à l'hébergement des personnes âgées (24%) et les véloroutes-tourisme pour 11%.

Six Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale supplémentaires (1 agglomération et 5 Pays) ont été signés en 2015, portant à 12 le nombre de contrats signés.

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus par la Région :

- La Région poursuit son effort pour déployer rapidement le Très Haut Débit (THD), en y consacrant 14 M€ via le CPER, les conventions Région-Département, les Contrats territoriaux et le Fonds Sud ;
- L'habitat a bénéficié de 14,2 M€, dont 4 M€ pour l'hébergement des personnes âgées dépendantes. Le reste correspond à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social (8,6 M€) ainsi que 1,6 M€ pour le logement des jeunes;
- Les équipements sportifs et culturels, ont été soutenus respectivement à hauteur de 9,3 M€ et 5,7 M€ ;
- Les services à la population ont bénéficié de paiements régionaux à hauteur de 10 M€ dont 2,6 M€ au titre de la santé;
- Les aménagements d'espaces publics ont mobilisé 5,5 M€ de crédits.

Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de développement durable.

A ce titre, 0,8 M€ ont été mandatés pour des opérations intéressant la biodiversité.

De même, la montée en puissance des programmes d'isolation thermique des bâtiments publics ou de logements locatifs sociaux, constatée l'an dernier, se poursuit avec une progression de 20 % soit 4 M€ de crédits mandatés.

Enfin, les aménagements liés à la mobilité ont bénéficié de 3,8 M€ de crédits de paiement à mobiliser.

Au titre du CPER 2007-2014 « projets structurants et requalification de friches », la Région a mandaté 3 M€.

S’agissant d’ID en Campagne, l’année 2015 a été marquée par la nette montée en puissance des mandatements qui ont augmentés de près de 50% par rapport à l’année précédente.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	1 150 163 023,71	871 792 470,20	278 370 553,51	598 915 379,28	551 247 644,43	272 877 090,92
AE	56 020 999,02	23 884 860,78	32 136 138,24	10 212 320,71	45 808 678,31	13 672 540,07

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

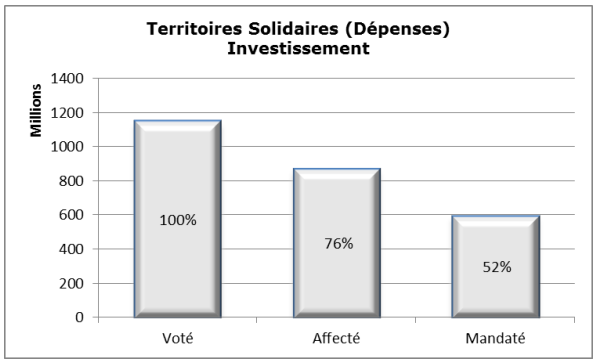

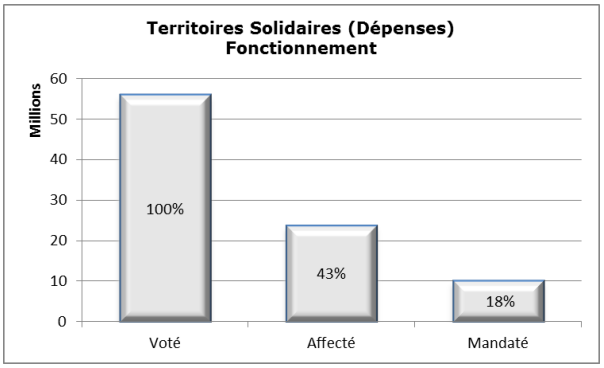

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	84 200 000,00	81 016 503,24	8 498,39	96,23%	0,00	20 983,05	0,00	100,00%
Fonctionnement	7 298 400,00	7 702 514,05	0,00	105,54%	0,00	11 764,00	0,00	100,00%
Total	91 498 400,00	88 719 017,29	8 498,39	96,97%	0,00	32 747,05	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

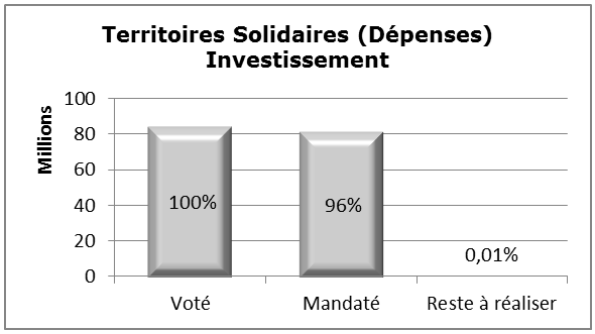

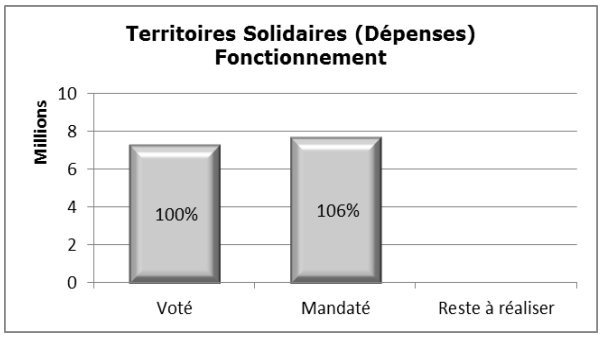

Les crédits votés ont été mandatés à près de 97% du fait de la non-consommation de la subvention votée pour la construction de la nouvelle Tour de contrôle de l'aéroport de Châteauroux et du hangar de maintenance aéronautique suite à la reprise de la maitrise d'ouvrage par la Région.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Contrats régionaux d'agglomération

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2007	0860	CRA DE MONTARGIS	8 181 500,00	- 440 421,81	7 741 078,19	7 741 078,19
AP	2013	1711	CR AGGLO DREUX 3G	13 920 000,00		13 920 000,00	1 946 200,00
AE	2008	1702	CONTRATS REGIONAUX AGGLO 3G (FONCT)	2 641 000,00	700 000,00	3 341 000,00	3 154 319,00

L'autorisation de programme (AP) du Contrat d'Agglomération de Montargis (2ème génération) a été ramenée au montant réellement engagé en fin de contrat.
Il a également été nécessaire d'abonder l'autorisation d'engagement (AE) relative au volet fonctionnement des Contrats d'Agglomération de 3ème génération.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	15 806 314,00	19 365 586,82	0,00	122,52%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	180 000,00	294 132,65	0,00	163,41%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	15 986 314,00	19 659 719,47	0,00	122,98%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Concernant la 2ème génération, plus d'1,3 M€ ont été mandatés sur 2015 pour solder l'opération relative à la gare d'Orléans.

Concernant la 3ème génération, la Région a signé 7 Contrats d'agglomérations de 3ème génération, dont 5 encore en cours, l'agglomération de Montargis ayant bénéficié directement d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).
En moyenne, 60% des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1er bloc de priorités régionales.

Situation au 31/12/2015

CONTRATS D'AGGLOMERATION 3G	VOTE	ENGAGE TOTAL AU 31/12/2015	DONT ENGAGE 2015	MANDATE TOTAL AU 31/12/2015	DONT MANDATE 2015
TOURS investissement	40 273 500	35 428 819	- 189 200	33 363 417	1 680 658
TOURS Fonctionnement	466 500	434 497	-	426 137	-
Sous total : TOURS	**40 740 000**	**35 863 316**	**- 189 200**	**33 789 554**	**1 680 658**
ORLEANS investissement	40 042 700	38 833 670	6 300 272	37 652 848	5 842 877
ORLEANS Fonctionnement	267 300	107 900	47 900	70 800	10 800
Sous total : ORLEANS	**40 310 000**	**38 941 570**	**6 348 172**	**37 723 648**	**5 853 677**
BOURGES investissement	15 379 200	7 136 300	2 252 200	6 625 174	1 632 847
BOURGES Fonctionnement	421 800	197 500	99 500	160 603	122 173
Sous total : BOURGES	**15 801 000**	**7 333 800**	**2 351 700**	**6 785 777**	**1 755 020**
BLOIS investissement	17 193 650	10 037 137	4 745 071	4 931 653	3 032 526
BLOIS Fonctionnement		174 400		151 440	36 400

	588 900		-		
Sous total : BLOIS	**17 782 550**	**10 211 537**	**4 745 071**	**5 083 093**	**3 068 926**
CHARTRES investissement	17 443 200	4 168 448	2 272 713	3 489 255	2 665 945
CHARTRES Fonctionnement	157 800	38 600	10 800	9 880	9 880
Sous total : CHARTRES	**17 601 000**	**4 207 048**	**2 283 513**	**3 499 135**	**2 675 825**
CASTELROUSSIN investissement	15 075 481	2 481 000	1 437 000	1 975 050	1 844 300
CASTELROUSSIN Fonctionnement	637 719	194 200	66 900	139 640	24 880
Sous total : CASTELROUSSIN	**15 713 200**	**2 675 200**	**1 503 900**	**2 114 690**	**1 869 180**
DREUX investissement	12 077 700	1 946 200	1 059 800	1 550 500	1 272 634
DREUX Fonctionnement	583 300	112 500	112 500	90 000	90 000
Sous total : DREUX	**12 661 000**	**2 058 700**	**1 172 300**	**1 640 500**	**1 362 634**
TOTAL GENERAL 3G	**160 608 750**	**101 291 171**	**18 215 456**	**90 636 397**	**18 265 920**
Dont investissement	***157 485 431***	***100 031 574***	***17 877 856***	***89 587 897***	***17 971 787***
Dont fonctionnement	***3 123 319***	***1 259 597***	***337 600***	***1 048 500***	***294 133***

Les crédits sont désormais engagés à près des 2 tiers.
Près de 18,3 M€ ont été mandatés en 2015, dont plus de 17,9 M€ en investissement pour des opérations en faveur principalement de l'habitat (23% : 4,2 M€), du sport (19% : 3,4 M€), des espaces publics (14% : 2,4 M€), des services à la population (9,5% : 1,7 M€) ou de la culture (7% : 1,2 M€).

Enfin, en fonctionnement près de 0,3 M€ ont été mandatés en 2015 pour le soutien à des études liées pour le tiers (100 000 €), à la mobilité ; pour 22% (64 000 €) à l'habitat ; pour 10% à l'agriculture et pour 8,5% à la culture.

Programme : Contrats ville moyenne

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 224 879,00	661 175,94	0,00	53,98%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 224 879,00	661 175,94	0,00	53,98%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits spécifiques destinés à soutenir les villes moyennes, pour faire face aux investissements nécessaires au maintien ou au développement de leurs fonctions de centralité, sont désormais intégrés dans les Contrats de Pays ou aux Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale au sein d'une enveloppe additionnelle spécifique.

Les crédits de paiement mandatés en 2015 (0,661 M€) correspondent aux contrats encore actifs et concernent pour près de la moitié (0,290 M€) la rénovation urbaine du quartier de Saint-Aignan à Pithiviers, ainsi que le solde d'opérations à Vendôme (pour 0,172 M€ : pension de famille et pôle multimodal), des espaces publics au Blanc ou le solde de l'école de musique de Langeais.

Programme : Contrats de pays

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	2 172,70	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	2 172,70	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits mandatés concernent le solde au prorata de l'opération relative à la valorisation du safran du Gâtinais.

Programme : Contrats régionaux de pays

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	23 978 790,00	31 250 435,01	0,00	130,33%	0,00	217,75	0,00	100,00%
Fonctionnement	2 392 700,00	2 451 966,69	0,00	102,48%	0,00	5 517,18	0,00	100,00%
Total	26 371 490,00	33 702 401,70	0,00	127,80%	0,00	5 734,93	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme concerne les Contrats de Pays de 3ème génération.

Contrats régionaux de Pays (3ème génération) :

Au total, **62%** des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1er bloc de priorités régionales.

Les derniers Contrats ont été validés en 2013, portant à 25 le nombre de Contrats de Pays de 3ème génération, dont 13 étaient achevés au 31 décembre 2015.
Les Pays Giennois, Grande Sologne et Pays de Bourges bénéficient directement d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Situation au 31/12/2015

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 3° Génération	VOTE INVESTISSEMENT	TOTAL ENGAGE AU 31/12/2015	DONT TOTAL ENGAGE 2015	TOTAL MANDATE AU 31/12/2015	DONT MANDATE 2015
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	6 296 600	5 389 300	653 100	5 188 917	1 287 535
GATINAIS	5 415 300	5 483 200	1 507 500	4 873 813	2 061 577
CHARTRAIN	8 778 000	6 718 280	-	8 652 443	2 378 217
BEAUCE	3 458 900	2 848 731	1 277 300	2 358 633	830 293
ISSOUDUN	5 911 200	5 908 700	132 800	5 896 529	132 800
DROUAIS	4 607 700	4 511 800	1 648 400	3 454 264	1 016 108
BRENNE	4 775 200	4 759 762	149 520	4 740 745	563 882
SANCERRE SOLOGNE	5 682 700	4 769 900	1 288 800	4 143 462	1 211 108
VENDOMOIS	6 241 000	5 113 462	1 520 200	3 595 938	383 575
PERCHE	5 263 000	4 184 713	558 200	3 639 699	923 180

VAL DE CREUSE / ANGLIN	4 321 800	3 443 200	859 500	2 631 792	368 651
LOIRE VAL D'AUBOIS	4 671 400	2 659 500	347 300	2 161 853	813 036
BERRY SAINT AMANDOIS	7 395 100	3 280 200	1 251 300	2 111 758	622 312
VALENCAY	5 055 900	3 462 139	1 320 000	2 733 416	1 514 136
SOLOGNE VAL SUD	4 265 600	3 367 880	290 900	2 937 090	419 313
LA CHÂTRE EN BERRY	5 704 200	2 723 400	920 300	2 100 622	1 295 460
DUNOIS	5 378 550	4 407 599	1 384 400	3 260 282	733 225
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	8 560 450	5 192 600	1 204 800	3 696 086	968 660
BEAUCE VAL DE LOIRE	2 785 150	1 461 700	506 200	1 039 573	241 881
FORET D ORLEANS	5 030 400	3 265 800	2 045 900	3 240 916	2 375 259
LOIRE BEAUCE	5 210 800	3 670 990	1 330 800	2 671 021	1 927 648
LOIRE NATURE	4 189 150	2 646 900	690 200	3 269 649	1 203 200
LOIRE TOURAINE	11 512 250	4 689 300	1 623 000	3 579 669	2 462 265
TOURAINE COTE SUD	7 284 400	5 863 021	1 665 021	1 846 390	1 380 913
VIERZON	7 612 600	3 809 098	2 309 219	2 824 042	2 517 520
CHINONAIS	10 912 000	4 059 044	2 029 000	1 549 908	1 142 860
Enveloppes additionnelles pôles de centralité					
VIERZON	1 813 000	729 300		-	
LA CHATRE	144 000	35 700	35 700		
NOGENT LE ROTROU	352 000	350 000		-	
AMBOISE	793 000	259 671	147 500	238 621	238 621
CHÂTEAU RENAULT	349 000	69 200		69 200	69 200
ROMORANTIN-LANTHENAY	560 000	560 000		336 000	168 000
TOTAL INVESTISSEMENT	**160 330 350**	**109 694 090**	**28 696 860**	**88 842 331**	**31 250 435**
DONT ENVELOPPE ADDITIONNELLE POLE DE CENTRALITE 3 G	**4 011 000**	**2 003 871**	**183 200**	**643 821**	**475 821**
FONCTIONNEMENT	**VOTE**	**TOTAL ENGAGE AU 31/12/2015**	**DONT TOTAL ENGAGE 2015**	**MANDATE TOTAL AU 31/12/2015**	**DONT MANDATE 2015**
TOTAL FONCTIONNEMENT	**8 556 000**	**5 170 920**	**1 112 500**	**4 733 781**	**1 219 034**
TOTAL GENERAL 3G	**168 886 350**	**114 865 010**	**29 809 360**	**93 576 111**	**32 469 469**

Les crédits contractualisés (près de 169 M€ dont 160,3 M€ en investissement) étaient engagés fin 2015 à hauteur de plus des 2 tiers et mandatés à hauteur de plus de 55% du voté.

Le montant de plus de 31 M€ mandaté en investissement en 2015, concerne principalement, pour plus de 18% (5,6 M€) les services à la population, 15% (4,8 M€) le sport, 12% (3,7 M€) le Très Haut Débit (THD), 11% (3,5 M€) la culture, 8% (2,5 M€) l'énergie.

Les thèmes « tourisme », « logement » et « espaces publics » représentent chacun environ 6% (environ 2 M€), ces crédits intégrant les enveloppes additionnelles Cœurs de Village.
Par ailleurs, les crédits mandatés au titre des enveloppes additionnelles « pôles de centralité et d'animation » représentent 0,475 M€, s'ajoutant aux 0,661 M€ versés dans le cadre des Contrats Villes moyennes.

Concernant le fonctionnement, l'année 2015 a permis de mandater près de 2,452 M€ dont l'animation des Pays (1,174 M€) et 1,219 M€ au titre des crédits en fonctionnement intégrés dans les programmes d'actions : majoritairement en faveur d'opérations liées à la

biodiversité (0,263 M€ : 22%), ainsi qu'en direction du tourisme (0,138 M€ : 11%), de l'économie et de l'énergie (0,12 M€ : 10%), ou encore à hauteur de 9% (environ 0,1 M€) pour la santé, la mobilité et l'animation de filières agricoles.

Les autres actions d'ingénierie et de mise en réseau financées au titre du fonctionnement (0,058 M€) concernent principalement l'adhésion ou le soutien à des associations en lien avec le développement local (ETD, ANPP, A3P…).

Programme : Politique territoires ruraux

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2013	1610	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL	550 000,00		550 000,00	85 040,65
AP	2015	1610	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL	250 000,00		250 000,00	-
AP	2015	1613	IDEC: VOLET INVESTISSEMENT	-	14 000 000,00	14 000 000,00	79 700,00
AE	2013	1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (Fonct)	3 934 751,00		3 934 751,00	2 749 210,35
AE	2015	1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (Fonct)	16 500 000,00	- 8 250 000,00	8 250 000,00	-

L'AP créée en 2015 correspond au volet investissement du dispositif ID en campagne, introduit en CPR du 3 juillet 2015. L'AE créée pour alimenter les dotations ID en campagne des CRST a été réduite de moitié en conséquence.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	65 000,00	112 706,78	0,00	173,40%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	910 050,00	978 292,55	0,00	107,50%	0,00	1 246,82	0,00	100,00%
Total	975 050,00	1 090 999,33	0,00	111,89%	0,00	1 246,82	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

1,290 M€ ont été affectés en 2015 pour accompagner 35 nouvelles initiatives, représentant 30 % des crédits affectés sur le dispositif depuis son adoption en 2010.

Encore très variées, elles ont concerné:

- des démarches agricoles toujours nombreuses autour de la structuration de filières locales : Montlouis/Loire, les agneaux de Sologne et du Berry, l'émergence et la structuration de 4 nouveaux espaces tests agricoles (en Indre et Loire, dans l'Indre et dans le Cher),

- l'apparition d'initiatives relatives aux nouveaux usages numériques : organisation d'un hackathon dans le Perche lié aux applications agricoles,

- l'élaboration de démarches de Gestion Prévisionnelle de compétences et d'emplois territoriale (GPECT) sur le Chinonais, Beauce Gâtinais en Pithiverais, le Perche,

- des pratiques culturelles au service d'un projet de développement social ou touristique : théâtre d'improvisation à Issoudun, utilisation des arts plastiques par des publics en insertion en Loire Touraine, guinguette sur la Loire à vélo en Loire Beauce

- l'expérimentation de services à la population : création de « lieux prétexte » avec le lancement de 2 épiceries solidaires, à St Florent sur Cher et à St Paterne Racan, la structuration d'un réseau des éco-crèches dans le Cher, la préfiguration d'une maison des adolescents en Indre et Loire

- La valorisation et l'appropriation du patrimoine local naturel ou bâti par la population ou les visiteurs : la relance du sentier des Maîtres sonneurs dans le Berry, la construction d'une offre de découverte du patrimoine pour classes de découverte sur le Lochois, la mobilisation autour d'enjeux liés à l'eau en Pays Loire Nature, la reconstitution d'une bataille dans le cadre de l'année François 1er

0,826 M€ ont été engagés en 2015.

2015 conforte la nette montée en puissance des mandatements avec 1,09 M€ qui représentent 50 % des crédits mandatés depuis la création du dispositif.

Des initiatives ont vu leur aboutissement en 2015 parmi lesquelles la création d'un pôle ressources en éco-réhabilitation sur Romorantin, la mise en place de nouveaux ateliers destinés à professionnaliser les salariés en contrats aidés sur le Chinonais, le développement d'outils de démonstration pour appuyer l'émergence d'une filière « cheval d'utilisation » dans le Perche.

L'année 2015 a été marquée par une première traduction du volet investissement d'ID en campagne introduit en Commission permanente régionale (CPR) du 3 juillet 2015. 79 700 € ont été engagés et mandatés en faveur du projet de développement d'une nouvelle activité d'insertion par le maraîchage sur le Pays de Bourges.

Programme : Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1726	CRST ORLEANS	40 310 000,00		40 310 000,00	40 160 800,00
AP	2015	1727	CRST COMBRAYS ET COURVILLONS	2 707 000,00		2 707 000,00	2 446 000,00
AP	2015	1728	CRST PAYS FRANGES FRANCILIENNES CHARTRAIN EST	5 717 000,00		5 717 000,00	5 651 500,00
AP	2015	1729	CRST GATINAIS	7 213 500,00	20 000,00	7 233 500,00	6 172 000,00
AP	2015	1730	CRST BEAUCE	5 233 500,00		5 233 500,00	4 744 500,00
AP	2015	1731	CRST SANCERRE SOLOGNE	7 730 500,00		7 730 500,00	6 827 700,00
AP	2015	1732	CRST PITHIVERAIS	8 985 000,00		8 985 000,00	-
AP	2015	1733	CRST VENDOMOIS	9 619 000,00		9 619 000,00	-
AP	2015	1893	CRST VALENCAY	-	6 450 000,00	6 450 000,00	-
AP	2015	1895	CRST SOLOGNE VAL SUD	-	5 852 500,00	5 852 500,00	-
AP	2015	1891	CRST PERCHE	-	7 961 500,00	7 961 500,00	-
AP	2015	1894	CRST VAL CREUSE VAL D'ANGLIN	-	5 809 000,00	5 809 000,00	-
AP	2015	1892	CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	-	5 774 500,00	5 774 500,00	-

En 2015, il a été nécessaire d'ajuster l'AP du CRST du Pays Gâtinais, suite à l'élargissement du Pays à une nouvelle commune, et celles relatives aux Pays de Valençay, Sologne Val Sud, Perche, Val de Creuse Val d'Anglin et Loire Val d'Aubois compte-tenu de la fin des Contrats 3G correspondant.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	7 152 800,00	6 790 352,13	0,00	94,93%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	607 300,00	773 300,00	0,00	127,33%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	7 760 100,00	7 563 652,13	0,00	97,47%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'Assemblée plénière des 24 et 25 octobre 2012 a donné un nouvel élan aux politiques territoriales conduites par la Région Centre qui constituent un des principaux outils de mise en œuvre du SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire).

Il est ainsi apparu nécessaire de renouveler nos dispositifs contractuels pour, d'une part, gagner en cohérence, d'autre part, animer et partager avec l'ensemble des acteurs locaux.

Comme en 2014, qui avait connu la signature des 6 premiers Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, l'année 2015 a permis d'examiner 6 nouveaux Contrats : Sancerre-Sologne, Beauce, Agglomération d'Orléans, Combray-Courvillois, Portes franciliennes et Pays Gâtinais.

Situation au 31/12/2015

CRST	VOTE INVESTISSEMENT	TOTAL ENGAGE	DONT TOTAL ENGAGE 2015	TOTAL MANDATE	DONT MANDATE 2015
CRST BRENNE	5 370 200	2 697 480	2 402 680	1 337 044	1 303 282
CRST GRANDE SOLOGNE	5 331 000	2 120 600	1 011 500	1 450 726	550 726
CRST COMBRAY ET COURVILLOIS	2 446 000	446 100	446 100	0	0
CRST GATINAIS	6 172 000	559 400	559 400	0	0
CRST PAYS FRANGES FRANCILIENNES	5 651 500	550 000	550 000	0	0
CRST PAYS BOURGES	7 388 000	3 090 200	1 842 600	1 344 480	1 320 280
CRST GIENNOIS	7 202 500	2 255 200	654 200	2 043 609	1 116 397
CRST BEAUCE	4 744 500	859 500	859 500	0	0
CRST SANCERRE SOLOGNE	6 827 700	1 381 500	1 381 500	0	0
CRST ISSOUDUN	7 212 250	1 243 100	1 243 100	714 480	714 480
CRST AGGLO ORLEANS	40 160 800	0	0	0	0
CRST AGGLO TOURS / PAYS INDRE-ET-CHER	45 564 000	5 678 883	4 891 283	1 815 188	1 785 188
TOTAL INVESTISSEMENT	**144 070 450**	**20 881 963**	**15 841 863**	**8 705 526**	**6 790 352**

CRST FONCTIONNEMENT	VOTE	TOTAL ENGAGE	DONT TOTAL ENGAGE 2015	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2015
CRST BRENNE	415 000	146 700	95 000	98 650	79 850
CRST GRANDE SOLOGNE	330 000	91 200	63 100	91 200	85 900
CRST COMBRAYS ET COURVILLOIS	47 000	0	0	0	0
CRST GATINAIS	481 500	15 900	15 900	7 950	7 950
CRST PAYS FRANGES FRANCILIENNES	47 500	0	0	0	0
CRST PAYS BOURGES	577 000	91 400	59 400	61 700	45 700
CRST GIENNOIS	145 500	68 600	40 100	46 800	32 550

CRST BEAUCE	117 000	7 400	7 400	3 700	3 700
CRST SANCERRE SOLOGNE	395 800	17 100	17 100	8 550	8 550
CRST ISSOUDUN	169 750	0	0	0	0
CRST AGGLO ORLEANS	139 200	0	0	0	0
CRST AGGLO TOURS / PAYS INDRE ET CHER	639 000	67 500	67 500	0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT	**3 504 250**	**505 800**	**365 500**	**318 550**	**264 200**
TOTAL GENERAL	**147 574 700**	**21 387 763**	**16 207 363**	**9 024 076**	**7 054 552**

Les 12 Contrats signés correspondent à plus de 147,5 M€, dont 3,5 M€ en fonctionnement. Les ¾ des crédits engagés (21 M€) l'ont été en 2015 (16 M€) et sur 9 M€ mandatés, 7 l'ont été en 2015 (77%).

Les crédits mandatés en investissement (près de 6,8 M€) concernent en premier lieu à hauteur de 21% et 1,4 M€ chacun les services à la population et le développement économique, puis les équipements sportifs (1,039 M€ soit 15%), le déploiement du Très Haut Débit (0,902 M€ soit 13%) et l'habitat pour 10% (0,685 M€).

En fonctionnement, les crédits mandatés (0,773 M€) correspondent essentiellement (0,509 M€) au financement de l'équipe d'animation des Pays, et accessoirement au financement d'actions dans le cadre des contrats à hauteur de 0,264 M€ : ingénierie Habitat (OPAH Grand Sologne et Sancerre-Sologne, animation urbanisme durable en Brenne) pour 71 300 € (27%), études et animation biodiversité pour 67 700 € (26%), animation santé en Brenne et Gâtinais pour 32 950 € (12%) et études économiques pour 28 700 € (11%).

Programme : Cœurs de village

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	3 028 195,00	1 373 171,07	0,00	45,35%	0,00	6 840,00	0,00	100,00%
Total	3 028 195,00	1 373 171,07	0,00	45,35%	0,00	6 840,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits mandatés en 2015 représentent 1,373 M€, correspondant à des soldes d'opérations sélectionnées dans le cadre du dernier Appel à projets Cœurs de village en 2011 ou au titre du cadre transitoire adopté en CPR du 11 mai 2012.

A compter de 2013, aucun engagement nouveau n'a été pris au titre de la ligne spécifique Cœurs de Village en raison de la refonte du dispositif, adoptée dans le cadre de la réforme des politiques territoriales votée en octobre 2012, qui se traduit par des enveloppes additionnelles activées dans les Contrats sur les Pays à partir de 2014.

Programme : Logements et services à la population

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1768	RESIDENCES SOCIALES POUR LES JEUNES	3 000 000,00	- 3 000 000,00	-	-
AP	2015	15100	CPER - 7 - TELEMEDECINE (2015-2020)	400 000,00	6 100 000,00	6 500 000,00	191 736,00
AP	2015	15101	CPER - 7 - TELEMEDECINE (2015-2020)	-	2 500 000,00	2 500 000,00	-
AP	2015	18205	CG 18 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	-	6 002 000,00	6 002 000,00	-
AP	2015	18206	CG 18 (2015-2020) HBGT JEUNES	-	60 000,00	60 000,00	-
AP	2015	18207	CG 18 (2015-2020) FONDS PA	-	400 000,00	400 000,00	-
AP	2015	18208	CG 18 (2015-2020) MAISONS DE SOLIDARITE	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-
AP	2015	18209	CG 18 (2015-2020) MISSION LOCALE DE BOURGES	-	70 000,00	70 000,00	-
AP	2015	28208	CG 28 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	28209	CG 28 (2015-2020) EURELIALES	-	1 104 000,00	1 104 000,00	-
AP	2015	28210	CG 28 (2015-2020) HBGT JEUNES	-	1 190 000,00	1 190 000,00	890 000,00
AP	2015	36204	CG 36 (2015-2020) FONDS PA	-	900 000,00	900 000,00	836 770,00
AP	2015	36211	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES		6 020 000,00	6 020 000,00	-
AP	2015	36212	CG 36 (2015-2020) HBGT PERSONNES HANDICAPEES		2 069 000,00	2 069 000,00	-
AP	2015	36213	CG 36 (2015-2020) HBGT JEUNES		310 000,00	310 000,00	-
AP	2015	37208	CG 37 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	-	2 600 000,00	2 600 000,00	-
AP	2015	37209	CG 37 (2015-2020) FONDS PA	-	500 000,00	500 000,00	-
AP	2015	37210	CG 37 (2015-2020) HBGT JEUNES	-	90 000,00	90 000,00	-
AP	2015	41205	CG 41 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	-	834 000,00	834 000,00	-
AP	2015	41207	CG 41 (2015-2020) RECONVERSION EHPAD A MAROLLES	-	50 000,00	50 000,00	-
AP	2015	41209	CG 41 (2015-2020) HBGT JEUNES	-	160 000,00	160 000,00	-
AE	2013	41026	CG 41 - EXPERIMENTATION INSERTION VENDOMOIS	7 500,00	- 3 202,76	4 297,24	4 297,24
AE	2015	1762	LOGEMENT DES JEUNES: INTERMEDIATION LOCATIVE	300 000,00		300 000,00	96 000,00
AE	2015	36207	CG 36 (2015-2020) PIG PA ANIMATION		123 000,00	123 000,00	122 875,00
AE	2015	41208	CG 41 (2015-2020) DOMOTIQUE TELE-ASSISTANCE PA		1 990 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00

Les AP et AE créées en 2015 découlent principalement de la signature du CPER 2015-2020 ainsi que des Conventions Région-département (hors 45, relevant du BP 2016).

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	10 441 285,00	7 091 853,35	8 498,39	68,00%	0,00	13 925,30	0,00	100,00%
Fonctionnement	364 350,00	365 975,00	0,00	100,45%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	10 805 635,00	7 457 828,35	8 498,39	69,10%	0,00	13 925,30	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions concerne 5 grands axes : l'hébergement des personnes âgées, le logement des jeunes, le logement social, la rénovation urbaine et les services à la population financés au titre du CPER.

- **LE VOLET HEBERGEMENT DES PERSONNES AGÉES :**

La Région a signé les 6 Conventions Région-Département en 2015 au titre desquelles, elle a réservé une enveloppe totale de 27,25 M€, en faveur des EHPAD et des structures pour personnes handicapées pour l'Indre, auxquels s'adjoignent des crédits pour :

- l'adaptation des logements au vieillissement du parc privé dans le cadre du Programme d'Intérêt Régional 36 (1,022 M€)
- l'adaptation des logements du parc public social sur les départements du Cher (0,4 M€) et de l'Indre et Loire (0,5 M€)
- le programme de construction de logements adaptés en Eure et Loir, désigné sous le terme des « Euréliales » (1,104 M€)
- le dispositif de dom@dom41 (1,990 M€) qui vise le déploiement d'équipements domotiques et de téléassistance pour les personnes à domicile

S'agissant de la modernisation des EHPAD

Les mandatements ont concerné les engagements pris au titre de la période 2007-2014 :

- 0,9 M€ ont été mandatés au titre du CPER (Fonds Santé Solidarité) pour solder les opérations de Vatan dans l'Indre et de Chateaumeillant dans le Cher.
- 3,011 M€ ont été mandatés dans le cadre des Conventions Région-Département

Cher	0,609 M€	« Ambroise Croizat » à Vierzon, « Les Marronniers » à Dun-sur Auron, "Les Fontaines d'Emeraude" à Bourges, EHPAD de Fussy
Indre	2,0499 M€	EHPAD d'Issoudun, EHPAD de Chaillac, EHPAD d'Aigurande, Foyer d'hébergement pour handicapés au Blanc
Indre-et-Loire	0,195 M€	Restructuration de l'EHPAD Gaston Chargé d'Abilly MARPA-Ecole de Souvigny : construction (espaces collectifs)
Loir-et-Cher	0,1575 M€	EHPAD de Mer

Concernant l'adaptation des logements au vieillissement du parc privé dans le cadre du « Programme d'Intérêt Général (PIG) dans l'Indre »

0,031 M€ ont été mandatés en 2015 au bénéfice d'opérations engagées dans le cadre de la Convention Région-Département 2007-2013

La Région a signé la nouvelle Convention partenariale PIG, effective jusqu'en 2020, et qui mobilise des crédits de la convention Région-Département 2015.

Dans ce cadre :

- 0,1098 M€ ont été engagés pour accompagner les travaux d'adaptation et 0,0718 M€ ont été mandatés
- 0,1229 M€ de crédits engagés correspondant à l'engagement en faveur de l'animation sur la période et 0,0246 M€ ont été mandatés correspondant à la première année d'animation en 2015

Enfin, le dispositif dom@dom41 inscrit dans la Convention Région-département du Loir et Cher a donné lieu à l'engagement de 1,990 M€ et à un premier mandatement de 0,2469 M€ en fonctionnement.

- LE VOLET LOGEMENT DES JEUNES :

  0,880 M€, dont 0,7856 M€ mandatés en investissement et 0,0944 M€ en fonctionnement

- La création ou réhabilitation de résidences sociales de type FJT (Foyer Jeunes travailleurs)
  - au titre du CPER 2007-2013 : 0,760 M€ ont été mandatés en investissement dont 0,510 M€ pour le FJT de Chinon, 0,225 M€ pour un premier acompte pour la Résidence de l'Alternance à Tours et 0,0251 M€ pour solder le FJT de Langeais
  - au titre du CPER 2015-2020 : 0,890 M€ ont été engagés pour le transfert du FJT de Chartres (89 logements)

- Le déploiement d'une offre en intermédiation locative (au titre du CPER 2007-2013) et poursuivie en 2015 : Les mandatements 2015 en fonctionnement représentent

0,0111 M€ sur des engagements antérieurs à 2015 au titre du CPER 2007-2013 et 0,0384 M€ au titre des engagements 2015.

- Le déploiement de la plate-forme e-logement, portée par le GIP ALFA CENTRE et pour laquelle la Région a accordé une nouvelle aide en 2015 de 0,079 M€ pour asseoir son développement, en particulier en milieu rural s'ajoutant à l'aide initiale de 0,065 M € pour sa création. Le soutien régional porte sur la plateforme informatique (investissement) et sur l'alimentation de la base de données (fonctionnement). Les mandats 2015 correspondent aux soldes des subventions initiales (0,0242 M€) et aux premiers acomptes liés à l'engagement de 2015 (0,0449 M€).

- L'accompagnement de 5 jeunes dans leur première installation au titre de l'aide au dépôt de garantie avec 14 000 € mandatés en investissement.

➢ LE VOLET LOGEMENT SOCIAL :

Au titre des conventions Région-Départements 2007-2013 : La Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région – Départements.
En 2015, les crédits mandatés pour un montant total de 1,1238 M€ ont concerné :

	Mandatés 2015
Cher	**91 600 €**
Eure-et-Loir	**452 200 €**
Indre-et-Loire	**158 000 €**
Loir-et-Cher	**45 000 €**
Loiret	**377 000 €**

0,2656 M€ ont été mandatés au titre du CPER pour le soutien à la constitution de réserves foncières à des taux bonifiés. Ils concernent le solde des opérations portées par l'OPAC de Tours, à Fondettes et à Tours (Montconseil) et par la SET à Montlouis et Veigné.

➢ LE VOLET RENOVATION URBAINE

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'ANRU (Agence Nationale pour la rénovation Urbaine), détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

L'année 2015 n'a pas donné lieu à de nouveaux engagements ni même à des mandatements.

➢ LE VOLET SERVICES A LA POPULATION : 0,9024 M€ mandatés

Il s'agit des interventions s'exerçant hors Contrats territoriaux dans le cadre du volet territorial du CPER (Maisons de santé) ou des conventions Région/Départements :

- Concernant les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) :

Après avoir dépassé l'objectif global de création de 50 MSP avant fin 2013, l'Etat et la Région prolongent leur effort en direction de 50 nouvelles structures d'exercice regroupé d'ici 2020.

En 2015, 6 projets ont été validés par le Comité de programmation : les MSP de Neuillé Pont Pierre, de Cloyes/le Loir et de Dreux, le centre de santé de Vierzon, la maison de santé de Chabris (au sein de pôle de Valençay) et l'Institut de Soins Ostéo-Articulaires de Saint-Doulchard.

Les crédits engagés en 2015 pour 0,552 M€ concernent la MSP de Bourges-Val d'Auron (CPER 2007-2014) et les structures de Neuillé-Pont-Pierre, Chabris, Vierzon et Saint-Doulchard.

Les 0,9 M€ mandatés en 2015 ont permis d'effectuer des paiements pour 20 projets, dont 0,205 M€ sur engagements 2015 (MSP du Val d'Auron à Bourges et Institut de Soins Ostéo-articulaires à Saint-Doulchard) et le reste sur des engagements antérieurs.

Programme : Aménagement du territoire

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2008	36006	CG 36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	66 000,00	- 60 120,00	5 880,00	5 880,00
AP	2008	36007	CG 36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DVPT ECO CHTX-DEOLS	500 000,00	- 500 000,00	-	-
AP	2008	41010	CG41 - GIAT SALBRIS	928 700,00		928 700,00	928 700,00
AP	2009	0702	FONDS SUD	2 472 235,00	- 120 987,95	2 351 247,05	2 351 247,05
AP	2011	7001	VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	7 876 286,00		7 876 286,00	7 514 415,42
AP	2011	36017	CG 36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	265 000,00	- 200,00	264 800,00	264 800,00
AP	2013	1773	INV SUR PATRIMOINE REGIONAL	880 000,00	- 9 877,01	870 122,99	870 122,99
AP	2013	41029	CG41 - TRES HAUT DEBIT	496 633,00		496 633,00	205 333,00
AP	2013	45014	CG 45 - ETUDE ZAC DESSAUX	200 000,00	- 35 072,00	164 928,00	164 928,00
AP	2015	0702	FONDS SUD: PROJETS STRUCTURANTS	2 000 000,00		2 000 000,00	1 954 773,00
AP	2015	1773	FONDS SUD AEROPORT DE CHATEAUROUX	1 000 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	1 947 500,00
AP	2015	18200	18 - TRES HAUT DEBIT	2 365 400,00	3 277 600,00	5 643 000,00	5 643 000,00
AP	2015	28203	18 - TRES HAUT DEBIT	1 500 000,00	5 150 000,00	6 650 000,00	6 650 000,00
AP	2015	36201	36 - TRES HAUT DEBIT	5 847 742,00	3 925 258,00	9 773 000,00	-
AP	2015	36214	CG 36 (2015-2020) HANGAR MAINTENANCE AERONAUTIQUE	-	500 000,00	500 000,00	-
AP	2015	36215	CG 36 (2015-2020) AMGT ACTION SOCIALE LA CHATRE	-	256 000,00	256 000,00	-
AP	2015	37202	37 - TRES HAUT DEBIT	4 700 168,00	2 539 832,00	7 240 000,00	7 240 000,00
AP	2015	41200	41 - TRES HAUT DEBIT	6 837 722,00	7 968 278,00	14 806 000,00	14 806 000,00
AP	2015	45200	45 - TRES HAUT DEBIT	3 124 946,00		3 124 946,00	3 124 946,00
AP	2015	1611	PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX - INVEST	150 000,00		150 000,00	-
AP	2015	15102	CPER 7 - FRSDL FRICHES URBAINES (2015-2020)	-	2 300 000,00	2 300 000,00	234 400,00
AP	2015	15104	CPER 7 - POLES MULTIMODAUX AGGLO (2015-2020)	-	8 000 000,00	8 000 000,00	-
AP	2015	18210	CG 18 (2015-2020) INSA SALLE SPORT	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	28211	CG 28 (2015-2020) FONDS ACCUEIL ENTREPRISES	-	1 550 000,00	1 550 000,00	-
AP	2015	28212	CG 28 (2015-2020) CAMPUS INNOVATION CHATEAUDUN	-	150 000,00	150 000,00	-
AP	2015	37211	CG 37 (2015-2020) VOIE VERTE CHINON RECHELIEU	-	300 000,00	300 000,00	-
AP	2015	37212	CG 37 (2015-2020) SECURITE LOCHES	-	495 000,00	495 000,00	-
AP	2015	37213	CG 37 (2015-2020) SECURITE AMBOISE	-	430 000,00	430 000,00	-
AP	2015	41211	CG 41 (2015-2020) PISTES CYCLABLES ET ENTREE AGGLO BLOIS	-	250 000,00	250 000,00	-
AP	2015	1855	MAINTENANCE POLE AERONAUTIQUE	-	16 000 000,00	16 000 000,00	16 000 000,00
AE	2008	7253	VT - FRAC TERRITOIRES FONCT	1 260 000,00	- 528,84	1 259 471,16	1 259 471,16
AE	2015	1612	PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX - FONCT	50 000,00		50 000,00	-
AE	2015	18237	18-37 TRES HAUT DEBIT FONCTIONNEMENT	1 260 000,00		1 260 000,00	140 000,00
AE	2015	28204	28 - TRES HAUT DEBIT (FONCT)	720 000,00		720 000,00	80 000,00
AE	2015	36202	36 - TRES HAUT DEBIT FONCTIONNEMENT	720 000,00		720 000,00	80 000,00
AE	2015	41201	41 - TRES HAUT DEBIT FONCTIONNEMENT	720 000,00		720 000,00	80 000,00
AE	2015	15150	CPER 7 - FRSDL ETUDES INGENIERIE (2015-2020)	-	580 000,00	580 000,00	-
AE	2015	15151	CPER 7 - FRSDL VILLE AU CARRE (2015-2020)	-	420 000,00	420 000,00	70 000,00
AE	2015	28213	CG 28 (2015-2020) CAMPUS INNOVATION CHATEAUDUN	-	70 000,00	70 000,00	-
AE	2015	41210	CG 41 (2015-2020) THD RENAISSANCE NUMERIQUE	-	200 000,00	200 000,00	100 000,00

Un certain nombre d'AP ou d'AE relatives au CPER 2007-2014 ou aux conventions Région/Départements 2007-2013 ont été ramenées au montant engagé, suite à la clôture des programmes correspondant.
Un nettoyage d'AP annuelles est également effectué (Fonds Sud 2009 et investissement sur l'aéroport de Châteauroux 2013).

L'essentiel des AP créées concerne les enveloppes nécessaires à la mise en œuvre du volet territorial du CPER 2015-2020 (10,3 M€ en investissement et 1 M€ en fonctionnement) et des conventions Région/Départements 2014-2020 (0,270 M€ en fonctionnement et 28,792 M€ en investissement, dont 22,860 M€ liés au THD).

Une AP de 16 M€ a également été créée pour que la Région puisse assurer la maitrise d'ouvrage du hangar de maintenance aéronautique de l'aéroport de Châteauroux, et l'AP annuelle relative aux investissements sur l'aéroport de Châteauroux a été portée de 1 M€ à 2 M€ pour prendre en charge à la fois les investissements 2015 et les investissements 2016.

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	22 502 737,00	14 369 049,44	0,00	63,85%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 844 000,00	2 838 847,16	0,00	99,82%	0,00	5 000,00	0,00	100,00%
Total	25 346 737,00	17 207 896,60	0,00	67,89%	0,00	5 000,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme, mandaté en 2015 à hauteur de 17,2 M€, soit 67%, est constitué de 5 volets principaux :

- **<u>LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SUD</u> : 2,64 M€ mandatés en investissement**

L'AP Fonds de Développement du Sud est désormais largement réservée au déploiement du Très Haut Débit, soit pour 2015, un montant total engagé de 1,999 M€, dont 1,5 M€ pour le THD.

Les autres crédits ont permis de soutenir l'aménagement d'une plateforme logistique embranchée fer pour l'accueil du groupe Combronde à Vierzon et l'acquisition-réhabilitation de 4 locaux commerciaux vacants à Vierzon.

Les crédits mandatés en 2015 (2,646 M€) ont bénéficié au THD (1,9398 M€) et aux acomptes sur les 2 projets de 2015 (0,384 M€) et à des opérations engagées antérieurement (0,322 M€).

- **<u>LE TRES HAUT DEBIT</u> (CPER et conventions Région/Départements) : 6,5329 M€ mandatés en investissement et 0,4253 M€ en fonctionnement**

	ENGAGE 2015 (M€)	MANDATE 2015 (M€)			TOTAL ENGAGE 2015 (M€)	TOTAL MANDATE 2015 (M€)
En M€	CONV R/D 2015-2020	CPER 2007-2013	CONV R/D 2007-2013	CONV R/D 2014-2020		
CHER	5,6430	0,5998	0,8681	-	**5,6430**	**1,4679**
EURE-ET-LOIR	6,6500	0,3103	1,5495	-	**6,6500**	**1,8598**
INDRE	-	0,7762	0,7124	-	**-**	**1,4885**

INDRE-ET-LOIRE	7,2400	0,6775	0,2208	-	**7,2400**	**0,8983**
LOIR-ET-CHER	14,8060	0,2631	0,0993	0,2641	**14,8060**	**0,6265**
LOIRET	3,1249	-	-	0,1919	**3,1249**	**0,1919**
Total	**37,4639**	**2,6268**	**3,4501**	**0,4560**	**37,4639**	**6,5329**

La Région s'est engagée à hauteur de 170 M€ dans le financement du déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional.

En 2015, plus de 37 M€ ont été engagés et plus de 6,5 M€ mandatés, essentiellement en engagements dans le Loir-et-Cher (14,8 M€) ; majoritairement en mandatements en Eure-et-Loir (1,86 M€), Indre (1,49 M€) et Cher (1,47 M€).

A ces montants significatifs s'ajoutent les crédits mandatés au titre du Fonds Sud (1,94 M€), et au titre des Contrats territoriaux (5,56 M€).

Les crédits mandatés en 2015 en direction du déploiement du Très Haut débit, tous supports confondus, s'élèvent donc à 14,03 M€.

Par ailleurs, 0,380 M€ ont été engagés et 0,3253 M€ mandatés en fonctionnement en faveur des différents Syndicats Mixtes Ouverts dont la Région est membre dans les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, et de Loir-et-Cher.

Enfin, en 2015, 0,100 M€ ont été engagés et mandatés pour accompagner au titre du la convention Région/Département 41 le projet « Renaissance numérique » porté par le Domaine National de Chambord et concernant l'organisation d'un évènement relatif au développement numérique.

- **<u>LES PROJETS STRUCTURANTS</u> : 4,74 M€ mandatés en investissement et 0,29 M€ en fonctionnement**

- ***<u>Au titre du CPER 2007-2014 : 2,89 M€</u>***

Le CPER 2007-2014 comportait un volet « projets structurants » et un volet « reconversion de friches urbaines ».

<u>Au titre des projets structurants</u>, 1,332 M€ mandatés en 2015 en direction de la salle culturelle de Langeais, le désenclavement/sécurisation du site de la Radio à Dreux, l'aménagement du technopôle Lahitolle à Bourges, l'aménagement du centre bus à Orléans, la maison d'accueil et passerelle sur le Cosson au Domaine de Chambord.

<u>Au titre des friches urbaines</u>, 1,561 M€ mandatés en 2015 pour accompagner les friches Ilôt Brunet Rollinat à Vierzon, ancien hôpital psychiatrique à Blois, Eco-quartier Baudens, Balsan à Châteauroux, Site Société française à Vierzon.

- ***<u>Au titre du CPER 2015-2020 : 0,117 M€</u>***

  - <u>Pôles d'échange multimodaux</u>

Un montant de 8 M€ pour la Région est prévu au CPER pour l'aménagement de pôles multimodaux dans les 8 agglomérations.
Aucun projet n'a encore été engagé à ce titre.

  - <u>Reconversion de friches urbaines</u>

La région Centre-Val de Loire compte de nombreuses friches d'origine industrielle, militaire, ferroviaire…

Afin d'inciter les collectivités à reconvertir ces friches plutôt que de procéder à des extensions urbaines, en compensant pour partie les surcoûts liés à ce type d'opérations, la Région a souhaité poursuivre son soutien au titre du CPER 2015-2020.

Un montant de 2,3 M€ est réservé au volet territorial du CPER.

En 2015, une première opération a été soutenue (2ème tranche de réhabilitation de la friche Québécor), pour un montant de 234 400 € engagés et 117 200 € mandatés.

- ***<u>Au titre des conventions Région-Départements 2007-2013</u> : 1,72 M€***

Etaient concernées essentiellement des opérations de portée économique (Zones d'activités, immobilier d'entreprises), ou touristique.

Un montant de 1,722 M€ a été mandaté en 2015 :

- 1,040 M€ dans le Cher pour le pôle du cheval et de l'âne à Lignières et la participation au capital de la SEMPAT
- 0,425 M€ en Loir-et-Cher pour la reconversion du GIAT à Salbris, la revitalisation de la friche industrielle de Quebecor à Blois, l'aménagement de la plateforme de l'aérodrome du Breuil
- 0,257 M€ pour Les archives départementales à Chartres, le fonds ZA (Jardin d'entreprises à Chartres, pépinières et télé-centre à La Loupe)

- ***<u>Au titre des conventions Région-Départements 2014-2020</u> :***

Les conventions Région/Département 2014-2020 comportent pour 4 d'entre elles un volet « projets structurants », pour un montant total de 5,146 M€ et pour 3 d'entre elles un volet « économie » pour un montant total de 7,929 M€.

Sont inscrits au titre du budget « Territoires solidaires », respectivement :

- 1,576 M€ au titre des projets structurants :
  - 1,070 M€ dans le Cher (maisons de solidarité et mission locale de Bourges)
  - 0,256 M€ dans l'Indre pour la circonscription d'action sociale de La Châtre
  - 0,250 M€ en Loir-et-Cher pour la création de pistes cyclables et le traitement paysager de l'entrée sud de l'agglomération de Blois

- 4,65 M€ au titre des projets économiques :
  - 2 M€ dans le Cher (salle de sport de l'INSA)
  - 2,15 M€ en Eure-et-Loir (fonds d'intervention pour l'innovation, zones d'activités économiques, pépinière d'entreprises à Chartres, Champs de possible à Châteaudun)
  - 0,500 M€ dans l'Indre pour le hangar de maintenance aéronautique à Châteauroux

Aucun engagement ni mandatement n'a été émis en 2015 pour ces opérations.

- **L'INGENIERIE ET LE CONSEIL : 0,0169 M€ mandatés en investissement et 0,2986 M€ en fonctionnement**

La Région soutient l'ingénierie dans le cadre du CPER 2007-2013 (FRAC Territoires au titre du CPER 2007-2014 : FRSDL (Fonds Régional de Soutien au Développement Local) au titre du CPER 2015-2020) ainsi que par le biais d'un marché régional dans le domaine du conseil aux communes.

- *Au titre du FRAC Territoires 2007-2014* : 16 900 € ont été mandatés en investissement pour solder la dernière opération de ce dispositif, à savoir l'étude pour la valorisation des collections de fossiles du Savignéen

- *Au titre du CPER 2015-2020* : 70 000 € ont été engagés et mandatés en fonctionnement pour le centre de ressources « Villes au carré »

- *Au titre de l'ingénierie d'accompagnement du Plan isolation régional*

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan isolation mis en place en 2010 par la Région dans le cadre des Contrats territoriaux, la Région a missionné un groupement de bureaux d'études thermiques pour accompagner les collectivités dans la réalisation de pré-diagnostics conseil isolation (PCI) de bâtiments publics.

Cette prestation qui s'est achevée le 30 juin 2014 a rencontré un net succès et 250 PCI ont été réalisé de 2010 à 2014.

Depuis novembre 2014, le marché « Energétis Collectivités» qui lui a succédé a permis au 31 décembre 2015 la réalisation de 135 prestations « EC Bâtiment » (ex-PCI) - dont 95 en 2015 et 36 prestations « EC Accompagnement » - dont 29 en 2015.

En 2015, 204 200 € ont été engagés et 228 600 € ont été mandatés.

- **LES AEROPORTS D'INTERET REGIONAL DE CHATEAUROUX ET DE TOURS : 2,114 M€ mandatés en fonctionnement et 0,441 M€ en investissement**

Une subvention de 1 M€ a été engagée et mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » à la fois pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région conformément à la convention 2014-2018.

Un montant de 0,153 M€ a également été mandaté en fonctionnement pour soutenir la communication autour de la mise en place de la ligne Châteauroux - Nice.

Une subvention d'équipement de 0,9475 M€ a été attribuée à l'Etablissement Public notamment pour l'achèvement des travaux de réhabilitation du bâtiment 769 ; des travaux divers sur le patrimoine bâti ; des travaux sur les aires de trafic et de manœuvre et la réalisation d'un 2ème bassin de rétention.

Par ailleurs, le solde de la participation régionale au capital de la SEM d'aménagement et de développement de l'aéroport a été mandaté à hauteur de 0,441 M€.

Enfin, la Région a participé à hauteur de 0,961 M€ au fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, selon les clefs de répartition définies aux statuts à savoir 28,66%.

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BILAN

Durant l'année 2015, la Région a poursuivi son engagement dans le domaine du numérique en élargissant notamment son périmètre d'intervention aux usages numériques.

Après l'actualisation de la stratégie de cohérence régionale d'aménagement du territoire (SCoRAN) en 2014, la Région décline dorénavant cette stratégie tant en matière d'usage que d'infrastructure.

Pour rappel concernant les infrastructures numériques, l'ensemble des conventions ont été signées avec les opérateurs publics (Département ou Syndicat mixte ouvert). Elles ont permis de formaliser l'engagement de la Région en faveur du très haut débit à hauteur de plus de 170 M€.

En 2015, la Région a amélioré la qualité du débit d'accès à Internet des établissements en recourant notamment très largement à la fibre optique, afin de faciliter les usages numériques dans les établissements scolaires.

Les utilisations des Environnements Numériques de Travail (NetO'Centre) se sont fortement développées avec des augmentations du nombre de connexion de près de 30% par rapport à 2014. Les développements en 2015 permettent d'accéder à ce portail sur tablette ou mobile. De plus, la plateforme pédagogique intégrée dans l'ENT (Moodle) a été amélioré notamment dans son ergonomie permettant ainsi de faciliter le travail des enseignants.

La contribution statutaire au GIP RECIA a été maintenue. Cette structure a accompagné la Région, de par son expertise dans le domaine numérique, pour les appels projets FEDER en cohérence avec les objectifs de la SCORAN.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	5 288 926,58	2 454 886,69	2 834 039,89	2 117 434,89	3 171 491,69	337 451,80
AE	4 062 787,96	1 694 739,44	2 368 048,52	1 164 896,68	2 897 891,28	529 842,76

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

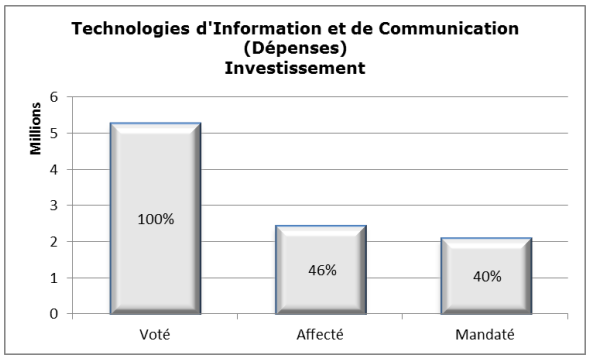

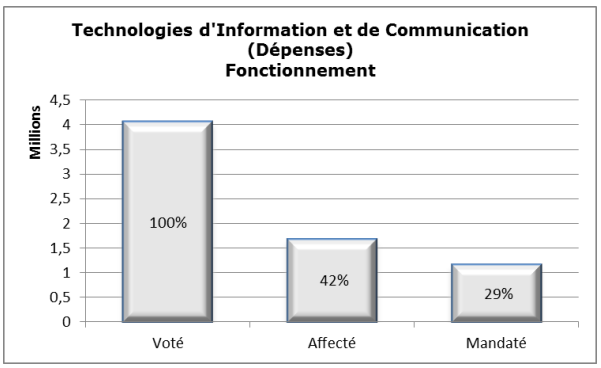

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	499 700,00	302 382,57	0,00	60,51%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	4 034 300,00	3 846 810,77	0,00	95,35%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	4 534 000,00	4 149 193,34	0,00	91,51%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

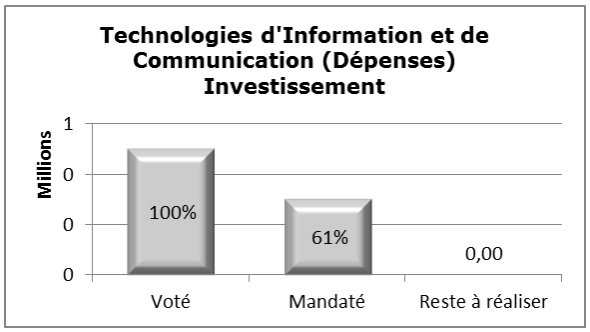

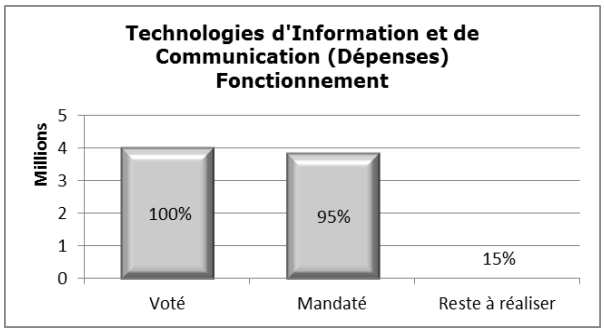

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : TIC Equipements et services

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2014	14100	COUVERTURE TELEPHONIQUE MOBILITE ET HAUT DEBIT	772 479,00	- 772 479,00	-	-
AE	2014	14107	OBSERTOIRE TIC	213 375,00	- 213 375,00	-	-
AE	2015	15152	CPER CONTRIBUTION GIP RECIA	-	1 250 000,00	1 250 000,00	125 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	51 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	3 593 700,00	3 503 524,46	0,00	97,49%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	3 644 700,00	3 503 524,46	0,00	96,13%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le marché de services télécom « réseau régional haut débit » déployé en 2014, a permis de raccorder, notamment à la fibre optique, une grande partie des établissements solaires et ainsi de faciliter les pratiques pédagogiques innovantes et le déploiement des tablettes. Les incidents ont été fortement réduits par rapport à la période 2010-2014, suite au changement de prestataire. Les augmentations de débits dans les établissements (Lycées, CFA, EFSS…) s'effectuent chaque année selon les besoins et la mise en place de nouveaux outils numériques.

Le marché de télégestion est confié au GIP RECIA, il a permis de mettre à disposition des techniciens pour gérer la maintenance, et de faire intervenir des techniciens dans les établissements pour solutionner les disfonctionnements constatés. La supervision informatique concerne près de 40 000 ordinateurs et 700 serveurs.

Programme : TIC Développement des usages

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2014	14103	GEO-CENTRE	74 024,00	- 74 024,00	-	-
AP	2014	14106	EXPERIMENTATION TIC INVESTISSEMENT	24 330,00	- 24 330,00	-	-
AP	2014	14108	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	377 192,00	- 287 049,51	90 142,49	90 133,38
AP	2015	1295	USAGES NUMERIQUES	100 000,00		100 000,00	-
AP	2015	1289	EXPERIMENTATIONS / ETUDES INVEST	-	150 000,00	150 000,00	-
AP	2015	1293	GEO CENTRE	-	-	-	-
AP	2015	15105	CPER ESPACES PUBLICS NUMERIQUES 2015-2020	-	760 000,00	760 000,00	-
AP	2015	15106	CPER 4 - USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUTUA INVT (2015-2020)	-	1 800 000,00	1 800 000,00	-
AE	2014	14101	ENVIRONNMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	363 740,00	- 363 740,00	-	-
AE	2014	14104	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	649 157,00	- 471 275,04	177 881,96	177 881,96
AE	2014	14105	EXPERIMENTATION TIC FONCTIONNEMENT	278 500,00	- 278 500,00	-	-
AE	2015	1296	USAGES SCORAN	100 000,00		100 000,00	-
AE	2015	1288	EXPERIMENTATIONS / ETUDES FONCT	-	150 000,00	150 000,00	8 000,00
AE	2015	1291	ENT DEVELOPPEMENT	-	420 600,00	420 600,00	-
AE	2015	1465	PROJET GEOMATIQUE	-	79 078,00	79 078,00	79 078,00
AE	2015	15153	CPER ESPACES PUBLICS NUMERIQUES 2015-2020	-	240 000,00	240 000,00	-
AE	2015	15154	CPER 4 - USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUTUA FONC (2015-2020)	-	550 000,00	550 000,00	227 200,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	448 700,00	302 382,57	0,00	67,39%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	440 600,00	343 286,31	0,00	77,91%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	889 300,00	645 668,88	0,00	72,60%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits 2015 ont permis d'accompagner des opérations confiées par la Région et l'Etat au GIP RECIA, tout particulièrement les Environnements Numériques de Travail (ENT). Les connexions à l'ENT Net'OCentre par les élèves a progressé de 70% par rapport à 2014 pour atteindre le million de visites en septembre 2015. L'ergonomie de la plateforme pédagogique « Moodle » a été améliorée afin de faciliter l'utilisation notamment par les enseignants.

Les crédits 2015 ont permis à la Région de renouveler son adhésion à l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA) et à accompagner les usages numériques du Conseil général du Loiret dans le cadre de son schéma départemental des usages numériques (SDUN).

ENVIRONNEMENT

BILAN

L'année 2015 a vu la signature du CPER et du CPIER 2015-2020. Le volet Transition Ecologique et Energétique bénéficie d'une enveloppe de crédits régionaux de 55,16 M€ et de 23,3 M€ pour la mise en œuvre du Plan Loire.

D'autre part, les Conventions Région-Département ont été reconduites avec des financements régionaux à hauteur de 4 M€ en faveur de l'Environnement.

Pour développer ses politiques en faveur de la transition énergétique, la Région consacre 21 M€ au titre du CPER à parité avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

En 2015, les crédits dédiés aux investissements « énergies renouvelables » ont été engagés pour des unités de méthanisation, bois-énergie et géothermie.

Le cadre d'intervention « bâtiments démonstrateurs en efficacité énergétique » a été approuvé pour un lancement de l'appel à projet en 2016.

En matière de « structuration des filières », la Région a mis en place un dispositif en faveur de la filière « rénovation énergétique des bâtiments », mené en partenariat avec l'ADEME, les organisations professionnelles du bâtiment (CAPEB et FFB) et les organismes FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs exerçant une activité Artisanale) et Constructys Centre.

La Région a fait évoluer son dispositif Isolaris (prêt à taux 0% pour les travaux de rénovation énergétique de l'habitat), pour cibler les rénovations complètes et performantes.

La Région a lancé l'étude pour la définition du « Service Public Régional de l'Energie » (SPRE).

La Région a également poursuivi son financement des Espaces Infos Energie, de Lig'Air et l'accompagnement des communes dans leurs démarches d'élaboration d'Agendas 21 locaux.

La Région a organisé un deuxième appel à projets « Economie Circulaire » permettant de financer douze projets.

Concernant les déchets, la Région a engagé un marché pour l'étude de préfiguration à l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, compétence transférée dans le cadre de la Loi NOTRe.

S'agissant de la politique de l'Eau, la Région a augmenté ses crédits d'intervention puisqu'elle y consacre désormais 17 M€ dans le cadre du CPER 2015-2020. En 2015, la Région a accompagné 6 nouveaux contrats de bassin.

La Région a poursuivi son engagement en faveur des manifestations de mobilisations pour l'écologie en accompagnant 32 manifestations.

Au titre du CPER 2015-2020, la Région consacre 13,6 M€ à la connaissance, la sensibilisation et la préservation de la biodiversité.

L'année 2015 a vu la poursuite de la structuration de l'Observatoire régional de la Biodiversité avec la réalisation d'un état 0 de la biodiversité régionale, la construction

d’indicateurs de suivi, la mise en réseau des acteurs sur la flore et la gestion des milieux naturels.

Concernant le dispositif conventions vertes, la Région a soutenu la réalisation d’inventaires naturalistes et les actions d’éducation à l’environnement menées par les associations.

Enfin, la Région a accompagné le développement des 3 Parcs Naturels Régionaux (PNR) et des Réserves Naturelles Régionales. Il est à noter que dans le cadre du volet territorial du CPER 2015-2020, les PNR disposent d’une enveloppe régionale complémentaire de 0,9 M€ soit un total de 5 M€ de crédits régionaux pour la période.

Au titre du Plan Loire, la Région a poursuivi son soutien à l’Etablissement Public Loire et au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire.

Les Maisons de Loire ont bénéficié de conventions vertes en 2015 avec notamment l’aménagement de la maison de Loire de Blois.

Enfin, la Région a également financé le Conservatoire d’Espaces Naturels pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	106 846 073,26	59 316 192,53	47 529 880,73	43 398 677,81	63 447 395,45	15 917 514,72
AE	49 362 586,00	14 424 608,93	34 937 977,07	8 118 918,97	41 243 667,03	6 305 689,96

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

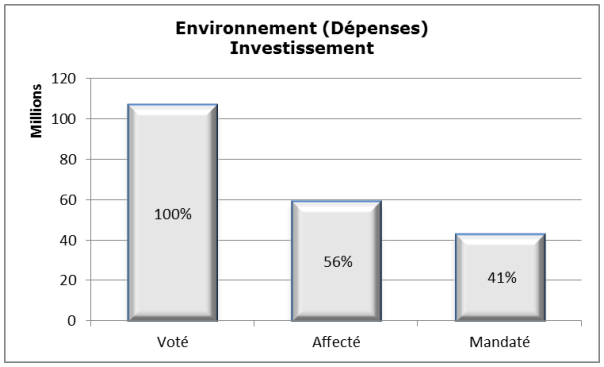

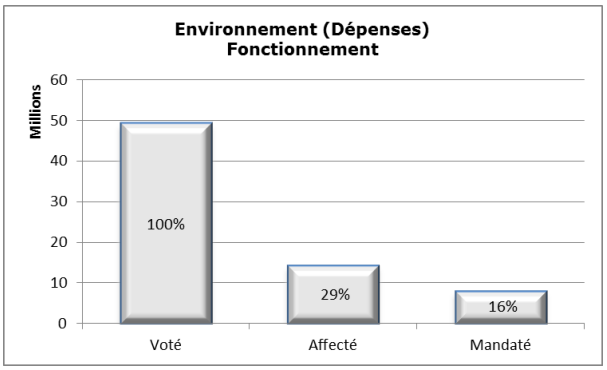

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	5 991 400,00	4 048 473,15	0,00	67,57%	457 270,00	475 053,95	0,00	103,89%
Fonctionnement	9 019 390,55	7 327 389,55	947 861,46	91,75%	18 700,00	157 843,04	0,00	844,08%
Total	15 010 790,55	11 375 862,70	947 861,46	82,10%	475 970,00	632 896,99	0,00	132,97%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

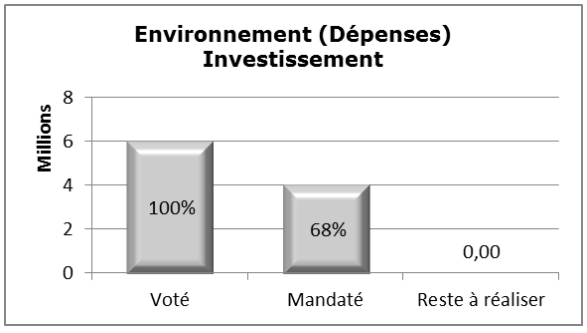

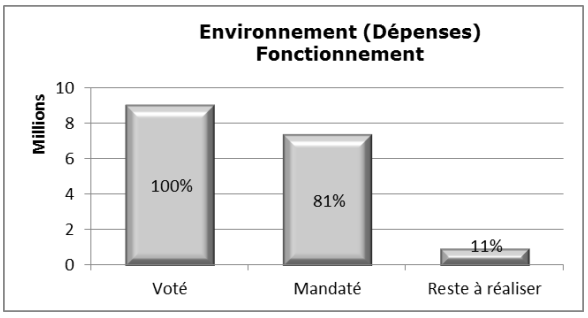

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	15200	CAR - ENERGIES RENOUVELABLES	3 000 000,00	3 000 000,00	6 000 000,00	1 260 424,00
AP	2015	15201	CAR - BATIMENTS DURABLES	2 400 000,00	2 400 000,00	4 800 000,00	291 405,00
AP	2015	1964	STRUCTURATION DES FILIERES	1 800 000,00	1 800 000,00	3 600 000,00	325 800,00
AP	2015	18216	CG 18 VOLET ENERGIE 2015-2020	-	1 150 000,00	1 150 000,00	-
AP	2015	28218	CG 28 VOLET ENERGIE 2015-2020	-	350 000,00	350 000,00	-
AP	2015	36217	CG 36 VOLET ENERGIE 2015-2020	-	1 945 000,00	1 945 000,00	351 812,00
AE	2015	1959	ISOLARIS/NOUVEAUX OUTILS	800 000,00	- 400 000,00	400 000,00	400 000,00
AE	2015	1960	ENERGETIS	600 000,00	600 000,00	1 200 000,00	150 000,00
AE	2015	1961	STRUCTURATION DES FILIERES	300 000,00	300 000,00	600 000,00	141 414,99
AE	2015	15250	CAR - OUTILS FINANCIERS	180 000,00	2 080 000,00	2 260 000,00	-
AE	2015	15251	CAR - ANIMATION, INFORMATION, CONSEIL ENERGIE	2 250 000,00	2 250 000,00	4 500 000,00	863 284,00
AE	2015	1972	ETUDE - OUTILS FINANCIERS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	-	200 000,00	200 000,00	200 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 711 372,00	1 199 792,73	0,00	44,25%	0,00	13 498,31	0,00	0,00%
Fonctionnement	1 716 363,90	1 233 259,50	127 663,40	79,29%	0,00	101 350,88	0,00	0,00%
Total	4 427 735,90	2 433 052,23	127 663,40	57,83%	0,00	114 849,19	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits d'investissement prévus dans les 2 programmes de la convention Etat-ADEME-Région « Energies renouvelables » et « Bâtiments Durables », ont été affectés à hauteur de 1 551 829 €, soit 86% de cette enveloppe globale 2015-2020 annualisée. Les crédits dédiés aux investissements « énergies renouvelables » ont été engagés selon les prévisions pour des unités de méthanisation, bois-énergie et géothermie. Dans le volet « bâtiments durables », le cadre d'intervention de l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs en efficacité énergétique », mobilisant également des crédits européens, a été élaboré en 2015 pour un lancement de l'appel à projets en 2016. L'enveloppe « Bâtiments Durables » a donc été essentiellement consacrée en 2015 au financement des audits énergétiques de co-propriétés (4 123 logements concernés).
Sur l'autorisation de programme (AP) « structuration des filières », 54% de l'enveloppe annualisée ont été engagés.

En termes de crédits de paiement, le taux de 44,25% s'explique d'une part par la sous-affectation sur l'AP « bâtiments durables » mais également par un décaissement échelonné dans le temps pour les installations d'énergies renouvelables qui sont réalisées et finalisées plusieurs années après la décision d'investissement.

Pour le volet Energie des conventions Région/ Département, seul l'Indre nous a soumis un projet de rénovation d'un collège. Pour l'Eure-et-Loir et le Cher, le programme des travaux de rénovation prévu dans les conventions finalisées en fin de 1er semestre 2015, n'a pas démarré.

Les crédits de fonctionnement ont été engagés à hauteur de 80 %.
En matière d'animation-information-conseil, le soutien aux Espaces Info Energie, au centre de ressources « qualité environnementale du cadre bâti » Envirobat, à l'observatoire régional de l'Energie OREGES, aux missions d'animation bois-énergie et géothermie ainsi qu'aux plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat se poursuit.

Le déploiement des plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat portées par les territoires est en cours.
En 2015, la Région s'est positionnée sur le soutien à une mission régionalisée d'Energie Partagée pour développer la mobilisation des citoyens dans les projets locaux d'énergies renouvelables (à hauteur de 57 084 €). En effet, la mobilisation citoyenne et le financement participatif sont des volets que la loi Transition Energétique, adoptée à l'été 2015, vise à renforcer.

En matière de « structuration des filières », la Région a poursuivi son engagement (45 224 €) pour le soutien à la montée en compétences des professionnels du bâtiment avec la mise en place d'un dispositif ADEC (Actions pour le Développement de l'Emploi et des Compétences) de la DIRECCTE. Ce dispositif en faveur de la filière « rénovation énergétique des bâtiments », est mené en partenariat avec l'ADEME, les organisations professionnelles du bâtiment (CAPEB et FFB) et les organismes FAFCEA et Constructys Centre.

Deux dispositifs ont évolué en 2015 : le diagnostic Energétis pour les particuliers et le prêt à taux 0% pour les travaux de rénovation énergétique de l'habitat, Isolaris.
Les mandatements pour Isolaris se sont poursuivis à hauteur de 78 360 € pour les prêts contractés avant 2015. Le dispositif ayant évolué en 2015 pour cibler les rénovations complètes et performantes, les nouveaux prêts ne mobiliseront l'enveloppe 2015-2020 qu'à partir de 2016.
Pour Energétis, 62 400 € ont été mandatés.
Enfin, 200 000 € ont été affectés pour l'étude pour la définition du « service public régional de l'Energie » (SPRE).

Programme : Gestion de l'eau

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2014	14203	CONTRATS EAU CNETRE TRANSITOIRE	820 000,00	- 120 000,00	700 000,00	675 982,04
AP	2015	15202	CONTRATS EAU CENTRE	6 000 000,00	3 500 000,00	9 500 000,00	4 272 660,00
AE	2015	15252	CONTRATS EAU CENTRE 2015-2020	7 000 000,00	500 000,00	7 500 000,00	3 151 600,32

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	745 437,00	792 125,62	0,00	106,26%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	1 196 566,00	949 386,28	54 901,00	83,93%	18 700,00	54 305,07	0,00	290,40%
Total	1 942 003,00	1 741 511,90	54 901,00	92,50%	18 700,00	54 305,07	0,00	290,40%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autorisations de programmes et autorisations d'engagement ouvertes au BP 2015 ont été abondées au Budget Supplémentaire afin d'être conformes aux engagements inscrits dans le Contrat de Plan Etat – Région 2015-2020 (17 M€). Le niveau d'affectation élevé (43 % du volume d'AP/AE total) correspond à l'affection des contrats signés en 2015 et antérieurs à 2015.

Les crédits de paiements 2015 ont permis la poursuite de la mise en œuvre de la politique de l'eau sur cette première année de CPER 2015-2020 avec :

- l'accompagnement de 6 nouveaux contrats de bassin en 2015. Depuis 2008, la couverture du territoire est passée de 10% à 60%.

- l'aide à la structuration d'un réseau d'animateurs et techniciens de rivière sur tout le territoire régional ainsi que l'animation des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)
- la réalisation de la 5ème édition de la semaine des rivières du 31 mai au 7 juin avec près de 50 animations proposées.

Programme : Préservation de l'environnement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2009	7354	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	150 000,00	- 150 000,00	-	-
AP	2010	7353	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE CPER 2007-2013	65 000,00	- 14 937,00	50 063,00	50 063,00
AP	2015	15203	LIG'AIR 2015-2020	540 000,00		540 000,00	90 000,00
AP	2015	1677	CONVENTIONS VERTES 2015-2020	284 263,00	318 737,00	603 000,00	300 503,00
AP	2015	1517	PLAN PREVENTION RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)	-	250 000,00	250 000,00	-
AP	2015	15212	CPER 3 ECONOMIE CIRCULAIRE 2015-2020	-	300 000,00	300 000,00	50 000,00
AE	2015	15253	AGENDAS 21 LOCAUX 2015-2020	1 290 000,00	- 490 000,00	800 000,00	53 818,00
AE	2015	15254	LIG'AIR 2015-2020	540 000,00		540 000,00	178 000,00
AE	2015	1678	CONVENTIONS VERTES 2015-2020	6 840 000,00		6 840 000,00	1 151 994,88
AE	2015	15264	CPER 3 ECONOMIE CIRCULAIRE 2015-2020	-	600 000,00	600 000,00	161 583,00
AE	2015	15275	CPER 3 ECOPOLE 2015-2020	-	1 050 000,00	1 050 000,00	176 882,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	283 832,00	247 057,55	0,00	87,04%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 048 731,60	1 759 933,27	192 186,06	95,28%	0,00	2 143,09	0,00	0,00%
Total	2 332 563,60	2 006 990,82	192 186,06	94,28%	0,00	2 143,09	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes au BP 2015 ont été ajustées au Budget Supplémentaire afin d'être conformes aux engagements inscrits dans le Contrat de Plan Etat – Région 2015-2020.

S'agissant de « Ecopôle », les crédits de paiement ont été majoritairement consacrés au volet « fonctionnement de l'établissement et programme d'actions (dont la formation modulaire) ».

La Région a poursuivi l'accompagnement de Lig'air, association chargée du suivi de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire pour un montant engagé de 0,180 M€. A noter qu'une partie du fonctionnement 2016 de l'association a été engagée fin 2015.

Concernant le dispositif conventions vertes, la Région a mandaté 0,922 M€ en faveur des associations naturalistes et d'éducation à l'environnement pour appuyer la réalisation d'inventaires naturalistes et les actions d'éducation à l'environnement.

En matière d'Agendas 21 locaux, il convient de noter une poursuite des démarches d'accompagnement des collectivités en préalable à l'élaboration d'un agenda 21.

Concernant les déchets, la Région a engagé un marché pour l'étude de préfiguration à l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (50 000 €). 11 583 € ont également été engagés pour finaliser l'action de la CER (Cellule Economique Régionale) BTP sur le diagnostic de la gestion des déchets du BTP dans le Cher, l'Indre et le Loiret.

De plus, la Région a mené la deuxième édition de l'appel à projet économie circulaire en partenariat avec l'ADEME sur le développement du réemploi (réparation, réutilisation, recyclage, valorisation des déchets), et sur l'écologie industrielle et/ou territoriale (optimisation des flux de matières, de déchets et d'énergie). Cet appel à projets a permis d'accompagner 12 projets pour un coût total de 3,7 M€ et une aide globale de 1,18 M€ dont 0,450 M€ apportés par la Région (0,150 M€ au titre de l'économie circulaire et 0,300 M€ au titre du fond chaleur).

Enfin, il convient de noter la poursuite du dispositif en faveur des manifestations de mobilisation pour l'écologie avec l'accompagnement de 32 manifestations pour un montant de l'ordre de 0,150 M€.

Par ailleurs, dans le cadre de la charte pour les évènements éco-responsables, l'accompagnement des organisateurs de manifestations culturelles, sportives, environnementales par le bureau d'étude ATEMIA a débuté. La Région a engagé 17 640 € sur ce marché pour la réalisation de formations et d'ateliers.

Programme : Patrimoine naturel

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2009	1107	RNR BOIS DES ROCHES 36	147 000,00	- 57 550,00	89 450,00	75 460,97
AP	2010	1115	RNR VALLE DES CAILLES (28)	126 000,00	- 68 000,00	58 000,00	56 451,22
AP	2011	1146	RNR MARAIS DE TALIGNY (37)	126 000,00	- 80 400,00	45 600,00	45 529,00
AP	2011	1147	RNR ETANG FOUCAULT (36)	126 000,00	- 40 000,00	86 000,00	84 841,56
AP	2013	1148	RNR PONTLEVOY	249 900,00	- 164 900,00	85 000,00	82 315,00
AP	2015	1330	BIODIVERSITE 2015	160 000,00		160 000,00	138 734,00
AP	2015	15204	PNR BRENNE 2015-2020	653 400,00		653 400,00	134 550,00
AP	2015	15205	PNR LAT 2015-2020	490 350,00		490 350,00	50 342,00
AP	2015	15206	PNR PERCHE 2015-2020	350 850,00		350 850,00	65 719,00
AP	2015	15207	CEN 2015-2020	1 162 236,00	37 764,00	1 200 000,00	148 625,00
AP	2015	15213	CPER 3 RNR PONTLEVOY 2015-2020	-	320 250,00	320 250,00	21 795,50
AP	2015	15214	CPER 3 RNR TALIGNY 2015-2020	-	567 100,00	567 100,00	2 120,00
AP	2015	15215	CPER 3 RNR BOIS DES ROCHES 2015-2020	-	77 000,00	77 000,00	-
AP	2015	15216	CPER 3 RNR VALLEE DES CAILLES 2015-2020	-	50 000,00	50 000,00	-
AP	2015	15217	CPER3 RNR TERRES & ETANGS DE BRENNE FOUCAULT MASSE 2015-2020	-	895 250,00	895 250,00	159 374,00
AP	2015	15218	CPER 3 OBSERVATOIRE REGIONAL BIODIVERSITE 2015-2020	-	300 000,00	300 000,00	-
AE	2012	1107	RNR BOIS DES ROCHES 36 FONCTIONNEMENT	60 000,00	- 60 000,00	-	-
AE	2012	1108	RNR PONTLEVOY 41 FONCTIONNEMENT	106 591,00	- 63 000,00	43 591,00	21 795,50
AE	2012	1115	RNR VALLE DES CAILLES 28 FONCTIONNEMENT	60 000,00	- 60 000,00	-	-
AE	2013	1146	RNR MARAIS DE TALIGNY - 37	90 000,00	- 90 000,00	-	-
AE	2013	1147	RNR ETANG FOUCAULT - 36	63 000,00	- 63 000,00	-	-
AE	2015	15255	CEN 2015-2020	300 000,00		300 000,00	45 000,00
AE	2015	15256	PNR BRENNE 2015-2020	435 750,00	790 850,00	1 226 600,00	221 396,11
AE	2015	15257	PNR LAT 2015-2020	327 000,00	517 400,00	844 400,00	172 448,00
AE	2015	15258	PNR PERCHE 2015-2020	234 000,00	260 400,00	494 400,00	76 006,00
AE	2015	15265	CPER 3 CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL 2015-2020	-	300 000,00	300 000,00	-
AE	2015	15266	CPER3 RNR TERRES & ETANGS DE BRENNE FOUCAULT MASSE 2015-2020	-	350 000,00	350 000,00	-
AE	2015	15267	CPER 3 RNR BOIS DES ROCHES 2015-2020	-	33 000,00	33 000,00	-
AE	2015	15268	CPER 3 RNR VALLEE DES CAILLES 2015-2020	-	20 000,00	20 000,00	-
AE	2015	15269	CPER 3 RNR TALIGNY 2015-2020	-	40 000,00	40 000,00	-
AE	2015	15270	CPER 3 RNR PONTLEVOY 2015-2020	-	47 400,00	47 400,00	-
AE	2015	15271	CPER 3 OBSERVATOIRE REGIONAL BIODIVERSITE 2015-2020	-	770 000,00	770 000,00	73 578,00
AE	2015	15272	CPER 7 PNR BRENNE 2015-2020	-	500 000,00	500 000,00	73 000,00
AE	2015	15273	CPER 7 PNR LAT 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	-
AE	2015	15274	CPER 7 PNR PERCHE 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	33 333,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	848 251,00	858 172,92	0,00	101,17%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 538 705,95	1 986 855,87	478 823,50	97,12%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	3 386 956,95	2 845 028,79	478 823,50	98,14%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes au BP 2015 ont été ajustées au Budget Supplémentaire et en Décision Modificative 2 afin d'être conformes aux engagements inscrits dans le Contrat de Plan Etat – Région 2015-2020.

L'année 2015 s'est caractérisée par la prolongation, par voie d'avenant des conventions avec les trois parcs naturels régionaux : 1 765 002 € affectés en fonctionnement en 2015 pour mettre en œuvre les programmes des PNR et 250 611 € en investissement. A noter également que les PNR ont mobilisé le volet 7 du CPER pour un montant de 106 333 € pour des projets d'études et ingénierie.

La mise en œuvre des plans de gestion des réserves naturelles régionales s'est poursuivi avec près de 0,205 M€ de crédits affectés en investissement.

Le soutien au Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre (CEN) s'est poursuivi en 2015 dans la continuité de la précédente programmation. Une convention pluriannuelle d'objectifs Etat-Agence de l'eau-Région a été approuvée avec le CEN sur la durée du CPER 2015-2020.

Enfin, l'année 2015 a vu la poursuite de la structuration de l'Observatoire régional de la Biodiversité (ORB) avec la réalisation d'un état 0 de la biodiversité régionale, la construction d'indicateurs de suivi, la mise en réseau des acteurs sur la flore (journée de terrain) et sur la gestion des milieux naturels (journées thématiques ou partage d'expérience sur les modalités de gestion des milieux, la définition des coûts de gestion…). Près de 0,130 M€ ont été engagés pour la structuration de l'ORB en 2015.

Programme : Plan Loire grandeur nature

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2008	7903	CPIER - MAISONS DE LOIRE	1 400 000,00	- 550 000,00	850 000,00	824 659,70
AP	2010	37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	607 517,00	- 36 984,37	570 532,63	570 532,63
AP	2014	14210	MAISONS DE LOIRE TRANSITOIRE	320 000,00	- 299 750,00	20 250,00	20 250,00
AP	2015	15208	BATELLERIE DE LOIRE 2015-2020	200 000,00		200 000,00	19 300,00
AP	2015	15209	MAISONS DE LOIRE 2015-2020 CPIER	116 500,00	783 500,00	900 000,00	421 250,00
AP	2015	15210	PREVENTION INONDATION COLLECTIVITE 2015-2020	90 000,00	910 000,00	1 000 000,00	14 863,11
AP	2015	15211	CEN 2015-2020	1 080 000,00	220 000,00	1 300 000,00	159 111,00
AP	2015	15700	CPIER AXE2 AMENAGEMENT DES OUVRAGES PRIORITAIRES 2015-2020	-	700 000,00	700 000,00	-
AP	2015	15701	CPIER AXE2 OPERATION CHER CANALISE 2015-2020	-	2 500 000,00	2 500 000,00	-
AP	2015	15702	CPIER AXE1 TRAVAUX DE RESTAURATION LIT DE LA LOIRE 2015-2020	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-
AP	2015	37207	CG 37 OPERATION CHER CANALISE 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	-
AP	2015	41202	CG 41 OPERATION CHER CANALISE 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	-
AE	2015	15259	PREVENTION INONDATION ENTREPRISES 2015-2020	690 000,00	110 000,00	800 000,00	-
AE	2015	15260	CEN 2015-2020 PLAN LOIRE	300 000,00		300 000,00	45 000,00
AE	2015	15261	MAISONS DE LOIRE 2015-2020	786 000,00	814 000,00	1 600 000,00	457 354,00
AE	2015	15752	CPIER AXE2 ESPECES INVASIVES 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	-
AE	2015	15753	CPIER AXE3 MISSION LOIRE 2015-2020	-	3 800 000,00	3 800 000,00	263 167,00
AE	2015	15754	CPIER AXE1 PREVENTION INONDATIONS 2015-2020 (PCS PCA DICRIM	-	1 300 000,00	1 300 000,00	56 465,00
AE	2015	15755	CPIER AXE1 STRATEGIES LOCALES - ETUDE DE VALS 2015-2020	-	400 000,00	400 000,00	18 705,30
AE	2015	15756	CPIER AXE1 CONNAISSANCE SUR LES INONDATIONS-ETUDES 2015-2020	-	300 000,00	300 000,00	-
AE	2015	15757	CPIER AXE 1 DOTATION EPL 2015-2020	-	2 100 000,00	2 100 000,00	174 550,00
AE	2015	15759	CPIER AXE4 CONNAISSANCE ETUDE (LOGRAMI) 2015-2020	-	100 000,00	100 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 402 508,00	951 324,33	0,00	67,83%	457 270,00	461 555,64	0,00	100,94%
Fonctionnement	1 519 023,10	1 397 954,63	94 287,50	98,24%	0,00	44,00	0,00	0,00%
Total	2 921 531,10	2 349 278,96	94 287,50	83,64%	457 270,00	461 599,64	0,00	100,95%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autorisations de programme et autorisations d'engagement ouvertes au BP 2015 ont été ajustées au cours de 2015 afin d'être conformes aux engagements inscrits dans le Contrat de Plan Interrégionale Etat – Région 2015-2020.

Le taux de consommation de ce programme est de 83%, avec un taux de consommation en investissement de 67,8% lié à une sous-réalisation du programme de travaux sur le lit et levées de Loire.

Dans le cadre du Contrat de Plan Pluriannuel Etat-Région 2015-2020, la Région a poursuivi son soutien à l'Etablissement Public Loire avec l'engagement de sa dotation statutaire et du soutien à la mission de coordination technique menée par l'EPLoire pour un total de 316 688 €. L'EPLoire n'a pas sollicité d'accompagnement en 2015 pour son action en faveur de diagnostics d'entreprises et réduction de la vulnérabilité.

En matière d'éducation à l'environnement, la Région a poursuivi son soutien aux Maisons de Loire, avec la contractualisation de conventions vertes 2015. L'engagement de la Région en faveur des Maisons de Loire et de la Fédération régionale s'élève ainsi à 0,230 M€ en fonctionnement. 0,320 M€ ont également été engagés pour l'aménagement de la maison de Loire de Blois.

La Région a également poursuivi le soutien au Conservatoire d'Espaces Naturels pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire et pour une démarche globale d'utilisation du pastoralisme pour un montant 204 111 €.

La participation statutaire de la Région au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire a également été engagée et mandatée sur ce programme à hauteur de 0,643 M€ afin de permettre une appropriation, par le plus grand nombre, du caractère exceptionnel des paysages du val de Loire classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

BILAN

L'année 2015 a été marquée par la signature du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 qui consacre près de 60% des crédits à la mobilité ferroviaire (475 M€).

Afin de renforcer et d'améliorer la connexion du territoire régionale (programme de modernisation de l'axe POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse)), d'augmenter la performance de l'offre (traitement des nœuds ferroviaires de St Pierre des Corps et d'Orléans) et de diminuer l'impact écologique de nos modes de transport par la réouverture de lignes régionales (Orléans-Châteauneuf, Chartres-Orléans et Tours-Loches), la Région a réservé une enveloppe de 280 M€.

Dès cette année, la quasi-totalité des projets inscrits au CPER est engagée via des conventions financières d'études et/ou de travaux signées avec les partenaires : Orléans-Châteauneuf, Chartres-Orléans, Tours-Loches, suppression des passages à niveaux et aménagement d'un IPCS (Installation permanente de contre-sens) sur le POLT, Bourges-Montluçon et les nœuds ferroviaires de St Pierre des Corps et d'Orléans.

S'agissant des opérations du précédent CPER, les travaux de pérennisation des lignes fret sont soldés de même que ceux concernant la rénovation de la ligne Dourdan-La Membrolle ou la commande centralisée de Tours-Chinon.

Hors CPER, la Région s'est investie dans un nouveau programme de modernisation des lignes fret (Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur). Elle a poursuivi sa participation aux opérations de connexion au réseau Grande Vitesse (LGV SEA et barreau Massy-Valenton).

En matière de matériel, la Région a financé la rénovation des aménagements intérieurs de 16 rames XTER et a acquis 2 rames ATER à la Région Alsace.

La Région a investi pour 8,6 M€ dans la maintenance du matériel roulant dans le cadre la convention pluriannuelle avec la SNCF.

Au titre de l'accessibilité, la Région a financé les études préliminaires de mise en accessibilité des bâtiments voyageurs de 21 gares régionales. Une dizaine de gares a bénéficié d'un programme d'aménagement. Enfin, 15 gares régionales ont fait l'objet de sécurisation du stationnement vélo.

S'agissant du transport routier de voyageur, il est à noter que la quasi-totalité des lignes routières TER ont été reprises par la Région depuis le 1er juillet 2015.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	746 408 408,60	303 038 858,62	443 369 549,98	291 710 809,70	454 697 598,90	11 328 048,92
AE	638 705 000,00	452 237 311,12	186 467 688,88	254 815 132,36	383 889 867,64	197 422 178,76

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

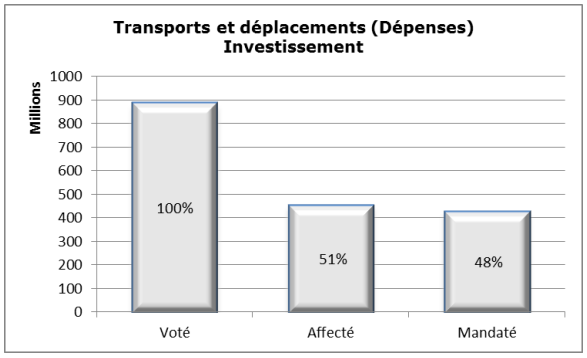

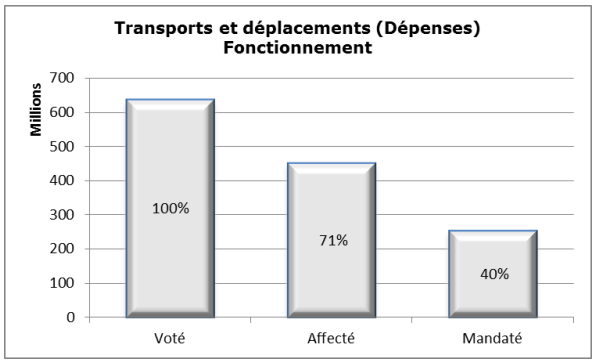

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	43 487 800,00	41 291 941,18	0,00	94,95%	1 356 400,00	2 207 972,80	0,00	162,78%
Fonctionnement	167 311 424,15	165 787 327,14	0,00	99,09%	5 112 318,01	5 691 136,95	0,00	111,32%
Total	210 799 224,15	207 079 268,32	0,00	98,24%	6 468 718,01	7 899 109,75	0,00	122,11%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

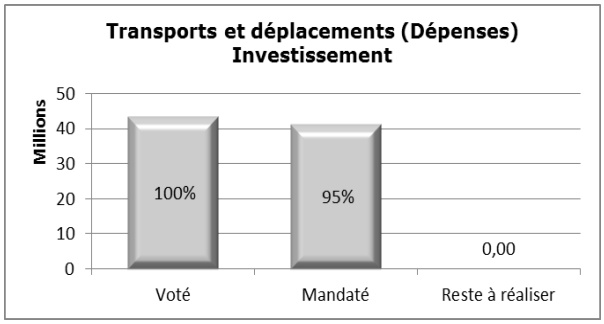

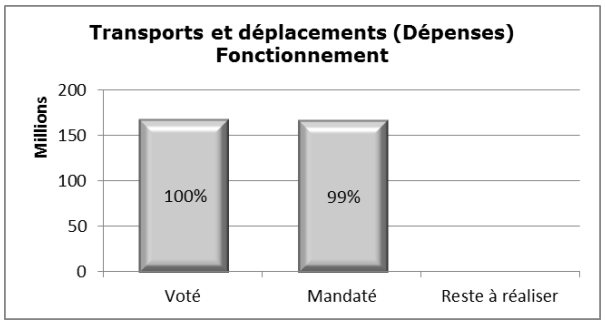

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Transport routier de voyageurs

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	18201	CG 18 (2015-2020) RABATTEMENT GARE	-	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
AE	2015	18202	CG 18 (2015-2020) TRANSPORT A LA DEMANDE	-	100 000,00	100 000,00	100 000,00
AE	2015	28207	CG 28 (2015-2020) RABATTEMENT GARE	-	600 000,00	600 000,00	600 000,00
AE	2015	36216	CG 36 (2015-2020) TRANSPORT A LA DEMANDE	-	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
AE	2014	1281	REPRISES DES LIGNES ROUTIERES	45 000 000,00	13 000 000,00	58 000 000,00	47 224 454,54
AE	2014	1284	MOBILIER URBAIN (ENTRETIEN + MAINTENANCE)	730 000,00		730 000,00	625 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	3 406 376,63	2 716 862,71	0,00	79,76%	268 818,01	443 879,83	0,00	165,12%
Total	3 406 376,63	2 716 862,71	0,00	79,76%	268 818,01	443 879,83	0,00	165,12%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

16 lignes routières TER Centre-Val de Loire ont été reprises au 1er juillet. 2 467 077 € ont été mandatés à ce titre. Les recettes perçues à bord des autocars s'élèvent à 75 268 € et celles issues des ventes SNCF, reversées à la Région, atteignent 281 589 €. Quant à la ligne routière Romorantin-Vierzon, les recettes perçues s'élèvent à 69 979 €. Les 6 dernières lignes routières TER seront reprises en gestion par la Région en mai 2016.

En 2015, la Région a été amenée à renouveler le marché de la desserte routière Tours-Loches-Châteauroux. Le montage de la DSP, envisagée pour la ligne, ayant été abandonné, l'AE correspondante a été abondée pour permettre la passation d'un marché public.

Dans le cadre de la convention Région/ Conseil départemental du Cher ont été mandatés : 54 165 € au titre de la desserte des gares par les lignes régulières Lignes 18 et 4 165 € pour le service de transport à la demande.

83 337,50 € ont été versés au Département de l'Indre pour la mise en place d'une meilleure liaison avec les pôles d'activité et de service et une meilleure desserte des communes rurales dans le cadre de la convention Région /Département.

Pour une offre de transport complémentaire favorisant le rabattement des autocars vers les gares Ter Centre-Val de Loire, inscrite dans la convention Région/Département d'Eure-et-Loir, 25 000 € ont été mandatés au Département.

Programme : Compensation régionale des tarifications TER

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2014	1190	MOBILITE TER DES JEUNES	300 000,00	- 300 000,00	-	-
AE	2015	1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	4 200 000,00	7 600 000,00	11 800 000,00	11 800 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	5 650 000,00	5 069 038,46	0,00	89,72%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	5 650 000,00	5 069 038,46	0,00	89,72%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au 31 décembre 2015, pour le 4ème trimestre 2014 et les 3 premiers trimestres 2015, l'aide régionale Mobillico a été versée à 4 185 bénéficiaires pour un total de 4 792 924 €. En outre, 125 308 € ont été versés à Effia Synergie, mandatée par la Région pour l'instruction des dossiers Mobillico. L'autorisation d'engagement a été abondée de 3,4 M€, correspondant au complément nécessaire pour 2016, afin de permettre la continuité des paiements de l'aide en attente du vote du budget.

Par ailleurs, 150 806 € ont été versés aux autres Autorités organisatrices de transport partenaires de la Région au titre de TER BAC+ et TER Apprenti.

Enfin, la mesure d'aide à la mobilité des jeunes, mesure permettant le plafonnement à 75 euros de l'abonnement mensuel TER pour les étudiants, apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle, ayant été intégrée à la convention TER 2014-2020, l'autorisation d'engagement correspondante a été clôturée.

Programme : Acquisition, renouvellement des matériels roulants

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1285	ACQUISITION MATERIEL	15 000 000,00		15 000 000,00	7 490 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	16 607 788,00	16 119 797,17	0,00	97,06%	1 356 400,00	1 087 057,00	0,00	80,14%
Fonctionnement	5 077 532,00	4 879 408,16	0,00	96,10%	4 743 500,00	5 067 571,66	0,00	106,83%
Total	21 685 320,00	20 999 205,33	0,00	96,84%	6 099 900,00	6 154 628,66	0,00	100,90%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les dépenses de fonctionnement du programme « acquisition et renouvellement de matériel roulant » correspondent aux échéances des crédits baux pour le matériel roulant acquis par la Région via ce mode de financement :

- Crédit-bail 1 (TER 2Nng et AGC) pour 3 873 031 €
- Crédit-bail 2 (Régio2N) pour 1 003 400,54 €

Dans le cadre du solde des deux marchés TER2Nng et AGC, la Région a également :

- versé 319 618 € en investissement
- perçu 2 615 499 € en fonctionnement
- perçu 1 075 457 € en investissement.

Par ailleurs, la Région a perçu une recette en fonctionnement de 2 452 072 € au titre du retard de livraison des rames Régio2N.

La Région a également procédé au versement de 0,930 M€ de crédits de paiement à la Région Alsace pour le transfert de 2 rames ATER.

La Région a mandaté 6,232 M€ à la SNCF pour la rénovation des aménagements intérieurs des 16 rames XTER.

Conformément à la convention pluriannuelle relative à la maintenance du matériel roulant, signée concomitamment à la convention TER Centre 2014-2020, la Région a versé à la SNCF 8,6 M€.

La Région a mandaté le solde de 38 179 € de la subvention accordée à la SNCF (0,525 M€) pour la réalisation en gare de Chartres des installations de vidanges WC, en lien avec la mise en service des nouvelles rames REGIO2N. Les installations sont réalisées.

Enfin, la Région a perçu de la part de la SNCF 11 600 € en investissement, correspondant au solde de la convention d'adaptation du matériel de la ligne du Blanc-Argent en équipements de sécurité.

Programme : Infrastructures ferroviaires

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	15300	COMPLEXE FERROVIAIRE ORLEANS (ETUDES)	800 000,00	8 650 000,00	9 450 000,00	123 270,00
AP	2015	15301	COMPLEXE FERROVIAIRE TOURS (ETUDES)	800 000,00	200 000,00	1 000 000,00	262 500,00
AP	2015	15302	TRACTION ELECTRIQUE PARIS CHARTRES LE MANS (ETUDES)	600 000,00	- 600 000,00	-	-
AP	2015	1434	CAPILLAIRES FRET BLOIS VILLEFRANCOEUR	-	1 070 000,00	1 070 000,00	959 904,00
AP	2015	1438	TRAVAUX VOVES ORLEANS (HORS CPER)	-	100 000 000,00	100 000 000,00	-
AP	2015	1444	CAPILLAIRES FRET VENDOME MONTOIRE	-	1 400 000,00	1 400 000,00	1 200 000,00
AP	2015	15304	CPER 1 - TRAVAUX ORLEANS CHATEAUNEUF (2015-2020)	-	107 500 000,00	107 500 000,00	868 000,00
AP	2015	15305	CPER 1 - PN POLT (2015-2020)	-	4 600 000,00	4 600 000,00	424 560,00
AP	2015	15306	CPER 1 - ETUDE SCHEMA DIRECTEUR POLT (2015-2020)	-	750 000,00	750 000,00	-
AP	2015	15307	CPER 1 - CREATION IPCS TOURY/VIERZON POLT (2015-2020)	-	2 500 000,00	2 500 000,00	226 597,00
AP	2015	15308	CPER 1 - TRAVAUX VOVES ORLEANS (2015-2020)	-	130 000 000,00	130 000 000,00	6 070 000,00
AP	2015	15309	CPER 1 - TRAVAUX TOURS LOCHES (2015-2020)	-	19 000 000,00	19 000 000,00	1 775 000,00
AP	2015	15310	CPER 1 - MODERNISATION BOURGES MONTLUCON (2015-2020)	-	575 000,00	575 000,00	112 500,00
AP	2015	15312	CPER 1 - CANAL LATERAL A LA LOIRE (2015-2020)	-	50 000,00	50 000,00	-
AP	2014	1187	ETUDES PRO ORLEANS CHATEAUNEUF	14 000 000,00	- 13 500 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2014	1188	ETUDE LIGNES TOURS LOCHES CHATEAUROUX	3 300 000,00	- 3 150 000,00	150 000,00	150 000,00
AP	2014	1196	ETUDES LGV PARIS CLERMONT	7 000 000,00	- 7 000 000,00	-	-
AP	2004	0901	BARREAU MASSY-VALENTON	7 500 000,00	990 000,00	8 490 000,00	3 516 000,00
AE	2012	1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE 2012-2015	4 800 000,00	600 000,00	5 400 000,00	5 269 816,60

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	24 604 012,00	23 356 147,53	0,00	94,93%	0,00	1 073 097,14	0,00	100,00%
Fonctionnement	1 634 544,00	1 634 543,60	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	26 238 556,00	24 990 691,13	0,00	95,24%	0,00	1 073 097,14	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2015 a vu la poursuite et l'achèvement de projets du CPER 2007-2013.

La Région a mandaté 3 914 367 € à SNCF Réseau au titre des travaux de pérennisation des trois lignes fret de proximité Châteauroux-Buzançais, la Guerche-Marseille-les-Aubigny et Orléans-Pithiviers-Engenville. Les trois lignes ont été inaugurées en 2015.

Concernant la rénovation de la ligne Dourdan-La Membrolle, la Région a mandaté le solde, pour un total de 475 613 € pour :

- études Avant-projet, Projet et travaux de la section Château-Renault – La Membrolle,
- travaux de la section Châteaudun-Vendôme.

La section Vendôme-Château-Renault a donné lieu à un titre de recettes de 673 012 €.
Les opérations sur l'axe sont achevées et les subventions régionales soldées.

A également été versé le solde 578 492 € de la subvention régionale de 11 977 934 € accordée pour la mise en place d'une commande centralisée sur la ligne Tours-Chinon.

La poursuite des travaux de suppression de cinq passages à niveau sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) ont donné lieu au versement au Département de l'Indre d'une somme de 212 543 €.

Le solde des travaux d'électrification de la ligne Bourges-Saincaize a donné lieu à une recette de 381 187 €.

Au titre de la convention de financement des travaux de la ligne Chartres-Voves, la Région a mandaté 9 937 500 € hors CPER.

A la suite de la signature du CPER 2015-2020, plusieurs conventions de financement ont été conclues avec SNCF Réseau et l'Etat concernant la réouverture de la ligne Voves – Orléans au trafic voyageurs : un 1er acompte de 1,821 M€ (sur une subvention totale de 6,07 M€) a été versé à la SNCF au titre de trois conventions portant sur la concertation et les études préparatoires à la phase Projet concernant la réouverture de la ligne au trafic voyageur, les études Avant-Projet et Projet d'une voie nouvelle en gare de Chartres, les études Avant-Projet et Projet d'amélioration des capacités en gare d'Orléans.

Les autres conventions conclues au titre du CPER 2015-2020 ont donné lieu à un mandatement de 1 137 728 € au profit des projets Orléans-Châteauneuf, poursuite de la suppression des passages à niveau des lignes POLT, Tours Loches, Bourges-Montluçon et Installations Permanentes de Contre-Sens de Toury.

Hors CPER, les opérations suivantes ont fait l'objet de mandatement :

- solde de 0,100 M€ pour la suppression du passage à niveau de Neuillé-Pont-Pierre.
- pérennisation de la ligne du Blanc-Argent (0,455 M€ pour le solde).
- diagnostic technique de la voie Joué-lès-Tours-Loches, préalable à la définition d'un programme de travaux (67 500 €) .
- études d'Avant-Projet de réouverture au trafic voyageur de la ligne Orléans-Châteauneuf (0,475 M€).
- modernisation des lignes fret de proximité (Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur) 1 413 285 €.
- Massy-Valenton, projet interrégional d'amélioration de l'interconnexion de la Ligne à Grande Vitesse Atlantique avec les autres lignes à grande vitesse (452 943 €) .
- projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon (LGV POCL) 32 784 € pour la réalisation de l'étape préliminaire aux études préalables à l'enquête d'utilité publique.
- Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) Tours-Bordeaux (2 282 391€).

La desserte Brive-Lille opérée en TGV par le biais d'une convention entre les Régions Centre-Val de Loire, Limousin et la SNCF a entrainé une contribution régionale de 1 634 544 € en 2015.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2009	1078	ACCESSIBILITE GARES	2 500 000,00	18 000 000,00	20 500 000,00	547 550,00
AP	2010	1180	PLAN VELO	480 000,00		480 000,00	288 135,29
AP	2014	1192	MAINTENANCE GARES	2 600 000,00		2 600 000,00	406 000,00
AP	2015	1290	AMENAGEMENTS BV GARE DE CHARTRES	2 100 000,00		2 100 000,00	141 480,00
AP	2015	15303	ACCESSIBILITE CHATEAUROUX VIERZON (ETUDES)	1 000 000,00	4 000 000,00	5 000 000,00	-
AP	2015	15311	CPER 1 - QUAIS DE DORDIVES (2015-2020)	-	300 000,00	300 000,00	28 500,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 996 000,00	1 566 968,52	0,00	78,51%	0,00	47 818,66	0,00	100,00%
Fonctionnement	119 672,12	119 672,12	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 115 672,12	1 686 640,64	0,00	79,72%	0,00	47 818,66	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Investissements :

Au titre de la politique régionale d'aménagement des gares, les opérations suivantes ont entrainé des mandatements en 2015 :

- gare d'Amboise: 185 952 € (aménagement d'un parking supplémentaire, afficheur dynamique, abris vélos collectifs sécurisés et la sécurisation de deux abris vélos déjà en place). Une recette de 10 923 € correspond à un trop perçu de la part de la communauté de communes sur l'aménagement du parking,
- gare d'Azay-le-Rideau : 16 608€ (abri voyageur et afficheur dynamique),
- gare de Toury : 26 571 € (parking, box et abris vélos)
- gare de Port-Boulet : 12 846 € (parking et sécurisation de l'abri-vélo).
- gare de Dordives : 2 216 € (abris vélo sécurisé)
- Mise en accessibilité de guichets et installation de mobiliers dans différentes gares (121 800 € via la convention gare 2015 conclue avec SNCF)

Dans le cadre du volet ferroviaire du CPER 2015-2020, 8 550 € ont été mandatés pour la réalisation des études d'Avant-Projet et Projet relatives au déplacement d'un signal en gare de Dordives.

Le solde de 22 241 € a été versé à la SNCF pour la sécurisation par câbles des abris vélos existant dans 11 gares régionales.

Dans le cadre du projet d'aménagement du pôle d'échanges de la gare de Chartres, un 1er acompte de 56 592 € a été versé à la SNCF pour la réalisation des études Projet d'aménagement du bâtiment voyageur.

Au titre de la convention relative au financement des travaux d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal en gare d'Epernon, la Région a mandaté à la communauté de communes du Val Drouette une somme de 236 812 € correspondant au solde. Les travaux sont achevés. Une recette de 36 895 € a été perçue par la Région au titre de la convention conclue avec SNCF Réseau concernant l'installation d'ascenseurs en gare d'Epernon. Les travaux sont également réalisés.

La Région a versé à la SNCF le solde de 128 080 € pour la réalisation des études préliminaires de mise en accessibilité des bâtiments voyageurs de 21 gares régionales.

Elle a également mandaté 167 500 € à SNCF Réseau au titre des conventions conclues en 2015 concernant le financement des études d'avant-projet de mise en accessibilité des gares d'Amboise et de Nogent-le-Rotrou, et les études préliminaires de mise en accessibilité des gares de Chevilly et Maintenon.

Le solde de 0,100 M€ a été versé au Conseil départemental de l'Indre pour la mise en accessibilité de la gare routière de Châteauroux et de 33 points d'arrêt routiers du réseau départemental. Les travaux sont achevés.

Fonctionnement :

Les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire financent depuis 2011 à parité le fonctionnement du service d'accueil des vélos Train Vélo Loire dans des voitures spécifiquement aménagées sur la desserte Interloire. Pour le service réalisé en 2015, la Région a versé 118 501 €.

Programme : Services TER

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	1294	CONTRÔLE QUALITE - SUIVI AUTOCARS	1 600 000,00		1 600 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	151 089 709,80	151 064 388,50	0,00	99,98%	0,00	75 881,00	0,00	100,00%
Total	151 089 709,80	151 064 388,50	0,00	99,98%	0,00	75 881,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La convention TER a été signée avec la SNCF pour la période 2014-2020. Une Autorisation d'Engagement a été ouverte correspondant à l'enveloppe nécessaire jusqu'à la renégociation à mi-parcours fin 2017. Les crédits de paiement versés en 2015 correspondent au devis établi conformément aux montants des charges et de l'objectif de recettes inscrits dans la convention, modifiés par l'avenant n°3 adopté en novembre. Ils s'établissent à 150 838 832 €.

Le décompte 2014 de la convention TER Centre a été approuvé en commission permanente d'octobre 2015 : un solde de 75 881 € en faveur de la Région a été approuvé et a fait l'objet de l'émission d'un titre de recettes.

Au titre du marché passé par la Région pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre, un montant de 51 196 € a été mandaté sur 2015. Ces contrôles ayant été élargis pour mieux intégrer les dessertes routières TER, le lancement du marché de contrôle de l'exécution du service des autocars a été différé.

La desserte Tours-Saumur-Bressuire fait l'objet d'une convention interrégionale avec Pays de Loire et Poitou-Charentes qui a été conclue en 2013. Pour 2015, le versement de la contribution régionale a été de 174 359 €.

Programme : Intermodalités, TCSP et circulations douces

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2014	1193	BILLETIQUE	500 000,00		500 000,00	435 941,00
AP	2015	1292	LOIRE VUE DU TRAIN	30 000,00		30 000,00	22 000,00
AP	2015	1287	PARTICIPATION CAPITAL CITIZ	-	17 000,00	17 000,00	-
AP	2015	1443	BILLETIQUE JV MALIN	-	1 000 000,00	1 000 000,00	-
AP	2015	37205	CG 37 (2015-2020) BILLETIQUE	-	800 000,00	800 000,00	-
AE	2015	18203	CG 18 (2015-2020) BILLETIQUE	-	300 000,00	300 000,00	300 000,00
AE	2015	18204	CG 18 (2015-2020) CENTRALE DE RESERVATION	-	300 000,00	300 000,00	300 000,00
AE	2015	37206	CG 37 (2015-2020) BILLETIQUE	-	125 000,00	125 000,00	-
AE	2013	1194	AMO BILLETIQUE	150 000,00	15 000,00	165 000,00	162 738,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	280 000,00	249 027,96	0,00	88,94%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	333 589,60	303 413,59	0,00	90,95%	100 000,00	103 804,46	0,00	103,80%
Total	613 589,60	552 441,55	0,00	90,03%	100 000,00	103 804,46	0,00	103,80%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Investissement

230 941 € ont été mandatés à la SNCF pour la mise en œuvre et la conduite du projet billettique interopérable sur le réseau TER Centre-Val de Loire.

18 086 € ont été mandatés à la Mission Val de Loire pour le déploiement de l'application « Le Val de Loire vu du train ».

Fonctionnement

Dans le cadre de la convention Région/ Conseil départemental du Cher, 12 500 € ont été mandaté au titre de la billettique et 12 500 € pour la centrale de réservation.

65 068 € ont été mandatés à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage par la Région de la démarche d'interopérabilité billettique régionale.

De la même manière, pour conduire le déploiement de la centrale d'information multimodale jvmalin, la Région est accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage (23 866 €). Pour l'exploitation de cette centrale d'information, 154 167 € ont été mandatés au prestataire du système.

Enfin, les montants comptabilisés en recettes pour 103 804 € correspondent à la part versée par les 17 autorités organisatrices des transports partenaires de jvmalin et pour lesquelles la Région assure le portage financier.

TOURISME

BILAN

Les actions menées en 2015 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable, dont :

- Le lancement de l'appel à projets régional « Abricyclo », dont la vocation est d'accompagner le développement du réseau cyclable régional, par le financement de structures légères d'hébergements au sein d'établissements touristiques et destinés à l'accueil des cyclotouristes ;

- L'élaboration et l'adoption d'un nouveau dispositif régional en faveur de la batellerie traditionnelle de Loire ;

- La poursuite du programme de création et de rénovation d'hébergements touristiques et d'hébergements du tourisme associatif,

- Le soutien à l'innovation, à travers le dispositif CAP « Innovation touristique » et le développement du cluster Tourisme, Patrimoine et sites de visites ;

- La poursuite du programme d'aménagement régional des véloroutes et des boucles cyclo touristiques ;

- Le programme de numérisation de plusieurs milliers de kilomètres de sentier de Grande Randonnée (GRP) et de sentier de grande randonnée de pays (GR Pays ou GR de Pays ou GRP) avec le Comité Régional de Randonnée Pédestre ;

- Le suivi et l'accompagnement du Comité Régional du Tourisme dans la mise en œuvre de la stratégie marketing.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	34 540 702,04	16 861 122,91	17 679 579,13	10 634 442,93	23 906 259,11	6 226 679,98
AE	3 985 000,00	322 315,44	3 662 684,56	252 611,35	3 732 388,65	69 704,09

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

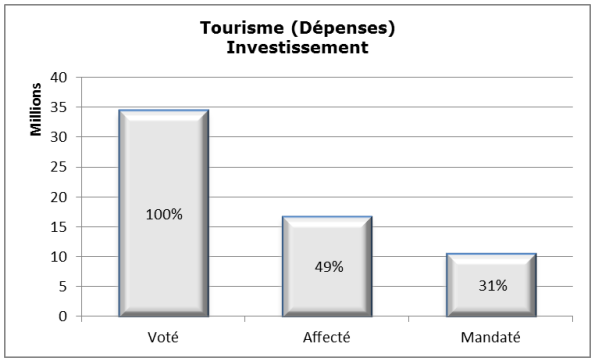

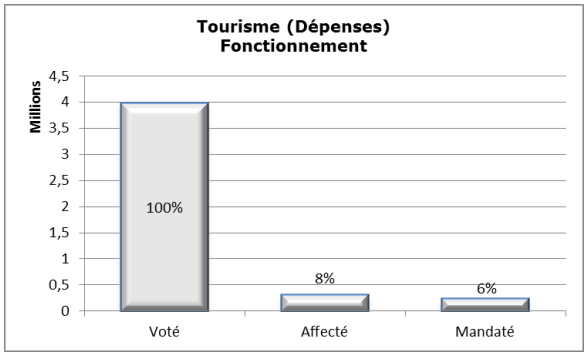

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	3 947 000,00	3 093 942,98	0,00	78,39%	0,00	69 994,41	0,00	100,00%
Fonctionnement	4 171 296,50	3 972 106,71	233 679,00	100,83%	0,00	10 375,00	0,00	100,00%
Total	8 118 296,50	7 066 049,69	233 679,00	89,92%	0,00	80 369,41	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

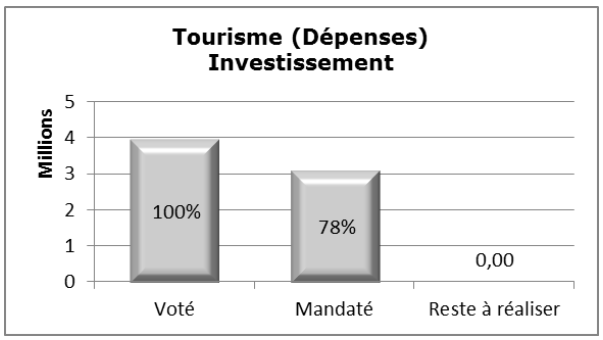

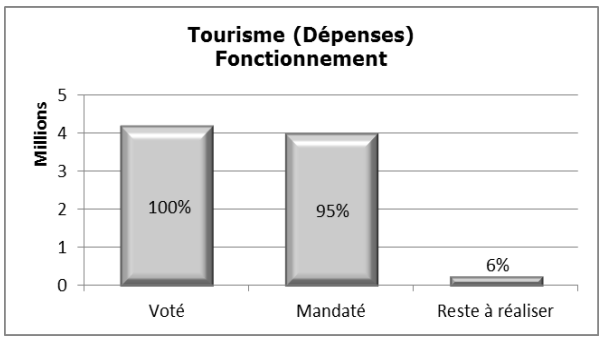

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Vélocentre

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1205	MIRCE 4	140 000,00		140 000,00	-
AP	2015	18212	CG18 CANAL DE BERRY A VELO 1ERE TRANCHE	-	5 000 000,00	5 000 000,00	450 000,00
AP	2015	28214	CG28 AMENAGEMENT DES VELOROUTES VOIES VERTES	-	100 000,00	100 000,00	-
AP	2015	37214	CG37 VELOROUTE VOIES VERTES CHER A VELO	-	720 000,00	720 000,00	-
AP	2015	37215	CG37 VELOROUTES VOIES VERTES AMBOISE CHENONCEAU	-	670 000,00	670 000,00	670 000,00
AP	2015	41206	CG41 CHER A VELO	-	200 000,00	200 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 293 000,00	796 422,66	0,00	61,59%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	10 000,00	10 000,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 303 000,00	806 422,66	0,00	61,89%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Sur « La Loire à Vélo » le Département de l'Indre et Loire a finalisé le programme d'amélioration des revêtements ainsi que l'aménagement de la liaison en site propre entre les châteaux d'Amboise et de Chenonceau sur le Cher.

La véloroute de l'Indre à vélo s'est prolongée en amont sur le Lochois et le pays de Valencay en Berry.

Le Département du Cher a lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre du canal de Berry à vélo ; les travaux pourraient débuter en fin d'année 2016.

Les pays du Vendômois et Loire Val d'Aubois ont réalisé les études de faisabilité de réseaux de boucles cyclo touristiques qui se concrétiseront pour partie en 2016.

Programme : Promotion et animation touristique

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	28215	CG28 VALORISATION DU CHÂTEAU DE LA FERTE VIDAME	-	1 470 000,00	1 470 000,00	-
AP	2015	28216	CG28 VALORISATION DU CHÂTEAU DE MAINTENON	-	100 000,00	100 000,00	100 000,00
AP	2015	37218	CG37 DOMAINE DE CANDE	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	41203	CG41 ACQUISITION BASE DE DONNEES TOURINSOFT	-	35 000,00	35 000,00	35 000,00
AP	2013	1229	CAP INNOVATION TOURISTIQUE INVESTISSEMENT	500 000,00	80 000,00	580 000,00	483 002,20
AE	2015	1235	CAP INNOVATION TOURISTIQUE FONCTIONNEMENT	-	100 000,00	100 000,00	45 265,00
AE	2015	37216	CG37 PLAN QUALITE TOURISME	-	120 000,00	120 000,00	-
AE	2015	37217	CG37 MARQUE TOURAINE	-	120 000,00	120 000,00	-
AE	2015	41204	CG41 PROMOTION SOLOGNE VALLEE DU CHER VENDOMOIS	-	75 000,00	75 000,00	-
AE	2015	15652	CPER 7 - CLUSTER TOURISME PATRIMOINE (2015-2020)	-	1 310 000,00	1 310 000,00	-
AE	2015	15762	CPIER OS9 CRT PATRIMOINE LIGERIEN (2015-2020)	-	1 800 000,00	1 800 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	596 000,00	766 902,88	0,00	128,67%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	4 071 073,00	3 850 493,53	223 679,00	100,08%	0,00	10 375,00	0,00	100,00%
Total	4 667 073,00	4 617 396,41	223 679,00	103,73%	0,00	10 375,00	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2015 a été marquée par une augmentation des projets soutenus dans le cadre du dispositif **CAP « Innovation Touristique »**, avec 10 projets financés pour un montant de 449 337,50 €. Ils ont principalement porté sur la mise en valeur du patrimoine culturel et le développement du tourisme de nature.

La Région a confirmé son soutien à trois relais participant à la mise en œuvre de la stratégie régionale de tourisme durable, en attribuant une subvention de :

- 69 000 € à la délégation régionale de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), pour la réalisation de ses missions en faveur du tourisme social et solidaire ;

- 25 000 € au réseau Accueil Paysan, pour développer et structurer l'accueil et l'hébergement touristique sur le territoire régional ;

- 17 550 € à l'ADT Touraine pour le renforcement du dispositif de qualité territorial des sites de visite. 62 sites volontaires des 6 départements sont engagés dans la démarche, dont 15 nouveaux en 2015. Pour mémoire : 20 sites sont marqués Qualité Tourisme (dont 9 grands sites) ;

- 50 000 € à l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes, pour :

  - l'organisation du jury régional pour l'attribution des labels villes et villages fleuris ;

  - la tenue des 21es Assises Régionales du Cadre de Vie et de l'Embellissement des Communes, à Chartres, sur le thème : « Nos métiers évoluent, changeons nos habitudes ».

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0068	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 700 000,00	300 000,00	2 000 000,00	1 551 495,63

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 915 000,00	1 438 226,21	0,00	75,10%	0,00	69 994,41	0,00	100,00%
Total	1 915 000,00	1 438 226,21	0,00	75,10%	0,00	69 994,41	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le CAP « Hébergements Touristiques » a permis le financement de 30 projets de création ou de modernisation, pour un montant de 870 551,66 €.

Dans le cadre de l'appel à projets « Abricyclo » (lancé en mars 2015 et destiné à soutenir le développement d'hébergements légers à destination des cyclotouristes), 8 établissements (7 campings et 1 Auberge de jeunesse) ont été financés, ce qui a permis la création de 27 structures « Abricyclo », pour un montant total de 58 000 €.

Enfin, deux projets de rénovation ont été soutenus par le dispositif CAP « Hébergements du Tourisme pour tous et Résidences de Tourisme » : le Village Vacances Familles (VVF) Les Violettes (pour 340 000 €) et le Centre Ethic Etape Charles Péguy (pour 40 000 €), tous deux à Amboise.

Programme : Itinérances douces

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0078	ITINERAIRES DE RANDONNEES	10 000,00		10 000,00	10 000,00
AP	2015	15703	CPIER OS9 BATELLERIE DE LOIRE (RESTAURATION QUAIS) 2015-2020	-	200 000,00	200 000,00	43 439,74
AP	2015	15706	CPIER OS11 ITINERAIRES DE RANDONNEE	-	50 000,00	50 000,00	-
AP	2015	18213	CG18 CHEMINEMENTS PIETONS BASE DE LOISIRS DE GOULE	-	100 000,00	100 000,00	100 000,00
AE	2015	15765	CPIER OS11 ITINERAIRES DE RANDONNEE	-	250 000,00	250 000,00	77 996,46

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	143 000,00	92 391,23	0,00	64,61%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	90 223,50	111 613,18	10 000,00	134,79%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	233 223,50	204 004,41	10 000,00	91,76%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En matière de randonnée pédestre, le Comité Régional de Randonnée Pédestre a engagé avec le partenariat financier de la région un important programme de numérisation de 2 800 km de sentiers de Grande Randonnée et de Pays structurants. Grâce au renfort de 3 emplois civiques, la collecte des données s'organisera sur les années 2015 et 2016.

Sur le tourisme équestre, la Région a apporté son appui technique et financier à la Fédération Française d'Equitation pour expérimenter et construire un Système d'Information Géographique (SIG) cartographique. L'enjeu est de numériser l'offre régionale d'itinérance équestre sur les années 2015 et 2016 avec une perspective de développement national du dispositif SIG.

Enfin, la Région a rejoint l'association d'Artagnan qui vise le développement des premières routes équestres européennes qui traverseront de part en part la région.

ECONOMIE – INNOVATION

BILAN

Les résultats traduisent une forte mobilisation de la Région en faveur de tous les secteurs économiques :

- plus de 175 créateurs d'entreprise aidés directement sans compter ceux aidés à travers les plateformes d'initiative locale ou les réseaux d'accompagnement ;

- près de 100 entreprises artisanales et plus de 170 entreprises industrielles et de services aidées pour leur projet de développement ;

- près de 230 exploitations agricoles soutenues pour leurs investissements.

Par ailleurs, la Région a lancé son premier programme en faveur de l'industrie du futur ;

Elle a apporté un soutien d'une ampleur exceptionnelle au secteur associatif à travers CAP Asso avec près de 680 postes aidés et elle a fait preuve d'une grande réactivité pour accompagner ses éleveurs en difficulté, en apportant une aide à plus de 3150 d'entre eux.

Ce sont ainsi près de 45M€ qui ont été mobilisés en faveur des entreprises et des acteurs économique de notre région.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	251 201 018,98	187 066 540,56	64 134 478,42	153 043 960,70	98 157 058,28	34 022 579,86
AE	123 360 386,00	101 198 094,64	22 162 291,36	71 015 899,49	52 344 486,51	30 182 195,15

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

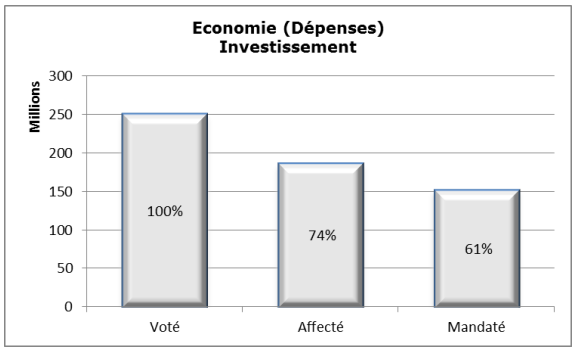

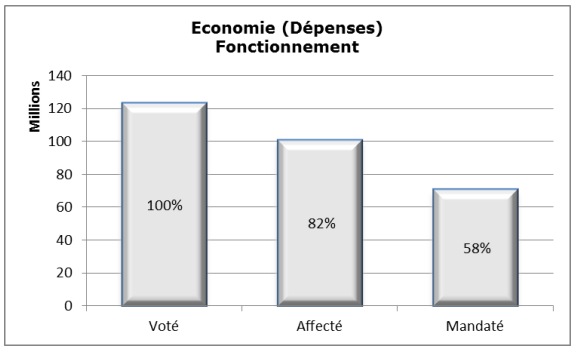

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	24 581 196,40	22 955 800,56	0,00	93,39%	8 274 189,00	7 484 444,47	0,00	90,46%
Fonctionnement	23 923 604,10	21 851 700,14	2 471 890,89	101,67%	1 338,00	85 350,63	0,00	6 378,97%
Total	48 504 800,50	44 807 500,70	2 471 890,89	97,47%	8 275 527,00	7 569 795,10	0,00	91,47%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

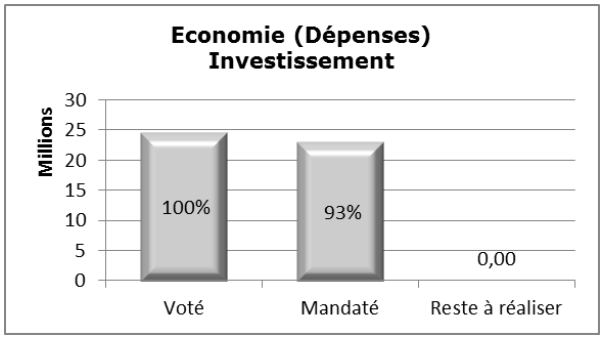

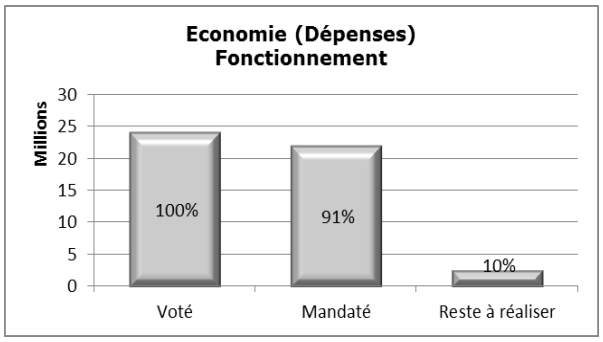

Un taux de réalisation supérieur à 100% signifie que des virements de crédits ont été effectués.
Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0791	PLATES FORMES D'INITIATIVES LOCALES	800 000,00		800 000,00	562 500,00
AP	2015	0830	FONDS REGIONAL DE GARANTIE DE L'ARTISANAT	200 000,00	100 000,00	300 000,00	-
AP	2015	1769	CAP ARTISANAT CREATION	2 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	1 990 054,47

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 240 000,00	2 791 662,95	0,00	124,63%	2 750 000,00	2 271 097,59	0,00	82,59%
Fonctionnement	885 812,67	531 785,34	324 394,38	96,65%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	3 125 812,67	3 323 448,29	324 394,38	116,70%	2 750 000,00	2 271 097,59	0,00	82,59%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif CAP Artisanat Création attribué sous forme d'avances remboursables et de subventions vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise. En 2015, 93 entreprises (99 en 2014) ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total accordé de 2,04 M€ (contre 1,76M€ en 2014) soit une augmentation de 16% en montant total accordé.

Huit Plateformes d'Initiatives Locales (PFIL) sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative. En 2015, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 0,168 M€ et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur et du fonds régional Centre Reprise Transmission pour un montant de 0,530 M€.

Par ailleurs, la Région finance un programme régional de transmission – reprise d'entreprises porté par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 0,123 M€ en 2015.

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1759	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	2 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	1 881 720,62
AE	2015	1761	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT FONCTIONNEMENT	200 000,00		200 000,00	115 237,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 700 000,00	2 345 287,53	0,00	137,96%	562 479,00	517 876,50	0,00	92,07%
Fonctionnement	977 888,77	509 837,44	275 773,59	80,34%	0,00	6 217,14	0,00	100,00%
Total	2 677 888,77	2 855 124,97	275 773,59	116,92%	562 479,00	524 093,64	0,00	93,18%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Mis en œuvre en 2011, simplifié en 2014, le dispositif CAP Artisanat Développement offre à l'entreprise la capacité d'une approche globale de son développement en soutenant, à la fois l'investissement, le recours en conseils spécialisés et les besoins en développement commercial (site Internet, participation à un salon).

- 88 entreprises (59 en 2014) ont bénéficié d'un CAP Artisanat Développement pour un montant global affecté de 2,367 M€ (1,315 M€ en 2014), soit une augmentation significative de 49% en volume de dossiers accompagnés et 80% d'aides accordées. Cette augmentation est le fait de la simplification du dispositif en 2014, plus rapide à mettre œuvre auprès des entreprises, ainsi que de la refonte des modalités de versement plus simples et immédiates pour les premiers acomptes.

- 11 (6 en 2014) entreprises ont pu bénéficier d'une aide aux conseils pour un montant global de près de 0,64 M€ (0,023 M€ en 2014), 22 (23 en 2014) entreprises ont également bénéficié d'une aide au développement commercial pour 0,105 M€ (0,088 M€ en 2014).

La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur l'Environnement et Développement Durable pour un montant de 0,076 M€ et sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour un montant de 0,050 M€.

La Région accompagne également depuis sa création l'association ARDAN Centre, (Association Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles). ARDAN Centre accompagne la mise en œuvre de projets d'activités nouvelles identifiés dans les entreprises par la mise à disposition de demandeurs d'emploi pour une période de 6 mois sous statut de stagiaire formation professionnelle. En 2015, 0,200 M€ ont alors été accordés à ARDAN Centre pour la réalisation de son activité pour 110 projets agréés.

Programme : Promotion de l'artisanat

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	403 985,80	275 267,08	88 152,00	89,96%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	403 985,80	275 267,08	88 152,00	89,96%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du Contrat de Promotion de l'Artisanat, la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent collectivement participer à des salons régionaux et

nationaux. En 2015, 9 opérations collectives ont été financées (Salon du Patrimoine, Salons de la gastronomie, etc.) pour un total de 0,85 M€.

La Région a également participé au financement de 2 opérations de valorisation du secteur pour un montant total de 0,051 M€ (les Artisanales de Chartres, le concours Talent).

Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de l'animation économique des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant global de 0,147 M€.

Programme : Démarche filière

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	1363	METIERS D'ART	370 000,00		370 000,00	370 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 196,40	1 196,40	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	1 008 608,80	574 386,71	176 549,62	74,45%	0,00	21 831,49	0,00	100,00%
Total	1 009 805,20	575 583,11	176 549,62	74,48%	0,00	21 831,49	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La « Démarche de Filière » accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Trois programmes régionaux collectifs de filières (Alimentaire, Métiers d'Art, Production) sont à ce jour mis en œuvre par le réseau des chambres de métiers et ont ainsi été financés respectivement par la Région à hauteur de 0,082 M€, 0,84 M€ et 0,051 M€.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé pour la quatorzième édition le salon régional dédié aux métiers d'art (0,315 M€) qui a accueilli près de 17 000 visiteurs. 140 exposants étaient présents.

Programme : Economie sociale et solidaire

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0929	CAP SOLIDAIRE	150 000,00	50 000,00	200 000,00	113 000,00
AP	2015	1260	SCOP	150 000,00	150 000,00	300 000,00	128 600,00
AP	2015	14600	CENTR'ACTIF	100 000,00	100 000,00	200 000,00	100 000,00
AE	2015	3706	GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS / COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EMPLOI	150 000,00	100 000,00	250 000,00	157 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	400 000,00	360 600,00	0,00	90,15%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 240 250,00	1 515 427,87	526 150,00	91,13%	0,00	22 010,37	0,00	100,00%
Total	2 640 250,00	1 876 027,87	526 150,00	90,98%	0,00	22 010,37	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région avec les principales têtes de réseaux régionales associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent au financement de leur programme d'actions :

- Le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire : 0,330 M€,
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) :0,180 M€,
- L'association Centre Réseau Economie Solidaire (CRE-SOL): 0,050 M€,
- L'association régionale Centre Actif, fonds territorial de France Active : 0,135 M€ pour son fonctionnement, 0,100 M€ destinés à alimenter les lignes de crédits
- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, (ADIE Centre) : 0,040 M€,
- L'Union Régionale des Entreprises d'Insertion Centre (UREI Centre) : 0,030 M€,
- L'Union Régionale des entreprises coopératives (URSCOP) : 0,050 M€.
- Le COORACE : 0,010 M€

En 2015, 63 CAP Solidaire ont été accordés, pour un montant total de 0,63 M€. Ce dispositif est une aide destinée à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprises (personnes ne disposant pas ou de peu d'apport personnel, ou n'ayant pas accès au crédit bancaire classique).

Enfin, 29 opérations ont été soutenues par la Région Centre dans le cadre du dispositif Lutte contre les exclusions pour un montant total de 0,150 M€.

Programme : CAP'Asso

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	0584	CAP ASSO	10 000 000,00	6 500 000,00	16 500 000,00	15 706 666,66

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	9 542 700,00	10 163 985,91	0,00	106,51%	0,00	8 108,33	0,00	100,00%
Total	9 542 700,00	10 163 985,91	0,00	106,51%	0,00	8 108,33	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif CAP'Asso est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois durables (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable. En 2015, ce sont 679 postes aidés, dont 495 en renouvellement, et 16,740 M€ de subventions accordées. 2015 est l'année de la mise en place du 3ème renouvellement.

Programme : Création et reprise des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	1 000 000,00		1 000 000,00	-
AP	2015	1789	AIDE A LA CREATION	20 000,00		20 000,00	39 000,00
AP	2015	4000	CAP CREATION REPRISE CENTRE	1 000 000,00	1 100 000,00	2 100 000,00	1 443 880,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	1 050 000,00	1 033 996,24	0,00	98,48%	404 500,00	330 954,75	0,00	81,82%
Fonctionnement	126 844,86	72 180,23	12 500,00	66,76%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 176 844,86	1 106 176,47	12 500,00	95,06%	404 500,00	330 954,75	0,00	81,82%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le CAP Création/Reprise des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises. Pour l'exercice 2015, 20 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 1,4 M€.

Suite à la mise en place d'un nouveau dispositif financier visant à accompagner les jeunes entreprises innovantes (CAP Création/Reprise volet Jeunes Pousses Innovantes), l'affectation budgétaire est en hausse de 53% par rapport à 2014, et 91% par rapport à 2014.

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	0719	CENTRECO	20 000,00	10 000,00	30 000,00	20 000,00
AP	2015	1793	SEM PATRIMONIALE	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
AP	2015	4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	7 000 000,00	3 000 000,00	10 000 000,00	8 203 751,72
AP	2015	4002	CAP EMPLOI/FORMATION CENTRE	2 500 000,00		2 500 000,00	1 723 385,00
AP	2015	28219	CG28 FONDS D'INTERVENTION POUR L'EMERGENCE DE PROJETS	-	450 000,00	450 000,00	-
AE	2015	4003	CAP FORMATION CENTRE	1 000 000,00		1 000 000,00	982 682,00
AE	2015	15650	CPER V5 ARACT	-	1 200 000,00	1 200 000,00	100 000,00
AE	2015	18217	CG18 ANIMATION CLUSTER AGHIR VIERZON	-	125 000,00	125 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	13 470 000,00	11 661 082,92	0,00	86,57%	4 459 053,00	3 836 111,12	0,00	86,03%
Fonctionnement	4 640 501,90	4 578 606,62	506 434,00	109,58%	1 338,00	10 639,52	0,00	795,18%
Total	18 110 501,90	16 239 689,54	506 434,00	92,47%	4 460 391,00	3 846 750,64	0,00	86,24%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le CAP Développement est un appui aux projets de développement des entreprises. Il permet notamment d'accompagner les entreprises régionales dans leur programme :

- d'investissement matériel et/ou immobilier en région Centre – Val de Loire ;
- de développement à l'international ;
- d'innovation ;
- pour recourir au conseil de consultants externes.

Pour le développement international des entreprises, 2,8 M€ ont été accordés sur l'année 2015 à 197 entreprises au travers d'un dispositif régional de soutien à l'export. Les projets d'investissements ont bénéficié de 1,7 M€, permettant d'accompagner 13 entreprises. 47 PME (petites et moyennes entreprises) ont pu bénéficier d'une subvention pour accompagner le recours à un consultant externe, dont 35 dans le cadre de l'appel à projet Usine du Futur, représentant un montant total de subvention de 327 228 € (177 870 € pour l'Usine du Futur).

En 2015, la montée en puissance du fonds d'investissement appelé Opportunités régions 2 » s'est poursuivie avec la recherche de nouveaux souscripteurs. Cet outil est destiné au renforcement des fonds propres des PME en difficultés, en transition ou en consolidation. Opportunités régions 2 investit des montants allant de 0,5 M€ à 5 M€, en participations minoritaires ou majoritaires. La Région a souscrit 1,5 M€ sur ce fonds sur un total de 23,9 M€.

La Région met également en œuvre plusieurs dispositifs afin d'accompagner les projets des entreprises dans le contexte des mutations économiques et sociales :

- Une aide directe à l'emploi et/ou à la formation des salariés (CAP'EMPLOI-FORMATION Centre) ;

- Un soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)

En 2015, 14 entreprises porteuses de programmes d'embauches significatifs ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI-FORMATION volet Emploi pour un montant total de 1 699 785 €, correspondant à 487,5 emplois créés ou repris.

La Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'ARACT Centre à hauteur de 200 000 €, dont la mission est d'accompagner les évolutions socio-économiques en conciliant qualité de vie des salariés et performance des entreprises.

Le CAP'EMPLOI-FORMATION volet FORMATION vise à accompagner les plans de formation s'inscrivant dans une stratégie de développement clairement définie de l'entreprise pour renforcer les compétences et l'employabilité des salariés. Il participe ainsi à la sécurisation des parcours professionnels. 4 projets ont été soutenus en 2015 pour un montant de 982 682 €, soit 800 salariés concernés.

Neuf clusters ont été financés par la Région en 2015 pour un montant global de 399 450 €: l'ARIAC (agro-alimentaire), POLEPHARMA (industries pharma), SHOP EXPERT VALLEY (agencement de magasins), AEROCENTRE (aéronautique), NEKOE (innovation par les services), VALBIOM (valorisation non alimentaire de la biomasse), NOVECO (performance énergétique et domotique dans le secteur du bâtiment), AGRODYNAMIC (domaine des agro-ressources) et AGREEN TECH VALLEY (Vallée numérique du Végétal). Cela représente plus de 430 entreprises et plus de 25 000 salariés. Les programmes d'actions des clusters comportent différents volets, dont principalement : l'innovation, les mises en réseaux, le développement commercial, la mutualisation d'achats, la veille, la communication ou encore les ressources humaines.

Par ailleurs, la Région a financé six opérations à hauteur de 252 442 € au titre des opérations d'animation et de promotion économique du Fonds Sud. Toutes les actions financées sont récurrentes (marque Berry, programmes d'actions des agences de développement de l'Indre et du Cher, programme d'actions du parvis des métiers à Bourges, programme de salons du secteur de l'habillement, etc.)

Un peu plus de 3,8 M€ de recettes ont été perçues au titre des remboursements d'avances remboursables, majoritairement sur les CAP développement et les CAP Emploi Centre ainsi que sur des dispositifs plus anciens de soutien (FERI fonds économique régional d'intervention), ARI, ou encore de soutien à l'export (Cordex et Fraex).

Programme : Organisation et développement des filières agricoles

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	20 000,00	31 735,60	0,00	158,68%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	20 000,00	31 735,60	0,00	158,68%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Il s'agit d'un dernier programme relatif au CLO porc et rillettes qui a été prolongé dans leur réalisation, l'IGP porc et rillettes de Tours ayant été accordée en 2014.

Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture régionale

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	1 370 979,00	1 048 857,47	323 764,50	100,12%	0,00	1 772,07	0,00	100,00%
Total	1 370 979,00	1 048 857,47	323 764,50	100,12%	0,00	1 772,07	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le programme de promotion est composé majoritairement d'actions récurrentes contractualisées : financement du service promotion de la chambre régionale d'agriculture, financement de la signature régionale © du Centre, participation au salon de l'agriculture….

Les CAP Filières déclinent également des volets promotion.

La Région accompagne d'autres manifestations comme, les salons régionaux de la gastronomie et des vins d'Orléans et de Bourges, Ferme expo Tours, le financement annuel de l'Union pour les Ressources génétiques du Centre (actions en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de la biodiversité domestique), la manifestation « Open Agrifood », la manifestation équine « Open Generali », etc.

Enfin, la politique de promotion met en cohérence l'ensemble des actions conduites autour de la stratégie alimentaire de la Région adoptée en séance plénière du 14 février 2013 et du déploiement de la signature régionale. Le travail autour de la signature « C du Centre s'est poursuivi en 2015.

Programme : Installation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	796 436,50	563 772,03	140 131,20	88,38%	0,00	6 030,49	0,00	100,00%
Total	816 436,50	563 772,03	140 131,20	86,22%	0,00	6 030,49	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'installation, l'emploi et la gestion des ressources humaines en agriculture sont une priorité pour la Région et font l'objet de politiques spécifiques.

La Région accompagne 5 actions régionales sur ce sujet :

- Une politique d'appui aux projets d'installation, avec pour objectif d'encourager la transmission et la création d'entreprises agricoles, par le repérage des cédants, la communication et la sensibilisation aux métiers de l'agriculture et l'appui aux projets individuels qui permet d'accompagner entre 200 et 300 porteurs par an.

- Un dispositif d'accompagnement des cédants,

- Un volet spécifique « multifonctionnalité de l'agriculture » qui permet d'accompagner l'association « Terres de Liens » et les autres structures du réseau « Inpact (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) » dans leur programme de structuration de leurs actions liées à l'installation et la transmission,

- Un appui aux services de remplacement,

- Un soutien au programme « GEHODES » en matière de gestion des ressources humaines et des compétences,

L'année 2015 a été une année de poursuite des actions inscrites dans la stratégie régionale de développement agricole. 181 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé dans le cadre du CAP Installation.

En 2015, le dispositif GEHODES a permis la rencontre de 28 entreprises (82 actifs concernés), la réalisation de 5 diagnostics RH, 29 accompagnements.

Programme : Développement de l'agriculture biologique

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	899 595,80	570 187,44	88 041,60	73,17%	0,00	6 426,63	0,00	100,00%
Total	899 595,80	570 187,44	88 041,60	73,17%	0,00	6 426,63	0,00	100,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le soutien à l'agriculture biologique est intégré dans chaque CAP Filière. Il fait également l'objet d'une politique transversale spécifique. L'intervention est articulée autour de quatre axes :

- le soutien à l'animation et à la structuration de la filière, le soutien à l'interprofession agriculture biologique régionale et aux Groupements d'Agriculteurs Biologiques départementaux.

- la prise en compte des spécificités de l'agriculture biologique au travers des filières de productions : mise en place d'actions spécifiques dans certains CAP Filières (comme l'appui technique pour les filières viticulture ou légumes), renforcement de l'agriculture biologique au sein des stations d'expérimentation existantes, aides aux investissements dans le cadre des CAP Filières ou au titre de la politique de développement territorial.

- le soutien à la conversion. La Région apporte une aide à la certification depuis 2007, et, depuis 2013, un dispositif de sécurisation de la période de conversion par un accompagnement de l'agriculteur, de la formalisation de son projet à sa mise en œuvre durant les trois premières années.

- l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective.

Le nouveau plan « Ambition bio 2017 » a été adopté en CPR n° 15.04.31.38 du 16 avril 2015. L'année 2015 a été également une année de poursuite des dispositifs existants. Le soutien à la certification a permis d'aider 150 exploitations.

Programme : CAP Filières

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1362	CAP BOVIN LAIT 2	1 400 000,00		1 400 000,00	223 134,88
AP	2014	1265	CAP FILIERES - MATERIEL	13 220 000,00	- 2 310 000,00	10 910 000,00	2 320 435,77
AP	2014	1266	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (INVEST)	700 000,00	1 700 000,00	2 400 000,00	1 193 420,04
AP	2015	1792	CAP SEMENCES 2G	-	510 000,00	510 000,00	-
AE	2014	1278	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (FONCT)	7 000 000,00	- 6 000 000,00	1 000 000,00	827 869,77

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	3 680 000,00	2 730 438,92	0,00	74,20%	98 157,00	528 404,51	0,00	538,33%
Fonctionnement	1 000 000,00	1 427 406,00	0,00	142,74%	0,00	2 314,59	0,00	100,00%
Total	4 680 000,00	4 157 844,92	0,00	88,84%	98 157,00	530 719,10	0,00	540,68%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Autorisations de Programme se terminent pour la plupart à fin 2020. Les projets sont affectés au fur et à mesure des passages en Commission Permanente Régionale, ce qui explique la différence entre le montant de l'AP et le montant de crédits affectés.

L'Autorisation de Programme n°2014-1265 a été diminuée d'un montant de 2,31 M€ afin de permettre la création d'une AP pour le CAP Bovin Lait 2ème génération (1,4 M€), d'une Autorisation de Programme pour le CAP Semences 2ème génération (0,51 M€) et l'abondement de l'Autorisation de Programme Expérimentation pour 0,4 M€.

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre – Val de Loire, le programme CAP Filières traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

Depuis 2015, la Région accompagne les CAP Filières avec le Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural (FEADER).

L'année 2015 a vu l'adoption des CAP Semences seconde génération, Forêt Bois troisième génération ainsi que la poursuite des efforts dans les douze autres filières.

Le deuxième programme « Herbe et fourrages » 2015-2016 inscrit dans chacun des quatre CAP filières concernés, bovin lait, bovin viande, caprin, ovin a été poursuivi en 2015. Il permet une approche transversale afin d'accompagner l'évolution vers des meilleures pratiques de gestion des pâturages par des actions de transfert et des groupes de fermes pilotes.

227 dossiers d'investissements dans les exploitations ont été soutenus sur l'année 2015 pour un montant de 1,9 M€ (inclus montant des projets issus des appels à projets 2015 du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations – PCAE FEADER).

Programme : Fonds spécial intempéries

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	3157	FONDS SPECIAL URGENCE	-	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 000 000,00	1 999 800,00	0,00	99,99%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	2 000 000,00	1 999 800,00	0,00	99,99%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Compte tenu de la situation difficile rencontrée par le secteur de l'élevage en 2015, la Région a mise en place une mesure exceptionnelle de soutien à l'élevage.

Ainsi, 3 157 exploitations ont pu bénéficier d'une aide allant de 500 € à 1 000 € (2 707 exploitations en bovin, 116 en ovin, 196 en caprin, 137 en porcin).

Programme : PEE Valorisation de la biomasse agricole et forestière

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	30 000,00	20 000,00	10 000,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	30 000,00	20 000,00	10 000,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région reconnaît l'importance des enjeux relatifs à la maîtrise de l'énergie, à la production d'énergie renouvelable, à la production d'éco matériaux et au développement de l'écoconstruction et de l'auto construction.

En 2015, la Région a accompagné une action sur la valorisation des ressources agricoles locales (énergies et agro matériaux).

EUROPE

BILAN

L'intervention de la Région Centre-Val de Loire en faveur de la construction européenne s'articule autour de deux enjeux majeurs. Le premier vise l'information et la sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux européens. Le second vise à saisir les opportunités financières proposées par l'Europe, notamment à travers les fonds délégués à la Région.

- ✓ **Informer et sensibiliser les citoyens à l'Europe** : La région Centre-Val de Loire contribue aux actions d'information et de sensibilisation en direction de publics cibles tels que les jeunes, dans le cadre des dispositifs spécifiques.

- ✓ **Animer et fédérer les énergies européennes en région** : En 2015, la Région a poursuivi son travail d'animation auprès des acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, par l'intermédiaire du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). La mobilisation des acteurs s'appuie également sur les « Matins de l'Europe », colloques trimestriels proposés par la Région Centre-Val de Loire, permettant de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.

- ✓ **Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe** : Depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE). Ces structures permettent à la Région de mieux défendre ses intérêts et de relayer les enjeux prioritaires auxquels elle est confrontée.

- ✓ **Être présent et intervenir à Bruxelles** : L'Antenne régionale a maintenu son niveau d'activité à travers l'accueil d'acteurs de la région Centre-Val de Loire et en assurant le relais de la Collectivité auprès des instances communautaires, notamment dans le cadre de la négociation des programmes 2014-2020. L'année 2015 a notamment été marquée par un nouveau partenariat avec Pays de la Loire à travers le partage de locaux à Bruxelles.

- ✓ **Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires** : Depuis 2007, la Région Centre-Val de Loire est impliqué dans la gestion des fonds structurels. Pour la période de programmation 2007-2013, elle a assuré, en tant qu'organisme intermédiaire la gestion de 127 M€. La programmation 2007-2013 s'est clôt le 31/12/2015, entraînant la mise en paiement des ultimes dossiers au titre de l'exercice 2015.

  Depuis le 1er janvier 2014, la Région Centre-Val de Loire a vu ses compétences renforcées. En tant qu'autorité de gestion, elle est désormais directement responsable de l'intégralité des fonds européens de la période 2014-2020, soit plus de 600 M€ (PO FEDER/FSE Centre-Val de Loire, PDR FEADER Centre-Val de Loire, PO FEDER Loire). L'année 2015 constitue la première année pleine de mise en œuvre de la programmation ; les premiers dossiers ont été engagés et permettront d'effectuer les paiements au cours de l'année 2016.

- ✓ **Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes** : La Région Centre-Val de Loire a notamment mobilisé les financements du nouveau programme européen ERASMUS+, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens à travers plusieurs appels à projets.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	241 305 864,00	88 830 032,89	152 475 831,11	72 696 579,25	168 609 284,75	16 133 453,64
AE	194 024 285,00	89 731 011,72	104 293 273,28	49 128 782,51	144 895 502,49	40 602 229,21

* AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

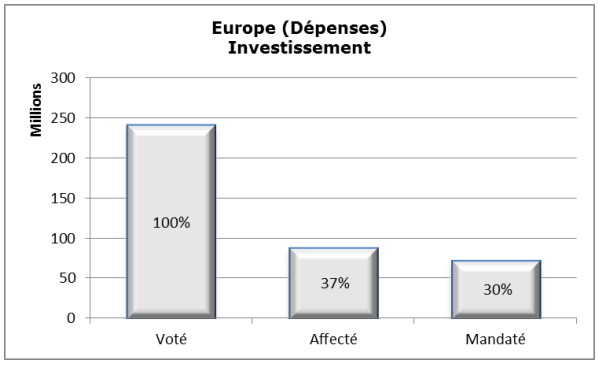

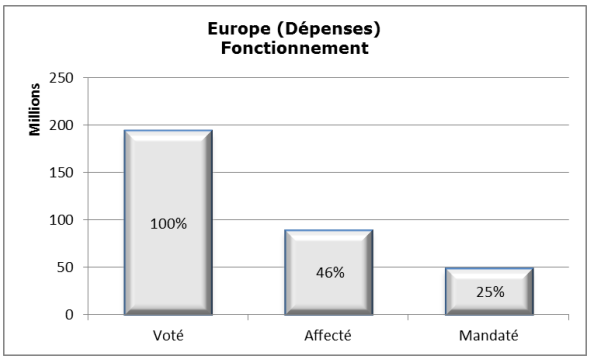

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	52 674 360,00	20 034 295,57	6 660,00	38,05%	52 709 900,00	23 443 345,39	0,00	44,48%
Fonctionnement	32 285 529,78	16 032 368,70	112 939,12	50,01%	40 232 900,00	23 608 172,84	0,00	58,68%
Total	84 959 889,78	36 066 664,27	119 599,12	42,59%	92 942 800,00	47 051 518,23	0,00	50,62%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

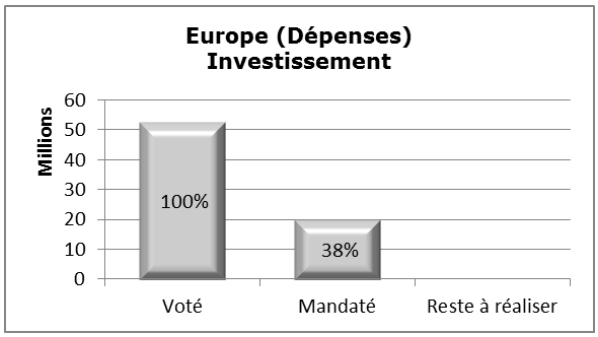

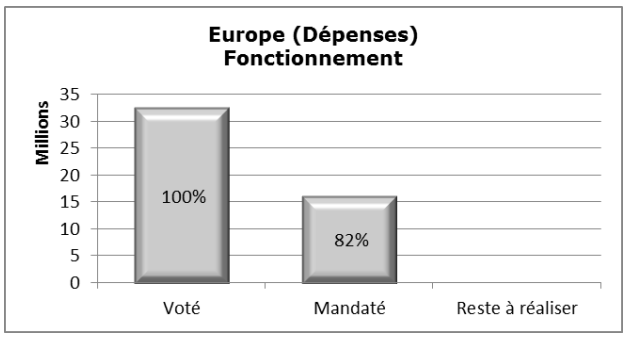

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Programmation 2007-2013 (PCE)

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2008	8026	MESURE 22 FEDER 2007-2013	15 230 000,00	1 480 000,00	16 710 000,00	16 682 380,39

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	17 730 000,00	12 920 520,89	0,00	72,87%	17 730 000,00	16 268 566,61	0,00	91,76%
Fonctionnement	7 400 000,00	7 425 477,40	0,00	100,34%	7 400 000,00	8 384 309,16	0,00	113,30%
Total	25 130 000,00	20 345 998,29	0,00	80,96%	25 130 000,00	24 652 875,77	0,00	98,10%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2015 a constitué la dernière année de programmation de la période 2007-2013 pour ajuster la maquette financière et optimiser la consommation de la subvention globale du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
Dans cette optique, la mesure 22 relative au soutien des TIC a fait l'objet d'un abondement de 1,480 M€ de l'autorisation de Programme.
Pour la subvention globale Fonds Social Européen (FSE), les consignes nationales ne permettaient plus d'ajuster la maquette.

En matière de consommation des crédits de paiement, la date limite d'éligibilité des dépenses au 31 décembre 2015 impliquaient que la plupart des opérations programmées aient été liquidées au titre de l'exercice 2015. Les ultimes paiements pour cette programmation interviendront néanmoins lors du premier trimestre 2016.

En fonctionnement (FSE), la consommation en dépenses, comme en recettes, est optimale puisque la collectivité a pu s'appuyer sur le financement des marchés de la formation professionnelle afin de maximiser la consommation des crédits et solliciter les recettes correspondantes.

En investissement (FEDER), le niveau des dépenses est satisfaisant mais d'importantes opérations se sont terminées à la date limite d'éligibilité fixée à la fin de l'année 2015, entrainant de facto, une mise en paiement sur le premier trimestre 2016.

Programme : Programmation 2014-2020 (PCE)

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	9000	PO-PI1A - INVESTISSEMENTS RECHERCHE DPS	16 899 000,00		16 899 000,00	-
AP	2015	9001	PO-PI1A - PROGRAMMES RECHERCHE DPS	11 266 000,00		11 266 000,00	-
AP	2015	9002	PO-PI1B - PROJETS INDIVIDUELS ENTREPRISE RDI	6 959 430,00		6 959 430,00	-
AP	2015	9003	PO-PI1B - PROJETS COLLABORATIFS RDI (HORS DPS)	3 939 300,00		3 939 300,00	-
AP	2015	9004	PO-PI2A - INFRASTRUCTURE THD	29 730 000,00		29 730 000,00	-
AP	2015	9005	PO-PI3A - CREATION REPRISE - INGE. FIN.	5 663 050,00		5 663 050,00	-
AP	2015	9006	PO-PI3D - INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS	2 034 611,00		2 034 611,00	-
AP	2015	9007	PO-PI3D - DEVELOPPEMENT INGE. FIN.	2 034 613,00		2 034 613,00	-
AP	2015	9008	PO-PI3A2 - ENTREPRISES QUARTIERS PRIORITAIRES	2 062 000,00		2 062 000,00	-
AP	2015	9009	PO-PI4A - ENR - INGE. FIN.	481 680,00		481 680,00	-
AP	2015	9010	PO-PI4A - ENR - DEMONSTRATEURS	3 960 480,00		3 960 480,00	-
AP	2015	9011	PO-PI4C - EE BATIMENTS - INGE. FIN.	1 801 800,00		1 801 800,00	-
AP	2015	9012	PO-PI4C - EE BATIMENTS - DEMONSTRATEURS	5 905 900,00		5 905 900,00	-
AP	2015	9013	PO-PI4C2 - EE LOGEMENTS QUARTIERS PRIORITAIRES	6 938 000,00		6 938 000,00	-
AP	2015	9014	PO-PI4E - ORLEANS / CHATEAUNEUF	39 640 000,00		39 640 000,00	-
AP	2015	9015	POI-PI5B - INONDATION STRATEGIES	200 000,00		200 000,00	-
AP	2015	9016	POI-PI5B - INONDATION ACTIONS PREVENTIVES	500 000,00		500 000,00	-
AP	2015	9017	POI-PI5B - INONDATION RECHERCHES	200 000,00		200 000,00	-
AP	2015	9018	POI-PI5B - INONDATION EXPANSION CRUE	1 800 000,00		1 800 000,00	-
AP	2015	9019	POI-PI6C - TOURISME NOUVELLES DESTINATIONS	400 000,00		400 000,00	-
AP	2015	9020	POI-PI6C - TOURISME ITINERANCES	3 800 000,00	- 100 000,00	3 700 000,00	1 929 515,67
AP	2015	9021	POI-PI6C - TOURISME INNOVATION PROMOTION	500 000,00		500 000,00	13 574,40
AP	2015	9022	POI-PI6D - BIODIVERSITE CONNAISSANCES RECHERCHES	1 000 000,00	- 500 000,00	500 000,00	-
AP	2015	9023	POI-PI6D - BIODIVERSITE RESEAUX ACTEURS	200 000,00		200 000,00	-
AP	2015	9024	POI-PI6D - BIODIVERSITE CONTINUITES ECOLOGIQUES	4 000 000,00	- 2 000 000,00	2 000 000,00	211 035,93
AP	2015	9025	POI-PI6D - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 500 000,00		1 500 000,00	-
AP	2015	9026	AT PO FEDER CENTRE INVT	100 000,00		100 000,00	-
AP	2015	9027	AT PL FSE CENTRE INVT	100 000,00		100 000,00	-
AP	2015	9028	AT POI FEDER LOIRE INVT	100 000,00		100 000,00	-
AP	2015	9029	POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	-	100 000,00	100 000,00	-
AP	2015	9030	POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	-	500 000,00	500 000,00	-
AP	2015	9031	POILOIRE PI6D 13 - BIODIVERSITE CONT. ECO. LIT	-	2 000 000,00	2 000 000,00	288 377,00
AE	2015	9050	PO-PI1B - ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISES INNOVANTES	15 363 270,00		15 363 270,00	2 998 732,38
AE	2015	9051	PO-PI2C - APPLICATIONS ET USAGES TIC	6 610 000,00	- 4 110 000,00	2 500 000,00	-
AE	2015	9052	PO-PI3A - SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT	2 350 700,00		2 350 700,00	1 590 618,72
AE	2015	9053	PO-PI3A - CREATION REPRISE - ACCOMPAGNEMENT	2 671 250,00		2 671 250,00	506 450,11
AE	2015	9054	PO-PI3D - PME - CAPITAL HUMAIN	1 220 767,00		1 220 767,00	586 378,35
AE	2015	9055	PO-PI3D - PME - FILIERE & RESEAUX	2 848 456,00		2 848 456,00	193 892,48
AE	2015	9056	PO-PI4A - ENR - ANIMATION FORMATION	909 840,00	- 500 000,00	409 840,00	-
AE	2015	9057	PO-PI4C - EE BATIMENTS - ANIMATION FORMATION	2 302 300,00	- 498 375,00	1 803 925,00	92 414,53
AE	2015	9058	PO-PI Ciii 1 - APPRENTISSAGE - QUALITE/CFA	11 970 000,00		11 970 000,00	3 493 794,17
AE	2015	9059	PO-PI Ciii 1 - APPRENTISSAGE - PROF./REGION	630 000,00		630 000,00	65 000,00
AE	2015	9060	PO-PI Ciii 2 - S.P.R.O	2 095 000,00		2 095 000,00	350 000,00
AE	2015	9061	PO-PI Ciii 3 - D.E - FORM. PROF.	34 408 217,00	- 33 848 217,00	560 000,00	-
AE	2015	9062	PO-PI Aii - NEET - FORM. PROF. (FSE)	11 571 336,00		11 571 336,00	11 571 336,00
AE	2015	9063	PO-PI Aii - NEET - FORM. PROF. (IEJ)	11 571 336,00		11 571 336,00	11 571 336,00
AE	2015	9064	POI-PI5B - INONDATION STRATEGIES	2 800 000,00		2 800 000,00	94 851,47
AE	2015	9065	POI-PI5B - INONDATION ACTIONS PREVENTIVES	2 700 000,00		2 700 000,00	183 021,01
AE	2015	9066	POI-PI5B - INONDATION RECHERCHES	600 000,00		600 000,00	-
AE	2015	9067	POI-PI5B - INONDATION EXPANSION CRUE	200 000,00		200 000,00	-
AE	2015	9068	POI-PI6C - TOURISME NOUVELLES DESTINATIONS	1 400 000,00		1 400 000,00	143 534,75
AE	2015	9069	POI-PI6C - TOURISME ITINERANCES	300 000,00	- 100 000,00	200 000,00	-
AE	2015	9070	POI-PI6C - TOURISME INNOVATION PROMOTION	600 000,00		600 000,00	77 417,65
AE	2015	9071	POI-PI6D - BIODIVERSITE CONNAISSANCES RECHERCHES	6 000 000,00	- 3 000 000,00	3 000 000,00	337 861,35
AE	2015	9072	POI-PI6D - BIODIVERSITE RESEAUX ACTEURS	1 300 000,00		1 300 000,00	295 059,01
AE	2015	9073	POI-PI6D - BIODIVERSITE CONTINUITES ECOLOGIQUES	1 000 000,00	- 500 000,00	500 000,00	415 218,21
AE	2015	9074	POI-PI6D - BIODIVERSITE ZONES HUMIDES	1 000 000,00		1 000 000,00	294 363,42
AE	2015	9075	AT PO FEDER CENTRE FCT	6 173 000,00		6 173 000,00	-
AE	2015	9076	AT PO FSE CENTRE FCT	2 280 000,00		2 280 000,00	-
AE	2015	9077	AT POI FEDER LOIRE FCT	900 000,00		900 000,00	-
AE	2015	9078	POCENTRE PI C.III 2 - S.P.R.O / REGION	600 000,00		600 000,00	127 460,53
AE	2015	9079	POCVL PI2C 14 - APPLICATIONS ET USAGES TIC EDUCATION	-	2 500 000,00	2 500 000,00	296 500,00
AE	2015	9080	POCVL PI2C 15 - APPLICATIONS ET USAGES TIC ADMINISTRATION	-	610 000,00	610 000,00	54 500,00
AE	2015	9081	POCVL PI2C 16 - APPLICATIONS ET USAGES TIC TIERS LIEUX	-	1 000 000,00	1 000 000,00	47 000,00
AE	2015	9082	POCVL PI Ciii3 29 FORM. PROF. CREATION REPRISE	-	3 500 000,00	3 500 000,00	-
AE	2015	9083	POCVL PI Ciii3 30 FORM. PROF. METIERS	-	27 948 217,00	27 948 217,00	-
AE	2015	9084	POCVL PI Ciii3 31 FORM. PROF. ILLETTRISME	-	2 400 000,00	2 400 000,00	-
AE	2015	9085	POILOIRE PI6C 07 - TOURISME ITINERANCES RANDONNEES	-	100 000,00	100 000,00	-
AE	2015	9086	POILOIRE PI6D 10 - BIODIVERSITE INTERACTIONS	-	3 000 000,00	3 000 000,00	776 906,97
AE	2015	9087	POILOIRE PI6D 13 - BIODIVERSITE CONT. ECO. LIT	-	500 000,00	500 000,00	61 386,08
AE	2015	9088	POCVL PI4C 20 - EE BATIMENTS - ANIM. FORM. REGION BENEF.	-	498 375,00	498 375,00	498 375,00
AE	2015	9105	POCVL PI4A 17 - ENR - ANIM. FOR. - REGION BENEF.	-	500 000,00	500 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	34 804 400,00	7 080 219,82	0,00	20,34%	34 804 400,00	7 080 219,82	0,00	20,34%
Fonctionnement	23 633 900,00	8 306 568,22	0,00	35,15%	23 633 900,00	8 306 568,22	0,00	35,15%
Total	58 438 300,00	15 386 788,04	0,00	26,33%	58 438 300,00	15 386 788,04	0,00	26,33%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Plusieurs dispositions de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) consacrent le transfert de l'autorité de gestion des Fonds Européens Structurels et d'Investissements aux Régions.

D'un point de vue budgétaire, ce transfert s'est concrétisé par la création d'un Programme spécifique (Programmation 2014-2020) et par l'ouverture d'autorisations de programmes et d'autorisations d'engagement permettant la couverture des différentes typologies d'actions contenues dans le Programme opérationnel FEDER/FSE Centre-Val de Loire et le Programme opérationnel interrégional Loire – FEDER.

Par ailleurs, il convient de noter que la gestion du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), pour lequel le Conseil régional est également Autorité de Gestion, s'appuie sur l'Agence de service et de Paiement (ASP) organisme de paiement désigné par les autorités nationales.
Ainsi, la gestion du FEADER se traduit budgétairement à travers des crédits de paiement annuels qui permettent de retracer l'état des dépenses certifiées par l'ASP.

L'élaboration du budget 2015 est intervenue dans un contexte particulier, alors que la collectivité était en cours de négociation avec la Commission Européenne pour permettre l'adoption des Programmes opérationnels. Dans ces conditions, les perspectives de consommation des crédits de paiement ont été déterminées sur la base des chiffres de la programmation précédente. La montée en puissance de la programmation 2014-2020 a été plus longue que prévue et aucun ajustement n'a été possible lors du Budget Supplémentaire ou en Décision Modificative.

En conséquence, les crédits de paiements ont été largement sous réalisés au cours de l'exercice passé et se résument principalement à l'intégration des états de dépenses du FEADER au titre des années 2014 et 2015.

Programme : Soutien aux acteurs régionaux

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AE	2015	1684	INTERREG V	-	61 313,00	61 313,00	61 313,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	9 960,00	3 300,00	6 660,00	100,00%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	320 609,78	157 802,79	90 739,12	77,52%	0,00	4 750,00	0,00	0,00%
Total	330 569,78	161 102,79	97 399,12	78,20%	0,00	4 750,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En matière de programmation pluriannuelle, la création d'une autorisation d'engagement (2015-2020) a permis d'assurer la contrepartie de la collectivité pour un projet de coopération porté par l'Agence Régionale de l'innovation et du transfert de technologie (ARITT) dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de la région Centre-Val de Loire.

Le niveau de consommation de crédits de paiement proche de 80 % apparait satisfaisant et a permis de soutenir les différentes initiatives des acteurs locaux en matière de citoyenneté européenne et de mobilité.

Programme : Assistance technique

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1366	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER LOIRE (D)	100 000,00		100 000,00	99 945,60
AP	2015	1367	ASSISTANCE TECHNIQUE FSE LOIRE (D)	100 000,00		100 000,00	100 000,00
AP	2015	1368	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER CENTRE (D)	100 000,00		100 000,00	100 000,00
AP	2015	1519	ASSISTANCE TECHNIQUE FEADER CENTRE	-	1 000 000,00	1 000 000,00	200 000,00
AE	2015	1397	ASSISTANCE TECHNIQUE FSE CENTRE (D)	820 000,00		820 000,00	820 000,00
AE	2015	1398	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER CENTRE (D)	2 740 000,00		2 740 000,00	2 740 000,00
AE	2015	1399	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER LOIRE (D)	300 000,00		300 000,00	300 000,00
AE	2015	1520	ASSISTANCE TECHNIQUE FEADER CENTRE	-	5 000 000,00	5 000 000,00	1 000 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	130 000,00	30 254,86	0,00	23,27%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	931 020,00	142 520,29	22 200,00	17,69%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	1 061 020,00	172 775,15	22 200,00	18,38%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation 2014-2020, plusieurs autorisations de programmes et d'engagements ont été créées afin d'assurer la gestion des crédits européens délégués à la collectivité.

L'assistance technique correspond aux dépenses assumées par la collectivité afin d'assurer ses fonctions d'autorité de gestion. Néanmoins, les dépenses engagées au titre de ce programme budgétaire correspondent uniquement aux dépenses supportées par la Direction Europe et Partenariats, elles n'incluent pas les dépenses de rémunérations ou celles relatives aux moyens généraux.

Le niveau de réalisation de crédits de paiements demeure faible notamment compte tenu de la non-mobilisation des dépenses relatives à la mise en œuvre du Programme de Développement Rural (FEADER) engagés par l'Etat en tant que services instructeurs.

Programme : Programmation 2007-2013 (RBF)

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	94 558,96	0,00	#DIV/0
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	6 100 000,00	6 720 045,84	0,00	110,16%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	6 100 000,00	6 814 604,80	0,00	111,71%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le programme « Programmation 2007-2013 – Région Bénéficiaire final » permet de valoriser les recettes de la collectivité lorsqu'elle est bénéficiaire du Fonds Social Européen dans le cadre de la mise en œuvre des marchés de la formation professionnelle.

L'optimisation de la consommation des crédits sur l'année 2015 a permis de dépasser les objectifs financiers prévisionnels avec une réalisation de plus de 110 %.

Programme : Programmation 2014-2020 (RBF)

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00%	175 500,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	3 099 000,00	192 499,62	0,00	6,21%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	3 274 500,00	192 499,62	0,00	5,88%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans la même logique que le programme précédent, le programme « Programmation 2014-2020 – Région Bénéficiaire final » identifie les différentes recettes de la collectivité lorsque cette dernière est bénéficiaire au titre de la programmation 2014-2020 que ce soit sur des crédits d'intervention (Apprentissage, Service Public Régional d'Orientation, Formation professionnelle etc.) ou bien au titre de l'assistance technique.

Comme indiqué précédemment, la mise en œuvre de la programmation 2014-2020 a été retardée, entrainant une sous réalisation des programmes budgétaires liés.

COOPERATION INTERNATIONALE

BILAN

La Région Centre-Val de Loire a renouvelé en 2015 son engagement en direction de ses neuf partenaires internationaux : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République Tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Au cours de cette année parmi les principaux projets dont elle est à l'initiative, la Région a apporté à nouveau son soutien au Centre régional d'appui aux communes du Gorgol en Mauritanie ainsi que ses programmes en faveur du développement local et de l'hydraulique villageoise. Au Laos, le programme d'accès à l'eau potable dans la vallée de la Nam Khan a été consolidé. Au Mali, dans un contexte toujours difficile, elle a concentré son aide aux coopératives de femmes productrices de céréales. Elle a soutenu des actions de coopération inter-universitaire en Pologne, en Inde et au Maroc en y associant des programmes communs de recherche tout en accompagnant des projets de coopération culturelle avec l'Etat du Tamil Nadu et avec la Région de Meknès-Tafilalet. Elle a renouvelé, par ailleurs, son appui à la structuration de la filière « plantes aromatiques et médicinales » dans cette région du Maroc. Avec le Land de Saxe-Anhalt, la Région a poursuivi son programme d'échanges sur l'enseignement franco-allemand de la Shoah (en lien avec le CERCIL). Enfin, il est à noter que l'intensification des relations économiques avec ses partenaires extérieurs notamment au Maroc, en Chine et en Inde s'est confirmée comme un objectif important de l'action extérieure de la collectivité.

A la faveur de son partenariat avec France Volontaire, la Région renouvelle chaque année la mobilisation de jeunes Volontaires de Solidarité Internationale : en Chine, en Inde et au Maroc.

En parallèle de son engagement auprès des collectivités partenaires, la Région a soutenu des initiatives portées par des acteurs de la coopération internationale de son territoire :

- Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du territoire régional et celles situées dans d'autres Etats de l'Union européenne, elle a été amenée à accompagner 20 projets au bénéfice de 950 jeunes dans le cadre de son dispositif de jumelages de villes en Europe ;

- En complément des actions conduites dans ses zones prioritaires, elle a apporté son soutien à 75 porteurs de projets pour mener à bien des actions de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Qui plus est, la Région soutient activement la mise en réseau de ces acteurs à la faveur d'un appui renouvelé à l'association Centraider, relayé par le concours financier du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Avec l'objectif de mener sur le territoire des actions de sensibilisation à la solidarité internationale, la Région a notamment organisé pour la 15ème année consécutive les Rencontres de la coopération qui ont rassemblé plus de 400 personnes, à Blois, autour du thème du climat.

Enfin, en matière d'aide humanitaire d'urgence et de post urgence, la Région a apporté son soutien à cinq interventions : l'une en faveur de l'accueil des réfugiés du Proche et du Moyen Orient poussés à l'exil par la crise syrienne, les autres en direction des populations sinistrées ou déplacées au Vanuatu, au Népal et au Kurdistan. Enfin, elle a renouvelé son soutien à l'action, en Afrique, de l'association Solidarité-Sida.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	1 635 000,00	1 229 137,10	405 862,90	1 044 236,43	590 763,57	184 900,67
AE	3 066 000,00	2 347 641,08	718 358,92	1 614 579,36	1 451 420,64	733 061,72

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

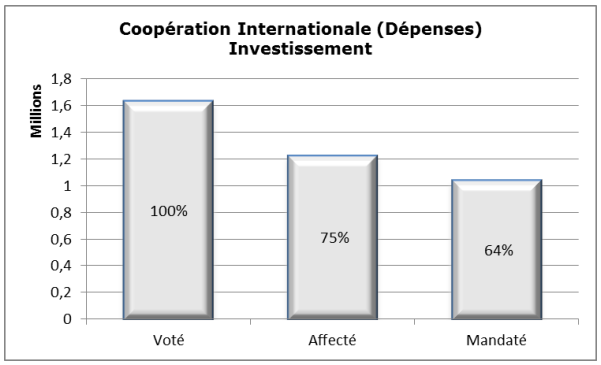

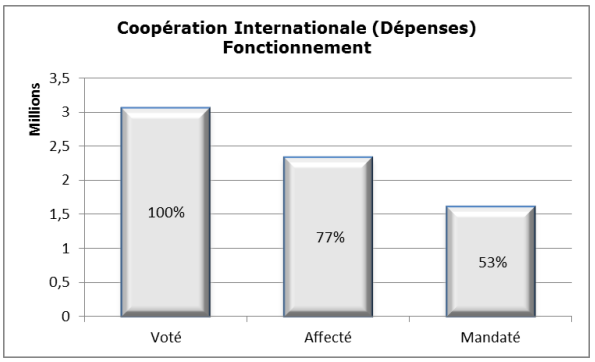

La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	200 000,00	197 880,30	0,00	98,94%	0,00	7 500,00	0,00	#DIV/0
Fonctionnement	1 528 256,82	1 342 397,11	17 174,96	88,96%	60 000,00	70 621,20	0,00	117,70%
Total	1 728 256,82	1 540 277,41	17 174,96	90,12%	60 000,00	78 121,20	0,00	130,20%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

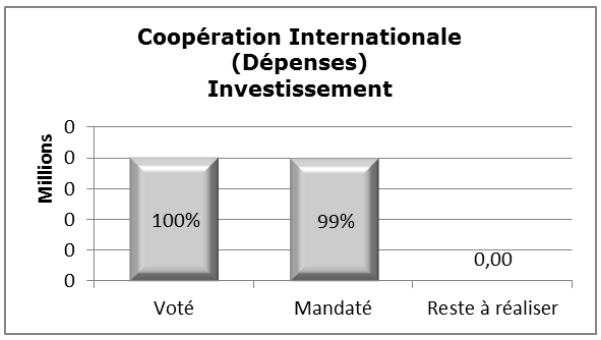

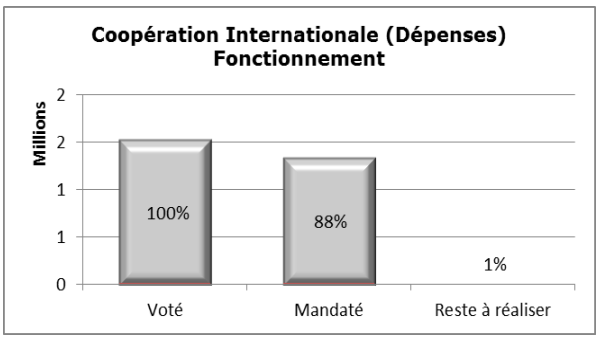

DETAILS PAR PROGRAMME

Programme : Coopération décentralisée

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2011	0255	MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	340 000,00	90 000,00	430 000,00	322 625,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	60 000,00	58 985,82	0,00	98,31%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	584 214,60	499 713,35	4 336,64	86,28%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	644 214,60	558 699,17	4 336,64	87,40%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre-Val de Loire a renouvelé en 2015 son engagement en direction de ses neuf partenaires internationaux : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République Tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Au cours de cette année parmi les principaux projets dont elle est à l'initiative, la Région a apporté à nouveau son soutien au Centre régional d'appui aux communes du Gorgol en Mauritanie ainsi que ses programmes en faveur du développement local et de l'hydraulique villageoise. Au Laos, le programme d'accès à l'eau potable dans la vallée de la Nam Khan a été consolidé. Au Mali, dans un contexte toujours difficile, elle a concentré son aide aux coopératives de femmes productrices de céréales. Elle a soutenu des actions de coopération inter-universitaire en Pologne, en Inde et au Maroc en y associant des programmes communs de recherche tout en accompagnant des projets de coopération culturelle avec l'Etat du Tamil Nadu et avec la Région de Meknès-Tafilalet. Elle a renouvelé, par ailleurs, son appui à la structuration de la filière « plantes aromatiques et médicinales » dans cette région du Maroc. Avec le Land de Saxe-Anhalt, la Région a poursuivi son programme d'échanges sur l'enseignement franco-allemand de la Shoah (en lien avec le CERCIL). Enfin, il est à noter que l'intensification des relations économiques avec ses partenaires extérieurs notamment au Maroc, en Chine et en Inde s'est confirmée comme un objectif important de l'action extérieure de la collectivité.

A la faveur de son partenariat avec France Volontaire, la Région renouvelle chaque année la mobilisation de jeunes Volontaires de Solidarité Internationale : en Chine, en Inde et au Maroc.

Programme : Solidarité internationale et citoyenne européenne

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	140 000,00	138 894,48	0,00	99,21%	0,00	7 500,00	0,00	#DIV/0
Fonctionnement	944 042,22	842 683,76	12 838,32	90,62%	60 000,00	70 621,20	0,00	117,70%
Total	1 084 042,22	981 578,24	12 838,32	91,73%	60 000,00	78 121,20	0,00	130,20%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En parallèle de son engagement auprès des collectivités partenaires, la Région a soutenu des initiatives portées par des acteurs de la coopération internationale de son territoire :

- Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du territoire régional et celles situées dans d'autres états de l'Union européenne, elle a été amenée à accompagner 20 projets au bénéfice de 950 jeunes dans le cadre de son dispositif de jumelages de villes en Europe ;

- En complément des actions conduites dans ses zones prioritaires, elle a apporté son soutien à 75 porteurs de projets pour mener à bien des actions de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Qui plus est, la Région soutient activement la mise en réseau de ces acteurs à la faveur d'un appui renouvelé à l'association Centraider, relayé par le concours financier du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Avec l'objectif de mener sur le territoire des actions de sensibilisation à la solidarité internationale, la Région a notamment organisé pour la 15ème année consécutive les Rencontres de la coopération qui ont rassemblé plus de 400 personnes, à Blois, autour du thème du climat.

Enfin, en matière d'aide humanitaire d'urgence et de post urgence la Région a apporté son soutien à cinq interventions, l'une en faveur de l'accueil des réfugiés du Proche et du Moyen Orient poussés à l'exil par la crise syrienne, les autres en directions des populations sinistrées ou déplacées au Vanuatu, au Népal et au Kurdistan. Enfin, elle a renouvelé son soutien à l'action, en Afrique, de l'association Solidarité-Sida.

B – MOYENS GENERAUX

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes* au 31/12/2015 (1)	Montant affecté au 31/12/2015 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2015 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2015 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2015 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2015 (6) = (2) - (4)
AP	7 383 400,00	6 383 400,00	1 000 000,00	2 846 480,38	4 536 919,62	3 536 919,62
AE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00

*AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement

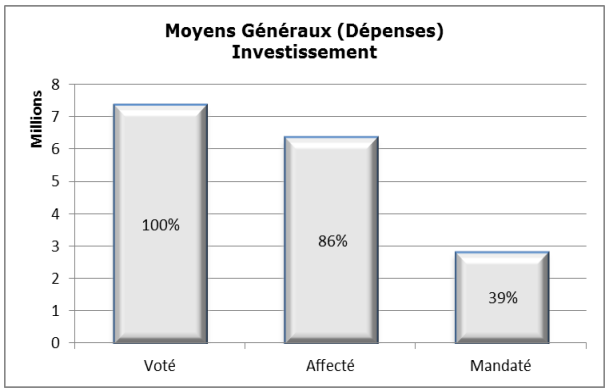

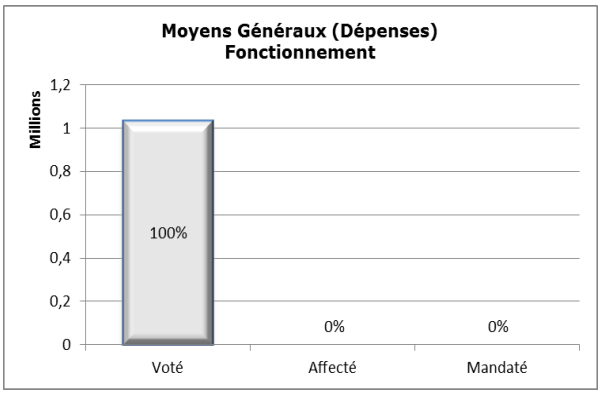

La réalisation globale des crédits de paiement

TOTAL MOYENS GENERAUX	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	201 873 785,46	56 093 594,16	236 898,60	27,90%	304 950 454,00	128 331 357,45	17 400 000,00	47,79%
Fonctionnement	161 639 732,21	156 461 957,26	4 553 051,13	99,61%	862 518 699,00	862 577 185,35	0,00	100,01%
Total	363 513 517,67	212 555 551,42	4 789 949,73	59,79%	1 167 469 153,00	990 908 542,80	17 400 000,00	86,37%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

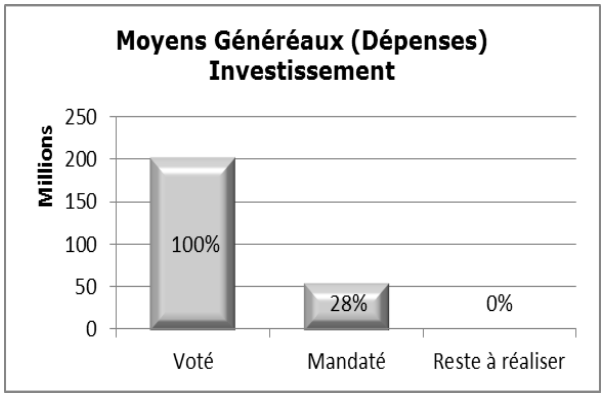

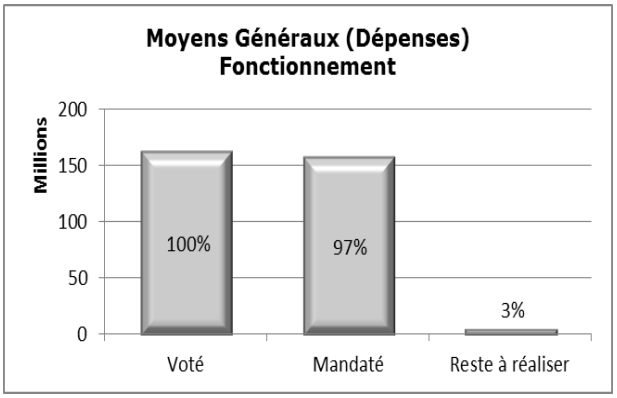

Le mandaté comprend le rattachement de charges sur l'exercice.

DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				RECETTES			
		VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	Investissement	3 138 785,46	2 300 450,77	236 898,60	80,84%	80 000,00	113 231,23	0,00	141,54%
	Fonctionnement	15 733 957,32	14 693 724,84	1 177 366,64	100,87%	150 000,00	256 157,23	0,00	170,77%
	Total	18 872 742,78	16 994 175,61	1 414 265,24	97,54%	230 000,00	369 388,46	0,00	160,60%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Bâtiments

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	276 434,13	257 027,07	21 755,70	100,85%	80 000,00	112 395,76	0,00	140,49%
Fonctionnement	3 491 552,03	4 242 260,26	66 179,81	123,40%	150 000,00	199 406,46	0,00	132,94%
Total	3 767 986,16	4 499 287,33	87 935,51	121,74%	230 000,00	311 802,22	0,00	135,57%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits consacrés au programme d'actions BATIMENTS ont permis la mise en sécurité des armoires électriques des bâtiments en propriété ainsi que l'installation d'un nouveau dispositif d'éclairage dans la salle des assemblées.
Par ailleurs, une pompe à chaleur réversible a été mise en place pour couvrir les besoins du rez de chaussée du bâtiment Dolet et plus particulièrement des salles de réunions.
Des travaux de confortement des locaux qui hébergent l'EMOP du Cher ont en outre été réalisés.
Des travaux d'entretien des bâtiments (rénovation de bureaux à St Eloi, des halls ou espaces de circulation à Parisie, Dolet, Jeanne d'Arc…) ainsi que les vérifications techniques règlementaires et les travaux consécutifs pour l'ensemble des bâtiments administratifs ont été effectués y compris au droit des structures délocalisées.

Ces crédits ont aussi permis la prise en charge des dépenses de fonctionnement courant concernant les bâtiments (loyers, fluides, nettoyage des locaux, frais de gardiennage, assurances…).

Programme : Matériel, mobilier

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	256 015,34	280 315,52	1 166,57	109,95%	0,00	79,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	285 391,15	259 368,23	36 174,14	103,56%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	541 406,49	539 683,75	37 340,71	106,58%	0,00	79,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les actions engagées au titre de ce programme ont concerné la réalisation de travaux d'importance en matière d'économie d'énergie : remplacement des chaudières des bâtiments Dolet, Parisie et Lentin (pour partie) par des matériels à haute performance, installation de robinets thermostatiques de dernière génération permettant d'adapter le chauffage aux caractéristiques des bureaux, poursuite du programme d'installation de pavés Leds à Parisie, mise en place d'un chauffe-eau thermodynamique à Lentin, extension du périmètre couvert par pompe à chaleur associée à la suppression de radiateurs électriques…

Des opérations d'entretien ou de réparation des matériels et équipements (ascenseurs, compresseurs, boîtiers d'accès aux locaux techniques…), de vérifications obligatoires des équipements et matériels (extincteurs, blocs de sécurité, trappes de désenfumage…) suivies des actions correctives afférentes, et de mise à jour de la signalétique des services ont complété ce programme d'actions.

Il a par ailleurs été procédé au remplacement de mobilier de bureau usagé.

Programme : Systèmes d'information

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2012	1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	3 582 000,00	2 801 400,00	6 383 400,00	6 383 400,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	2 145 522,26	1 392 158,74	181 786,43	73,36%	0,00	756,47	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 682 612,45	2 033 843,35	508 572,54	94,77%	0,00	28 453,81	0,00	0,00%
Total	4 828 134,71	3 426 002,09	690 358,97	85,26%	0,00	29 210,28	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2015 a été très largement consacrée au projet « Optimisation » qui vise à rendre les processus de la collectivité plus simples et plus efficients.

90% des dispositifs d'aides régionales et européennes ont fait l'objet de simplification souhaitée par les bénéficiaires. Le principe de vérification des pièces a posteriori sur un échantillon représentant 10% des dossiers a notamment été institué, permettant un gain de temps conséquent pour les bénéficiaires et les services de la Région. La mise en œuvre d'un portail « Nos Aides En Lignes » permettant de dématérialiser les demandes d'aides régionales et européennes a permis de réduire les délais de traitement des demandes de subventions.

Programme : Véhicules

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	257 341,73	208 759,44	18 329,90	88,24%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	846 939,75	686 193,88	92 363,88	91,93%	0,00	4 743,75	0,00	0,00%
Total	1 104 281,48	894 953,32	110 693,78	91,07%	0,00	4 743,75	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ouverts en 2015 pour ce programme d'actions ont permis de procéder au renouvellement de 11 véhicules et d'assurer le fonctionnement du parc automobile.

Programme : Frais d'assemblée

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	5 879 847,74	5 366 899,37	100 964,45	92,99%	0,00	1 250,16	0,00	0,00%
Total	5 879 847,74	5 366 899,37	100 964,45	92,99%	0,00	1 250,16	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés à ce programme d'actions ont été consacrés à la prise en charge des indemnités, des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

Programme : Frais d'administration

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	203 472,00	162 190,00	13 860,00	86,52%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	2 054 955,58	1 888 569,13	204 861,82	101,87%	0,00	22 303,05	0,00	0,00%
Total	2 258 427,58	2 050 759,13	218 721,82	100,49%	0,00	22 303,05	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits inscrit au titre de ce programme d'actions a été affecté au fonctionnement administratif de l'institution régionale.

Programme : Etudes

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	492 658,62	216 590,62	168 250,00	78,12%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total	492 658,62	216 590,62	168 250,00	78,12%	0,00	0,00	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région.
Pour 2015, les principaux travaux lancés ont été les suivants : enquête en partenariat avec l'INSEE sur les créations d'entreprises, étude sur l'impact des projections de population lycéenne sur les capacités d'accueil des lycées et leur localisation, assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), évaluation stratégique environnementale du Contrat de Plan Etat-Région (CPER).

DOMAINE : COMMUNICATION

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				RECETTES			
		VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
COMMUNICATION	Fonctionnement	4 827 097,93	4 872 348,31	441 596,01	110,09%	0,00	1 787,63	0,00	0,00%
	Total	4 827 097,93	4 872 348,31	441 596,01	110,09%	0,00	1 787,63	0,00	0,00%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pour la 4ème année consécutive, le budget de communication au compte administratif est en baisse.

Dans un contexte de réserve pré-électorale, la Direction de la Communication et de la Presse a reconduit certaines opérations, des actions et campagnes de communication récurrentes et accompagné les événements sportifs, culturels et touristiques de la région. Suite au changement de nom de la région en Région Centre –Val de Loire, une nouvelle identité graphique a été réalisée en interne et déployée au fil des renouvellements de visuels et matériels afin de minimiser l'impact budgétaire de ce changement.

L'année est également marquée par les nouvelles responsabilités de la Région sur la gestion des Fonds structurels européens, cette gestion étant assortie d'obligations de communication (édition, événementiel, signalétique, etc.)

Principales opérations de communication en 2015 :

- La déclinaison nationale de la campagne de promotion de l'Enseignement supérieur, via un affichage dans le métro parisien, et sur les quais des gares de l'Ile de France et en région Centre-Val de Loire, comme en 2014,
- La reconduction de l'événement autour du cyclotourisme, « Les Echappées à Vélo en Région Centre-Val de Loire », redimensionnée sur une saison de juin à octobre, sur tout le territoire régional et autour de l'ensemble des boucles et itinéraires cyclables,
- Le soutien à la 3e édition de la manifestation « 2000 emplois, 2000 sourires »,
- Les campagnes de communication sur « Nature Culture, l'Exceptionnelle rencontre » et « 1re région du tourisme à vélo » sur les médias nationaux et régionaux, visant à accroître la notoriété de notre région autour de la dimension Val de Loire, art de vivre,
- La montée en puissance de la présence régionale au festival Terre du Son, sur une scène « Région Centre-Val de Loire - Propulson » destinée à accueillir les groupes musicaux issus des dispositifs de détection et de promotion de la FRACAMA (Fédération Régionale des Acteurs Culturels Associatifs Musiques Actuelles).

Campagnes de publicité

Principales campagnes : Forums d'orientation, campagne de promotion de l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire, Salon des Métiers d'art, lancement du SPRO (Service Public Régional de l'Orientation), Les Echappées à Vélo, Campagne « Nature Culture l'exceptionnelle rencontre » et « 1re région du tourisme à vélo », Campagne de

rentrée scolaire auprès des jeunes, lycéens et apprentis, Clarc, Mois des parcs, Mobillico, Isolaris, etc.

Editions – Internet – multimedia

Principaux travaux d'édition :

Information générale : Magazine O'Centre-Val de Loire, et lettre électronique ActuOCentre, Interlignes.

Plaquettes et supports divers : Guide TER, Guide des animations Nature, Guide de l'apprentissage, Agenda, rapport d'activité, CPER,

Supports de communication divers autour de la formation professionnelle, des aides au 1er équipement, au secteur du sanitaire et social, des aides aux employeurs d'apprentis, Supports de communication sur les Fonds structurels européens, des rencontres de la coopération internationale, plaquette Jumelages, programme de la Semaine des rivières, programme du Mois des parcs, JVmalin, dispositifs Energie, supports de communication CRJ, dispositif Lycéens-apprentis-citoyens, supports dont vidéos Conférence régionale de l'industrie, cartons d'invitation, affiches, vidéos, photos, animation des sites www.jeunesocentre.fr et www.regioncentre-valdeloire.fr

Evénementiel et relations publiques : présence dans les grandes manifestations régionales (formation, culture, sport, artisanat, tourisme …) ou nationales

Forums de l'orientation, Artisanales de Chartres, Salon International de l'Agriculture, Printemps de Bourges, partenariats avec les salles Chato'Do à Blois, l'Astrolabe à Orléans, Les Rendez-vous de l'Histoire, Festival DARC, Jazz à Montlouis-sur Loire, saison Orchestre symphonique, Terres du Son, Rencontres photographiques de Vendôme, Triennale de Vendôme, Festival de Loire, Open de tennis d'Orléans, Partenariats avec les grands clubs sportifs de la région, Trophées des Sports, etc.

Appui à la présence événementielle : Car podium, montgolfière, mascotte Reggi

Communication par l'objet, signalétique pérenne (MSP, etc.), signalétique de chantier…

Relations presse : accueil de journalistes, dossiers et communiqués de presse, conférences de presse.

DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				RECETTES			
		VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	Investissement	198 735 000,00	53 793 143,39	0,00	27,07%	304 870 454,00	128 218 126,22	17 400 000,00	47,76%
	Fonctionnement	17 454 629,00	12 786 622,76	2 716 975,93	88,82%	858 166 699,00	857 324 392,43	0,00	99,90%
	Total	216 189 629,00	66 579 766,15	2 716 975,93	32,05%	1 163 037 153,00	985 542 518,65	17 400 000,00	86,23%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Fiscalité directe

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	175 921 775,00	176 173 323,18	0,00	100,14%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	175 921 775,00	176 173 323,18	0,00	100,14%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le produit régional de la fiscalité directe repose sur **la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** et sur **les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)** dont les taux sont fixés au niveau national sans possibilité pour les Régions de les moduler ou de les majorer.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est, avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), une des composantes de la contribution économique territoriale (CET). Les régions perçoivent 25 % du produit de la CVAE dont l'évolution est fonction du dynamisme de l'activité économique sur le territoire régional constaté l'année N-2 et du rythme d'encaissement du produit fiscal afférent auprès des entreprises. Cette logique de caisse reporte d'autant le dynamisme – à la hausse ou à la baisse – du produit réellement perçu par la Région au titre de la CVAE.

Les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER) s'appliquent aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. Les régions perçoivent l'IFER applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs ainsi qu'aux répartiteurs principaux (centraux téléphoniques).

	Voté 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
CVAE (y compris péréquation)	**144 382 502,00**	**144 382 502,00**	**100,00 %**
IFER	**31 539 273,00**	**31 572 552,00**	**100,11 %**
Anciennes taxes	**0,00**	**218 269,18**	**-**
TOTAL	**175 921 775,00**	**176 173 323,18**	**100,14 %**

Tous produits confondus, le taux de réalisation des ressources fiscales directes est de 100,14 % (+ 0,36 point par rapport à l'exercice précédent). Le produit total (176,173 M€) est en baisse de 2,54 % par rapport à l'exercice 2014 au cours duquel la Région Centre-

Val de Loire avait bénéficié du mécanisme de péréquation des ressources issues de la réforme de la taxe professionnelle (5,627 M€). Le produit cumulé des ressources post-TP de la Région Centre-Val de Loire, ayant progressé plus rapidement (+ 6,82 %) que pour l'ensemble des autres Régions (+ 6,15 %) entre 2011 et 2014, la Région est devenue contributrice au mécanisme de péréquation pour la première fois. Par conséquent, le produit de la CVAE dû à la Région Centre-Val de Loire (145,811 M€) a été grevé de 1,429 M€ au cours de l'exercice 2015.

Programme : Fiscalité indirecte

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	263 170 854,00	256 749 503,63	0,00	97,56%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	263 170 854,00	256 749 503,63	0,00	97,56%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Sous l'effet du transfert de nouvelles ressources fiscales aux Régions, les ressources fiscales indirectes de la Région Centre-Val de Loire progressent fortement (+ 27,82 %, soit + 55,886 M€). Pour autant, il ne s'agit pas de ressources supplémentaires dans la mesure où ces nouvelles ressources se substituent à celles antérieurement versées sous forme de fiscalité indirecte ou de dotation. Ainsi, au cours de l'exercice 2015, **la ressource régionale pour l'apprentissage**, composée d'une quotité du produit de la taxe d'apprentissage (51 %) et d'une quotité du produit de la TICPE s'est substituée à d'anciennes ressources fiscales (CDA) ainsi qu'aux dotations de l'Etat (FNDMA). De même, **une nouvelle fraction de la TICPE destinée à compenser les primes versées par la Région aux employeurs d'apprentis** a remplacé la compensation de l'Etat antérieurement versée sous la forme d'une dotation.

	Voté 2015	Réalisé 2015	Taux de réalisation
Taxe sur les cartes grises	**85 000 000,00**	**82 360 140,44**	**96,89 %**
Modulation régionale TICPE	**31 052 248,00**	**30 373 760,00**	**97,82 %**
Majoration Grenelle TICPE	**29 695 496,00**	**29 133 411,00**	**98,11 %**
Taxe d'apprentissage – Ressource régionale pour l'apprentissage	**62 067 868,00**	**63 056 492,00**	**101,60 %**
TICPE – Ressource régionale pour l'apprentissage	**6 087 684,00**	**5 914 561,11**	**97,16 %**
Frais de gestion (TH, CFE, CVAE)	**22 831 479,00**	**22 831 478,90**	**100,00 %**
TICPE « formation professionnelle »	**11 136 329,00**	**11 136 328,93**	**100,00 %**
TICPE au titre des primes versées aux employeurs d'apprentis	**15 299 750,00**	**11 943 331,25**	**78,06 %**
TOTAL	**263 170 854,00**	**256 749 503,63**	**98,39 %**

Tous produits confondus, le taux de réalisation des ressources fiscales indirectes est de 98,39 %. Il est stable par rapport à l'exercice précédent (98,22 %).

Le produit de **la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation** – correspondant aux encaissements des immatriculations réalisées sur la période comprise entre décembre 2014 et novembre 2015 – est inférieur aux prévisions avec un taux de réalisation de 96,89 % (- 2,639 M€). A tarif constant, le produit progresse néanmoins par rapport à l'exercice 2014 (+ 1,07 %) sans pour autant rebondir. En effet, il avait progressé dans les mêmes termes au cours de l'exercice précédent (+ 1,10 %).

En 2015, le marché automobile français a été marqué par une hausse du volume des ventes de voitures particulières neuves égale à 6,8 % (1 917 232 immatriculations). Au plan régional, les immatriculations de voitures particulières neuves ont progressé de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent (54 310 immatriculations). Les recettes perçues au titre de cette catégorie de véhicules ont ainsi augmenté de près de 5,72 %. Tous types de véhicules neufs (voitures particulières, véhicules utilitaires légers, véhicules utilitaires et industriel), le nombre d'immatriculations sur le territoire régional a progressé de 3 % par rapport à l'exercice précédent (82 788 immatriculations), de même que le nombre de chevaux fiscaux taxés (+ 3,39 %) et le produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation (+ 2,98 %).

La part des immatriculations des véhicules de plus de 10 ans – auxquels est appliqué un taux réduit de moitié – demeure élevée (36,36 %) et progresse par rapport à l'exercice précédent (+ 1,14 point).

Le produit de **la modulation régionale** et de **la majoration « Grenelle » de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques** (TICPE) est destiné à faire face à l'accroissement des charges consécutif aux transferts de compétences d'une part, et à assurer le financement de projets structurants dans le domaine des transports d'autre part. Si le produit de la modulation régionale et de la majoration « Grenelle » du tarif de la TICPE a progressé de 3,83 % par rapport à l'exercice précédent, c'est moins à cause de la consommation de carburants sur le territoire régional que de l'encaissement tardif d'un produit au titre de l'exercice 2014. En effet, sur la période de référence comprise entre décembre 2014 et novembre 2015, la consommation tous carburants confondus est restée stable (+ 0,25 %) conduisant à une progression des recettes associées limitée à + 0,85 %. C'est la première fois depuis l'exercice 2007 que la consommation de carburants sur le territoire régional ne recule plus.

Cette légère reprise de la consommation de carburants s'inscrit dans un contexte marqué par la poursuite de la baisse des prix des carburants (- 5,69 %) due à la chute des prix du baril de Brent exprimé en dollars (- 36,4 %). En décembre 2015, le prix d'un litre de supercarburant s'élevait en moyenne à 1,28 € (- 2,93 % par rapport au début de l'année), 1,24 € pour un litre de supercarburant E10 (- 3,58 %) et 0,99 € pour un litre de gazole (- 11,5 %).

Depuis le 1er janvier 2015, **la ressource régionale pour l'apprentissage** s'est substituée à l'ensemble des ressources de l'apprentissage (hors dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis). Le produit total de la ressource régionale pour l'apprentissage est obtenu par le versement d'une quotité du produit de la taxe d'apprentissage et d'une quotité du produit de la TICPE perçue par l'Etat au plan national. Le produit est légèrement supérieur aux prévisions (68,971 M€) avec un taux de réalisation de 101,20 %. En effet, le montant de la part variable de la ressource régionale pour l'apprentissage, notifié au mois de décembre 2015, était supérieur aux anticipations (4,879 M€). Pour mémoire, le

montant de la part variable de la ressource régionale pour l'apprentissage repose sur le rythme de progression de la masse salariale privée avant de faire l'objet d'une péréquation fondée sur les disparités dans le versement de la taxe d'apprentissage, les effectifs d'apprentis et leur répartition par niveau de formation notamment.

Les ressources de la formation professionnelle et de l'apprentissage (FPA) remplacent l'ancienne dotation générale de décentralisation qui a été supprimée par la loi de finances initiale pour 2014. Elles se composent pour un tiers d'une fraction du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et pour les deux tiers restants d'un reversement des frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la CVAE. Le produit des ressources FPA est conforme aux prévisions budgétaires.

Depuis l'exercice 2014, une partie de **la compensation financière de l'Etat au titre des primes versées aux employeurs d'apprentis** est versée sous la forme d'une dotation et d'une part de TICPE. Si la partie versée sous forme de TICPE avait été revalorisée par la loi de finances initiale pour 2015, diminuant d'autant la partie versée sous forme de dotation, la part versée sous forme de TICPE s'est totalement substituée à la part encore versée sous forme de dotation consécutivement à la loi de finances rectificative pour 2015. A cela, s'ajoute la sortie progressive du dispositif précédent l'indemnité compensatrice forfaitaire (ICF) et son remplacement par un nouveau régime d'aide de 1 000 € par an et par contrat, intégralement compensé par l'Etat aux Régions. Compte tenu de cette double phase de transition, avec le passage d'un financement par une dotation à un financement par une part de fiscalité indirecte et la mutation du périmètre d'aide, les données relatives à la compensation financière de l'Etat au titre des primes versées aux employeurs d'apprentis ont été consolidées : le montant de la compensation financière de l'Etat est en baisse de 53,36 % (15,926 M€) tout en étant inférieur aux prévisions avec un taux de réalisation de 93,73 %.

Programme : Participation, dotations Etats

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00%	42 380 454,00	42 380 414,49	0,00	100,00%
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00%	419 074 070,00	420 281 982,09	0,00	100,29%
Total	0,00	0,00	0,00	0,00%	461 454 524,00	462 662 396,58	0,00	100,26%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En fonctionnement – Le produit total des dotations et compensations de l'Etat (420,281 M€) est en recul de 12,14 %, soit une diminution des ressources égale à 58,072 M€. Dans les faits, cette diminution du produit des dotations et compensations de l'Etat à la Région Centre-Val de Loire résulte d'un ensemble de mesures, à savoir :

- la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics par la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ;

- le remplacement de la dotation en faveur des primes aux employeurs d'apprentis versée par les Régions par une nouvelle part de TICPE ;

- la minoration des allocations compensatrices, parmi lesquelles la dotation pour transfert de compensation d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE-FDL), pour financer les mesures en faveur de la péréquation au sein de l'enveloppe normée.

Dotations en fonctionnement	**Voté 2015**	**Réalisé 2015**	**Taux de réalisation**
DGF (part forfaitaire)	**217 605 326,00**	**217 651 758,09**	**100,02 %**
DGD (part résiduelle)	**23 077 266,00**	**20 963 891,00**	**90,84 %**
TICPE « compensation »	**121 688 604,00**	**122 672 709,00**	**100,81 %**
DTCE-FDL	**6 811 610,00**	**6 811 610,00**	**100,00 %**
DCRTP	**24 084 807,00**	**24 084 807,00**	**100,00 %**
FNGIR	**24 114 207,00**	**24 114 207,00**	**100,00 %**
Compensation du dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis	**1 692 250,00**	**3 983 000,00**	**235,37 %**
TOTAL	**419 074 070,00**	**420 281 982,09**	**100,29 %**

En fonctionnement, toutes dotations et compensations confondues, le taux de réalisation est de 100,29 %. A périmètre constant, le produit des dotations de fonctionnement est en baisse de 12,14 % au cours de l'exercice 2015 (- 8,94 % en cas de neutralisation de la mesure exceptionnelle de régularisation prise au cours de l'exercice 2014 concernant l'encaissement du produit de la part compensation de la TICPE).

Le produit de **la dotation globale de fonctionnement (DGF)** est conforme aux prévisions budgétaires. Il se compose, pour sa part forfaitaire, de la compensation de la part salaires de la taxe professionnelle, de la dotation pour suppression des droits de mutation et de 95 % du produit de l'ancienne dotation générale de décentralisation. La Région Centre-Val de Loire ne bénéficie pas de la part péréquation de la DGF. Pour la deuxième année consécutive, la DGF perçue par la Région a diminué par rapport à l'exercice précédent (- 7,66 % soit - 18,042 M€).

La part résiduelle de la dotation générale de décentralisation (DGD), correspond aux 5 % qui n'ont pas été intégrés dans la DGF ainsi qu'aux ajustements liés à la compensation du transfert de l'aérodrome Châteauroux-Déols. Le montant inférieur aux prévisions, avec un taux de réalisation égal à 90,84 %, s'explique pour partie par l'absence dans la loi de finances rectificative pour 2015 des dispositions attendues pour régulariser le montant définitif des redevances gare et quai dues au titre de l'exercice 2014. En effet, des difficultés d'ordre technique sur les montants à inscrire dans la loi de finances rectificative ont eu pour conséquence le report *sine die* de cette mesure.

La part compensation de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) a pour objet de financer les transferts de compétences prévus par l'acte II de la décentralisation ainsi que le coût des réformes ultérieures conformément à l'article 72-2 de la Constitution. Elle s'appuie sur une fraction de la TICPE fixée pour chaque Région en loi de finances, appliquée à la consommation de carburant sur le territoire régional et collectée par l'Etat. Son produit légèrement supérieur aux prévisions

(+ 0,984 M€) s'explique pour partie par les mesures pérennes et non pérennes prises lors de la loi de finances rectificative pour 2015. L'évolution du produit de la part compensation de la TICPE entre les exercices 2014 et 2015 (- 5,64 %) est tronquée par la mesure exceptionnelle de régularisation prise en cours d'exercice 2014 consistant en l'encaissement de treize mensualités. Depuis cette date, le produit de la part compensation de la TICPE correspond au droit à compensation accordé à la Région au titre de l'exercice en cours.

La dotation pour transfert de compensations des exonérations de fiscalité directe locale (DTCE-FDL) est conforme aux prévisions budgétaires. Créée suite à la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe professionnelle, la dotation se substitue aux différentes allocations compensatrices qui préexistaient. Compte tenu de la minoration des allocations compensatrices, conséquence des contraintes liées à l'évolution des dotations au sein de l'enveloppe plafonnée, le produit de la DTCE-FDL diminue de près de 14,26 % par rapport à l'exercice précédent (- 1,133 M€).

Le produit de la dotation globale de neutralisation (DGN), composé de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), est conforme aux prévisions budgétaires. Destinée à compenser l'insuffisance des recettes de la CVAE et des IFER par rapport aux ressources fiscales antérieurement perçues par les Régions (taxe professionnelle et taxes foncières), la DGN repose sur la DCRTP permettant le maintien d'un plancher de ressources pour chaque niveau de collectivité ainsi que sur le FNGIR corrigeant les déséquilibres subsistants entre des collectivités perdantes ou gagnantes au sein d'une même catégorie de collectivité.

L'évolution des ressources issues de **la compensation financière de l'Etat au titre des primes versées aux employeurs d'apprentis** a déjà été évoquée au titre du programme « fiscalité indirecte ».

En investissement – Les dotations de l'Etat imputées en section d'investissement s'ajoutent à celles imputées en fonctionnement. Elles sont au nombre de deux : la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

Dotations en investissement	**Voté 2015**	**Réalisé 2015**	**Taux de réalisation**
DRES	**22 785 700,00**	**22 785 661,00**	**100,00 %**
FCTVA	**13 694 754,00**	**13 694 753,49**	**100,00 %**
Plan de relance FCTVA	**5 900 000,00**	**5 900 000,00**	**100,00 %**
TOTAL	**42 380 454,00**	**42 380 414,49**	**100,00 %**

Le taux de réalisation est conforme aux prévisions. Par rapport à l'exercice précédent, le montant des dotations en investissement apparaît en hausse de 19,11 % (+ 6,798 M€). Cela s'explique par les recettes issues du prêt à taux zéro contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du plan de soutien à l'investissement public local mis en œuvre par le Gouvernement. Hors prêt à taux zéro, les recettes du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) progressent (+ 0,898 M€) compte

tenu du niveau des dépenses éligibles présentées, sur lequel s'appuie le calcul du FCTVA au profit de la collectivité.

La dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) est destinée à compenser une partie des dépenses réalisées au titre des compétences régionales en matière de construction et d'équipement des lycées. Son montant demeure identique aux exercices antérieurs, compte tenu de sa désindexation par rapport à l'inflation en 2009 puis de son gel. Il est conforme aux prévisions budgétaires.

Le produit du **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** s'appuie sur les dépenses d'investissement réalisées, comptabilisées au compte administratif 2014 et jugées éligibles. Toutes les dépenses réelles d'investissement grevées de TVA concernant une activité non assujettie à la TVA (hors subventions versées, à l'exception de celles versées aux lycées et des fonds de concours versés à l'Etat pour des travaux routiers) sont réputées éligibles. Depuis 2009, et l'engagement de la Région Centre-Val de Loire dans le plan de relance économique de la France, la Région bénéficie d'un remboursement anticipé du FCTVA qui est calculé sur la base des dépenses d'investissement réalisées l'année n-1, auxquelles est appliqué le taux de 15,761 %. Le produit, conforme aux prévisions budgétaires, est en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 7,02 %, soit + 0,898 M€). Près de la moitié de ce gain comptabilisé au cours de l'exercice 2015 porte en réalité sur des dépenses éligibles réalisées au cours des exercices 2013 et 2014 mais qui n'avaient pas été présentées auparavant dans le cadre de la procédure du FCTVA.

Le produit du **préfinancement gratuit du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée** (5,9 M€) est conforme aux prévisions. Il s'appuie sur une estimation des dépenses éligibles réalisées au cours de l'exercice 2015. Destinée à soutenir l'investissement public local, cette ressource exceptionnelle est encadrée par un prêt à taux zéro contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Programme : Dette

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	198 735 000,00	53 793 143,39	0,00	27,07%	259 900 000,00	85 837 711,73	17 400 000,00	39,72%
Fonctionnement	13 422 222,00	11 003 937,01	2 713 721,10	102,20%	0,00	20 236,18	0,00	0,00%
Total	212 157 222,00	64 797 080,40	2 713 721,10	31,82%	259 900 000,00	85 857 947,91	17 400 000,00	39,73%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le contrat BEI a été mobilisé à hauteur de 82 M€ lesquels ont été positionnés intégralement en EURIBOR 3 mois + marge 0,309% (taux de la première trimestrialité 0,166%) de manière à bénéficier des taux monétaires négatifs. A la suite à cette mobilisation, ce sont 193 M€ qui restent disponibles sur cette convention jusqu'en mars 2018.

En comptant cet emprunt d'équilibre, l'encours de dette au « sens réglementaire » s'établit au 31/12/2015 à 599,7 M€ (sur la dette amortissable seule) et à 633 M€ en comptant l'encours du contrat de performance énergétique (CPE). La variation nette d'encours est ainsi de + 29,20 M€ par rapport à l'encours dette globale (amortissable + CPE) au 31/12/2014. En comptabilisant les engagements financiers relatifs aux crédits-baux ferroviaires, l'encours de dette « au sens large » se positionne à 704,6 M€.

Dans la lignée de l'année 2014, les taux d'intérêts ont continué leur décrue notamment sur les index à moins d'un mois lesquels, dès le début d'année 2015, présentait des taux négatifs. Cette situation a notamment amené la Région Centre-Val de Loire à constater des échéances d'intérêts nulles pour 23 % d'entre elles. Le taux moyen de la dette s'établit à 1,83 % au 31/12/2015 soit une baisse de près de 80 points de base sur deux exercices budgétaires (par rapport au taux moyen constaté au 31/12/2014).

Annuité de la dette et frais financiers des instruments de trésorerie :

Les intérêts de la dette amortissable (hors CPE) se chiffrent à 10,932 M€, ceux des instruments de trésorerie à 0,286 M€. En tenant compte du rattachement des Intérêts Courus Non Echus 2015 et de l'annulation des ICNE 2014 (solde de -0,215 M€), le mandatement redescend à 11,003 M€. Sont également constatés sur l'exercice 2015, des titres émis pour un montant de 0,020 M€ suite à l'émission de billets de trésorerie à taux négatifs.

En effet, la gestion court terme a été optimisée par le programme de billets de trésorerie, utilisé de manière bimensuelle dès la fin janvier 2015, qui a permis de dégager plus de 381 000 € d'économies en termes de frais financiers. Ce sont ainsi 22 billets, pour un montant global de 533 M€ (dont 345 M€ à taux négatifs), qui ont été émis sur l'année 2015.

Le remboursement en capital est conforme à ce qui était attendu avec 48,679 M€ soit 98,7% de réalisation des crédits votés.

Ligne « réaménagement de la dette » :

Au niveau de la ligne de « réaménagement de la dette », les mouvements traduisent, les remboursements, en janvier 2015, des revolving mobilisés en fin d'année 2014 pour 3,8 M€ et leurs retirages, en décembre 2015, pour 2,5 M€. La réalisation sur cette ligne « réaménagement de la dette », se chiffre au global à 5,1 M€ en dépenses et 3,8 M€ en recettes, le delta observé de 1,3 M€ étant la matérialisation comptable de la baisse de plafond des revolving sur l'année 2015.

Programme : Autres mouvements budgétaires

La réalisation des AP/AE en 2015

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe			Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2015	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2015	Montant affecté au 31/12/2015
AP	2015	1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00	-
AE	2015	1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00	-

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00%	2 590 000,00	0,00	0,00	0,00%
Fonctionnement	4 032 407,00	1 782 685,75	3 254,83	44,29%	0,00	4 099 347,35	0,00	0,00%
Total	4 032 407,00	1 782 685,75	3 254,83	44,29%	2 590 000,00	4 099 347,35	0,00	158,28%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En dépenses, les admissions en non-valeur s'élèvent à 0,937 M€ (contre 0,930 M€ en 2014). Les difficultés liées au recouvrement des créances régionales demeurent. Il est en effet constaté une augmentation sensible en 2015. Le nombre d'entreprises en difficulté, en particulier soumises à une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), reste important.
Quant aux remises gracieuses, leur montant est légèrement en augmentation : 14 814,28 € contre 13 744,49 € en 2014.

Par ailleurs, sont comptabilisés dans les « autres mouvements budgétaires », divers frais (commissions d'engagement et de non utilisation) liés au fonctionnement usuel des conventions d'emprunt et de trésorerie mais également au paiement exceptionnel de commissions de dédit. Sur cette ligne sont également fléchées des dépenses relatives aux prestations demandées par la Région dans le cadre de marchés d'accompagnement sur les thématique Dette et Trésorerie.

Les recettes constatées au titre des autres mouvements budgétaires sont essentiellement constituées des cessions à titre onéreux ainsi que des trop-perçus (restitutions de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers).

En 2015, la Région a réalisé 2,45 M€ de produit de cessions d'immobilisations. L'ensemble immobilier de la ferme Saint-Maurice à Lamotte-Beuvron (41) a été vendu pour un montant de 2 M€. Des parcelles de terrains de divers lycées ont également été cédées pour un montant de 0,385 M€ (3 700 € pour la réalisation d'un alignement de propriété au lycée agricole de Vendôme (41) et 382 063 € pour la réalisation de la deuxième ligne de tramway d'Orléans (45)). Et, des véhicules de l'administration ont été vendus aux enchères pour un montant de 71 000 €.

Dans le cadre de la participation régionale dans le Fonds d'Investissement SOFIMAC CROISSANCE 2 pour le développement de l'économie verte, la Région a perçu 0,141 M€ de

la Société de Gestion, suite aux désinvestissements et aux remboursements d'actionnaires qui ont été réalisés en cours de vie du Fonds.

Certaines charges ont fait l'objet d'un rattachement sur l'exercice 2015. Une partie de ces rattachements ne donnera jamais lieu à décaissement. Une écriture de régularisation, qui s'est matérialisée par un titre de recettes, a été faite pour un montant d'environ 1,3 M€.

DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				RECETTES			
		VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
RESSOURCES HUMAINES	Fonctionnement	123 624 047,96	124 109 261,35	217 112,55	100,57%	4 202 000,00	4 994 848,06	0,00	118,87%
	Total	123 624 047,96	124 109 261,35	217 112,55	100,57%	4 202 000,00	4 994 848,06	0,00	118,87%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Masse salariale

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (2)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	117 162 185,16	118 205 793,47	2 212,43	100,89%	3 500 000,00	4 102 640,03	0,00	117,22%
Total	117 162 185,16	118 205 793,47	2 212,43	100,89%	3 500 000,00	4 102 640,03	0,00	117,22%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme porte sur l'ensemble des dépenses liées à la rémunération des agents employés par le Conseil régional (rémunérations, régime indemnitaire et charges patronales) quel que soit leur statut : fonctionnaires et stagiaires de la fonction publique territoriale, fonctionnaires détachés d'une autre fonction publique, contractuels de droit public, contrats aidés dont emplois d'avenir, apprentis.

En 2015, la masse salariale a augmenté de 2,682 M€, soit +2,32 %, par rapport à 2014 (pour mémoire, l'augmentation de la masse salariale entre 2013 et 2014 s'élevait à 3,44 %).

Pour 2015, l'augmentation se répartit de la manière suivante :

- 0,630 M€ au titre de la 2ème phase des revalorisations indiciaires des catégories B et C, intervenues au 1er janvier 2015 (décret n° 2014-80 du 29 janvier 2014 modifiant les dispositions indiciaires applicables aux agents de la catégorie C et de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale),
- 0,818 M€ au titre des avancements d'échelon, de grade et des promotions internes (Glissement Vieillesse Technicité),
- 1,142 M€ au titre des charges patronales, dont 0,260 M€ au titre de l'augmentation des taux,
- 0,092 M€ au titre des emplois aidés (augmentation du SMIC et mise en œuvre du maintien de salaire en cas de congé maladie).

L'application des mesures réglementaires nationales représente près de 33 % des augmentations de la masse salariale constatées en 2015.

Au global, la rémunération des agents (y compris le régime indemnitaire) représente 71 % de la masse salariale ; les charges patronales représentent 29 % de la masse salariale.

Cependant, ces recettes sont supérieures aux montants inscrits au BP 2015 : les baisses de remboursements du contrat Risques statutaires sont plus progressives que prévues ; parallèlement, la mise en œuvre des nouvelles modalités de gestion avec le courtier d'assurance permet d'améliorer le traitement administratif des dossiers.

Programme : Autres dépenses de personnel

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)	VOTE 2015 (1)	MANDATE 2015 (1)	RESTE A REALISER 2015	% (3)
Fonctionnement	6 461 862,80	5 903 467,88	214 900,12	94,68%	702 000,00	892 208,03	0,00	127,10%
Total	6 461 862,80	5 903 467,88	214 900,12	94,68%	702 000,00	892 208,03	0,00	127,10%

(1) Voté 2015 hors virements:BP + BS+ DM(s)
(2) Titres émis
(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le programme Autres dépenses de personnel regroupe :

- Les avantages sociaux qui regroupent la subvention versée au COS, la cotisation au prestataire d'action sociale (Neeria, ex-Publiservices), les titres de services prépayés (Tickets restaurant, CESU, chèques cadeaux) et la prise en charges du coût des abonnements domicile-travail. En 2015, ces dépenses se sont élevées à plus de 2,837 M€, soit une diminution de 0,201 M€, soit -6,71 % par rapport à 2014. Cette différence s'explique par un litige avec le fournisseur de certains titres de services prépayés : un engagement litigieux datant de fin 2013 avait été reporté sur 2014, augmentant artificiellement le volume des crédits engagés sur cet exercice. Ce litige a depuis lors été réglé.

- Les frais de déplacement : il s'agit du remboursement des frais de déplacement aux agents et aux experts, ainsi que des achats directs de billetterie (train, avion) et de nuitées d'hôtel, pour les déplacements hors Régions Centre – Val de Loire et Ile de France. En 2015, ces frais s'élèvent à 0,269 M€, soit une diminution de 0,027 M€ par rapport à 2014.

- Les frais de formation, pour un montant de près de 0,540 M€ : ces crédits correspondent aux achats de formation et de séminaires. En 2015, les crédits consacrés à la formation connaissent une baisse de 0,205 M€, soit 27,52 %. Cette baisse s'explique par :
    - Un effet report moindre en 2015 qu'en 2014 (inférieurs de 0,111 M€ en 2015 par rapport à 2014),
    - Un recours accru aux formations du CNFPT financées dans le cadre de la cotisation patronale obligatoire : en 2015, ce sont 619 agents qui ont bénéficié d'au moins une formation dispensée par le CNFPT. Pour 2015, les formations réalisées par le CNFPT sont valorisées à hauteur de 0,619 M€. Pour mémoire, la cotisation obligatoire versée au CNFPT en 2015 s'est élevée à près de 0,629 M€.
    - Une mobilisation accrue des formateurs internes : en 2015, les formations en interne ont représenté 13 % du nombre global des formations auxquelles

ont assisté les agents de la Région. Ce sont 166 agents qui ont bénéficié d'au moins une formation en interne, pour un total de 246,5 jours.

Ainsi, le taux de retour sur la cotisation du CNFPT est de 98,4 % contre 69 % en 2014. Cette forte augmentation est le fruit d'un partenariat étroit engagé avec le CNFPT depuis décembre 2014 afin de :

- s'assurer d'un maximum de formations tout en étant réaliste sur leur faisabilité,
- structurer et anticiper les formations en intra
- établir un suivi régulier avec le CNFPT afin de piloter et ajuster chaque trimestre les demandes de la Région.
- privilégier le développement des formations dans le cadre du plan « travailler et vivre ensemble », axe fort pour la Région.

- Les frais divers, pour un montant de 2,471 M€ en augmentation de près de 0,270 M€ par rapport à 2014 :
    - L'augmentation porte sur la cotisation d'assurance Risques statutaires de la collectivité : 1,882 M€ qui augmente de 0,293 M€ par rapport à 2014, en lien avec l'augmentation de la masse salariale et du taux de cotisation,
    - Les autres dépenses diverses de personnels, restent stables ou en léger retrait :
        - Le marché de prestations d'assistantes sociales : 0,303 M€
        - La médecine du travail : 0,116 M€
        - Les dotations vêtements de travail et de représentation, et Equipements de Protection individuelle : 0,056 M€

Les recettes inscrites sur ce programme portent sur :

- les remboursements de la part des agents pour l'achat par la Région des tickets restaurant et des CESU : les montants 2015 restent stables par rapport à 2014 (légère hausse des CESU) ainsi que par rapport à au BP 2015.

- les subventions perçues par la Région : en 2015, la Région a perçu :
    - le solde de la subvention attribué par la Fonds National de Prévention, au titre de la démarche de prévention des risques psychosociaux initiée par la collectivité, soit la somme de 0,060 M€,
    - le 2ème acompte de la subvention attribuée par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), dans le cadre de la politique d'emploi des agents en situation de handicap de la collectivité. Ce 2ème acompte s'est élevé à près de 0,379 M€.

LES DECISIONS

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2015 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2015 est approuvé selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 461 649 461,10 €, dont 577 695 882,54 € en investissement et 883 953 578,56 € en fonctionnement.

- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 688 968 259,07 €, dont 603 021 271,89 € en investissement et 1 085 946 987,18 € en fonctionnement.

- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 214 768 479,42 €.

- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 199 363 839,87 €.

- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 15 404 639,55 €.

- Les restes à réaliser s'établissent à 27 636 108,05 € en dépenses et à 17 400 000 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 / CREDITS DE PAIEMENT

	Chap.	Libellé	CREDITS DE PAIEMENT					
			DEPENSES			RECETTES		
			Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2015	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2015
		SECTION D'INVESTISSEMENT						
Opérations réelles			*561 252 180,05*	*381 531 274,35*	*269 678,82*	*594 793 307,22*	*166 243 258,87*	*17 400 000,00*
	90	*Opérations ventilées*	*362 517 180,05*	*327 738 130,96*	*269 678,82*	*88 019 324,00*	*60 810 793,65*	*0,00*
	900	Services généraux	21 208 745,46	15 452 406,82	243 558,60	17 985 500,00	16 483 856,80	0,00
	901	Formation professionnelle/apprentissage	14 270 998,00	14 051 189,64	0,00	150 000,00	150 000,00	
	902	Enseignement	102 343 438,19	100 942 313,96	17 621,83	23 447 200,00	25 177 160,57	
	903	Culture, sports et Loisirs	12 706 000,00	12 116 160,16	0,00	1 504 365,00	1 480 342,41	
	904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905	Aménagement des territoires	81 566 302,00	81 318 885,81	8 498,39	0,00	20 983,05	
	906	Gestion des fonds européens	31 804 400,00	7 080 219,82	0,00	34 804 400,00	7 080 219,82	
	907	Environnement	4 531 400,00	4 048 473,15	0,00	457 270,00	475 053,95	
	908	Transports	41 597 800,00	41 291 941,18	0,00	1 356 400,00	2 207 972,80	
	909	Action économique	52 488 096,40	51 436 540,42	0,00	8 314 189,00	7 735 204,25	
	92	*Opérations non ventilées*	*198 735 000,00*	*53 793 143,39*	*0,00*	*282 084 754,00*	*105 432 465,22*	*17 400 000,00*
	921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	922	Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	19 594 754,00	19 594 753,49	
	923	Dettes et autres opérations financières	198 735 000,00	53 793 143,39	0,00	259 900 000,00	85 837 711,73	17 400 000,00
	954	Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	2 590 000,00	0,00	
	1068	*Excédent de fonctionnement capitalisé*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*224 689 229,22*	*224 689 229,22*	*0,00*
Opérations d'ordre			*472 342 229,22*	*196 164 608,19*	*0,00*	*438 801 102,05*	*436 778 013,02*	*0,00*
	925	Opérations patrimoniales	61 343 000,00	16 481 975,66	0,00	61 343 000,00	16 481 975,66	
	926	Transferts entre sections	186 310 000,00	179 682 632,53	0,00	197 326 000,00	195 606 808,14	
	95	*Chapitre de prévision sans réalisation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*180 132 102,05*	*0,00*	*0,00*
	951	Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	180 132 102,05	0,00	
	950	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	001	*Solde d'exécution reporté*	*224 689 229,22*		*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	**1 033 594 409,27**	**577 695 882,54**	**269 678,82**	**1 033 594 409,27**	**603 021 271,89**	**17 400 000,00**
		SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Opérations réelles			*746 025 223,76*	*688 346 770,42*	*27 366 429,23*	*937 173 325,81*	*919 039 424,65*	*0,00*
	93	*Opérations ventilées*	*729 011 196,79*	*674 894 911,08*	*24 635 191,90*	*57 731 556,01*	*44 283 143,59*	*0,00*
	930	Services généraux	71 913 264,75	68 487 841,01	1 947 645,32	16 049 000,00	18 503 184,27	
	931	Formation professionnelle/apprentissage	226 372 115,81	209 035 194,26	9 388 332,28	7 151 000,00	3 790 919,75	
	932	Enseignement	146 646 294,23	143 421 929,31	2 214 150,50	5 745 000,00	7 379 605,26	
	933	Culture, sports et Loisirs	32 857 711,46	25 693 403,09	6 539 618,08	20 300,00	59 755,57	
	934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	935	Aménagement des territoires	11 752 184,00	11 549 324,82	0,00	0,00	137 674,00	
	936	Gestion des fonds européens	23 633 900,00	8 306 568,22	0,00	23 633 900,00	8 306 568,22	
	937	Environnement	9 011 490,55	7 327 389,55	947 861,46	18 700,00	157 843,04	
	938	Transports	167 230 424,15	165 787 327,14	0,00	5 112 318,01	5 691 136,95	
	939	Action économique	39 593 811,84	35 285 933,68	3 597 584,26	1 338,00	256 456,53	
	94	*Opérations non ventilées*	*17 014 026,97*	*13 451 859,34*	*2 731 237,33*	*866 666 699,00*	*861 981 211,06*	*0,00*
	940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	175 921 775,00	176 173 323,18	
	941	Autres impôts et taxes	112,00	0,00	0,00	384 859 458,00	379 422 212,63	
	942	Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	305 885 466,00	306 354 486,35	
	943	Opérations financières	16 237 733,00	12 766 222,76	2 716 436,10	0,00	31 188,90	
	944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	776 181,97	685 636,58	14 801,23	0,00	0,00	
	945	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	002	*Solde de fonctionnement reporté*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*12 775 070,80*	*12 775 070,00*	*0,00*
Opérations d'ordre			*377 458 102,05*	*195 606 808,14*	*0,00*	*186 310 000,00*	*179 682 632,53*	*0,00*
	946	Opér. d'ordre de transferts entre section	197 326 000,00	195 606 808,14		186 310 000,00	179 682 632,53	
	95	*Chapitre de prévision sans réalisation*	*180 132 102,05*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	953	Virement à la section d'investissement	180 132 102,05	0,00		0,00	0,00	
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	**1 123 483 325,81**	**883 953 578,56**	**27 366 429,23**	**1 123 483 325,81**	**1 098 722 057,18**	**0,00**

TOTAL GENERAL	2 157 077 735,08	1461649 461,10	27 636 108,05	2 157 077 735,08	1701743 329,07	17 400 000,00
dont Total solde reporté n-1	224 689 229,22	0,00	0,00	237 464 300,02	0,00	0,00
dont Total Mouvements réels	1307 277 403,81	1069 878 044,77	27 636 108,05	1307 277 403,81	1085 282 683,52	17 400 000,00
dont Total Mouvement d'ordre	849 800 331,27	391771416,33	0,00	849 800 331,27	616 460 645,55	0,00

C – L'ARRETE DES COMPTES 2015

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2015, ce résultat s'élève à 214,768 M€.

Résultat de fonctionnement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	12 775 070,80	1 085 946 987,18	1 098 722 057,98
Dépenses (réelles + ordre)		883 953 578,56	883 953 578,56
Total	12 775 070,80	201 993 408,62	214 768 479,42

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2015, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 199,363 M€.

Résultat d'investissement	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		603 021 271,89	603 021 271,89
Dépenses (réelles + ordre)	224 689 229,22	577 695 882,54	802 385 111,76
Total	-224 689 229,22	25 325 389,35	-199 363 839,87

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 15 404 639,55 € (214 768 479,42 € – 199 363 839,87 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 27,63 M€ en dépenses, dont 27,36 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,269 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 17,4 M€ en investissement.

Rapport annuel de la dette 2015

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2015, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

La gestion active de l'encours a permis de maîtriser les frais financiers de la dette amortissable (1,02 % du budget global), le taux moyen pondéré (TMP) de celle-ci devient sur l'année 2015 le plus faible constaté depuis plus de dix exercices budgétaires avec 1,83 % au 31/12/2015.

Dans le même temps, la capacité de désendettement se situe à 2,9 ans contre 2,6 ans en 2014.

Par ailleurs, l'agence Standard and Poor's a réaffirmé la bonne gestion financière de la Région Centre-Val de Loire en maintenant la note « AA » en long terme et « A-1+ » en court terme en décembre 2015. La perspective reste négative. Cette notation est la dernière transmise par Standard and Poor's, le nouveau marché, démarrant en 2016, ayant été attribué à l'agence de notation Fitch Ratings.

Enfin, le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par nature de dette
- L'encours de dette par structure de taux
- L'encours de dette par typologie de répartition de l'encours (« Charte Gissler »)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE

Politiques monétaires et évolution des taux d'intérêts

L'écart entre les politiques monétaires menées des deux côtés de l'Atlantique s'est considérablement amplifié sur l'année 2015. La Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne (BCE) ont ainsi pris des décisions radicalement opposées.

Alors que la Réserve fédérale a mis fin aux spéculations des marchés, le 16 décembre, en relevant ses taux (+ 0,25 %) pour la première fois depuis près de 10 ans, la BCE, dans le même temps, avait encore abaissé ses taux et annoncé la prolongation de son programme d'achats de dette.

Ces deux logiques répondaient à des situations financières plus que contrastées.

En effet, si la banque centrale américaine s'était engagée, en fin d'année 2015, à relever ses taux, c'est notamment parce que le chômage était revenu à des niveaux suffisamment faibles soit 5 %, un niveau synonyme, aux Etats-Unis, de plein emploi.

Dans la zone euro, la page de la crise financière n'était pas encore tournée avec une croissance toujours atone et une inflation trop basse. Poursuivant toujours sa logique incitative, la BCE a donc poussé encore plus loin son taux de dépôt en territoire négatif (-0,30 %) et annoncé la prolongation de son programme d'achats de dette publique sur les marchés (QE pour Quantitative Easing en anglais) jusqu'en mars 2017, au lieu de septembre 2016.

Dans ce contexte, Les **taux courts** sont restés en territoire négatif, l'EONIA ayant été continuellement en deçà de zéro (-0,127 % au 31/12/2015) alors que l'EURIBOR 3 mois basculait à la fin avril (-0,131% au 31/12/2015).

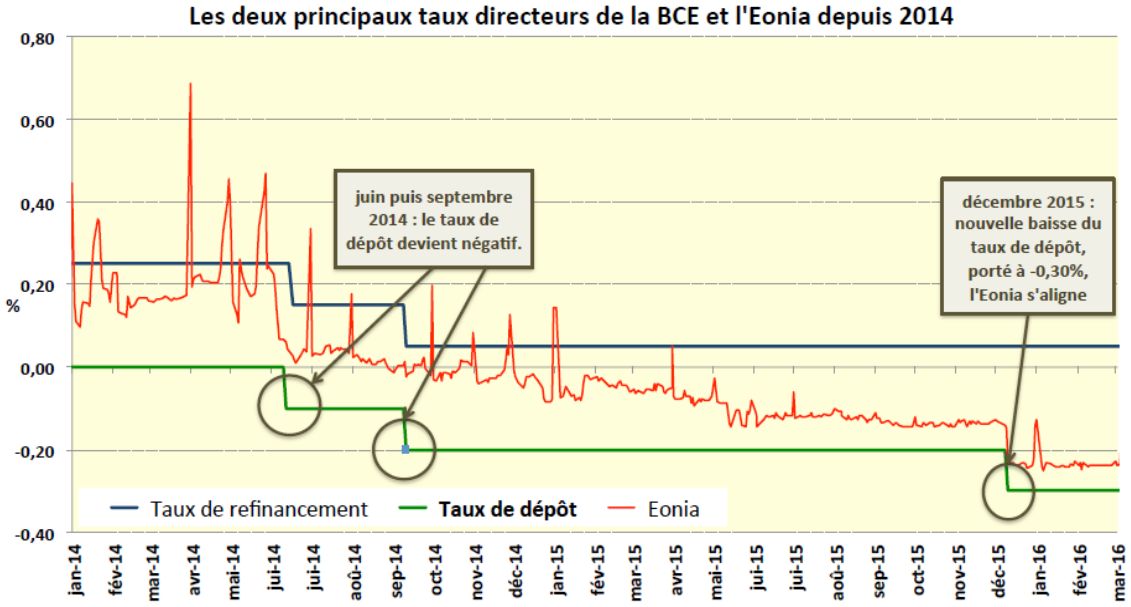

S'agissant des **taux longs,** un point bas a été touché en avril (par exemple, 0,44% pour le taux swap EUR 10 ans) avant qu'une remontée rapide ne soit constatée jusqu'à fin juin (1,27 %). S'en est suivi un lent recul jusqu'à la fin d'année, le taux de swap 10 ans fixant 0,99 % le 31/12/2015.

Marchés financiers : focus économique et conditions de financement

En 2015, la croissance économique mondiale s'est maintenue, comme en 2014, autour de 3 %. Une fragile reprise économique s'est globalement poursuivie dans les pays développés tandis que les pays émergents ont continué leur ralentissement. En zone euro, la croissance du PIB a été de 1,4 %, même si le marché de l'emploi s'est globalement amélioré, l'investissement des entreprises reste par contre encore faible.

Au-delà du taux de chômage historiquement bas, les chiffres sont solides aux Etats-Unis avec des indicateurs de confiance rassurants (services, construction), une consommation des ménages soutenue et un marché de l'immobilier dynamique. Après un bref ralentissement au 1er trimestre, l'économie s'est nettement reprise pour réaliser, sur l'ensemble de l'année, une croissance proche de celle enregistrée en 2014 (progression du PIB d'environ 2,4 %).

Sur le plan du financement du secteur public local, l'année 2015 a été marquée par une relative stabilisation des marges bancaires, celles-ci affichent des conditions autour de 90 points de base pour les banques de réseau. Dans ce contexte, la Banque Européenne d'Investissement reste le partenaire offrant les conditions financières les plus favorables, notamment auprès des grandes collectivités avec des marges sur index en deçà de 0,40%. Les collectivités se sont également tournées vers des enveloppes spécifiques, comme celles proposées par la Caisse des Dépôts pour satisfaire leur besoin de financement.

S'agissant des émissions obligataires, le montant émis par les collectivités reste stable sur les besoins long terme (2,2 Mds d'euros) malgré un nombre d'émetteurs (20) et d'émissions (69) en baisse par rapport à 2014. Sur le court terme, seule la moitié des Régions, moins d'une dizaine de départements et quelques grandes villes et intercommunalités sont aujourd'hui présentes sur le marché. Ce constat reste étonnant compte tenu de la performance des émissions de billets de trésorerie avec des taux moyen à 1 mois de -0,08 % sur 2015.

II] LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

1) La mobilisation de l'emprunt bancaire :

L'inscription d'emprunt au BP 2015 est de 87,3 M€. Le montant finalement mobilisé dépend du taux de réalisation global du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'emprunt réalisé en 2015 s'élève à 82 M€.

En M€	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts inscrits au BP	88,5	83	74	74,3	77,9	87,3
DM1 (= emprunt reporté) Ajustement DM	28	28	26	2,5	13,2	15,5 7,10
Total	116,5	111	100	76,8	91,1	109,9
Emprunts mobilisés	70,8	75,2	53,8	20	55	82
% mobilisation / total inscrit	60,7 %	67,7 %	53,8 %	26 %	60,3 %	74,6 %
Variation nette de l'encours sur la dette directe	26,1	29,10	7,50	-29,4	4,70	29,2

Compte tenu des réalisations, l'encours de la dette directe s'élève à 599,7 M€ au 31 décembre 2015. **Celui-ci passe à 633 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique** (encours TTC = 33,3 M€ au 31/12/2015) **et constitue l'encours de dette « réglementaire » de la Région**.

L'extinction naturelle de la dette hors nouveaux emprunts se réalise comme suit.

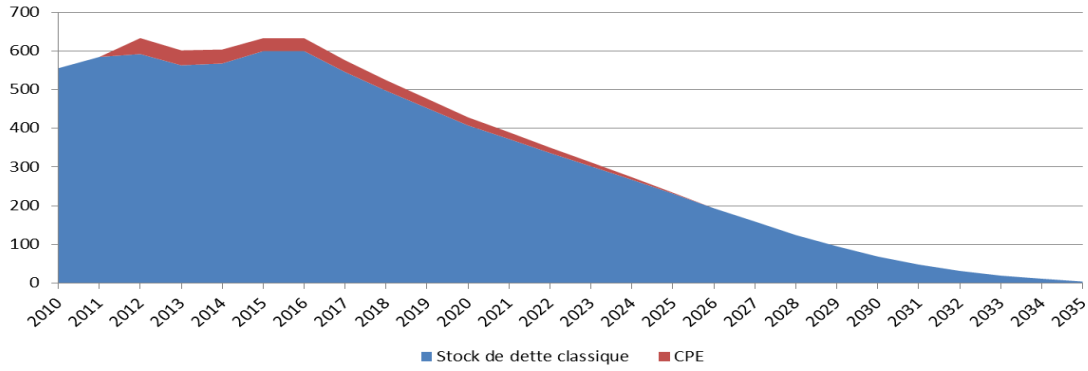

Une définition de la dette « au sens large » nécessite d'agréger au stock de dette ci-dessus les encours relatifs aux contrats de crédit-bail contractualisés depuis 2006.
S'entend alors comme stock de dette additionnel, l'encours du crédit-bail signé en 2006 et déjà mis en location depuis 2009 soit 71,6 M€ au 31/12/2015.
L'encours global est alors porté à 704,6 M€ au 31/12/2015.

Il est à noter que, sur 2016, le stock global sera augmenté – toutes choses égales par ailleurs – de l'encours du crédit-bail signé en 2009 pour environ 160 M€, ce contrat entrant en location sur l'année 2016 suite à la réception prévisionnelle de l'ensemble des 14 rames. Cet encours a, par ailleurs, fait l'objet, sur l'année 2015, d'une fixation de taux pour 100 M€, laquelle sera exposée dans un des paragraphes ci-après.

L'extinction naturelle de la dette <u>hors nouveaux emprunts</u> se projette dès lors comme suit.

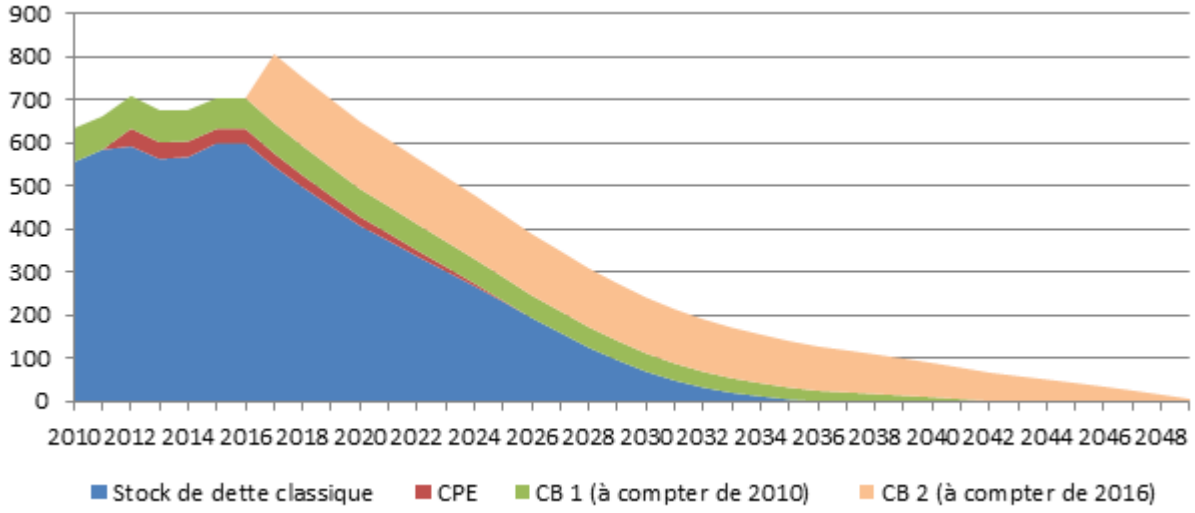

Dans les développements ci-après, il est proposé, pour l'analyse des indicateurs, de se concentrer uniquement sur la dette « réglementaire » soit l'encours de dette bancaire et celle relative au CPE.

2) <u>La structure de la dette régionale :</u>

<u>a) La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables :</u>

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2010 (y compris revolving):

	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15
% taux fixe	65 %	68 %	74 %	71 %	57 %	52 %
% taux variable	35 %	32 %	26 %	29 %	43 %	48 %

Dans l'objectif de profiter des taux monétaires aujourd'hui négatifs et faire baisser le taux moyen de l'encours, quasiment la moitié du stock de dette a été positionnée sur taux variable.

En effet, les 82 M€ d'emprunt d'équilibre 2015 ont été consolidés sur **EURIBOR 3 mois + 0,309 %** sur une durée d'amortissement de 20 ans (taux d'intérêts de la première échéance 0,166 %).

L'enveloppe BEI est donc consommée à hauteur de 157 M€, celle-ci reste mobilisable pour 193 M€ jusqu'en mars 2018.

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

Au 31/12/2015, l'encours de dette se partage en quatre parties quasi équivalentes.

Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse d'Épargne, Crédit Foncier) reste le premier prêteur de la Région avec 27 % de son encours, suit le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, CA-CIB) avec 25 %. Compte tenu de la mobilisation 2015, la part d'encours BEI augmente rapidement et représente 24 % de la dette régionale.

Le dernier quart est composé de prêteurs dont l'encours s'amortit rapidement (DEXIA, Société Générale) du fait de conventions anciennes et du CPE pour un peu plus de 5%.

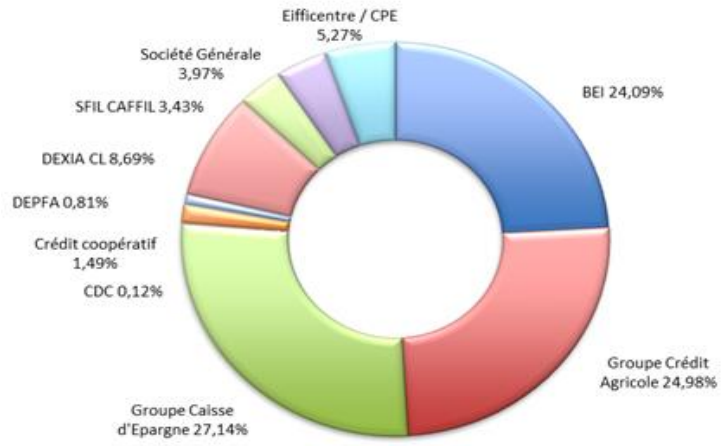

3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le taux moyen pondéré (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **1,83 % en 2015** et est, pour la seconde année consécutive, en baisse de près de 40 points de base par rapport à 2014 (2,20 %). **Ce taux moyen est le plus bas constaté au compte administratif depuis plus de dix ans**.

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2015 :

En 2015, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable* (hors CPE) ont représenté 1,59 % des dépenses de fonctionnement et 1,02 % du budget global.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Remboursement en Capital	49,335	49,335	48,679	98,7 %	98,7 %
Réaménagement de la dette	150	150	5,114	3,4 %	3,4 %
Intérêts de la dette amortissable directe *	15,376	14,122	10,932	71,1 %	77,4 %
Annuité de dette (capital + intérêts*)	64,711	63,457	59,611	92,1 %	93,9 %

** Hors frais financiers relatifs à la ligne de trésorerie et ICNE*

La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre-Val de Loire au 31/12/2015 est de **2,9 ans**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2,9 ans d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La Région, dans une logique d'optimisation des frais financiers de sa dette amortissable, a poursuivi sa campagne d'arbitrages d'index tant sur le volet long terme que le volet trésorerie.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

La dette indexée sur taux variable et révisable a été, du fait des arbitrages réalisés pour plus de 83 M€ en 2014, positionnée de manière optimale sur 2015. Ainsi sur l'ensemble des échéances payées sur cette année, **23 % d'entre elles ont fait l'objet de frais financiers nuls**.

A noter que les banques « floorent » les index monétaires c'est-à-dire **qu'elles appliquent un taux zéro même si le taux de référence du contrat est négatif**. Compte tenu des taux négatifs, la Région devrait, émettre des titres sur certains contrats du fait que le taux global (taux d'intérêts + marge bancaire) est mécaniquement inférieur à zéro. Néanmoins, du point de vue des banques, le fait de constater un taux négatif pourrait amener à requalifier les emprunts qu'elles ont consentis en « placement ». Ceci explique donc l'application d'un taux « zéro » même si dans les faits celui-ci est négatif pour les collectivités.

La gestion active des engagements financiers pris par la Région s'est donc concentrée sur l'année 2015 sur le positionnement d'une partie de l'encours du crédit-bail II encore en préfinancement.

Ainsi, dans l'objectif de réaliser une fixation partielle des taux d'intérêts de l'encours du crédit-bail II certaines données relatives au contrat ont dues être analysées. Parmi elles, le taux de progressivité des loyers qui était une donnée de calcul devant être nécessairement arbitrée avant la fixation proprement dite des taux d'intérêts.

Afin d'être validé par la Société Générale, ce taux devait être fondé sur une analyse rétrospective et prospective de l'exploitation de la ligne ferroviaire sur laquelle sont amenées à rouler les rames financées par ce crédit-bail. A la suite de la transmission d'une analyse technique produite par la Direction de Transports, la Société Générale a proposé à la Région trois hypothèses de taux de progressivité sur lesquelles la Région a du statuer.

Ayant analysé que :
- le calage de la progressivité des loyers induisait à la fois le niveau de ceux-ci mais aussi sur le niveau espéré de la bonification et,
- **plus le taux de progressivité était élevé**, plus la pente de progressivité était forte, **plus les intérêts payés sur la dette baissaient et plus la bonification s'améliorait**,
La Région a négocié, dans un premier temps, avec la Société Générale, crédit bailleur de cette opération, **un taux de progressivité des loyers à 2,00 %** permettant à la fois de bénéficier :

- d'un profil de dette permettant de dégager **une économie budgétaire de l'ordre de 564 000 € HT sur le premier loyer payable en 2016 et plus de 800 000 € HT en année pleine sur les loyers suivants**,
- d'une bonification la plus favorable par rapport à un taux de progressivité moindre.

Puis dans un second temps, profitant du bon positionnement de la courbe des taux sur des durées longues, la Région a fixé **un encours de 100 M€** correspondant aux 9 rames déjà

reçues, **sur un taux fixe de 1,72 %** (dont marge de swap négociée avec la Société Générale à 11,5 points de base) sur 33 ans.

b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :

La ligne « réaménagement de la dette » ayant été dotée au budget primitif pour 150 M€, ces crédits ont permis de rembourser dès le début de l'année 2015 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2014. Cette faculté tend néanmoins à s'éteindre du fait de l'extinction rapide des anciens contrats revolving permettant ces mouvements.

Ainsi, le seul emprunt restant détenu auprès de la Société Générale a été mobilisé en décembre 2015 pour 2,561 M€, l'enveloppe revolving ayant été remboursée en début d'année 2015 pour un montant de 3,837 M€.

Ces différentes opérations ont permis de diminuer le coût de la dette pour l'année 2015 avec une économie de frais financiers de 4 500 € (13 000 € en 2014). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

Il est à noter que la Région dispose de conventions de type revolving qu'elle a consolidé en emprunt amortissable. Néanmoins, certains contrats de type CACIB-BFT (filiale Crédit Agricole) offrent des possibilités de remboursement temporaire à frais réduits même dans le cas où la consolidation a été réalisée en taux fixe. Cette faculté n'a pas été mise en œuvre en 2015 car ne présente, compte tenu des conditions de marché actuelles, aucun avantage.

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie

a) 2015 : une intensification de l'utilisation du programme de billets de trésorerie de 100 M€

Dans un objectif d'intensifier l'utilisation du programme de BT de 100 M€ mis en place en juillet 2014 mais également de réduire les coûts liés à la trésorerie, un calendrier d'émission de billets de trésorerie a été réalisé.

Un engagement a été pris sur une émission bimensuelle de billets de trésorerie à partir du mois de février, deux périodes étant définies comme particulièrement propices :

- Le début du mois permettant de prendre en charge notamment les dépenses délibérées en Commission Permanente du mois précédent et,
- La fin du mois permettant de se caler sur des dépenses mensuelles récurrentes telles que la paie et la convention TER.

Sur la base de ce calendrier, se sont ainsi succédé 22 billets depuis la fin janvier 2015 pour un montant global de 533 M€ soit 24,2 M€ en moyenne.

	Date d'émission	date de remboursement	maturité du BT (en jours)	montant BT	taux lignes "classiques"	taux BT	coûts si portage par une ligne "classique"	couts BT*	gains	agent placeur
1	26/01/2015	23/02/2015	28	24 000 000,00	0,72%	0,005%	*13 440,00*	93,33	13 346,67	CACIB
2	*06/02/2015*	06/03/2015	28	16 000 000,00	0,72%	0,005%	*8 960,00*	62,22	8 897,78	CACIB
3	*20/02/2015*	*23/03/2015*	31	26 000 000,00	*0,72%*	0,0015%	*16 120,00*	*33,58*	16 086,42	*NATIXIS*
4	*12/03/2015*	*10/04/2015*	29	17 000 000,00	*0,72%*	*0*	*9 860,00*	-	9 860,00	*CACIB*
5	*24/03/2015*	*21/04/2015*	28	44 000 000,00	*0,72%*	*0,01%*	*24 640,00*	*342,22*	24 297,78	*CACIB*
6-1	*07/04/2015*	*12/05/2015*	35	12 000 000,00	*0,72%*	*0*	*8 400,00*	-	8 400,00	*CACIB*
6-2	*10/04/2015*	*12/05/2015*	32	18 000 000,00	*0,72%*	*0*	*11 520,00*	-	11 520,00	*CACIB*
7	*23/04/2015*	*21/05/2015*	28	31 000 000,00	*0,72%*	*0*	*17 360,00*	-	17 360,00	*NATIXIS*
8	*06/05/2015*	*09/06/2015*	34	10 000 000,00	*0,72%*	*-0,015%*	*6 800,00*	*- 141,67*	6 941,67	*NATIXIS*
9	*21/05/2015*	*23/06/2015*	33	28 000 000,00	*0,72%*	*-0,0175%*	*18 480,00*	*- 449,17*	18 929,17	*NATIXIS*
10	*09/06/2015*	*09/07/2015*	30	25 000 000,00	*0,72%*	*-0,02%*	*15 000,00*	*- 416,67*	15 416,67	*NATIXIS*
11	*23/06/2015*	*21/07/2015*	28	30 000 000,00	*0,72%*	*-0,01%*	*16 800,00*	*- 233,34*	17 033,34	*CACIB*
13	*09/07/2015*	*11/08/2015*	33	12 000 000,00	*0,72%*	*-0,02%*	*7 920,00*	*- 220,00*	8 140,00	*CACIB*
14	*24/07/2015*	*21/08/2015*	28	40 000 000,00	*0,72%*	*-0,025%*	*22 400,00*	*- 777,79*	23 177,79	*CACIB*
15	*07/08/2015*	*08/09/2015*	32	10 000 000,00	*0,72%*	*-0,03%*	*6 400,00*	*- 266,67*	6 666,67	*NATIXIS*
16	*20/08/2015*	*22/09/2015*	33	23 000 000,00	*0,72%*	*-0,025%*	*15 180,00*	*- 527,10*	15 707,10	*SOCIETE GENERALE*
17	*09/09/2015*	*09/10/2015*	30	10 000 000,00	*0,72%*	*-0,04%*	*6 000,00*	*- 333,34*	6 333,34	*NATIXIS*
18	*23/09/2015*	*21/10/2015*	28	27 000 000,00	*0,72%*	*-0,04%*	*15 120,00*	*- 840,03*	15 960,03	*CACIB*
19	*09/10/2015*	*10/11/2015*	32	10 000 000,00	*0,72%*	*-0,06%*	*6 400,00*	*- 533,36*	6 933,36	*NATIXIS*
20	*23/10/2015*	*23/11/2015*	31	46 000 000,00	*0,72%*	*-0,06%*	*28 520,00*	*- 2 376,79*	30 896,79	*CACIB*
21	*23/11/2015*	*23/02/2016*	92	54 000 000,00	*0,55%*	*-0,08%*	*75 900,00*	*- 11 042,26*	86 942,26	*NATIXIS*
22	*23/12/2015*	*26/01/2016*	34	20 000 000,00	*0,55%*	*-0,11%*	*10 388,89*	*- 2 077,99*	12 466,88	*SG*
			total 2015	**533 000 000**		**-0,024%**		**- 19 704,82**	**381 313,71**	
			moyenne 2015	**24 227 273**		**taux moyen**				

** hors couts de domiciliation soit 90 € TTC par émission*

Schématiquement**, la moitié du budget a ainsi été décaissée en utilisant la procédure liée aux billets de trésorerie.** La Région a donc utilisé les instruments de trésorerie les moins onéreux.

En effet, les billets ont ainsi été émis sur le premier trimestre à des taux nuls ou proches de zéro. Puis sur les trois derniers trimestres, les taux offerts ont été négatifs. De ce fait, les **533 M€ émis à un taux moyen de -0,024% ont** généré **près de 20 000 € de recettes et un gain cumulé de plus de 381 000 €** par rapport à une utilisation « classique » via les lignes de trésorerie.

La mise en place du calendrier d'émission de Billets de trésorerie a eu pour conséquence **un changement notoire en termes d'utilisation des instruments de trésorerie.** Le graphique met clairement en lumière l'importance prise par les émissions de billets de trésorerie, les lignes de trésorerie restant un instrument quotidien de « régulation » et de couverture du programme de billets.

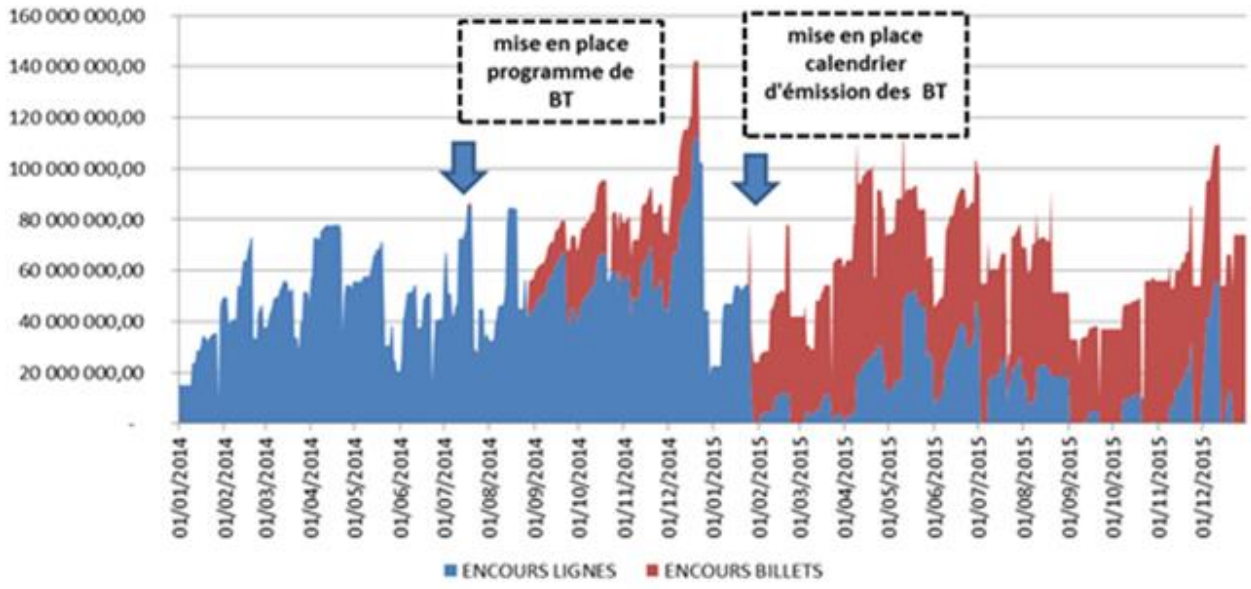

b) <u>La contractualisation des lignes de trésorerie</u>

Dans l'objectif de couvrir le programme de billets de trésorerie de 100 M€ (en back-up) mais également de gérer sa trésorerie au « fil de l'eau », la Région Centre-Val de Loire a lancé deux consultations pour un volume global de 160 M€ soit le montant maximum voté.

La première en octobre avec le renouvellement de la ligne Société Générale pour 60 M€ puis en décembre pour le renouvellement des 100 M€ restant. Les principales conditions financières des contrats sont reprises ci-après.

PRETEUR	MONTANT	DUREE	INDEX	MARGE	Commission	CNU
SOCIETE GENERALE	60 000 000 €	1 an à compter du 2/11/2015	Taux moyen des EURIBOR 1 MOIS (EUF1M)	0,55 %	0 ,09 %	néant
LA BANQUE POSTALE	40 000 000 €	1 an à compter du 4/01/2016	EONIA	0,58 %	0,06 %	0,05 % avec un système de rétrocession en fonction du taux de tirage
CAISSE D'EPARGNE	60 000 000 €	1 an à compter du 4/01/2016	EURIBOR 7 JOURS	0,54 %	0,05 %	0 ,06%
TOTAL	**160 000 000 €**					

c) <u>Le suivi quotidien du niveau de trésorerie</u>

Des excédents ont été constatés sur le compte 515. Ceux-ci sont notamment liés au calage des émissions bimensuelles des billets de trésorerie mais restent sans conséquence compte tenu du fait que les émissions ont été réalisées à taux nul ou négatif.

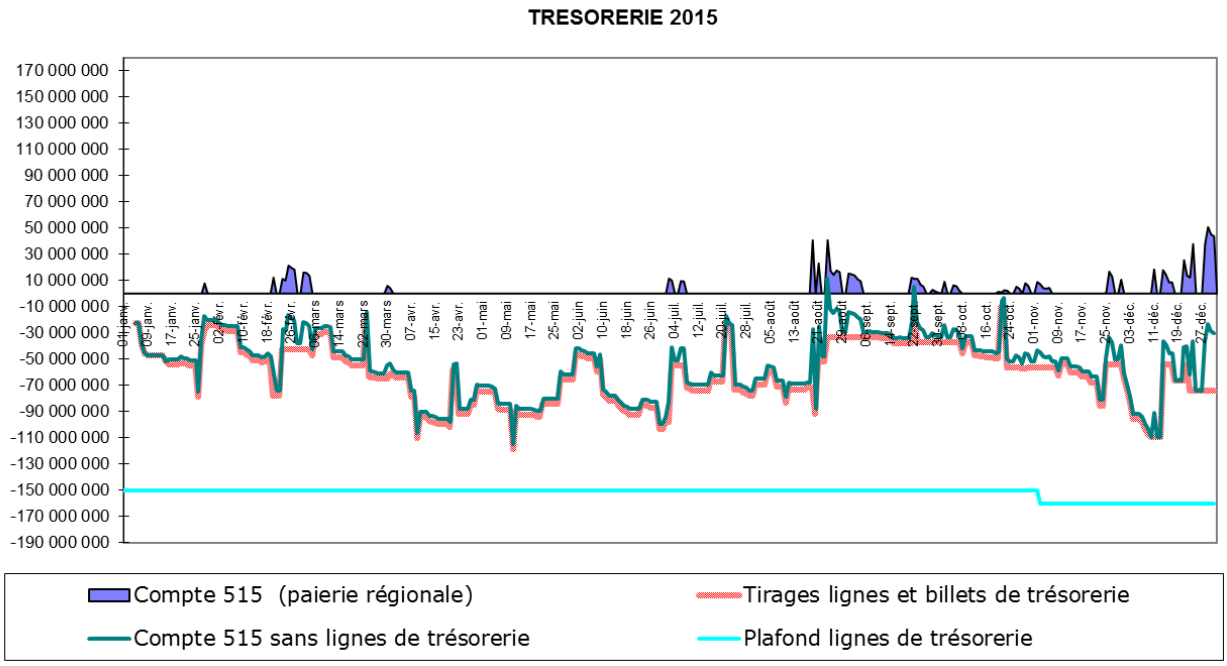

Afin de faciliter la gestion de trésorerie de la fin d'année 2015, il a été décidé d'émettre des billets de trésorerie dont la maturité était plus longue que ceux généralement négociés.

Aussi, au 31/12/2015, le solde de tirage des instruments de trésorerie de 74 M€ correspond aux deux billets négociés dans cette optique.

Éléments d'explication de la légende du graphique :

- le « compte 515 au Trésor» retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1er janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit.
- le «Tirages lignes de trésorerie» retrace nos besoins de trésorerie. Si cette ligne dépasse le montant du plafond, cela signifie que la Région doit recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 515 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

d) Indicateurs d'utilisation des instruments de trésorerie

En 2015, la Région a mobilisé les instruments de trésorerie pendant 359 jours (355 jours en 2014) pour un encours moyen par jour de mobilisation qui reste stable par rapport à 2014 soit 60,6 M€.

Hormis les 533 M€ des billets de trésorerie, le montant cumulé des tirages effectués sur les lignes s'élève en 2015 à 419,591 M€ (745,844 M€ en 2014), le montant des frais financiers payés pour l'utilisation de l'ensemble des instruments de trésorerie est de 0,286 M€ (contre 0,718 M€ en 2014), il a été émis près de 20 000 € de recettes correspondant aux émissions à taux négatifs des billets de trésorerie.

Le montant dû au titre des commissions de non utilisation passe de 0,050 M€ en 2014 à 0,072 M€ en 2015 compte tenu de l'intensification de l'utilisation du programme de BT. Par ailleurs, le coût des commissions annexes se chiffre à 0,089 M€ soit une baisse de près de 0,055 M€ par rapport à 2014.

Au global par rapport à 2014, les frais générés par la gestion de trésorerie ont baissé de près de 53 %.

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES

Banque Centrale Européenne (BCE) : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Billets de trésorerie : Les billets de trésorerie sont des titres de créance négociables émis sur le marché monétaire de un jour à un an maximum. Le billet de trésorerie permet aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire.

EURIBOR : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Ligne de trésorerie : Il s'agit de crédits de trésorerie à court terme qui ont une durée de vie de 12 mois et qui sont comptabilisés hors budget.

Marge : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

Gestion de trésorerie : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie.
Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

Swap : Un swap de taux d'intérêt est un échange de conditions de taux d'intérêt portant sur des montants de capitaux identiques (exemple : la Région échange le taux fixe d'un de ses emprunts contre un taux variable pendant une période donnée.)

TAG x mois : Le TAG (Taux Annuel Glissant) désigne le taux de rendement d'un placement mensuel renouvelé chaque mois, pendant le nombre de mois (1 à 12 mois) de la période considérée, à intérêts composés, en prenant compte pour les calculs des intérêts les moyennes mensuelles des EONIA, multiplié par le nombre de jours de la période considérée et divisé par le nombre de jours de l'année écoulée (365 ou 366 jours).

TAM : Le TAM (Taux Annuel Monétaire) désigne le taux de rendement mensuel d'un placement rémunéré à T4M renouvelé pendant 12 mois civils à intérêts composés.

Taux d'intérêt : INDEX (fixe ou variable, long ou court) + MARGE BANCAIRE

Taux fixe : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui sont aujourd'hui à un niveau compris entre 0,46 % et 1,11 % suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

Taux variable : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2015 et décembre 2015, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 0,07 % à -0,131 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

Rapport sur la gestion pluriannuelle

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement depuis 2005 dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte règlementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier,
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces deux dernières obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, qui est intégrée dans le document comptable.

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

A fin 2015, la section d'investissement, gérée quasiment en intégralité au moyen des AP, représente 70,5 % du volume global des engagements pluriannuels de la collectivité (montants votés en AP et en AE cumulés).

A. Les stocks d'AP :

- AP votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2015, le montant des restes à affecter sur les AP votées et non clôturées s'élève à **1 153 M€**, en très nette augmentation par rapport au stock arrêté au 31/12/2014 (440,6 M€).
En effet, un volume très conséquent de création d'AP, lié à la mise en place des nouvelles contractualisations, est venu s'ajouter à ce stock alors que les affectations n'ont pas suivi la même évolution (331, 2 M€ d'affectations sur les 1 125 M€ d'AP créées en 2015).
Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AP, détaillé en partie **I - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

- AP votées dans l'année :

Comme indiqué plus haut, en 2015, 286 AP ont été créées au cours des étapes budgétaires. Si l'on inclut les abondements ou minorations d'AP antérieures, le montant global d'AP votées en 2015 se situe à hauteur de **1 170 M€**, soit un niveau plus de trois fois supérieur à celui de 2014 (355 M€).

Ce phénomène s'explique essentiellement par la mise en place du CPER 2015-2020 et sa déclinaison en ouvertures d'AP nécessaires à sa gestion par la collectivité.

Aussi, compte tenu des annulations d'AP devenues sans objet mais également d'AP clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou partiellement, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2015 est de **4 212 M€**.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AP à la fin de l'exercice 2015. A titre d'information, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2014 était de 3 514 M€, l'affecté global à 87,5 %, et le mandaté global à 67,6 %.

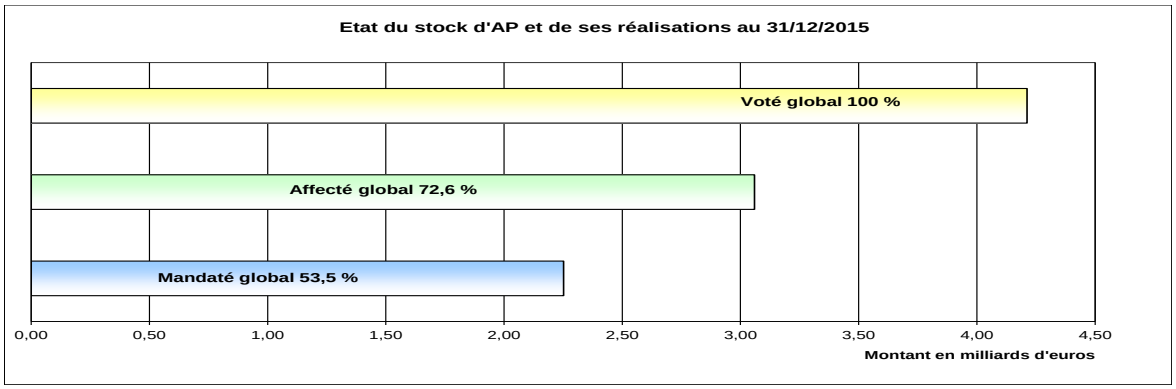

B. Les AP affectées :

- AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2015 :

Le montant des restes à mandater sur les AP affectées antérieurement à 2015 se montait à **699 M€**.

- Flux d'AP affectées dans l'année :

Le montant des affectations réalisées en 2015 sur des AP votées avant ou au cours de l'année 2015 est de 485,3 M€.

- Les AP affectées annulées :

Le montant des annulations d'affectations (revalorisations négatives) se situe à hauteur de 54,2 M€.

- Les CP mandatés au budget 2015 :

L'ensemble des mandats sur AP de l'exercice 2015 se monte à 318,9 M€.

- Les AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015 :

Compte tenu des différents mouvements détaillés ci-dessus, le stock d'AP affectées restant à financer au 31/12/2014 s'élève à **811,2 M€**.

En établissant une répartition par fonction (selon la M71) sur ce stock, les engagements de la collectivité affectés aux compétences obligatoires et aux priorités régionales (fonctions 2, 5 et 8) représentent 80 % du stock total.

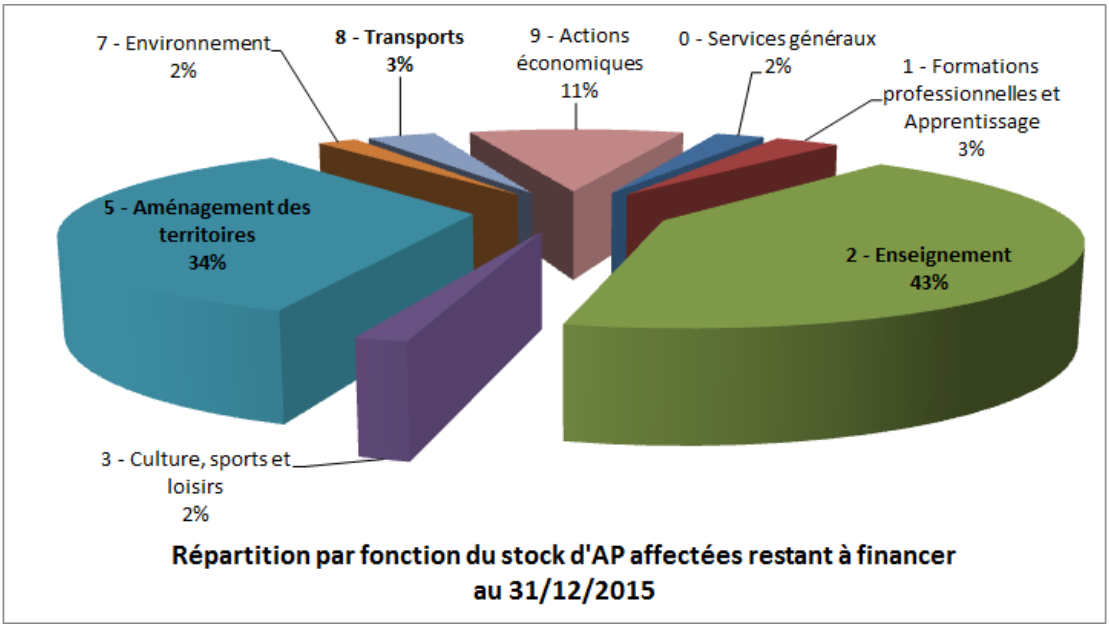

Répartition par fonction du stock d'AP affectées restant à financer au 31/12/2015

C. Le ratio de couverture des AP affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AP affectées au 31/12/2015 et le montant de CP mandatés en 2015.

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaires pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2015, **2,54** années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer ce stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Comme annoncé lors du rapport pluri annualité du CA 2014, ce ratio est en progression par rapport à celui de l'exercice précédent (2,27 années), du fait de l'ouverture de nouvelles AP dans le cadre des contractualisations (CPER, conventions Région/Départements).

L'évolution de ce ratio depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :

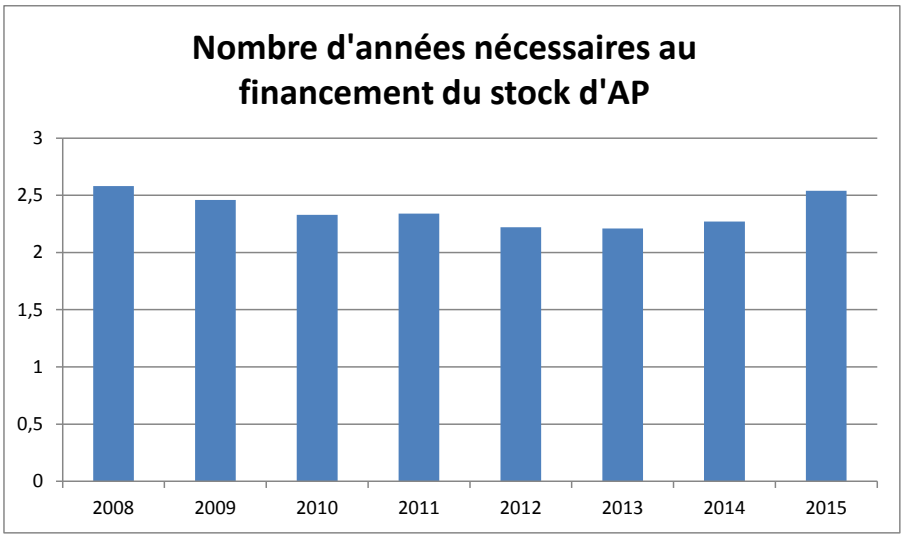

II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

A fin 2015, la section de fonctionnement constituait 29,5 % du volume global des engagements pluriannuels de la collectivité (montants votés en AP et en AE cumulés).

D'autre part, au 31/12/2015, le mode de gestion en AE représentait 41 % de la gestion globale des crédits de la section de fonctionnement, pour 30 % à fin 2014 et 17 % à fin 2013.
Ce taux devrait logiquement continuer à progresser dans les prochaines années.

A. Les stocks d'AE :

- AE votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2015, le montant des restes à affecter sur les AE votées et non clôturées s'élève à **421,2 M€**. Il est en baisse par rapport à celui du stock arrêté au 31/12/2014 (461 M€).

Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AE, détaillé en partie **II - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

- AE votées dans l'année :

En 2015, 142 AE ont été créées au cours des étapes budgétaires (pour mémoire 65 en 2014 et 24 en 2013). Si l'on inclut les abondements ou minorations d'AE antérieures, le montant global d'AE votées en 2015 se situe à hauteur de 325,8 M€.

Aussi, compte tenu des annulations d'AE devenues sans objet mais également d'AE clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou partiellement, le montant cumulé des AE vivantes au 31/12/2015 s'établit à **1 761 M€.**

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AE à la fin de l'exercice 2015. A titre d'information, le montant cumulé des AE vivantes au 31/12/2014 était de 1 480 M€, l'affecté global à 69 %, et le mandaté global à 40 %.

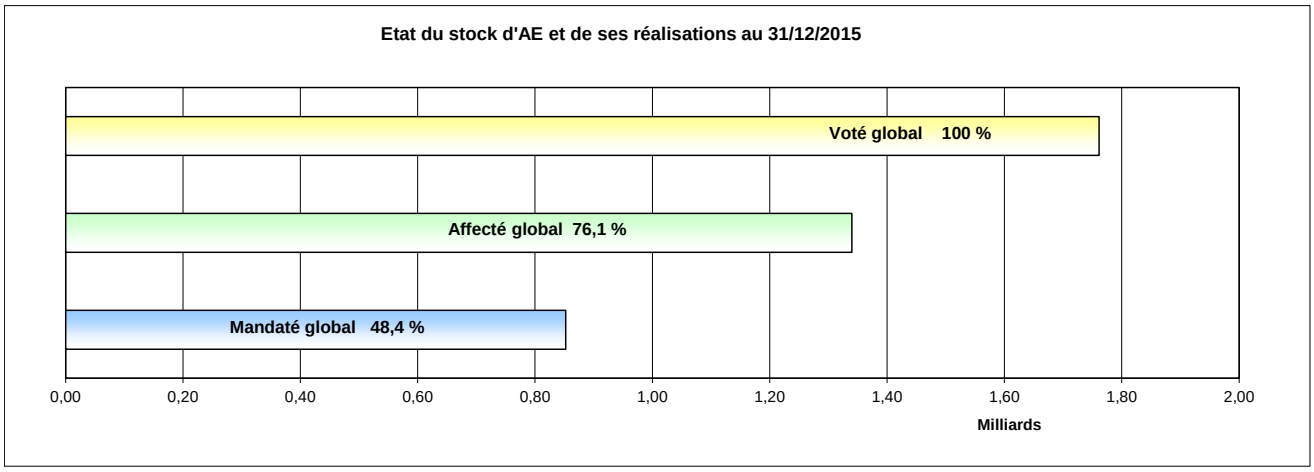

B. Les AE affectées :

- AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2015 :

Le montant des restes à mandater sur les AP affectées antérieurement à 2015 se montait à **435,5 M€**.

- Flux d'AE affectées dans l'année :

Le montant des affectations réalisées en 2015 sur des AE votées avant ou au cours de l'année 2015 est de 394,6 M€.

- Les AE affectées annulées :

Le montant des annulations d'affectations (revalorisations négatives) se situe à hauteur de 50,8 M€.

- Les CP mandatés au budget 2015 :

L'ensemble des mandats sur AE de l'exercice 2015 se monte à 288,5 M€.

- Les AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015 :

Compte tenu des différents mouvements détaillés ci-dessus, le stock d'AE affectées restant à financer au 31/12/2015 s'élève à **490,8 M€**, en progression par rapport à 2014 (435,5 M€).

La répartition par fonction du stock d'affectations en section de fonctionnement est retracée dans le graphique ci-dessous :

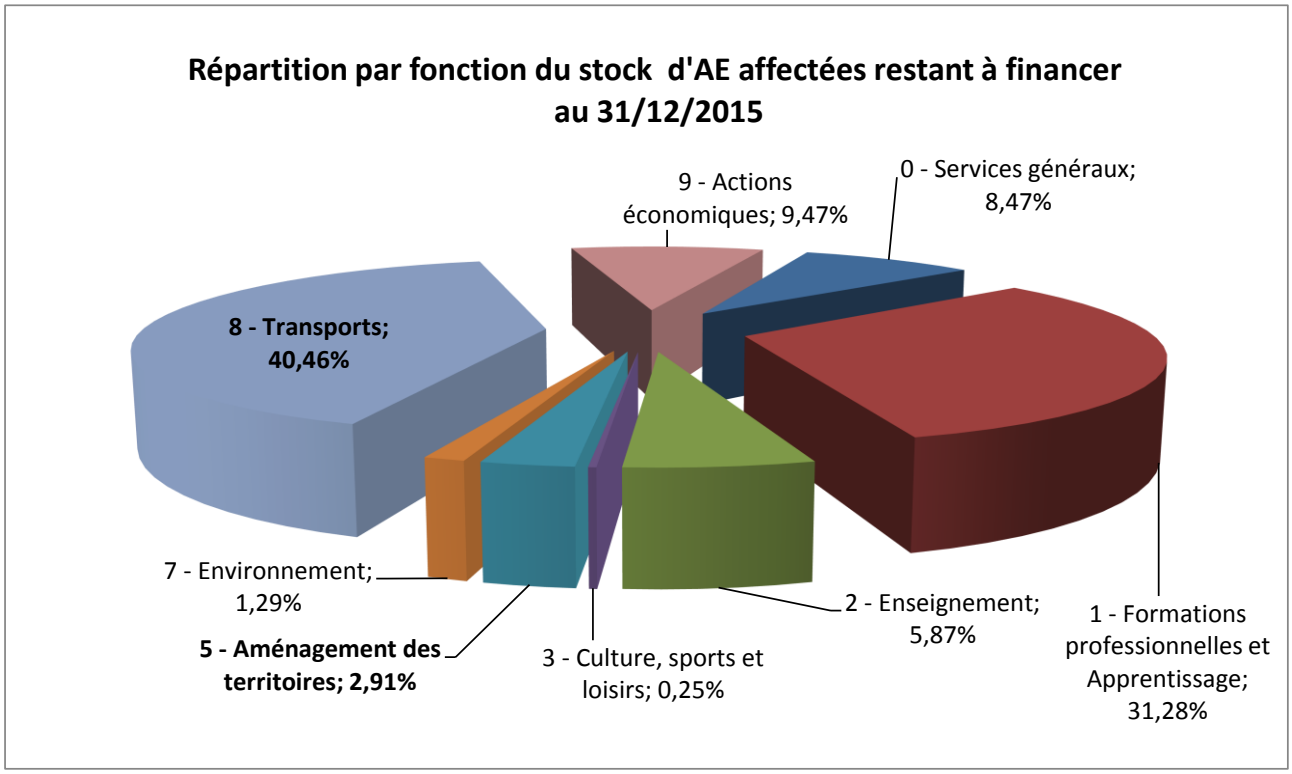

C. Le ratio de couverture des AE affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AE affectées au 31/12/2015 et le montant de CP mandatés en 2015.

Le ratio de couverture AE / CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AE.

Au 31/12/2015, **1,70 années** de crédits de paiement sont nécessaires pour financer ce stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AE.

Ce ratio baisse sensiblement par rapport à 2014 (2,17 années). Néanmoins, ce ratio n'est pas très significatif puisqu'il n'intègre pas l'ensemble des engagements pluriannuels en fonctionnement de la collectivité, la pratique de gestion en AE n'étant pas généralisée.

Son évolution depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :

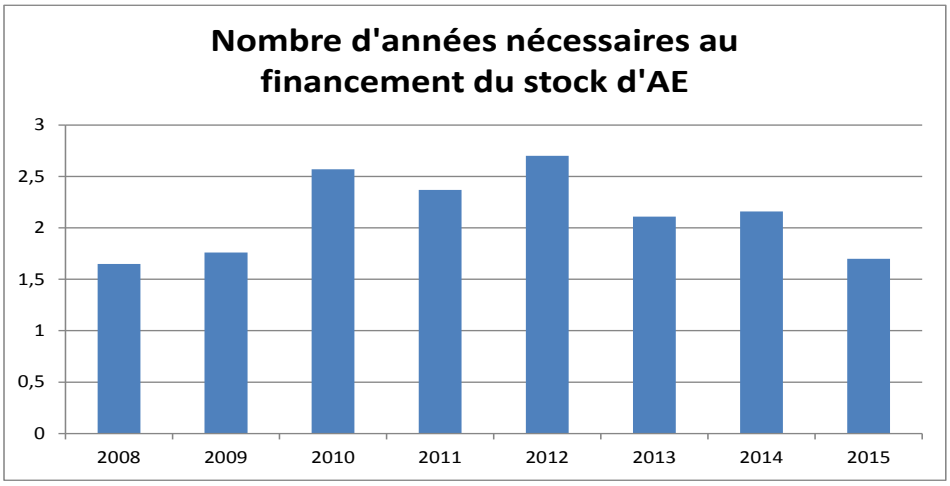

Tableau des clôtures des AP-AE

Suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le tableau ci-après recense toutes les clôtures d'AP et AE intervenues au cours de l'exercice 2015, y compris les clôtures d'AP et AE exécutées à 100%. En effet, dans le § A-Interventions Régionales du présent rapport, ne figurent que les AP AE clôturées en raison d'un abandon de projet

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
	TERRITOIRES SOLIDAIRES		
2007-0860	CRA DE MONTARGIS	7 741 078,19	0,00
2007-0154	CŒURS DE VILLAGE	14 602 834,32	-580 677,75
2010-0154	CŒURS DE VILLAGE	15 000 000,00	-1 254 956,63
2008-7202	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	681 743,00	11 359,53
2008-45004	CG45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2 541 000,00	0,00
2008-28003	CG28 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	4 577 000,00	-178,00
2013-1773	FONDS SUD: AEROPORT DE CHATEAUROUX	870 122,99	0,00
2008-1774	PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM	883 000,00	0,00
2008-36006	CG36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	5 880,00	0,00
2011-36017	CG36 - ACCESSIBILITE DE LA ZA D'OZANS	264 800,00	0,00
2013-45014	CG45 - ETUDE ZAC DESSAUX	164 928,00	0,00
2013-45013	CG45 - TRES HAUT DEBIT	4 000 000,00	0,00
2009-0702	FONDS SUD	2 351 247,05	0,00
2011-28007	CG28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	500 000,00	0,00
2013-41031	CG41 - ABORDS ZOO DE BEAUVAL	260 000,00	0,00
2013-41026	CG41 - EXPERIMENTATION INSERTION VENDOMOIS	4 297,24	0,00
2008-18005	CG18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	111 493,00	0,00
2008-7253	VT - FRAC TERRITOIRES FONCT	1 259 471,16	0,00
	TRANSPORTS ET DEPLACEMENT		
2008-18010	CG18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	120 000,00	-11 770,92
2008-18011	CG18 - RENFORCEMENT DU SERVICE ARGENT/SAULDRE BOURGES	840 000,00	0,00
2011-18020	CG18 - COORDINATION DES RESEAUX	1 170 000,00	0,00
2009-36013	CG36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	1 450 000,00	0,00
2014-1190	MOBILITE TER DES JEUNES	0,00	0,00
2013-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	3 500 000,00	-201 939,09
2011-1030	TGV BRIVES ORLEANS LILLE	5 200 000,00	2 442 158,00
2012-1697	AMO NOUVELLE CONVENTION TER	300 000,00	114 967,60
2011-6000	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	450 000,00	-221 468,34
2009-1132	CENTRALE DE MOBILITE	750 000,00	-218 568,19
2012-1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	110 000,00	-2 587,76
2014-1405	OPERATION RENOVATION VO2N	4 800 000,00	0,00
2012-1415	AMENAGEMENT ET INSTALLATION REGIO2N	2 500 000,00	-350 000,00
2009-1408	ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	6 500 000,00	-5 000 000,00
2009-1092	ABRIS VELOS	20 000,00	-20 000,00
2010-36019	CG36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES	500 000,00	0,00
2011-1094	BILLETTIQUE INVESTISSEMENT	600 000,00	-154 861,08
2009-7412	GP - TCSP TOURS	10 000 000,00	0,00
2013-1182	LOIRE VUE DU TRAIN	47 000,00	0,00
2009-1411	TSCP ORLEANS (HORS CPER)	2 000 000,00	0,00
2014-1196	ETUDE LGV PARIS CLERMONT	7 000 000,00	-7 000 000,00
2015-15302	TRACTION ELECTRIQUE PARIS CHARTRES LE MANS (ETUDE)	600 000,00	-600 000,00
	ENVIRONNEMENT		
2009-7354	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	0,00	0,00
2011-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2012-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2013-7305	VT - ADEME LIG'AIR	90 000,00	0,00
2010-7353	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE	65 000,00	-14 937,00
2010-37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	570 532,63	0,00
2014-14271	PREVENTION INONDATION ENTREPRISES TRANSITOIRE	115 000,00	-115 000,00
2008-7307	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	600 000,00	-24 909,46
2010-36016	CG 36 - VOLET ENERGIE	2 535 200,00	0,00
2012-1107	RNR BOIS DES ROCHES 36 FONCTIONNEMENT	60 000,00	-60 000,00
2012-1115	RNR VALLEE DES CAILLES 28 FONCTIONNEMENT	60 000,00	-60 000,00
2013-1146	RNR MARAIS DE TALIGNY - 37	90 000,00	-90 000,00
2013-1147	RNR ETANG FOUCAULT - 36	63 000,00	-63 000,00
	TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION		
2014-14107	OBSERVATOIRE TIC	0,00	0,00
2014-14101	ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES DE TRAVAIL	0,00	0,00
2014-14105	EXPERIMENTATIONS TIC FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
2014-14100	COUVERTURE TELEPHONIQUE MOBILITE ET HAUT DEBIT	0,00	0,00
2014-14106	EXPERIMENTATIONS TIC INVESTISSEMENT	0,00	0,00
2014-14103	GEO-CENTRE	0,00	0,00
2015-1293	GEOCENTRE	74 000,00	-74 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
	EUROPE		
2005-0710	MESURE 3 OBJECTIF 2	7 188 013,24	-818 041,13
2005-0713	MESURE 7	19 211 033,28	-26 596,06
2005-0712	MESURE 4	8 677 022,68	-178 983,87
	ECONOMIE		
2004-0758	CREATEM	4 310 120,00	0,00
2005-0769	CREATEM	3 726 400,00	-1 353 999,59
2005-0759	FREMA	588 976,02	0,00
2005-0595	CONTRATS APPORT ASSOCIATIF	114 000,00	0,00
2004-0751	AIDE A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT (CREATIS)	1 345 960,00	-960,00
2005-0756	CREATIS		
2000-2075	PLAN ELEVAGE (CPER)	6 166 995,96	-493 073,95
2007-7703	GP - CAP FILIERE FONDS SUD ELEVAGE	301 700,00	-19,54
2008-36008	CG36 - AMENAGEMENT FONCIER	850 000,00	-13 373,86
2013-1629	PROMOTION AGRICOLE	50 000,00	-45 510,72
	TOURISME		
2014-1348	APPUI A LA STRUCTURATION DE L'OFFRE BATELLERIE TRADITIONNELLE	50 000,00	-44 036,00
2006-0070	LOIRE A VELO	20 425 312,00	-1 083 063,50
2008-18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	469 261,00	0,00
2008-37011	CG 37 - PLAN D'ACTIONS QUALITE TOURISME	31 000,00	-29 224,50
2008-37013	CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	214 000,00	-77 804,96
2009-0068	CAP HEBERGEMENTS	1 539 142,50	129 213,16
2008-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	692 975,00	-350 000,00
2009-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	500 000,00	-350 000,00
2010-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	1 000 000,00	-700 000,00
2014-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	0,00	0,00
2010-1203	MIRCE 2	120 000,00	-801,05
2011-28014	CG 28 - PROMOTION TOURISTIQUE DU PERCHE	50 000,00	0,00
2010-37020	CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	220 000,00	3 047,51
	RECHERCHE		
2009-1850	APPELS A PROJETS	371 000,00	-15 759,75
2010-1850	APPELS A PROJETS 2010	400 000,00	-122 149,83
2006-0472	BOURSES DOCTORALES 2006	3 007 000,00	-160 166,74
2007-0472	BOURSES DOCTORALES	3 225 000,00	-146 750,00
2008-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	-200 500,00
2009-0472	BOURSES DOCTORALES	3 525 000,00	221 500,00
	LYCEES		
2002-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	26 682 753,02	-1 321 832,64
2001-0013	MAINTENANCE	13 694 067,78	-199 743,66
2004-0013	MAINTENANCE	6 499 621,41	-521 201,32
2005-0013	ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	12 864 312,55	-1 623 551,75
2009-0013	ENTRETIEN MAINTENANCE CADRE DE VIE	4 800 000,00	-981 539,91
2005-0728	MISE EN CONFORMITE	4 844 880,77	-141 214,72
2006-0728	MISE EN CONFORMITE	2 947 640,47	-200 275,82
2007-0007	ACQUISITIONS ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	16 379 874,07	-659 245,52
2014-1031	EVOLUTION MATERIEL ET LOGICL PR TELEGESTION PARC INFO LYCEES	2 000 000,00	-794,85
2005-0935	ETUDES PREALABLES A LA DECISION	1 050 000,00	-97 256,47
2004-0725	DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	7 969 876,58	-131 126,86
1998-0014	EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	60 660 695,65	-290 530,69
2001-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	76 002 262,15	-611 099,13
2003-0725	PROGRAMMES GYMNASES	7 650 000,00	-93 367,71
2005-0007	ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	14 708 485,96	-616 269,76
2006-0007	ACQUISITION DE BIENS MEUBLES	15 264 656,67	-559 563,85
2007-0933	ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	1 897 911,27	-146 534,87
2008-0007	ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	12 871 197,11	-1 042 400,51
2009-0007	ACQUISITION RENOUVEL REP BIENS MEUBLES	16 500 000,00	-713 250,17
2011-0012	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	4 282 518,00	-18 680,43
	SPORTS		
2012-0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS ELITES	47 600,00	-157,64
2010-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	910 000,00	-99 763,46
2011-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 014 000,00	-106 498,90
2012-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 122 700,00	-96 084,67
2007-0459	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 445 579,00	-32 680,02
2008-0459	CONSTRUCTION INSTALLATION SPORTIVE	1 499 998,00	-110 738,14
2009-0459	FINANCEMENT D'INSTALL. SPORTIVES	1 571 000,00	-82 882,12
2010-0459	CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	1 790 000,00	-47 314,05
2009-1121	CREPS INVESTISSEMENT	200 000,00	-2 388,48
2008-1122	ENTRETIEN CREPS	100 667,48	-4 063,68
2013-1142	CREPS: RACCORDEMENT RESEAU DE CHALEUR EFFICACITE ENERGETIQUE	215 000,00	-5 317,99
2009-1119	STADE DE LA VALLEE DU CHER	3 000 000,00	-679 541,59
2014-14000	VELODROME : MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE	352 000,00	-352 000,00
2015-0487	AIDES A L'EQUIPEMENT DES CLUBS D'ELITES	150 000,00	-150 000,00

N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
CULTURE			
2008-7106	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX SAINT SATUR	166 700,00	0,00
2009-0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	78 547,00	-11 027,00
2010-0057	FRAR	30 000,00	-1 345,72
2010-0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	80 000,00	-37 471,49
2010-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL	1 620 000,00	-30 052,29
2011-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL	1 620 000,00	-19 197,94
2012-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL	1 620 000,00	-20 181,00
2012-2899	AGENCE CENTRE IMAGE : PATRIMOINE	200 000,00	-200 000,00
2013-7124	GP - THEATRE DE BLOIS	20 000,00	-10 273,04
MOYENS GENERAUX			
2008-1100	PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	2 291 000,00	0,00
APPRENTISSAGE			
2014-1582	CFA EST LOIRET - RESTRUCTURATION PARTIELLE CFA	3 000 000,00	-3 000 000,00

Liste des virements de crédits entre chapitres sur l'exercice 2015

INVESTISSEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
DAT	905	58	204152	1855	041	RECHERCHE	909	92	204181	1429	52	2 000 000,00	17/11/2015
DAT	905	54	204182	36004	041	RECHERCHE	909	92	204181	1429	52	1 639 500,00	17/11/2015
DAT	905	52.1	204152	1855	041	APPRENTISSAGE	901	12	20421	0180	061	93 898,00	17/11/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	908	812	2041722	7406	042	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	890 000,00	17/11/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	908	812	2041722	15308	042	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	1 000 000,00	17/11/2015
ENVIRONNEMENT	907	75	204142	7300	043	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	320 000,00	03/12/2015
SPORTS	903	32	20421	1297	072	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	500 000,00	08/12/2015
ENVIRONNEMENT	907	75	204142	7301	043	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	435 000,00	09/12/2015
ENVIRONNEMENT	907	71	204152	14701	043	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	355 000,00	09/12/2015
ENVIRONNEMENT	907	75	204142	14201	043	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	350 000,00	09/12/2015
ECONOMIE	909	91	20421	4001	051	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	800 000,00	09/12/2015
ECONOMIE	909	93	20421	1265	051	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	200 000,00	09/12/2015
TOURISME	909	95	204131	1227	053	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	295 000,00	09/12/2015
TOURISME	909	95	20421	984	053	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	205 000,00	09/12/2015
EUROPE	906	62	20421	9014	081	TERRITOIRES SOLIDAIRES	905	53,1	204142	1874	41	600 000,00	14/12/2015
EUROPE	906	62	20421	9014	081	ENSEIGNEMENT-LYCEES	902	222	2313	14	63	2 400 000,00	14/12/2015
							TOTAL DES VIREMENTS 2015					12 083 398,00	

FONCTIONNEMENT

Origine						Destination							
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
ENSEIGNEMENT LYCEES	932	222	616	24	063	MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	930	0202	616	105007	022	650 000,00	13/01/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		668	1073	021	TIC	935	56	6558	3136	044	375 730,00	22/01/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	6574	1744	062	ENSEIGNEMENT LYCEES	932	28	65738	1953	063	31 500,00	28/03/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		668	1073	021	MOYENS GENERAUX FINANCIERS	941		673		021	112,00	13/05/2015
ENVIRONNEMENT	937	76	6227	1962	043	RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6451	0	031	7 900,00	13/05/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENT	938	811	61221	1186	042	TERRITOIRES SOLIDAIRES	935	53,1	65735	1826	041	6 000,00	20/05/2015
COMMUNICATION	930	202	6238	1068	111	SPORTS ET JEUNESSE	933	32	6238	1068	111	462 000,00	10/06/2015
TIC	935	56	6558	3136	044	MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	375 730,00	07/07/2015
CULTURE	933	312	611	1377	071	ENSEIGNEMENT LYCEES	932	222	65738	2101	063	52 000,00	17/07/2015
CULTURE	933	312	6574	912	071	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	40 000,00	12/08/2015
CULTURE	933	312	6574	329	071	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	60 000,00	12/08/2015
LYCEES	932	28	65738	779	063	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	30 000,00	12/08/2015
CULTURE	933	312	611	1377	071	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	205 000,00	01/09/2015
APPRENTISSAGE	931	12	6568	221	061	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	495 000,00	06/10/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	COMMUNICATION	930	202	6231	1069	111	60 000,00	17/11/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	ECONOMIE	939	91	6574	4003	051	494 900,00	17/11/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	6574	1744	062	RECHERCHE	939	92	65738	1850	052	849 200,00	17/11/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	6574	1744	062	TOURISME	939	95	6574	312	053	176 400,00	17/11/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	TERRITOIRES SOLIDAIRES	935	53.1	65735	1840	041	323 902,00	17/11/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	TIC	935	56	6574	14104	044	14 582,00	17/11/2015
MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	944		65862	105408	015	MOYENS GENERAUX ADMINISTRATION	930	0202	6132	105003	013	80 000,00	02/12/2015
TRANSPORTS ET DEPLACEMENT	938	811	6188	1410	042	TERRITOIRES SOLIDAIRES	935	53,1	65735	1840	041	75 000,00	09/12/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	6184	573	062	ECONOMIE	939	93	6574	1277	051	100 000,00	09/12/2015
RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6184	3016	031	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	85 000,00	09/12/2015
RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6251	3016	031	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	75 000,00	09/12/2015
RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6475	3016	031	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	10 000,00	09/12/2015
RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6188	0	031	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	20 000,00	09/12/2015
RESSOURCES HUMAINES	930	0201	6184	0	031	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	104 000,00	09/12/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	65734	573	062	MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943		6688	1073	021	443 000,00	18/12/2015
FORMATION PROFESSIONNELLE	931	11	65111	925	062	RESSOURCES HUMAINES	930	201	64111	0	031	50 000,00	09/12/2015
APPRENTISSAGE	931	12	6568	221	061	SPORTS ET JEUNESSE	933	32	6238	1068	111	155 000,00	06/10/2015
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	943	0	6688	1073	021	RESSOURCES HUMAINES	932	222	64111	0	031	745 000,00	17/11/2015
							TOTAL DES VIREMENTS 2015					6 671 956,00	

Même chapitre entre politiques

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Motif	Date
INVESTISSEMENT											**TOTAL**	46 000,00		
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	901	13	204182	1314	064	APPRENTISSAGE	901	12	20421	180	061	46 000,00	mandat AFPPREC AOCDTF	09/12/2015
FONCTIONNEMENT											**TOTAL**	404 000,00		
COOPERATION INTERNATIONALE	930	048	65734	802	081	COMMUNICATION	930	0202	6231	1069	111	30 000,00	Engagement Médiatrack	12/08/2015
APPRENTISSAGE	931	12	6568	221	061	FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	931	13	65738	3000	064	374 000,00	Financement des écoles et instituts de formaiton sanitaire et sociale - Cursus partiel aide soignant	13/11/2015